SUPPLÉMENT MONDE LOISIRS
Pages 11 à 20

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – N° 12839 – 4,50 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – SAMEDI 10 MAI 1986

Le crépuscule de Mme Thatcher

Le conservatisme musclé incarné par le premier ministre britannique ne fait plus recette outre-Manche. La déroute des tories lors des élections partielles et locales du *jeudi 8 mai* corrobore ce que les sondages laissaient présager depuis des mois : Mme Thatcher est entrée dans la spirale fatale qui conduit à l'échec majeur. D'autres chefs d'Etat ou de gouvernement avant elle ont fait l'éprouvante expérience de cette irrésistible chute de popularité où l'opinion publique devient comme du vif-argent : elle vous échappe, quoi que vous fassiez, elle oublie les succès d'une gestion pour ne retenir que les échecs du pouvoir.

Pour se rassurer – ou conjurer le mauvais sort, – l'entourage du premier ministre fait valoir que les échecs électoraux du parti au pouvoir sont la règle à *mi-mandat* et qu'ils ne préjugent pas le résultat de la consultation décisive : le renouvellement de la Chambre des communes.

Le rappel du succès des conservateurs aux élections de juin 1983, obtenu dans des conditions tout à fait exceptionnelles, n'est pas probant. Malgré une chute de popularité, due à sa politique économique, Mme Thatcher avait alors bénéficié à plein de l'« effet Malouines » et de la faiblesse historique de la direction travailliste de l'époque.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. La position courageuse prise par le cabinet britannique dans le compromis anglo-irlandais sur l'Ulster a détaché de la « dame de fer » les éléments les plus chauvins de l'opinion publique. Les effets bénéfiques de la souplesse de Londres ne se feront sentir qu'à long terme, sans profit immédiat pour l'équipe en place.

D'autre part, le recentrage du Parti travailliste engagé par M. Neil Kinnock commence à porter ses fruits : le ravalement de la vieille maison nommée *Labour* semble séduire un électorat qui voit maintenant dans ce parti une formation plus soucieuse de pragmatisme que d'idéologie, donc un parti de gouvernement fort convenable.

Face au défi de l'opposition de gauche, Mme Thatcher ne s'appuie plus que sur une équipe affaiblie : M. Leon Brittan, ministre de l'industrie, a démissionné parce qu'elle avait donné la préférence aux Etats-Unis dans l'affaire Westland, et Sir Keith Joseph, ministre de l'éducation et idéologue numéro un du thatchérisme, va bientôt prendre sa retraite. L'émergence d'une « jeune garde » autour du premier ministre ne compense pas ces départs.

La cote de M. Norman Tebbit, secrétaire général du Parti conservateur et homme lige de Mme Thatcher, est au plus bas dans l'opinion, et M. Jeffrey Archer, que l'on présentait comme un docteur miracle capable de retourner l'opinion en faveur des tories, est revenu à ses premières amours : la confection de best-sellers.

Pour avoir une chance de l'emporter à nouveau, Mme Thatcher devrait arrêter au plus vite une hémorragie d'électeurs conservateurs qui trouvent dans un troisième parti, l'Alliance libérale-social-démocrate, une formation plus proche de leur philosophie politique et sociale. Mais, pour cela, il faudrait qu'elle cesse d'être la « dame de fer ». Revirement fort improbable pour qui connaît l'attachement de Mme Thatcher aux principes que lui inculqua naguère son épicier méthodiste de père...

(Lire nos informations page 5.)

LA PRÉPARATION DU PROCHAIN BUDGET

M. Chirac demande à ses ministres 40 milliards de francs d'économies

Les directives données par M. Chirac pour le budget de 1987 sont extrêmement sévères. Dans la lettre qu'il a adressée, le mercredi 30 avril, aux ministres, il rappelle que, pour atteindre les deux objectifs que s'est fixé la nouvelle majorité – réduire le déficit public et diminuer les impôts, – un effort très important d'économies devra être réalisé. Il reprend le chiffre de 40 milliards de francs, soit près de 4 % des dépenses publiques. 5 milliards de francs seulement seront consacrés aux « actions nouvelles ». Pour le reste, les effectifs de la fonction publique devront être réduits de 1,5 % (les enseignants et la police n'étant pas concernés), le pouvoir d'achat des fonctionnaires ne progressera pas (on tiendra davantage compte de la qualité des services rendus), il n'y aura pas de réduction des horaires. Les dotations aux entreprises nationales seront plafonnées en francs courants, et les crédits d'intervention sociale seront réduits.

(Lire nos informations page 32.)

Le sommet de Tokyo ou la dyarchie à l'œuvre

« M. Chirac est très satisfait du sommet de Tokyo... Au regard de la cohabitation, il n'y a aucune critique à en faire. » Tel est le message qu'à son retour du Japon le premier ministre a voulu faire passer, le jeudi 8 mai, par la voix de son porte-parole, M. Denis Baudouin. Celui-ci, s'exprimant toujours au nom de M. Chirac, a souligné qu'il y avait eu dans cette rencontre deux aspects, la forme et le fond.

Pour la forme, le séjour en « tandem » a été *« la première manifestation tangible de la cohabitation aux yeux de l'étranger »*. Ainsi, M. Chirac attache un prix particulier à montrer que *« tout s'est bien passé »* pour cette première sortie hors des frontières de la nouvelle dyarchie française. *A priori*, le premier ministre se félicite même de l'ambiance tout à fait détendue qui a présidé au petit déjeuner qu'il a pris avec le chef de l'Etat, le premier de sa carrière.

La participation de M. Chirac au sommet de Tokyo n'avait soulevé aucune objection de la part de M. Mitterrand. Une difficulté était apparue quant aux rôles respectifs de MM. Jacques Attali, conseiller du président de la République, et François Bujon de l'Estang, conseiller du premier ministre, dans la préparation de la conférence, mais M. Chirac avait admis qu'il revenait au chef de l'Etat et, donc, à son représentant, de conduire les discussions préalables.

Le premier ministre jugeait indispensable, en dépit des inconvénients que cette décision pouvait comporter, de marquer vis-à-vis de l'extérieur, dès la première grande rencontre *internationale* qui se présentait, le changement intervenu en France. Le déplacement du pouvoir devait être manifeste aux yeux des dirigeants étrangers, autant que l'harmonie entre les deux pôles de l'exécutif.

PATRICK JARREAU
et ANDRÉ PASSERON.

(Lire la suite page 9.)

Yougoslavie : calme précaire au Kosovo

Les autorités cherchent des remèdes économiques au nationalisme albanais attisé par Tirana.

PAGE 6

La francophonie « différente » du Cameroun

Yaoundé se méfie d'une conception plus traditionnelle de la coopération.

PAGE 3

Des banques américaines en difficulté

Devant la gravité de la crise qui les frappe, les autorités s'apprêtent à réglementer à nouveau l'activité bancaire.

PAGE 29

Cannes 86 : « Pirates »

Un somptueux pastiche des comédies de voiles et d'abordage. Mais où est passé le sulfureux Polanski ?

PAGE 22

Débats : Recherche et développement (2) ● Etranger (3 à 6) ● Politique (8 à 10) ● Sports (21) ● Culture (23) ● Communication (26) ● Société (27 et 28) ● Economie (29 à 31)

Programmes des spectacles (24) ● Radio-télévision (25) ● Informations services : Météorologie (25) ● Mots croisés (20) ● Loto (26) ● Carnet (26) ● Annonces classées (28)

LE RÉACTEUR DE TCHERNOBYL BRULE ENCORE

La France seule sereine

RIEN À SIGNALER !
TOUJOURS PAS D'ÉCOLOGISTES À L'HORIZON !
EDF
PLANTU

Selon le directeur général de *l'Agence internationale de l'énergie atomique*, un peu de fumée s'élèverait encore au-dessus du réacteur accidenté. Les Soviétiques continuent de le surveiller et renforcent les mesures de protection de la population. Dans Kiev, les contrôles se succèdent mais le calme semble être revenu. En Europe occidentale, des *mesures exceptionnelles restent* en vigueur dans certains pays en dépit de la baisse continuelle de la radioactivité. Ce n'est pas le cas de la France, peu touchée selon les spécialistes.

De toute l'Europe parviennent des rumeurs alarmistes sur le taux de radioactivité. Les gouvernements annoncent des mesures de protection des populations. La Communauté européenne donne des directives. Même les Soviétiques commencent à donner des signes d'inquiétude... Et la France, bizarrement, reste sereine *dans un océan de crainte*. Pourquoi ?

Certes, la France – comme la Grande-Bretagne et l'Espagne – a *semble-t-il échappé* aux retombées directes du nuage radioactif, qui, après être monté vers le nord-ouest, est redescendu au sud en frôlant seulement l'Hexagone. Mais les Pays-Bas, par exemple, qui sont dans le même cas, ont décelé dans le Rhin et la Meuse des taux de radioactivité qui les inquiètent.

La ville d'Amsterdam redoute *que ses ressources d'eau potable* ne soient contaminées. Le « nuage » est une chose. Les pluies et le ruissellement en sont une autre. La sérénité française ne s'explique donc pas seulement pour des raisons géographiques.

La France sort d'une compétition électorale où les Verts sont *tombés à 1,2 % des suffrages*, alors que la candidate des *Grünen* autrichiens vient de remporter 5,5 % des voix, mettant M. Kurt Waldheim en ballottage. Les autorités françaises, qu'elles soient politiques ou scientifiques, n'ont donc pas à donner de gages aux écolos français, encore « sonnés » par leur défaite du 16 mars.

C'est le contraire dans le reste de l'Europe, où le poids des Verts (comme en RFA) ou la proximité d'élections difficiles (comme aux Pays-Bas) rendent les autorités extrêmement prudentes. Même l'Italie, *réputée pour son laxisme*, a pris des mesures contraignantes. Le syndrome de Seveso et, tout récemment, le scandale des intoxications par le vin trafiqué *au méthanol ont poussé le gouvernement à agir.*

Cette situation résulte de la politique spécifique menée par la France, tant pour la force de frappe que pour l'équipement du pays en centrales nucléaires. Les Français, depuis vingt-cinq ans, se sont d'autant plus habitués aux essais nucléaires qu'ils ont lieu... à Mururoa. Ils comptent même – y compris à gauche – sur leurs *bombes atomiques pour vivre en* paix.

Quant aux centrales nucléaires, elles *ont* été au cœur de la contestation écologiste il y a dix ans. Mais le combat semble aujourd'hui révolu. Et la France est maintenant le pays du monde le *mieux pourvu en sites thermo*nucléaires. Tous les citoyens français de l'Hexagone, aujourd'hui, vivent, bon gré mal gré, à proximité d'une centrale nucléaire. La *cohabitation*, même à haut *risque*, est entrée dans les mœurs.

ROGER CANS.

(Lire la suite page 5.)

LE DÉBUT DU RAMADAN

Etre musulman en France

La bombe sous la gandoura ou la version moderne du couteau entre les dents. Ancien étudiant au quartier Latin, Ibrahim Ould Ismaïl, nouveau directeur de la Ligue islamique mondiale, fraîchement débarqué d'Arabie saoudite, ne reconnaît plus le Paris qu'il avait aimé : *« Quand une bombe explose aux Champs-Elysées, est-ce vraiment la faute à l'islam ? »*

« Je ne supporte plus les informations à la radio et à la télévision, ajoute, pour sa part, Raniya, étudiante d'architecture. *On veut nous fixer dans une image de barbares des temps modernes. »*

C'est souvent avec cette mentalité d'« assiégés » que sept musulmans sur dix environ – soit près de deux millions de personnes – commencent en France, ce vendredi 9 mai, le ramadan.

Pendant un mois, ils vont s'abstenir de boire, de manger, de fumer, jusqu'à l'heure de la tombée de la nuit. Une épreuve d'autant plus pénible qu'en cette période de l'année le soleil se couche tard.

« Ce n'est pas un jeûne sacrificiel, explique Michel Chodkiewicz, directeur des éditions du Seuil, converti il y a une trentaine d'années à l'islam. *Le mois du ramadan est d'abord celui de la révélation et du Coran. Tous les jours, nous devons lire et méditer le Livre sacré. Par ses privations, le croyant se rend disponible à Dieu pour se nourrir complètement de sa parole. »* La maîtrise des instincts et du corps va de pair avec cette édification de l'âme : *« Si on vous provoque, répondez que vous jeûnez. Et votre colère s'apaisera ! »*

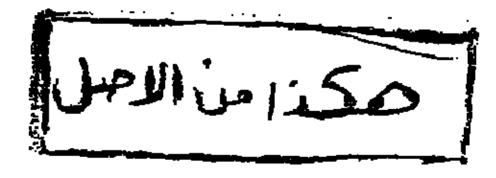
Beaucoup de musulmans retrouvent à l'occasion du ramadan le goût d'une pratique religieuse régulière. Mais c'est aussi le moment de l'année où ils ressentent le plus vivement l'indifférence de la France.

« On ne nous empêche pas de pratiquer, dit Adlen Bentounès, président de la société des Amis de l'islam. *Pis, on nous ignore. La télévision, la radio, ne parlent jamais du ramadan ni de nos grandes fêtes religieuses. »* Ou plutôt ne parlent-elles de l'islam, qu'*« en termes mythiques »* : fondamentalisme, intégrisme... Des mots qui ne recouvrent en France qu'une réalité marginale.

Une course de vitesse est engagée entre un islam qui cumule indifférence, frustrations et violence, et les efforts fournis par des intellectuels, des associations, des responsables religieux pour adapter l'islam à la société laïque et moderne et offrir au monde le contre-modèle de ce qu'il connaît au Liban et en Iran.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 28.)



RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Le réflexe d'un gouvernement de droite est de couper le plus possible dans les dépenses publiques. Point trop n'en faut, estime Gérard Worms en pensant que la recherche est un gage de compétitivité. De son côté, M. Marcel Berger montre, tableaux à l'appui, que la France se situe sur ce chapitre en dernière place des grands pays industrialisés.

La France, lanterne rouge

par MARCEL BERGER (*)

LES deux *tableaux* ci-dessous sont relatifs à la recherche et au développement dans leur ensemble. Ils montrent tout simplement que, parmi les six grands : Etats-Unis, URSS, RFA, Grande-Bretagne, Japon et France, nous sommes – et en valeur *relative* – derniers dans tous les cas.

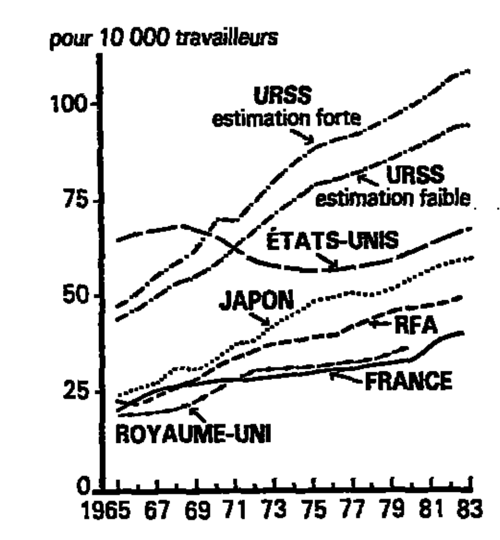
Or ces tableaux sont extraits d'un article écrit en mars 1986 par le directeur de la National Science Fundation, article écrit pour démontrer que les Etats-Unis sont en danger de perdre leur première place technologique. En effet, comme dit bien ce texte, si les Américains accumulent un nombre impressionnant de prix Nobel, ceux-ci ne jugent que par le passé !

Or dans tous pays et tout domaine, la recherche (d'autant *plus qu'elle est fondamentale*) et le développement sont des *ferments* ; et, malheureusement, des *ferments* longs et délicats à produire. Le levain semble bien peu de chose ; mais à quoi servirait-il de construire de grandes minoteries, de développer les cultures céréalières pour les alimenter, si l'on en venait en fin de compte à manquer de levain ?

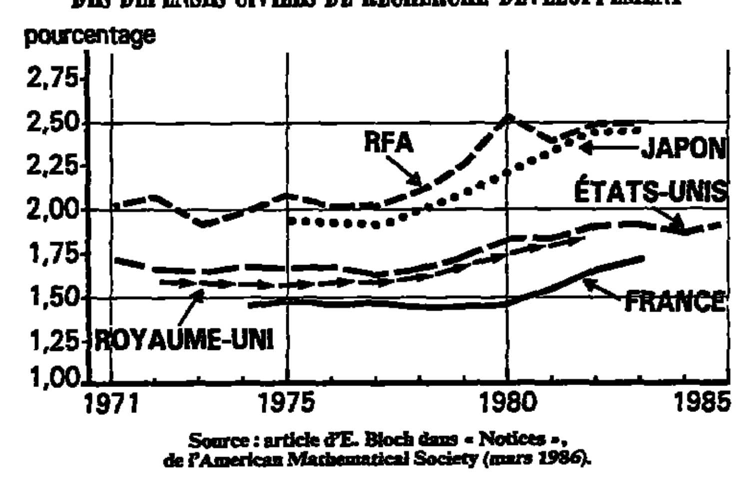
Justement parce que l'histoire va vite, de plus en plus vite maintenant, il faut se hâter pour faire en sorte que recherche et développement soient dotés des moyens nécessaires à la production de tous les ferments indispensables à la survie de la France comme une grande nation. Les agences d'*objectifs sont certes fondamentales*, et il faut continuer à les développer mais, à moyen et à long terme, il est indispensable pour leur survie qu'elles puissent disposer de tout l'ensemencement nécessaire.

(*) Directeur de l'Institut des hautes études scientifiques de Bures-sur-Yvette.

CHERCHEURS ET TECHNICIENS ENGAGÉS DANS LA RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT POUR 1 000 TRAVAILLEURS



RAPPORT DU PRODUIT NATIONAL BRUT DES DÉPENSES CIVILES DE RECHERCHE-DÉVELOPPEMENT



Source : article d'E. Bloch dans « Notices », de l'American Mathematical Society (mars 1986).

Ne jetons pas l'enfant avec l'eau du bain

N'affaiblissons pas, au nom du libéralisme, notre potentiel public et privé de recherche industrielle et publique

par GÉRARD WORMS (*)

LE projet *de collectif budgétaire* vient de réduire de façon drastique les crédits de la recherche, qu'ils aillent aux organismes publics ou, *via* le Fonds de la recherche et l'ANVAR, aux entreprises. Si *cette tendance se poursuivait*, notamment dans le budget de 1987, notre avenir technologique à long terme serait-il compromis, ou s'agit-il d'un nécessaire recentrage *lié à la non moins nécessaire* réduction des dépenses de l'Etat ?

Président de l'Association nationale de la recherche technique, *organisme qui regroupe* l'ensemble des acteurs français de la recherche industrielle, mais m'exprimant ici à titre personnel, je voudrais suggérer quelques éléments de réponse à cette difficile question.

S'agissant des aides publiques à la recherche effectuée dans les entreprises, je voudrais d'abord souligner qu'on ne peut à la fois *être de ceux – dont je suis – qui* prêchent la supériorité des mesures générales d'allégement des charges (réduction du taux de l'impôt sur les sociétés, allégement des cotisations sociales pour *l'emploi des jeunes*) *et s'insurger* contre la réduction des aides sectorielles, même lorsque celles-ci répondent à l'une de nos évidentes priorités : le développement technologique.

Prenons garde toutefois, dans *ce domaine*, *à ce qui se passe dans* les pays les plus libéraux : en RFA, l'aide aux PME en matière de recherche est de 1 milliard de deutschemarks et croît de 10 % par an, contre 1 milliard de francs en France. Aux Etats-Unis, la part du financement fédéral dans la recherche-développement industrielle est de 32,5 %, contre 24 % en France.

Ne jetons donc pas l'enfant avec l'eau du bain et, si les aides à la recherche dans les entreprises doivent être réduites, *veillons à ce* qu'elles ne le soient pas à l'excès, et rendons-les plus efficaces, en particulier dans les trois directions suivantes :

– Une moindre concentration sur les grands groupes *qui, étant* plus aptes que d'autres à réussir le parcours d'obstacles administratifs, se taillent parfois la part du lion ;

– Une plus grande priorité à la recherche associative, formule dans laquelle plusieurs entreprises mettent en commun des équipes *et des projets de recherche*. Le MITI japonais et, plus récemment, les Etats-Unis, avec le développement de la « cooperative research », nous ont montré à quel point ce type de coopération était fructueux et porteur d'avenir.

S'agissant des crédits qui vont aux organismes publics de recherche et aux *universités*, je suis, comme beaucoup d'autres, convaincu que, s'il faut certes les réorganiser et les recentrer, ce peut être fait sans porter atteinte au nécessaire effort de recherche fondamentale que notre pays se doit de poursuivre. L'essentiel, dans ce domaine, est, là aussi, d'alléger le poids de la bureaucratie et de donner aux cellules de base – les laboratoires – la possibilité de négocier sans entraves avec l'industrie des coopérations dont celle-ci a absolument besoin.

Associer les praticiens

Le problème est ailleurs : il est dans ce que d'aucuns ont appelé « la recherche appliquée non *applicable* », que de nombreux organismes publics de recherche, parfois pour persévérer dans l'être, développent sur les crédits budgétaires, en arguant des besoins de l'industrie, mais sans véritable concertation avec elle.

Il conviendrait que les praticiens des divers secteurs industriels *soient beaucoup plus associés* – donc beaucoup plus en amont – à la définition de ces programmes publics de recherche appliquée, quitte à demander aux entreprises, pour garantir l'intérêt qu'elles portent aux programmes ainsi retenus, de participer à leur financement.

Il est un autre domaine où les entreprises doivent être davantage associées à la définition des programmes de recherche : c'est celui des programmes européens. Elles le sont déjà largement pour le programme *ESPRIT*, mais devraient l'être également pour *les futurs programmes d'aide* communautaire à la recherche-développement, programmes dont le montant en milliards d'ECU est – fort heureusement – devenu non négligeable.

Qu'on ne voie pas dans ce qui précède un plaidoyer à sens unique en faveur des entreprises. Celles-ci doivent aussi nettoyer devant leur porte. Le management des ressources technologiques est, en France, très insuffisant.

Combien de grandes entreprises comptent-elles parmi les membres de leur comité exécutif le directeur de la recherche et de la technologie, alors que c'est quasiment la règle en Allemagne, au Japon ou aux Etats-Unis ? Et combien de présidents, après avoir fièrement rappelé le pourcentage de leur chiffre d'affaires consacré à la recherche-développement, ne répondraient-ils pas, *comme celui d'un* grand groupe récemment interrogé, qu'ils rencontrent leur responsable central de la recherche trois fois par an ? Est-ce encore un hasard si les trois entreprises dont le dirigeant principal a fait une partie de sa carrière *dans la* recherche : Essilor, Roussel-Uclaf, L'Oréal, sont parmi les plus performantes de France ? Et si les meilleurs chercheurs des entreprises obliquent parfois vers des postes de gestionnaire, n'est-ce pas parce qu'ils craignent, en restant dans un centre de recherche, que leur carrière évolue moins rapidement ?

Le livre de Jacques Morin, *l'Excellence technologique*, est venu à point nommé nous rappeler comment l'on peut faire en *sorte que, à l'image de l'Allemagne* ou du Japon, la prise en compte des ressources et des données technologiques imprègne davantage la gestion et les choix stratégiques de nos entreprises. L'« aggiornamento » n'est donc pas, on le voit, à opérer du côté du seul secteur public.

Mais ce qui est essentiel, c'est que l'Etat comme les entreprises se rendent compte qu'ils peuvent et doivent tirer un meilleur parti des sommes consacrées, *ici et là*, à la technologie. Il n'est que temps, *de part et d'autre.*

(*) Président de l'Association nationale de la recherche technique.

« LA MÉDITERRANÉE, NOUVELLE FRONTIÈRE POUR L'EUROPE DES DOUZE ? » de Jean-François Drevet

Relais ou fracture ?

AU moment où l'Europe communautaire s'achève vers le sud, on s'interroge *sur les destins de la* Méditerranée. Cette mer étirée au cœur de l'ancien continent, tour à tour chemin de civilisation ou frontière barbaresque, route *impériale ou bassin de colonisation*, a toujours été truffée d'enjeux redoutables, et l'on peut se demander si les incorporations de la Grèce, de l'Espagne *et du Portugal lui promettent* le rôle d'un relais entre Nord et Sud ou menacent d'en faire une nouvelle fracture.

Jean-François Drevet suggère que la *Méditerranée* redeviendrait une coupure dangereuse si l'Europe des Douze, se contentant de résoudre les problèmes internes que lui posent ses dernières extensions, ne tient pas un meilleur compte des impératifs de développement de ses voisins. On ne saurait mieux dire que l'affaire de l'Europe est loin d'être exclusivement européenne. Mais la géographie ne perd pas ses droits, et les solidarités nécessaires doivent s'exercer par voisinages successifs. *Aussi* l'auteur, géographe de formation et spécialiste du développement, prend-il d'abord en compte les problèmes posés par l'entrée dans la CEE des derniers Midis *européens, avant d'examiner* de quel poids les solutions apportées risquent de peser sur le sort des PSEM, les pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, du Maroc aux riverains levantins et à la Turquie.

L'écart pourrait bien se creuser entre la Communauté enrichie de ses dernières terres méditerranéennes et l'ensemble des Etats de l'autre rive. *« A la différence des pays méditerranéens de la CEE, qui ont au moins la chance de pouvoir s'appuyer sur Bruxelles, les PSEM abordent les dures échéances de l'ajustement structurel dans des conditions très défavorables... »* Pour payer leurs dettes, ces pays auraient besoin d'exporter davantage ; le renforcement du protectionnisme dans les pays développés et la mauvaise utilisation des capitaux investis et des aides reçues font que sont loin d'être réunies les chances d'une nouvelle croissance.

A ces insuffisances s'ajoutent la guerre saharienne et la baisse du prix des phosphates au Maroc, l'agitation islamique en Algérie et en Egypte, les refus du nationalisme turc, l'« anatolisation » de la partie la plus utile de Chypre... En ce qui concerne les pays du Maghreb, dont l'Europe reste le plus agissant partenaire, il convient que la CEE leur évite *le contrecoup de son récent* élargissement, par exemple, en définissant pour le Maroc, dont la demande d'adhésion *« n'est pas une boutade »*, un statut de *« membre associé permanent »*. Pour tous, en allant au-delà des aides habituelles, et sans doute même afin de renforcer efficacement une coopération salutaire, en créant à cet effet *« un instrument spécifique »*. L'Europe n'a pas fini d'assumer, pour la paix du monde, tous ses héritages.

MAURICE LE LANNOU.

★ Editions Karthala, 1986, 232 p., 100 F.

Il faudrait aller plus loin...

Je suis pleine d'admiration pour le sens des réalités qui a poussé le gouvernement à amnistier les Français, qui, en 1981, dans le souci sacré de préserver leur capital, l'ont fait passer clandestinement à l'étranger. Mais je trouve que la droite aurait dû, toujours au nom de l'efficacité, aller plus loin. Pourquoi laisser improductif l'argent provenant des hold-up ou du trafic de la drogue ? Cet argent pourrait utilement, comme l'autre, contribuer à la renaissance de notre économie.

De plus, cet argent exproprié n'a pas dû profiter de l'extraordinaire essor qu'a connu la Bourse de Paris pendant le gouvernement de la gauche. Il serait peut-être juste de penser à *une* indemnité du genre de l'impôt-sécheresse pour ces hommes et ces femmes qui, au mépris de la loi et au risque de ses foudres, ont cru sauver leurs capitaux.

LOUISE ARDANT
(Paris).

L'exode des Palestiniens

Le rôle des Arabes eux-mêmes dans l'exode de la population palestinienne en 1948 (cf. le Monde *des 4, 19 et 22 avril) n'a été bien décrit que par M. Abou Iyad, chef des services de sécurité de l'OLP, dans son livre* Palestiniens sans patrie, *Fayolle 1978. Aux pages 31-32, on y lit :*

« Abandonnés à leur sort, redoutant des *massacres* semblables à celui de Deir-Yassin, des centaines de milliers de Palestiniens décidèrent donc de quitter leur patrie pour se mettre à l'abri. D'autant plus que certains « comité nationaux » constitués de militants nationalistes, notamment à Jaffa, assuraient à ceux qui voulaient partir que leur exil serait de courte durée, quelques semaines ou quelques mois, le temps qu'il fallait à la coalition d'armées arabes pour vaincre les forces sionistes. *La décision proclamée* des pays arabes de résister par les armes à la création de l'Etat d'Israël avait suscité une grande espérance chez les Palestiniens.

» Rétrospectivement, je pense que mes compatriotes ont eu tort de faire confiance aux régimes arabes et, en tout cas, d'avoir laissé le champ libre aux colonisateurs juifs. Ils auraient dû tenir bon, coûte que coûte. Les sionistes n'auraient pu les exterminer jusqu'au dernier homme » *(...)*.

LÉON POLIAKOV,
écrivain.

Savoir parler l'allemand

A *l'étude de* François Simon *sur* « l'incompressible déficit commercial de la France avec l'Allemagne fédérale » (*le Monde* du 8 avril 1986), je voudrais ajouter un complément d'information. Ce déficit est monstrueux, puisqu'il dépasse notre déficit commercial avec l'ensemble du monde. Mais est-il totalement incompressible ? Indépendamment des défauts structurels de son économie, la France est handicapée par son enseignement des langues étrangères modernes, car leur ventilation ne tient pas compte de l'importance relative de nos partenaires commerciaux. Pour l'ouverture d'un enseignement de l'allemand, l'éducation nationale exige un effectif minimal de quinze élèves, c'est-à-dire autant que pour l'anglais, *qui* est *infiniment* plus demandé. Or l'allemand est la langue d'un marché qui, sans la Suisse, représente notre plus important client et fournisseur. En revanche, il suffit d'un effectif de huit élèves pour que soit ouvert un enseignement d'espagnol, alors que tous les pays hispanophones de l'Ancien et du Nouveau Continent réunis figurent seulement pour 4,5 % de nos exportations et pour 5,1 % de nos importations.

Il n'est pas douteux qu'une ventilation plus réaliste de l'enseignement des langues vivantes permettrait à terme une balance commerciale moins désastreuse, faciliterait des créations d'emplois et ne mettrait pas notre monnaie aussi souvent en péril.

JACQUES MARTIN,
inspecteur général honoraire de l'instruction publique.
(Marseille).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
570 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

DIPLOMATIE

AU CAMEROUN

M. Aurillac a écouté la francophonie « différente » de Yaoundé

De notre envoyé spécial

Yaoundé. – Le Cameroun regarde avec méfiance l'arrivée d'une nouvelle majorité politique en France, qui ne cache pas son désir de revenir à une conception plus « traditionnelle » de la coopération. Paris a beau être le principal partenaire, il y a ici comme une suspicion instinctive à l'égard de l'ancien colonisateur, soupçonné de vouloir mettre à l'unisson de l'« ensemble » francophone la « petite musique » du nationalisme camerounais, souvent exacerbé. Le nouveau responsable de la politique française de coopération, M. Michel Aurillac, qui a effectué, mardi 6 mai, une courte visite à Yaoundé, a pu, en parcourant les articles publiées depuis plusieurs semaines par la presse camerounaise, prendre la mesure du travail en profondeur que Paris, encore et toujours, doit accomplir pour instaurer un climat de confiance avec Yaoundé.

En économie comme en politique, les Camerounais vivent en perpétuelle contradiction : la présence française est ici souvent jugée « étouffante » et... insuffisante. Sous l'impulsion de son président, M. Paul Biya, que les dirigeants américains qualifient volontiers de chef d'Etat le plus « moderne » d'Afrique, le Cameroun tente de réussir une mutation interne, du féodalisme à la modernité. Le « renouveau » qu'était censé annoncer l'arrivée de M. Biya au pouvoir, en novembre 1982, s'est bien vite heurté aux pesanteurs tribales et aux monopoles économiques, en fait au conservatisme. La déception des nouvelles générations a été à la mesure de leurs espoirs.

M. Biya, qui fut un moment tenté de « passer en force », quitte à faire craquer les structures, a dû faire marche arrière. La tentative de coup d'Etat d'avril 1984 fut, à cet égard, un sérieux coup de semonce. Le chef de l'Etat a, apparement, compris que le « changement » devait être introduit dans la société camerounaise par doses homéopathiques, en favorisant, de façon concomittante, la « réconciliation nationale » entre – pour simplifier – « nordistes » et « sudistes ». En dépit des velléités revanchardes de certains groupes ethniques du Sud longtemps frustrés du pouvoir politique qu'accaparaît, sous le régime de l'ancien chef de l'Etat, M. Ahmadou Ahidjo, l'*establishment* nordiste, M. Biya a tenu bon, en se débarrassant peu à peu des personnalités les plus conservatrices et en nommant à des postes de responsabilité (notamment à la tête des sociétés d'Etat) des « barons » de l'« ancien régime ».

Immobilisme

Sept remaniements du gouvernement sont ainsi intervenus depuis 1982, concrétisant cette volonté de « réconciliation ». Afin, sans doute, de provoquer une mixité ethnique mais plus encore d'entamer des bastions féodaux, le chef de l'Etat a nommé à tous les échelons de l'administrtion territoriale des provinces du Nord des fonctionnaires du Sud. Cette politique est, pour l'instant, un échec, les fonctionnaires envoyés sur place se comportant comme en pays conquis, faisant preuve d'autoritarisme, voire de provocation, vis-à-vis d'une population fortement islamisée.

Sur le plan politique pourtant, le « renouveau » commence, peu à peu, à entrer dans les faits. Le renouvellement des organes de base du RDPC (Rassemblement du peuple camerounais), qui s'est échelonné de janvier à mars dernier, s'est effectué au cours de scrutins relativement « démocratiques », ce qui était très nouveau.

Plus important encore, les nouvelles générations sont entrées en masse au sein du parti unique, changeant notablement la physionomie de l'ex-UNC (Union nationale camerounaise). Certes, le « changement » a surtout eu lieu dans les provinces du Sud et de l'Ouest (littoral, Sud, Sud-Ouest et Nord-Ouest) et s'est révélé faible ou inexistant dans l'Extrême-Nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Ouest, reflétant une dichotomie « historique ». Ce renouvellement du personnel politique de base, qui a été très important au niveau des organisations « satellites » du RDPC, l'OJRDPC (jeunes) et l'OFRDPC (femmes), représente pour M. Biya un atout important, dans la mesure où le parti reste le principal vecteur pour tenter de faire évoluer la société camerounaise.

Les structures étatiques, l'administration, sont en effet gangrenées à la fois par une corruption envahissante et par la peur d'un « changement » qui signifie d'abord la remise en cause de rentes de situation et de privilèges. Cet immobilisme, une certaine velléité devant les conséquences d'une vraie libéralisation du régime (la censure de la presse reste pesante), des réflexes conservateurs qu'il n'est pas facile d'extirper, expliquent qu'en face d'une crise, aussi peu dangereuse soit-elle pour la stabilité du pouvoir, la machine gouvernementale se met en marche et use sans mesure de la répression. Ce fut le cas, depuis octobre dernier, à l'encontre d'une timide résurgence de l'UPC (Union des populations du Cameroun), de la part de militants rentrés depuis peu au « pays », ainsi qu'à l'encontre de la minorité anglophone de l'Ouest, qui estime, à juste raison, être brimée par la majorité francophone. « *Comme toujours,* commente un intellectuel camerounais peu suspect d'être hostile au président Biya, *on a utilisé un marteau-pilon pour écraser une fourmi.* » Une quarantaine de militants de l'UPC seraient toujours emprisonnés. Cette perpétuelle tentation de la répression réduit à néant, pour une partie des intellectuels « rénovateurs », les efforts du chef de l'Etat pour faire passer le « changement ».

La sclérose de l'administration a aussi des conséquences sur le plan économique. Comme le Gabon, mais sans doute dans des proportions moindres (il y a ici un véritable tissu industriel et une agriculture pratiquement autosuffisante), la crise pétrolière va avoir des effets très préoccupants, à partir de 1987, sur la croissance de l'économie. Le fait que les ressources pétrolières soient inscrites sur un compte « hors budget » ne changera rien à une baisse inévitable des investissements.

Les recettes pétrolières représentent près de 200 milliards de francs CFA sur un budget d'environ 740 milliards de francs CFA. Or la baisse du prix du baril de brut va vraisemblablement entraîner, dès l'année prochaine, une baisse de près de 40 % des recettes d'exportation. Cette crise pétrolière vient, au Cameroun, se greffer sur une paralysie administrative qui décourage de plus en plus les investisseurs étrangers. L'Etat camerounais est mauvais payeur. M. Biya a cependant perçu les dangers de cette conjonction d'éléments défavorables.

Au début du mois, le chef de l'Etat a effectué une « *visite de travail* » à Douala, la « capitale » économique, pour rencontrer les hommes d'affaires. Affirmant que « *tous les impayés dument établis seront liquidés d'ici un mois* », il a, en contrepartie, demandé à ses interlocuteurs, pour « *maintenir un climat social absolument favorable au développement économique* », que « *les compressions de personnel plus ou moins intempestives soient purement et simplement rapportées* ». Du côté français, on remarque aussi que, depuis plusieurs mois, voire, s'agissant d'importants projets de contrats militaires, depuis plusieurs années, le Cameroun semble prendre un malin plaisir à se tourner vers d'autres partenaires étrangers. Or 70 % des investissements au Cameroun sont français.

Sur le plan économique, comme sur le plan politique, le Cameroun entend manifestement diversifier sa coopération, tout en restant un allié sûr au moment opportun, comme ce fut le cas à l'occasion du redéploiement d'une force militaire française au Tchad. Un allié sûr mais susceptible, que le retour de la diplomatie française au « pré carré » francophone intrigue. Lors de son séjour à Yaoundé, M. Aurillac a sûrement entendu la « petite musique » camerounaise...

LAURENT ZECCHINI.

RÉUNIS A KUALA-LUMPUR

Les pays du Sud dénoncent la dégradation des relations avec le Nord

De notre envoyé spécial

Kuala-Lumpur. – Le tiers-monde réagit à la situation économique internationale avec un mélande d'amertume et d'impuissance. Tel est, en tout cas, l'impression donnée par la deuxième conférence Sud-Sud, réunie pendant quatre jours dans la capitale de la Malaisie et dont la « *déclaration* », adoptée le jeudi 8 mai, brosse un sombre tableau des « *effets paralysants, sur les économies du tiers-monde, des termes inégaux des échanges, des dettes, du protectionnisme croissant et du déficit structurel des balances de paiement* ».

Alors que le sommet des pays industrialisés à Tokyo s'était terminé sur une note plutôt optimiste, la « *déclaration de Kuala-Lumpur* » évoque « *la crise, la détresse économique et les incertitudes* » qui pèsent sur les économies du tiers-monde. L'un des organisateurs, M. Noordin Sopiee, directeur de l'Institut d'études stratégiques et internationales de Malaisie, a parlé de la « *myopie* » des riches et affirmé que « *les pauvres ont lourdement payé pour la santé des économies des riches* ». « *La condition des riches et celle des pauvres aujourd'hui sont aussi différentes que les préoccupations manifestées à Tokyo et à Kuala-Lumpur* », a-t-il ajouté.

A l'occasion de cette deuxième conférence – la première s'était réunie à Pékin en 1983, – un éventail élargi des pays en développement était représenté. Les délégués n'ont pas eu de mal à s'entendre pour dénoncer « *l'évidente retraite, sur plusieurs fronts, de la coopération internationale* », ni pour déplorer la « *dégradation du dialogue Nord-Sud* ». La déclaration finale estime même que les politiques économiques « *sont imposées, de façon croissante, au Sud, à la fois sur les plans nationaux et internationaux* ». M. Sridath Ramphal secrétaire général du Commonwealth, a même jugé que le tiers-monde était entré dans une phase « *de défi cruel* ».

M. Mahathir, premier ministre de la Malaisie, dont l'économie subit les effets de la crise – notamment de la chute des cours des matières premières, – a carrément jugé « déplorable » la situation des pays en voie de développement. « *Il semble que non seulement le nouvel ordre économique international est rejeté, mais que le Nord a répondu* (à la crise) *en serrant les rangs et en créant son propre ordre économique mondial* », a-t-il ajouté.

Désarroi de pays démunis

Traduisant une amertume identique, plusieurs délégués ont regretté, selon la formule de l'un d'entre eux, que « *la voix du Sud ne se soit pas fait entendre à Tokyo* », alors que les décisions qui y ont été prises l'affecteront tout autant que les pays industrialisés. Mais cette conférence, organisée conjointement par la fondation du tiers-monde, dont le siège est à Londres, et l'Institut malaisien de M. Sopiee, a également souligné l'impuissance, sinon le désarroi, du Sud face à l'ampleur de ses problèmes actuels.

La « déclaration de Kuala-Lumpur » énumère des mesures susceptibles de renforcer une coopération Sud-Sud toujours balbutiante et recommande la création d'une « *commission indépendante du Sud sur les problèmes de développement* ».

Mais, dans son intervention, M. Alister McIntyre, secrétaire général adjoint de la CNUCED (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), a estimé que le tiers-monde « *n'avait jamais été aussi désuni, manquant de confiance et d'un sens de direction* ». Parlant de la coopération Sud-Sud, M. Sopiee a été tout aussi franc, jugeant que « *trois décennies après la conférence de Bandung, et un quart de siècle après le premier sommet des pays non alignés, nous sommes toujours à la case départ* ».

Pour M. Gamani Corea, représentant le Sri-Lanka, « *la validité du concept de Sud lui-même est mise en cause* ». « *Si le problème des rapports Nord-Sud ou riches-pauvres est réellement admis, il est confiné à la concession d'une aide aux plus pauvres* », devait-il ajouter, avant de conclure que, si la coopération Sud-Sud demeure, selon la formule de M. Mahathir, l'affaire « *de longues dissertations et de peu d'action* », « *le Sud aura alors prouvé qu'il est l'agent, pour une large part, de sa propre stagnation* ».

Plusieurs intervenants ont appelé à lutter contre le découragement, à refuser le rôle de « *bouc-émissaire* » réservé, selon certains, aux pays sous-développés. Mais l'atmosphère n'était guère à l'optimisme. « *Tout cela manque trop de nerfs* », nous a déclaré l'un des participants, qui a préféré garder l'anonymat.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

M. JEAN-BERNARD RAIMOND EN VISITE A ALGER

M. Jean-Bernard Raimond est attendu à Alger ce vendredi 9 mai pour une visite de deux jours. Le ministre des affaires étrangères multiplie les prises de contact avec les pays du Maghreb pour leur présenter les grandes orientations diplomatiques du gouvernement de M. Chirac. Il s'est déjà rendu au Maroc le 25 avril et il a reçu le ministre tunisien des affaires étrangères, M. Essebsi, le 4 avril à Paris.

On s'attend qu'Alger demande à M. Raimond des précisions sur la politique française en matière d'immigration et de circulation des personnes. Le problème du Sahara sera sans doute un des autres sujets délicats abordés. La France entend rester neutre dans ce conflit qui empoisonne depuis plus de dix ans les relations entre Alger et Rabat.

La deuxième série de conversations indirectes entre le Maroc et le Polisario à New-York, sous l'égide de l'ONU et de l'OUA, s'est achevée jeudi dans une grande discrétion. M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, a remis aux deux parties « *un questionnaire très détaillé qui servira de document de travail* ».

● *Le retour de l'ambassadeur de France à Pretoria.* – Le Parti socialiste a indiqué, jeudi 8 mai, qu'« *il ne saurait accepter que le retour de l'ambassadeur de France à Pretoria puisse entraîner une normalisation des relations économiques avec le pays de l'apartheid* ». Le PS, qui « *s'inquiète de la décision du gouvernement de M. Chirac* » de renvoyer M. Pierre Boyer dans la capitale sud-africaine (celui-ci devait y arriver vendredi 9 mai), souligne, dans un communiqué de son bureau exécutif, que son rappel à Paris, il y a neuf mois, « *s'inscrivait dans le cadre d'une politique de pression graduelle sur le régime sud-africain* » et « *prenait valeur de symbole face à l'aggravation de la répression contre les populations noires* ».

● *Reprise des négociations de Genève.* – Les pourparlers américano-soviétiques sur la limitation des armements ont repris, jeudi 8 mai, à Genève, après neuf semaines d'interruption. Ni l'une ni l'autre des deux délégations – celle des Etats-Unis est conduite par M. Max Kampelman, celle de l'URSS par M. Victor Karpov – ne semblent s'attendre à un progrès sensible au cours de ce cinquième cycle de négociations, qui durera au maximum deux mois. – *(AFP.)*

A MANILLE

M. Shultz reçu par Mme Aquino

Le secrétaire d'Etat américain a rencontré ce vendredi 9 mai Mme Corazon Aquino, la femme qui préside aux destinées des Philippines depuis la chute et le départ en exil aux États-Unis de l'ex-président Ferdinand Marcos et de son entourage. Il s'est borné a indiquer que l'entretien s'était déroulé de façon satisfaisante, sans autres précisions.

Lors de son arrivée jeudi soir à Manille, venant de Séoul, M. Shultz avait rendu hommage à la volonté démocratique du nouveau gouvernement, réaffirmant l'engagement des Etats-Unis à venir en aide aux Philippines pour résoudre les graves problèmes auxquels ce pays doit faire face compte tenu notamment de l'héritage désastreux laissé par M. Marcos. Cela dit, les Etats-Unis ne semblent pas avoir l'intention d'accorder plus d'assistance économique et militaire que prévu (500 millions de dollars au total pour l'année budgétaire 1986) pour contribuer au redressement de la situation dans l'archipel.

La question du montant de l'aide ainsi que celle du traitement accordé à M. Marcos par l'administration américaine avaient ajouté ces temps derniers aux malentendus, sinon à la tension, entre Manille et Washington. Lors de la réunion des pays de l'ASEAN (l'Association des nations non communistes de l'Asie du Sud-Est) à Bali – une réunion à laquelle avaient participé MM. Reagan et Shultz, – le vice-président et ministre des affaires étrangères philippin, M. Salvador Laurel, avait essuyé des rebuffades américaines sur ces deux questions.

A la demande d'un supplément d'aide, la réponse irritée avait été que si les besoins du gouvernement sont « *illimités* », les largesses des États-Unis, elles, ne le sont pas. Aux demandes d'explications, d'une part sur le traitement privilégié accordé à M. Marcos alors qu'il encourage ouvertement depuis son exil hawaïen l'opposition au nouveau régime, d'autre part sur la demande de passeport faite en sa faveur par l'administration américaine, M. Shultz avait répliqué avec indignation. On ne fait pas ici le procès du président Reagan, avait-il dit, affirmant par ailleurs que M. Marcos disposait de la liberté d'expression qui est celle de toute personne résidant aux États-Unis.

L'arrivée de M. Shultz à Manille a provoqué des manifestations anti-américaines.

R.-P. P.

L'interdiction faite par Bucarest à un haut fonctionnaire roumain de l'ONU de regagner son poste suscite de vifs remous

New-York *(AFP)*. – Le syndicat des fonctionnaires de l'ONU a condamné, le jeudi 8 mai, en termes très vifs, le gouvernement de Bucarest, qui empêche depuis la fin de 1985 le retour à son poste à Genève du plus haut fonctionnaire roumain des Nations unies, M. Livius Botha. De son côté, le secrétaire général de l'Organisation, M. Javier Perez de Cuellar, s'est à nouveau entretenu à sa demande de cette affaire, mercredi, avec l'ambassadeur de Roumanie à l'ONU, M. Teodor Marinescu, et il avait l'intention de le reconvoquer ce vendredi.

L'affaire, qui a créé un sérieux différend entre Bucarest et les Nations unies, a éclaté en décembre dernier, lorsque le gouvernement roumain a rappelé « *en consultation* » M. Botha, directeur de l'Institut des Nations unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR). Peu après, la Roumanie remettait à l'ONU une lettre de démission de M. Botha, et l'on apprenait que celui-ci était retenu contre son gré dans son pays.

M. Perez de Cuellar s'est refusé à accepter cette démission, au moins tant que M. Botha ne recevrait pas l'autorisation de la remettre en personne, soit à Genève, soit à New-York, conformément à la tradition des organisations du système de l'ONU. M. Botha travaille aux Nations unies depuis une quinzaine d'années.

Déjà, l'an dernier, une autre affaire de ce genre avait opposé la Roumanie à l'ONU, lorsque les autorités de Bucarest avait empêché un autre fonctionnaire roumain de l'organisation de regagner son poste au Burkina Faso, après une visite privée en Roumanie. Après plusieurs mois de tractations, il en avait finalement reçu l'autorisation.

● *Les projets personnels de M. Perez de Cuellar.* – Le secrétaire général des Nations-Unies, M. Javier Perez de Cuellar, a annoncé le jeudi 8 mai qu'il désirait se retirer lorsque son mandat viendrait à expiration, à la fin de l'année. Il a ajouté qu'il avait déjà acheté une maison à Madrid pour y passer sa retraite.

A TRAVERS LE MONDE

COSTA-RICA

Investiture du président Oscar Arias

San-José-de-Costa-Rica. – M. Oscar Arias, quarante-quatre ans, a été officiellement investi comme chef d'Etat, le jeudi 8 mai, à San-José, en présence de neuf présidents latino-américains. Le vice-président des Etats-Unis, M. George Bush, a fait un vibrant éloge de la démocratie et a dénoncé au cours d'une conférence de presse « *le régime marxiste du Nicaragua* ». M. Bush s'est longuement entretenu avec le nouveau président du Costa-Rica, qui succède à M. Luis Alberto Monge, appartenant au même parti du Mouvement de libération nationale (MLN), de tendance social-démocrate, et qui a assuré que son pays poursuivrait sa politique de « neutralité » en Amérique centrale. En revanche, les présidents de l'Argentine, du Pérou et de l'Uruguay (membres du « groupe d'appui » au groupe de Contadora), ainsi que le président colombien Belisario Betancur n'ont pas assisté à une réunion de travail proposée par M. Bush. – *(AFP.)*

ÉTATS-UNIS

Une cour d'appel de New-York ordonne l'extradition vers l'URSS d'un ancien nazi

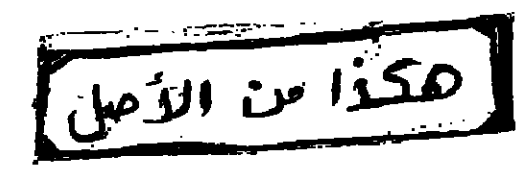
New-York. – Une cour d'appel de New-York a ordonné, le jeudi 8 mai, l'extradition vers l'URSS de Karl Linnas, soixante-sept ans, accusé d'avoir dirigé en Estonie, pendant la seconde guerre mondiale, un camp de concentration nazi où quelque deux mille personnes ont été tuées. Linnas, qui est incarcéré au centre pénitentiaire de Manhattan, a vingt et un jours pour faire de nouveau appel, cette fois-ci devant la Cour suprême des Etats-Unis. Condamné par défaut à la peine de mort en 1962, en URSS, Karl Linnas, qui est devenu citoyen américain en 1959, tente depuis 1979 d'échapper à une décision de dénaturalisation et d'extradition de la part de la justice américaine. Un juge de New-York avait ordonné son extradition en 1982, après que le département de la justice eut affirmé qu'il avait dirigé personnellement un camp nazi à Tartu entre 1941 et 1943, et avait caché son passé pour obtenir la nationalité américaine en 1959. – *(AFP.)*

PENDJAB

Scission au sein de l'Akali Dal

New-Delhi. – L'Akali Dal, le parti sikh modéré au pouvoir au Pendjab (nord-ouest de l'Inde), s'est scindé en deux, le jeudi 8 mai, une semaine après que la police eut occupé des temples sikhs pour en déloger des militants séparatistes.

Sur les 73 députés de l'Akali Dal, 27, ayant à leur tête l'ancien premier ministre Prakash Singh Badal, ont décidé de former un nouveau parti qui siègera au sein de l'assemblée d'Etat. L'Akali Dal est toujours majoritaire dans cette assemblée, qui compte 117 sièges, dont 32 sont détenus par le parti de M. Rajiv Gandhi, le Congrès (I). La scission s'est faite après que le premier ministre et dirigeant de l'Akali Dal Surjit Singh Barnala eut annoncé l'éviction de trois ministres qui avaient démissionné, la semaine dernière, pour protester contre les opérations de commando menées à l'intérieur de trois temples sikhs, dont le Temple d'or d'Amritsar. Cette division au sein de l'Akali Dal constitue un recul du gouvernement modéré du Pendjab. – *(AFP.)*



,RIENT

RECHE ET DÉVEL

Le réflexe d' droite est de co dans les dépens n'en faut, est pensant que l compétitivité Berger mon la France dernière industri

La F

,formé entuelle opération à Syrie

...aux, assurait, le qu'Israël préparait ... *majeure contre la* ...taque pourrait, selon lieu *« bientôt »*, et le ...sraélien de la défense, ...hak Rabin, actuellement ... aux Etats-Unis, en aurait ...é les responsables améri...

L... *Il a déclaré tout net, en privé, ...certains responsables améri...ins qu'Israël allait riposter »*, a ...ndiqué CBS. M. Rabin, qui a été reçu par le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, et par le vice-président, M. George Bush, a assuré à ses interlocuteurs qu'Israël avait la preuve que les services syriens étaient derrière la tentative d'attentat contre un avion d'El Al déjouée le 17 avril dernier à Londres. Le département d'Etat s'est refusé à commenter cette accusation, mais a rappelé, jeudi, que la Syrie figurait parmi les pays considérés par Washington comme *« parrainant le terrorisme international »*. Il y a quelques jours, M. Bush avait publiquement mis en cause les responsabilités de la Syrie dans le terrorisme international.

Selon CBS, Israël serait aussi incité à attaquer par crainte de l'accroissement rapide du potentiel militaire syrien qui pourrait conduire Damas à lancer une opération-éclair sur le Golan.

Mercredi, des responsables israéliens cités par la presse américaine, notamment par le *Wall Street Journal*, affirmaient que les risques de guerre entre Israël et la Syrie n'avaient jamais été aussi grands depuis dix ans.

Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, a d'ailleurs mis en garde, jeudi, le président syrien, M. Hafez El Assad, contre *« aventure qu'il pourrait lancer en raison des problèmes intérieurs actuels de la Syrie »*. Simultanément, le chef d'état-major adjoint de l'armée, le général Dan Shomron, dénonçait *« le danger »* que fait peser sur le pays *« l'emprise progressive et systématique de la Syrie sur le Liban »*.

Alors qu'un quotidien d'Abou Dhabi assure que Damas a mis ses forces en état d'alerte, l'ambassadeur de la Ligue arabe auprès de l'ONU, M. Clovis Maksoud, a, lui aussi, accusé Israël, jeudi, *« d'envisager une attaque militaire contre la Syrie »*. A Tunis, le numéro deux du mouvement palestinien Fatah, M. Abou Iyad, a affirmé qu'*« il fallait prendre au sérieux les menaces américano-israéliennes contre la Syrie »*.

Pour sa part, le gouvernement syrien s'emploie depuis deux jours à démentir toutes les informations faisant état de responsabilités syriennes dans l'affaire de Londres comme dans les récents attentats qui ont eu lieu en RFA. Damas a même demandé que des responsables syriens soient autorisés à participer aux enquêtes en cours dans ces deux pays. Les dirigeants syriens font valoir que les accusations portées aux Etats-Unis et en Israël font partie d'une campagne orchestrée dans le but de préparer l'opinion internationale à une prochaine attaque contre la Syrie ou contre ses intérêts. – *(AFP, Reuter, AP.)*

SELON LE PENTAGONE

Cinq bombes ont « touché des zones civiles » lors du raid contre la Libye

Washington *(AFP, AP)*. – Le Pentagone a reconnu, le jeudi 8 mai, que cinq bombes, sur un total d'environ deux cent vingt, avaient *« touché des zones civiles »* lors de l'attaque contre les villes libyennes de Tripoli et de Benghazi, le 15 avril dernier. Les trois projectiles, tombés non loin de l'ambassade de France, endommageant l'arrière du bâtiment, ont *« probablement »* été largués par le F-111 porté manquant, a indiqué cette même source.

Quant aux deux autres bombes qui ont manqué leur cible, elles sont tombées à environ 700 mètres d'une caserne de Benghazi. *« Tous les autres dommages que les Libyens prétendent avoir subis résultent très probablement, s'ils sont vrais, des retombées de leurs propres projectiles »*, a déclaré un porte-parole du ministère de la défense. Cette mise au point fait suite à des articles de presse, aux Etats-Unis, critiquant le manque de précision des bombardements américains.

Le porte-parole a également indiqué que les Etats-Unis s'efforcent, par l'intermédiaire de la Belgique (dont l'ambassade représente les intérêts américains à Tripoli), de vérifier que les Libyens ... réellement retrouvé, comme ... l'affirment, le corps du pilote ... F-111 porté manquant. Il a précisé qu'aucune réponse n'avait encore été reçue, mais que Washington est prêt à demander le rapatriement du corps pour *« raisons humanitaires »*.

D'autre part, parmi les nouvelles sanctions qu'ils envisagent contre la Libye, les Etats-Unis pourraient décider un embargo sur les produits pétroliers d'origine libyenne raffinés en Europe ou ailleurs, ont indiqué, jeudi, des responsables du département d'Etat. Un tel embargo pourrait inciter les pays européens à limiter leurs achats de pétrole libyen, alors que Washington s'efforce d'obtenir de ses alliés qu'ils prennent des mesures spécifiques contre Tripoli.

Dans un interview à la chaîne de télévision NBC, l'ancien président Jimmy Carter, a critiqué, jeudi, le raid américain du 15 avril contre la Libye, en estimant que des pressions discrètes sur Tripoli étaient plus efficaces. Il a indiqué que de telles pressions avaient été exercées en 1978, à son initiative, par les sept pays les plus industrialisés. *« Je pense que le raid a probablement accru la menace terroriste dans le monde et considérablement renforcé la stature du colonel Kadhafi »*, a dit M. Carter.

L'ambassadeur de France auprès des Nations unies, M. de Kemoularia, a affirmé, pour sa part, devant l'Association de politique étrangère de New-York, que les Américains faisaient *« le jeu des terroristes »* en refusant de se rendre en vacances en Europe. M. de Kemoularia a jugé *« injustifiée »* la campagne anti-française en cours aux Etats-Unis. Il a estimé qu'elle était due à une méconnaissance des réalités et de la part prise par la France dans la lutte contre le terrorisme.

Liban

• ASSASSINAT D'UN OFFICIER ET D'UN RESPONSABLE SUNNITES

• M. GEMAYEL S'ENTRETIENT AVEC UN DIRIGEANT PALESTINIEN

Un responsable sunnite, l'avocat Nassib Khatib, secrétaire général du Mouvement des partisans-avant-garde de la lutte du peuple, a été assassiné, le jeudi 8 mai, avec trois de ses partisans – dont un Syrien, – alors que leur voiture essuyait une centaine de coups de feu sur la route de Beyrouth à Damas.

La journée a été marquée par un autre meurtre : un officier sunnite des services de renseignement de l'armée a été tué quelques heures après avoir été enlevé à Beyrouth-Ouest, le secteur musulman de la capitale.

D'autre part, aucun mouvement n'avait encore revendiqué, vendredi en fin de matinée, l'enlèvement, mercredi, d'un Français âgé de quatre-vingt-quatre ans, M. Camille Sontag. Son épouse, Mme Camille Sontag, a lancé dans la soirée un appel aux ravisseurs : *« Je vous en supplie, rendez-moi mon mari, c'est un homme âgé »*, a-t-elle notamment déclaré à la télévision.

A Tunis, M. Salah Khalaf – Abou Iyad, – l'un des principaux dirigeants du mouvement palestinien Fatah, a déclaré jeudi qu'il s'était entretenu avec le président libanais, M. Amine Gemayel, à l'occasion de la visite que ce dernier vient d'achever en Tunisie.

Il a demandé à M. Gemayel que l'Etat libanais *« prenne davantage soin des Palestiniens »*. Cet entretien, a-t-il dit, a été *« positif, en dépit de désaccords sur certains points, et a revêtu un aspect personnel du fait des relations amicales qui me lient à M. Gemayel depuis 1972 »*.

Enfin, l'agence Reuter, citant des *« sources diplomatiques »* du Caire, croit savoir que M. Gemayel aurait fait mardi dernier une étape au Caire, sur la route de Tunis, et se serait entretenu avec le président Hosni Moubarak. – *(AFP, AP, Reuter.)*

• *Liban : l'UNWRA quitte Beyrouth-Ouest.* – L'Agence de travaux et de secours pour les réfugiés arabes de Palestine (UNWRA) a annoncé mardi 6 mai qu'elle avait procédé à l'évacuation temporaire de ses collaborateurs occidentaux de Beyrouth-Ouest. Les employés occidentaux de l'UNWRA ont gagné Beyrouth-Est, la partie chrétienne de la capitale libanaise, lorsqu'il est devenu *« évident que les Occidentaux étaient choisis pour cible »*, précise un communiqué de l'agence des Nations unies. – *(Reuter.)*

ASIE

Bangladesh

Les résultats des législatives cessent d'être annoncés

Dacca. – Les autorités du Bangladesh ont brusquement différé, le jeudi 8 mai, l'annonce des résultats des élections législatives de mercredi après qu'il fut apparu que le parti gouvernemental Jatiya commençait à perdre du terrain.

La télévision nationale, qui rendait compte du dépouillement, a cessé de le faire, sans explication. Après attribution de 184 des 300 sièges, le Jatiya en obtenait 81, contre 103 à divers candidats de l'opposition ou indépendants. La ligue Awami, principale formation d'opposition, obtenait 53 sièges.

Un peu plus tôt, le président Ershad avait rejeté des accusations de fraude et de manœuvres d'intimidation par la police et les militants pro-gouvernementaux. Selon certains opposants, les violences auraient fait vingt-cinq morts et cinq cents blessés durant les élections *(le Monde du 9 mai)*. – *(Reuter.)*

Afghanistan

• *Campagne anticorruption et réapparition de M. Karmal.* – Le nouveau secrétaire général du Parti communiste afghan, M. Najibullah, a lancé jeudi 8 mai une campagne anticorruption, a annoncé Radio-Kaboul. Elle a précisé que M. Najibullah suivait ainsi les traces de M. Mikhaïl Gorbatchev, qui a lancé une campagne semblable après son arrivée au pouvoir.

Radio-Kaboul a également mentionné la première apparition en public depuis un mois du prédécesseur de M. Najibullah à la tête du parti, le président Babrak Karmal. Ce dernier a assisté à la réunion du bureau politique et se trouvait aux côtés de M. Najibullah et du premier ministre Sultan Ali Kishtmand aux cérémonies commémorant la victoire soviétique sur l'Allemagne nazie en 1945.

Par ailleurs, au moins six ministres disparus lors de l'intervention soviétique, en 1979, se trouveraient à la prison Pul-i-Charkhi, a déclaré mercredi 7 mai Lala Malang, dirigeant de la guérilla musulmane qui a lui-même passé dix-neuf mois dans cette prison. Il a précisé que ces ministres communistes arrêtés lors du putsch qui a porté Babrak Karmal au pouvoir ont vu leur condamnation à mort commuée en peine d'emprisonnement. Malang a été relâché en février en échange d'un soldat soviétique détenu par la résistance. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

Canada

AU QUÉBEC

La polémique linguistique rebondit à propos de l'affichage en anglais

De notre correspondant

Montréal. – La législation en matière linguistique et, plus particulièrement, les dispositions concernant l'affichage contenues dans la Charte de la langue française (loi 101) alimentent de nouveau les polémiques au Québec. Ceux, notamment certains commerçants de la minorité anglophone (huit cent mille personnes), qui n'avaient jamais accepté la loi, n'ont même pas attendu la défaite du Parti québécois, le 2 décembre dernier, pour ressortir leurs enseignes anglaises.

Au cours des derniers mois, le phénomène a pris de l'ampleur en raison du conflit opposant le nouveau gouvernement aux fonctionnaires chargés d'appliquer la loi 101, ces derniers étant restés fidèles à la philosophie du gouvernement précédent. Au cours de la campagne électorale, les libéraux avaient promis d'assouplir les dispositions de la loi portant sur l'affichage. Les anglophones, massivement concentrés dans l'ouest de Montréal, souhaitaient obtenir le droit d'annoncer leurs produits dans les deux langues. Il reste encore à définir les modalités de ce bilinguisme sectoriel que M. Bourassa semble prêt à accorder.

C'était compter sans le zèle de quelques extrémistes anglophones qui ont pris l'initiative de faire disparaître les enseignes françaises qu'ils avaient été obligés d'installer au cours des dernières années. Dans certains quartiers de Montréal, l'unilinguisme anglais qui avait perdu beaucoup de terrain sous le gouvernement de M. René Lévesque, reprend le dessus.

Perte du terrain conquis

La situation s'est encore compliquée du fait que la loi 101 est contestée devant les tribunaux. En décembre 1984, un tribunal de première instance a invalidé l'article 58 qui interdit l'affichage dans une autre langue que le français. Selon le tribunal, cet article est discriminatoire. Le gouvernement de l'époque avait aussitôt fait appel et on attend toujours le jugement. L'apathie du nouveau gouvernement devant les violations systématiques de la loi 101 et le jugement du tribunal de première instance ont convaincu les récalcitrants que la voie était libre. C'est pourquoi Montréal – *« la deuxième ville française du monde »*, comme se plaisent souvent à le rappeler les autorités locales – est en train de perdre le terrain péniblement conquis au cours des dix dernières années.

Les francophones, pas tous toutefois, ne sont pas les seuls à s'en offusquer. La plus importante organisation anglophone, Alliance-Québec, estime que *« ceux qui affichent en anglais uniquement mettent en danger le compromis auquel sont parvenu les deux communautés linguistiques »*. Alliance-Québec craint que les extrémistes anglophones ne bloquent la possibilité d'un nouveau compromis sur le bilinguisme. C'est aussi l'avis des francophones qui, selon les sondages, sont majoritairement favorables à des aménagements de la loi en faveur de la communauté anglophone, à condition de ne pas remettre en question le caractère français de la société québécoise.

La plupart des Québécois sont conscients que les conquêtes des dernières années sont fragiles. Curieusement, ils reçoivent aujourd'hui l'appui de groupes ou d'institutions anglophones qui, dans le passé, ont dénoncé la loi 101 avec véhémence. C'est le cas du seul quotidien anglais de Montréal, *The Gazette*, et de certains journaux de quartier qui, après avoir mené de violentes campagnes contre le gouvernement précédent, estiment qu'il faut boycotter les commerçants favorables à l'affichage uniquement en anglais. Etonnant retournement des choses, au moment où le cabinet du premier ministre, pour sa part, envoie depuis quelque temps à certains correspondants de presse des documents uniquement rédigés en anglais !

BERTRAND DE LA GRANGE.

Paraguay

Les évêques proposent « un dialogue national »

De notre envoyé spécial

Asuncion. – Mgr Livieres Banks est vraiment un évêque circonspect. La Conférence épiscopale paraguayenne, dont il est le secrétaire général, vient de lancer une proposition de *« dialogue national »* qui, en soi, n'a rien d'aventureux mais qui frôle la hardiesse dans un pays habitué aux soliloques du général Stroessner et de ses partisans. Pourquoi un tel dialogue ? Pour changer de régime ? Pour implanter la démocratie ? Mgr Livieres écarte ces questions d'un élégant mouvement des deux mains et dit :

« Nous ne voulons pas nous ériger en tribunal pour juger qui que ce soit. Nous n'allons pas remuer les accusations du passé. Nous ne demandons pas un changement de gouvernement. Ce qui nous intéresse, c'est que chaque secteur de la société exprime son opinion. »

Quand l'initiative a été prise au début de l'année, les Eglises d'Haïti et des Philippines donnaient les derniers coups de boutoir aux dictatures qui devaient s'effondrer peu après. On a cru ou voulu croire, à Asuncion, dans les deux camps, que l'épiscopat du Paraguay s'apprêtait, lui aussi, à mettre le feu aux poudres. *« Il n'y a eu, en fait, qu'une simple coïncidence dans le temps »*, dit Mgr Livieres.

L'évêque pense, au contraire, que ses compatriotes devraient *« oublier leurs rancœurs »* et apprendre à cohabiter. Il y a deux ans déjà, l'Eglise se demandait quel geste serait assez efficace pour *« mettre fin à l'affrontement entre le gouvernement et l'opposition »*. L'idée d'une médiation épiscopale a fait son chemin, mais elle ne sera pas limitée aux partis politiques, car *« beaucoup de Paraguayens ne sont pas représentés par ces partis »*.

Mgr Livieres juge le moment *« délicat »* en effet. Dans sa bouche, c'est un euphémisme. L'isolement international du pays, les conflits internes, les difficultés économiques, les scandales en tout genre : autant de motifs de préoccupation. Le scandale le plus retentissant a éclaté l'an dernier à la Banque centrale. L'institut d'émission avait délivré à de nombreux entrepreneurs et banquiers des dollars à un taux préférentiel (deux à trois fois inférieur au taux du marché) pour des importations qu'ils n'avaient pas réalisées. Les faux importateurs avaient revendu les devises au marché libre et empoché la différence en la partageant, évidemment, avec leurs complices. Officiellement, l'escroquerie s'est montée à 34 millions de dollars, mais les estimations officieuses varient de 100 millions à 1 milliard de dollars.

Voici des années que l'Eglise dénonce l'*« amoralité »* ambiante. Mais ses premiers différends avec le régime remontent à la fin des années 60, quand elle s'est inquiétée du sort des prisonniers politiques. L'organisation de ligues agraires à l'initiative des jésuites et de communautés ecclésiastiques de base a déclenché contre elle, au milieu des années 70, une violente répression : des centaines de paysans ont été arrêtés et torturés, une dizaine de prêtres ou de religieux d'origine étrangère ont été expulsés. La cible principale fut la communauté chrétienne de Jejuy, dans le département de San-Pedro, assimilée par le régime à un kolkhoze.

Comme tant d'autres en Amérique latine, l'Eglise du Paraguay revient de loin. Elle a longtemps vécu sous la tutelle de l'Etat : évêques « présentés » par le gouvernement, subventions au clergé et aux couvents. C'est, petit à petit, qu'elle a pris ses distances jusqu'à parvenir à un *modus vivendi* avec les autorités. *« Formellement, il n'y a plus de répression contre nous*, dit Mgr Livieres, *mais une grande méfiance à l'égard de notre travail communautaire. »* Coopératives et comités d'agriculteurs se multiplient en effet dans les campagnes.

Un clergé minuscule (environ deux cents prêtres, dont une majorité d'étrangers), un épiscopat réduit de quinze évêques, dont seulement dix du cru) : l'Eglise du Paraguay est une petite Eglise. Elle a longtemps vécu essentiellement comme le pays enclavé au milieu du continent. C'est ce qui explique, selon Mgr Livieres, la sorte de quiétude politique et métaphysique qui la caractérise jusqu'à présent. On ne parle guère, à Asuncion, de... théologie de la libération.

CHARLES VANHECKE.

Haïti

DES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES IMPLIQUÉES DANS DES « TRANSACTIONS IRRÉGULIÈRES » AVEC LE RÉGIME DUVALIER

Port-au-Prince *(AFP)*. – Le conseil national de gouvernement (CNG) a rendu public le jeudi 8 mai une liste de soixante-quinze personnalités et de sociétés haïtiennes ou étrangères soupçonnées d'avoir réalisé des « transactions irrégulières » pendant le régime déchu de Jean-Claude Duvalier. Le Conseil a également demandé aux banques opérant dans le pays de remettre à la justice tous les documents ou les sommes d'argent concernant ces éventuelles « transactions ».

L'ancien président Duvalier et la majorité des membres de sa famille, en particulier celle de son beau-père, M. Bennett, figurent naturellement sur cette liste, ainsi que cinq anciens ministres d'Etat : MM. Jean-Robert Estimé, Théodore Achille, Jean-Marie Chanoine, Roger Lafontant et Frantz Merceron. D'autre part, la commission chargée d'enquêter sur la fortune du président déchu a fait savoir qu'elle disposait de preuves tout à fait valables établissant d'importants détournements de fonds publics par Jean-Claude Duvalier. Le président de cette commission, M. Elie Jegagneur, a affirmé qu'une procédure avait été entamée pour la récupération des fonds déposés en Suisse par l'ancien chef d'Etat, mais que cette opération serait sans doute « longue et malaisée ».

CORRESPONDANCE

Le cas Astiz

A la suite des informations que nous avons publiées sur l'acquittement à Buenos Aires du capitaine Astiz par un tribunal militaire (le Monde des 29 et 30 avril) nous avons reçu la déclaration suivante de Me Jacques Miquel et Me Francis Szpiner, qui représentent les intérêts des familles de Français disparus en Argentine, et en particulier celles des deux religieuses, sœurs Domon et Duquet.

Nous accusons le capitaine Astiz d'être responsable de l'assassinat des sœurs Alice Domon et Léonie Duquet. Nous l'accusons non pas pour en faire un bouc émissaire ou un symbole de la répression. Nous l'accusons parce que de nombreux témoignages accablants nous permettent de le faire.

Si Alfredo Astiz est acquitté après un procès public garantissant les drots de toutes les parties, accusé et victimes devant un tribunal impartial et après un véritable débat judiciaire contradictoire, nous nous inclinerons. Mais ce qui vient de se passer en Argentine n'a rien à voir avec le cours normal de la justice. Le « tribunal » militaire qui vient d'acquitter Astiz, dans l'obscurité propice d'une caserne, pour l'assassinat d'une jeune Suédoise de seize ans, s'est livré à une parodie de justice.

Procédure écrite, secrète, pressions sur les témoins, droits de la partie civile bafoués, ce procès est une honte et une insulte pour la justice. A Paris, un juge d'instruction, Mme Claudine Le Chanu-Forkel, est saisi de l'affaire des religieuses françaises enlevées par Astiz. Au vu d'un épais dossier, elle a décerné un mandat d'arrêt international contre lui. A Buenos Aires, un juge civil est désigné, il se hâte lentement. Il refuse de convoquer Astiz.

A Paris, la justice instruit sereinement, à Buenos Aires elle est sous influence.

Les défenseurs des victimes subissent un chantage : le régime de Raul Alfonsin serait, paraît-il, à la merci du sort d'un capitaine. Si telle est la réalité, alors la démocratie en Argentine est condamnée. Une société qui n'est pas capable de faire rendre la justice est une démocratie sans âme. Les apprentis dictateurs trouveront toujours un prétexte, Astiz ou un autre.

Nous ne demandons rien d'autre que la justice pour sœur Alice Domon et sœur Léonie Duquet, et les treize autres Français disparus, pour qu'il n'y ait pas d'oubli.

Pérou

• RECTIFICATIF. – C'est une somme de 30 millions de dollars qui a été versée par le gouvernement de Lima au Fonds monétaire international en avril, et non pas 300 millions comme il a été indiqué à la suite d'une erreur matérielle *(le Monde du 7 mai)*.

EUROPE

LA CATASTROPHE DE TCHERNOBYL

L'Ukraine se mobilise

Les installations du réacteur n° 4 de Tchernobyl, construit à quelque 130 kilomètres au nord de Kiev (Ukraine), brûlent-elles encore ? Pour le premier ministre de la République d'Ukraine, M. Alexandre Liachko qui, jeudi 8 mai, s'est voulu rassurant devant un groupe de journalistes étrangers accrédités en Union soviétique, *« le réacteur accidenté ne brûle plus »*. La température, a-t-il précisé, *« a diminué »* et *« continue de baisser »*.

Elle ne serait que de *« 300 °C et le taux de radioactivité serait stable avec une tendance à la baisse »*. La radioactivité mesurée au sol dans la zone de sécurité de 30 kilomètres décrétée autour de Tchernobyl reste, selon lui, *« élevée »*, mais M. Liachko ne doute pas que les autres réacteurs de la centrale ne soient bientôt remis en service.

Pour les *Izvestia*, en revanche, l'incendie ne serait pas totalement éteint. Une affirmation que partage le directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique de Vienne (Autriche), M. Hans Blik, qui, après avoir survolé jeudi le lieu de la catastrophe, a déclaré qu'une *« petite fumée »* continuait de s'échapper du réacteur. *« Mais il est évident que ces deux dernières semaines*, a-t-il dit, *des travaux ont été effectués avec succès. Nous espérons que la situation se stabilisera dans l'avenir. »*

De fait, cinq mille tonnes de sable, d'argile et de bore (un corps chimique qui a la propriété d'absorber les neutrons des réactions nucléaires) ont été larguées par hélicoptères pour enrayer l'incendie. Une entreprise ouest-allemande spécialisée dans la fabrication d'engins-robots capables de pénétrer dans la centrale aurait été contactée par les autorités soviétiques via leur mission commerciale à Cologne. De nombreux conseils ont été prodigués pour assurer la protection des populations et des mesures ont été prises pour éviter une trop grande contamination des rivières environnantes. Au total, ce serait 84 000 personnes qui auraient été évacuées dans la région et non 49 000 comme on l'avait annoncé précédemment.

Mobilisation générale

« Il est encore prématuré de tirer de grands enseignements de l'accident (...), mais la leçon a coûté cher », écrivent *les Izvestia* qui soulignent qu'à l'occasion de *« cette situation exceptionnelle, certains travailleurs ne se sont pas montré suffisamment fermes ni prêts à prendre des décisions »*. Mais note le quotidien soviétique, *« un strict contrôle »* a été instauré dans les aéroports, les gares et les stations d'autobus de Kiev. Tous ceux qui quittent la ville sont soumis à un examen minutieux afin de *« prodiguer les premiers soins à ceux qui en ont besoin »*, tandis que la qualité des aliments, en particulier des produits agricoles, est vérifiée *« selon des normes très sévères »*.

Aujourd'hui l'inquiétude dans la capitale ukrainienne est *« moins grande »*, comme ont pu le constater les journalistes occidentaux qui ont pu se rendre sur place. En fait, les craintes des habitants ont atteint leur paroxysme lorsque les vents ont changé ramenant le nuage radioactif émis par Tchernobyl vers Kiev. Les rumeurs se sont alors amplifiées et, raconte un témoin, *« tout le monde est devenu physicien »*.

Plus de mille trois cents médecins, laborantins, dosimétristes et infirmières travaillent *« comme en temps de guerre »* pour secourir la population de la région entourant la centrale, a indiqué l'agence Tass. Le chiffre élevé suggère que de nombreuses personnes ont été irradiées ou contaminées après l'accident. Un médecin soviétique, qui a soigné les victimes de l'accident, a d'ailleurs affirmé que certaines présentent des concentrations de radioactivité au foie, à la rate et au cerveau. Les chiffres officiels sont toujours de deux cents blessés et de deux morts, mais l'agence yougoslave Tanjoung, citant un communiqué publié à Moscou, indique qu'un troisième blessé a succombé.

A l'étranger, les niveaux de radiations continuent de baisser au fur et à mesure que le nuage formé lors de l'explosion se disperse. En Autriche, en Grèce, ils sont proches de la normale. En France, le retour aux valeurs habituelles est effectif depuis mardi. M. Denis Beaudoin, porte-parole du premier ministre, a indiqué que *« le service central de protection contre les rayonnements ionisants a suivi jour par jour la situation, en effectuant des mesures sur plus de trois cents échantillons portant sur les poussières atmosphériques, les avions de ligne, les végétaux, les sols, les laits, les poissons, les eaux de rivières, les eaux potables, les eaux de pluie »*. Il en résulte que *« la faible radioactivité retombée sur l'Europe à la suite de cet accident, encore plus faible en France, d'un facteur 2 ou 3, par suite des vents qui nous ont été favorables, ne représente pour notre pays que quelques centièmes de la limite annuelle réglementaire »*.

SELON DES EXPERTS FRANÇAIS

Le syndrome chinois est impossible

Un groupe spécial de travail a été mis en place par les autorités ouest-allemandes pour étudier si la masse en fusion dans le réacteur peut actuellement s'enfoncer dans la terre, a déclaré à l'AFP un des responsables de ce groupe. *« Nous sommes dans un état d'inquiétude permanente et, dès que les informations nous permettront de confirmer cette hypothèse, nous décréterons les mesures qui s'imposent »*, a précisé ce responsable.

Les Allemands craignent un *« syndrome chinois »*, une fusion de la dalle de béton qui supportait le réacteur, avec enfoncement progressif de son cœur dans le sous-sol. Cette hypothèse, popularisée par un film américain, paraît peu vraisemblable aux spécialistes de l'Institut de protection et de sûreté nucléaires du Commissariat à l'énergie atomique. Ceux-ci rapprochent cette information de celle, fantaisiste, annoncée au début de la catastrophe, selon laquelle l'accident aurait fait deux mille morts.

D'après eux, *« même en tenant compte des hypothèses les plus pessimistes (géométrie idéale du cœur), il ne paraît guère possible d'atteindre les 3 000 °C nécessaires à une fusion du béton »*. Il faudrait pour cela *« une masse pure et idéale de combustible qui ne cède pas de chaleur au milieu extérieur »*. Ce n'est pas le cas dans un réacteur accidenté, où la fusion du cœur produit un magma d'oxyde d'uranium, d'acier, de zirconium et de graphite. Il n'y a plus dans ce « corium », comme l'appellent les spécialistes, de réactions nucléaires. En revanche, il se comporte comme une chaufferette et dégage encore plusieurs mégawatts de chaleur.

J.-F. A.

Les importations de viandes des pays de l'Est sont suspendues dans la CEE

La Commission européenne a annoncé la suspension immédiate dans toute la Communautés des importations de viandes fraîches, ainsi que des bovins et des porcs sur pied, en provenance d'URSS et de six pays de l'Est : la Hongrie, la Pologne, la Tchécoslovaquie, la Bulgarie, la Roumanie et la Yougoslavie. Ce dernier pays, bien que ne se trouvant pas comme les autres dans un rayon de 1 000 km autour du site de la catastrophe, a été ajouté à la liste originelle à la demande de la France, de l'Italie et des Pays-Bas.

En revanche, l'Allemagne fédérale a obtenu que la RDA ne soit pas affectée par cette décision, compte tenu de l'importance du commerce entre les deux Allemagnes. Cette mesure restera en vigueur jusqu'au 31 mai au moins. En ce qui concerne les autres denrées (moutons et chèvres sur pied, produits laitiers, légumes frais, poissons d'eau douce), la décision relève du conseil des ministres.

A la demande de la France, il a été admis que les mesures de protection contre la radioactivité prises par certains Etats membres comme l'Italie qui ont empêché la libre circulation des marchandises à l'intérieur de la CEE seront levées.

La France importe assez peu de produits alimentaires en provenance de l'URSS et des autres pays de l'Est. Alors qu'en 1965 les exportations agro-alimentaires françaises vers l'Union soviétique dépassaient les 7 milliards de francs, les importations n'atteignaient que 190 millions de francs. La France a acheté 3 755 tonnes de poissons, crustacés et mollusques dont 1 141 tonnes de préparation et conserves de saumon, 1 051 tonnes de thons entiers, 786 tonnes de calamars, 455 tonnes de crabes, 206 tonnes de crevettes et 13 tonnes de caviar.

Parmi les six autres pays touchés par les interdits, seules la Hongrie et la Pologne, avec respectivement 406 millions de francs et 341 millions de francs d'exportations alimentaires vers la France, sont très concernées.

On achète à la Hongrie des animaux vivants et des viandes pour 313 millions (dont 45 millions de volailles et 38 millions de porcs), des oléagineux (41 millions), des fruits (27 millions), des légumes (16 millions) et du vin (9 millions). A la Pologne, la France achète des animaux vivants et des viandes pour 336 millions, dont 246 millions pour la viande de cheval, des crustacés et mollusques (69 millions) et des fruits (58 millions).

Pour l'ensemble des six pays, les importations de fruits s'élèvent à 150,6 millions de francs, dont 40 millions pour les agrumes yougoslaves ; les importations de légumes à 36 millions, celles d'oléagineux à 69 millions, celles de tabac à 25 millions, de céréales (uniquement roumaines) à 50 millions, et de lait et produits laitiers (uniquement bulgares) à 4 millions.

La France seule sereine

(Suite de la première page.)

Alors que les écologistes anglais dénoncent les défaillances de leur vieille usine de retraitement de Sellafield (ex-Windscale) et que les Verts allemands se battent contre la construction de la future usine de Wackersdorf, en Bavière, la COGEMA française peut se vanter sans risque d'avoir vu passer à La Hague *« 80 % du combustible retraité dans le monde depuis dix ans »*.

Les Danois renoncent au nucléaire, les Autrichiens refusent toujours de mettre en route leur unique centrale toute neuve, les Hollandais et les Suédois gèlent leur parc existant... et les Français, en dépit des contraintes budgétaires et de la saturation du réseau, poursuivent leur programme, juste un peu ralenti...

Tout se passe comme si les Français étaient aujourd'hui vaccinés contre la crainte du nucléaire. La contestation, venue sur les pas de mai 1968, a connu des années de fièvre en 1976-1977, à une époque où les Verts allemands venaient même en France pour combattre le nucléaire. Quant aux armes nucléaires, le vaccin est plus ancien encore. La disuasion est acceptée à un point tel que la France n'a jamais cru à la guerre de étoiles à l'américaine.

Mais attention ! La sérénité française peut être prise en défaut, comme dans l'affaire Greenpeace : le consensus pronucléaire conduit parfois à des erreurs. L'unanimité ne résisterait sous doute pas à un accident aussi grave qu'à Tchernobyl. En dépit des mesures de sécurité, aucun pays n'est à l'abri d'une défaillance technique.

ROGER CANS.

Grande-Bretagne

Graves revers pour Mme Thatcher aux élections locales et partielles

De notre correspondant

Londres. – *« Oui, c'est une bien mauvaise nuit pour le Parti conservateur... »* M. Kenneth Baker, ministre chargé des collectivités locales, en convenait ce vendredi 9 mai, lorsqu'ont été connus les résultats des différents scrutins auxquels étaient appelés la veille près des deux tiers des électeurs britanniques. Le parti de Mme Thatcher enregistre un très net recul dans les élections de conseillers dans les « districts » ou les « bourgs », de même que dans deux élections législatives partielles. Il perd l'un de ses deux sièges et conserve l'autre d'extrême justesse.

Ce repli de la majorité n'est pas tout à fait inattendu (*le Monde* du 8 mai), mais il est particulièrement net : les électeurs ont voulu voter contre le gouvernement plutôt que d'exprimer, selon les cas, une véritable préférence pour le Parti travailliste ou l'Alliance (coalition du Parti libéral et du Parti social-démocrate).

Les travaillistes renforcent leurs positions

Les deux partielles se disputaient dans deux zones rurales du nord de l'Angleterre. Dans l'une et l'autre, le Parti travailliste – qui à l'échelle nationale est en tête de tous les sondages sur les intentions de vote pour les prochaines élections générales – est mal implanté. De nombreux partisans du Labour ont donc fait un choix tactique en reportant leurs voix sur le candidat de l'Alliance beaucoup mieux placé, afin d'assurer la défaite des conservateurs. Dans la circonscription de Ryedale (Yorkshire), le renversement a été spectaculaire. En 1983, le député conservateur disposait d'une confortable majorité de 16 000 suffrages ; le candidat libéral de l'Alliance l'a cette fois emporté avec 5 000 voix d'avance. En dépit d'une campagne dynamique, les travaillistes n'obtiennent que 8 %, sensiblement moins qu'il y a trois ans.

Dans la circonscription de West-Derbyshire, les conservateurs sauvent leur siège par une centaine de voix seulement sur près de 50 000 suffrages exprimés. Là encore, l'Alliance vient au deuxième rang ayant bénéficié du soutien de très nombreux partisans du Labour.

Les travaillistes ont trouvé dans le résultat des élections locales une très large compensation à leur relatif insuccès dans ces deux partielles. Certes, ils ont toujours bien figuré dans ce type de scrutin qui concerne principalement des régions urbaines. 209 sièges étaient à renouveler cette année (la totalité en Ecosse et à Londres, un tiers dans le reste de l'Angleterre). Le nombre des assemblées dominées par les travaillistes est maintenant près du double de celui des conseils à majorité conservatrice. Les conservateurs ont perdu une trentaine d'assemblées.

Les travaillistes ont renforcé leur position presque partout, dans le nord de l'Angleterre et dans les Midlands, cette partie du pays qui est de plus en plus le domaine du Labour, là où le chômage sévit plus qu'ailleurs et où, entre autres problèmes sociaux, celui du logement est considéré comme particulièrement grave. Les travaillistes ont conquis de nouvelles villes, York et Bradford notamment. A Liverpool, ils maintiennent leur majorité, malgré le discrédit dont sont frappés les dirigeants d'extrême gauche. Liverpool est en effet le centre névralgique de la tendance trotskyste Militant, dont les dirigeants sont menacés d'exclusion par l'état-major du parti et d'interdiction par le gouvernement pour avoir conduit délibérément la municipalité au bord de la faillite afin de protester contre les restrictions budgétaires imposées aux collectivités locales par le cabinet de Mme Thatcher. Mais l'Alliance progresse et pourrait bientôt prendre le contrôle de l'assemblée de Liverpool avec l'aide plus ou moins déclarée des conseillers travaillistes modérés, qui suivent la ligne qu'impose de plus en plus le leader du Labour, M. Neil Kinnock.

A Londres, où les conservateurs détenaient la majorité des trente-deux « bourgs » (15 contre 12 aux travaillistes et un à l'Alliance), le Labour gagne quatre nouveaux conseils, et l'Alliance deux. Si bien que la capitale dans son ensemble revient maintenant à l'opposition.

Ces revers pourraient inciter un nombre croissant de députés de la majorité à demander à Mme Thatcher des révisions ou un assouplissement de sa politique qu'elle a, jusqu'à présent, refusés.

FRANCIS CORNU.

Belgique

LE PROCÈS DE M. VANDEN BOEYNANTS TOUCHE A SA FIN

« Premier des ministres et premier des fraudeurs »

De notre correspondant

Bruxelles. – L'ancien premier ministre, M. Paul Vanden Boeynants, jugé depuis plusieurs mois à Bruxelles pour fraude fiscale, entendra le verdict de la vingt-deuxième chambre correctionnelle le 24 juin.

A l'issue de l'audience, mercredi 7 mai, il semblait avoir retrouvé son humour et cette incroyable pugnacité qui lui permettaient en ses heures de gloire de faire vibrer des salles entières et de battre des records de « voix de préférence » lors des élections. L'accusé, Paul Vanden Boeynants, soixante-sept ans, était redevenu « PVB », le seul homme politique belge à avoir imposé ses initiales. Quel contraste avec l'image que l'ancien premier ministre aura donné tout au long de son procès, tassé derrière une petite table comme un mauvais élève pris en flagrant délit de copiage. Avec de temps en temps un reflexe de combattant : *« Non, je ne suis pas un tricheur ! »*

Le réquisitoire du premier substitut René Marchal – ton patelin mais rigueur de silex – était impressionnant. S'appuyant sur les quelque sept mille pages du dossier, il avait convié le public à un étrange voyage. *« Voyage au pays des fantômes »*, d'abord, étant donné le nombre de personnes décédées, d'hommes de paille ou de prête-noms qui ont été évoqués au cours du procès. Comme ce citoyen turc qui se serait porté acquéreur de 5 000 actions – payées en liquide naturellement – et dont, vérification faite, le nom signifiait... « transports internationaux ».

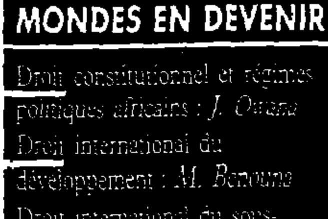
Voyage ensuite dans nombre de paradis fiscaux : Suisse, Luxembourg, Liberia... et dans la jungle de l'économie « parallèle » : sociétés écrans, ventes fictives, comptes en Suisse... Et puis – plus grave sans doute. – l'accusation de faux en écritures et ce, durant l'instruction. « PVB » aurait ainsi grossièrement décalqué la signature d'un ancien ambassadeur du Liban à Bruxelles – décédé depuis – pour l'achat d'actions, d'un montant équivalant à 6 millions de francs français, camouflant ainsi une partie de ses revenus.

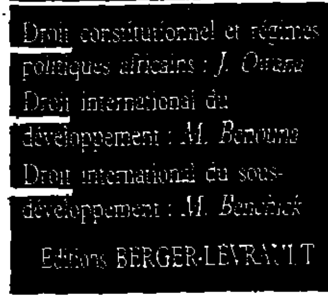
Au total, ce serait 170 millions de francs belges (environ 26 millions de francs français) que l'ancien premier ministre aurait soustraits à l'imposition.

« PVB » a d'ores et déjà payé 24 millions de francs belges (3,6 millions de francs français) de redressement fiscal. Il risque au maximum une peine de cinq ans de prison. La tâche de la défense fut ardue même si, à aucun moment, M. Vanden Boeynants n'a été accusé d'avoir utilisé ses fonctions politiques pour se livrer à des manœuvres financières. « PVB » a d'ailleurs gagné tous les procès qu'il avait intentés à ceux qui lui faisaient ce reproche.

C'est peut-être cette absence de dossiers politiques qui explique le peu d'intérêt que les Belges ont manifesté pour cette affaire. Imagine-t-on le retentissement qu'aurait en France le procès d'un ancien premier ministre ? *« Ici*, ironisait un avocat bruxellois, *la fraude fiscale est un sport national, alors les citoyens semblent admettre que le premier des ministres pourrait être aussi le premier des fraudeurs. »*

JEAN-ALAIN FRALON.





UNESCO

Le licenciement de MM. Solomon et Najman suscite une vive émotion

L'annonce de dix-neuf nouveaux licenciements de fonctionnaires de l'UNESCO, officielle depuis le mercredi 7 mai, suscite actuellement une vive émotion place de Fontenoy. Non pas en soi – encore que, puisque 570 suppressions de postes ont été envisagées, mais que 200 personnes environ ont accepté de partir avec des indemnités, et que quelque 300 postes se trouvaient au moment où cette décision a été annoncée, certains estimaient que l'Organisation pourrait finalement faire l'économie de ces licenciements, – mais en raison de la présence dans cette « charrette » de deux personnalités dont le renvoi peut difficilement passer pour innocent politiquement : MM. Erwin Solomon et Dragoljub Najman.

Le premier, directeur de la division des analyses socio-économiques, est le plus haut fonctionnaire américain de l'UNESCO. Ce n'est un mystère pour personne, place de Fontenoy, que depuis le retrait de Washington, puis de Londres, les ressortissants des deux pays se sentent particulièrement menacés par les mesures de *« redéploiement »* des fonctionnaires de l'UNESCO, en dépit de la tradition des organisations internationales.

Certaines circulaires du directeur du personnel, M. Serge Vieux (notamment celle du 8 avril, rangeant dans la même catégorie les *« fonctionnaires temporaires »* et les *« fonctionnaires ressortissants d'Etats non membres »*), n'ont pas peu fait pour alimenter ces craintes. La suppression du poste de M. Solomon vient aujourd'hui les concrétiser, bien que le bureau de liaison de l'UNESCO à l'ONU ait assuré que ce licenciement n'avait aucun caractère politique.

Le cas de M. Najman, directeur général adjoint, de nationalité yougoslave, semble au moins aussi significatif. Il s'agit, en effet, d'une figure très populaire dans le milieu des Nations unies, souvent citée parmi les personnalités qui seraient susceptibles d'empêcher le lent naufrage de l'UNESCO, où il sert depuis une trentaine d'années. Mais M. Najman est aussi, notoirement, fort critique à l'égard de la gestion récente de l'Organisation, qui a conduit, parmi d'autres facteurs, à la situation actuelle, et aux méthodes de M. M'Bow. Ce dernier a déjà tenté de se séparer de lui ces dernières années.

M. Najman, qui bénéficiait d'un contrat à durée indéterminée, et qui se trouve actuellement en congé de maladie, a reçu une lettre datée du 30 avril et lui indiquant qu'il était mis un terme, *« le jour même »*, à son engagement. Pour lui, il s'agit là d'une *« décision totalement arbitraire, qui illustre la dérive de la direction vers les méthodes les plus détestables, et qui est prise à l'encontre de toutes les règles de droit »*. Il va faire appel, avant la fin du mois, devant le tribunal administratif du Bureau international du travail, compétent pour ce genre de litiges. Ce licenciement ne semble pas de nature à redorer le blason de l'UNESCO dans les milieux « onusiens ».

BERNARD BRIGOULEIX.



EUROPE

Norvège

Mme Gro Harlem Brundtland a formé un gouvernement travailliste minoritaire

De notre correspondant

Stockholm. – Une semaine après la démission de la coalition de centre-droit dirigée par M. Kaare Willoch, Mme Gro Harlem Brundtland a présenté, vendredi 9 mai, à Oslo, la composition de son cabinet travailliste minoritaire. Le nouveau gouvernement norvégien ne dispose que de 71 sièges sur 157 au Parlement. Certes, il pourra compter sur le soutien des six députés du Parti socialiste de gauche, mais cela ne lui suffira pas pour atteindre la majorité. Il devra donc chercher de l'aide du côté de l'opposition « bourgeoise », parmi les trois partis de l'ancienne coalition.

En fait, ce n'est pas une situation inhabituelle pour la gauche. Depuis 1945, les travaillistes ont exercé le pouvoir en Norvège pendant vingt-neuf ans. Jamais ils ne se sont alliés à une formation politique pour former un gouvernement majoritaire. Ils ont toujours préféré la recherche de compromis *au sein des commissions parlementaires*, de préférence *avec les « partis du milieu »*, c'est-à-dire les chrétiens-populaires et les centristes. Ceci explique la modération et le pragmatisme qui caractérisent généralement la politique des travaillistes norvégiens, et la grogne intermittente de l'aile gauche du parti, qui réclame davantage de socialisme.

Mme Gro Harlem Brundtland, qui est âgée de quarante-sept ans, a déjà gouverné la Norvège pendant quelques mois. En février 1981, elle avait succédé à son collègue Odvar Nordli, incapable de régler les pro*blèmes internes de son cabinet, mais* ce changement n'avait pas empêché la défaite des travaillistes aux législatives de septembre de la même année. Mme Brundtland, médecin de formation et épouse d'un conseiller municipal conservateur d'Oslo, a clairement indiqué ces derniers jours qu'elle souhaitait mener *« une politique susceptible d'être approuvée par une majorité de députés »*. En d'autres termes, il n'est pas question d'appliquer à la lettre le programme travailliste.

« Gro », comme l'appellent tous les Norvégiens, devra nécessairement revenir sur les promesses de *réformes sociales, généreuses* et coûteuses, faites pendant la campagne électorale de l'automne 1985, car la situation économique à radicalement changé depuis, en raison de la chute des prix du pétrole et du dollar. A présent, l'heure est à l'austérité, et la loi de finances rectifiée pour 1986 qui sera présentée avant le mois de juin donnera une idée de la façon dont la gauche entend appréhender les problèmes. Une hausse des impôts directs et indirects est probable, et les travaillistes semblent compter, sur ce point comme sur la politique régionale, sur une certaine compréhension de la part des chrétiens-populaires et des centristes. Un éventuel compromis avec ces deux partis leur permettrait par la même occasion de diviser le camp « bourgeois » car les conservateurs sont hostiles à l'alourdissement de la fiscalité.

Rassurer l'OTAN

Mme Gro Harlem Brundtland a choisi pour ministres des personnalités qui ont une solide expérience politique. La plupart sont d'anciens membres de gouvernements travaillistes des années 70 ou des parlementaires de poids. M. Gunnar Berge, responsable des finances, est depuis plusieurs années le porte-parole économique de son parti à l'Assemblée. M. Knut Frydenlund, ministre des affaires étrangères, avait déjà dirigé la diplomatie norvégienne entre 1973 et 1981. Le ministre de la défense nationale, M. Johan Jorgen Holst, directeur de l'Institut norvégien de politique étrangère, est un ancien secrétaire d'Etat aux affaires extérieures et à la défense.

Le choix de ces deux hommes à des postes importants semble indiquer que les travaillistes n'envisagent pas de réorientation radicale de la politique norvégienne dans le domaine de la sécurité. Il vise sans doute à rassurer les milieux de *l'OTAN et en particulier les Etats-Unis*. Dans l'opposition, la gauche a *ici pris position* contre l'installation des missiles de croisière et des Pershing II en Europe et demandé la suspension de leur déploiement. Elle est favorable à l'idée d'une zone dénucléarisée nordique et exige que les navires américains en visite dans les ports norvégiens garantissent, avant de faire escale, qu'ils n'ont pas d'armes nucléaires à bord. Elle reproche à Washington de poursuivre la course aux armements sans tenter sérieusement de relancer la détente.

Reste à savoir si le « pragmatisme » de Mme Brundtland sera bien reçu dans son parti, car ce sont justement les disputes acharnées sur la question de la défense et des relations avec l'OTAN qui avaient provoqué la chute du gouvernement travailliste en 1981. « Gro » a réussi tant bien que mal, depuis, à mettre une sourdine à ces dissonances, mais *le consensus actuel entre les divers* courants est, de l'avis général, bien *fragile*.

Suivant la tradition, le mouvement *syndical est représenté*, dans ce nouveau gouvernement travail*liste, par le vice-président* de la Confédération générale du travail (LO), M. Leif Haraldseth, qui devient ministre des affaires municipales et du travail. Il sera chargé notamment des difficiles négociations salariales dans le secteur public et de la politique de l'emploi, qui, en revanche, ne pose pas de problèmes aigus puisque le chômage est en régression et ne touchait que 2,3 % de la main d'œuvre active au mois de mars.

Enfin, le Parti travailliste respecte le *« quota des 40 % »* qu'il s'était fixé pour la participation des femmes au gouvernement. Huit des dix-huit membres du cabinet sont des femmes. La Norvège établit sans doute un nouveau record du monde !

ALAIN DEBOVE.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Premier ministre : Mme Gro Harlem Brundtland ; *affaires étrangères :* M. Knut Frydenlund ; *défense nationale :* M. Johan Jorgen Holst ; *justice :* Mme Helen Boesterud ; *finances :* M. Gunnar Berge ; *industrie :* M. Finn Kristensen ; *énergie et pétrole :* M. Arne Oeien ; *commerce :* M. Knut Mosbakk ; *communications :* M. Kjell Borgen ; *pêcheries :* M. Bjarne Moerk Eidem ; *agriculture :* Mme *Gunhild Oeyangen ; affaires municipales et travail :* M. Leif Haraldseth ; *affaires sociales :* Mme Tove Strand Gerhardsen ; *éducation et affaires ecclésiastiques :* Mme Kirsti Kolle Groendahl ; *coopération :* Mme Vesla Vetlesen ; *consommation et administration :* Mme Anne-Lise Bakken ; *affaires culturelles et scientifiques :* M. Halvard Bakke ; *environnement :* Mme Sissel Roenbeck.

Yougoslavie

La bombe à retardement du Kosovo

De notre envoyé spécial

Derrière le calme, un malaise profond que les autorités tentent de traiter par des mesures économiques. Mais le nationalisme albanais demeure...

Pec. – Vous avez tourné autour *de quelques minarets*, fouiné dans les bazars, du Maghreb à l'Asie centrale et un peu au-delà. Cela fait partie d'un exotisme plus ou moins lointain, que l'on range dans sa mémoire au rayon des souvenirs d'autres latitudes.

Erreur. Tout est là, au cœur de cette vieille Europe familière, et les ruelles de Pec, le jour du marché, *vous replongent dans ce monde de* boutiques serrées les unes contre les autres, de petits marchands qui envahissent une chaussée déjà étroite, comprimant une foule où l'on se marche allégrement sur les pieds, en évitant seulement de renverser les étalages, en se garant tant bien que mal quand un âne tirant sa charrette essaie contre toute vraisemblance – mais il y arrive – de remonter le courant.

On vend de tout ici. Des bijoux anciens aux lapins et aux volailles, en passant par les robes *richement* brodées réservées aux mariages, les *jeans ou les corsages fantaisies* rapportés d'Istanbul, le café venu de *Vienne dans* les valises, de jolis berceaux en bois peint, des montres, *bien d'autres choses encore*. Le tout dans un parfum de friture et de sucreries qui émane des gargotes.

La différence est que si les minarets sont là – ici effilés comme des crayons – se dresse aussi en bordure de la ville et à l'entrée de l'étroit défilé de Rugovo l'antique siège du patriarcat orthodoxe de Serbie, dont les murs et les fresques, sinon le trésor, ont survécu depuis le treizième siècle à toutes les invasions.

La foule n'est pas non plus celle d'un monde islamique. Dieu sait qu'elle est bigarrée, avec ces Albanaises en larges pantalons et enveloppées dans leurs voiles, leurs hommes coiffés du bonnet blanc musulman, ces Turcs enturbannés, ces gitanes au teint sombre dans leurs robes multicolores et qui tirent comme des sapeurs sur leurs cigarettes. Mais évoluent aussi dans cette presse tout un mélange d'« occidentaux » – quel autre terme choisir ? – où se côtoient, sans qu'on puisse les distinguer les uns des autres, Serbes, Croates, Monténégrins, Albanais aussi (mais chrétiens ou « modernisés » dans leur athéisme déclaré). Et sans que l'élégante blonde belgradoise qui s'abrite derrière ses lunettes noires attire plus l'attention que le couple du quartier venu acheter *ses œufs* et ses oignons.

Belle image d'une coexistence pacifique et que l'on retrouve un peu partout au Kosovo. A Pristina par exemple, capitale provinciale, où la rue principale – l'avenue du Maréchal-Tito, comme il se doit – est interdite aux voitures tous les soirs de 18 à 21 heures pour permettre à chacun d'y déambuler à loisir. Cela s'appelle le « corso ». L'exercice est devenu à ce point *rituel* qu'il tourne au cortège : on monte à droite et on descend à gauche, sur rangs de trois ou de quatre, en s'interpellant entre amis, sans vraiment draguer, mais quand même en guettant l'occasion d'une rencontre. Mélange total, là aussi, fût-il bigarré, et où les frictions sont en apparence absentes.

Les séductions de Tirana

Même paix à Prizgen, où de vieux messieurs somnolent sous les marronniers qui *entourent ce haut lieu* du nationalisme balkanique qu'est le *monument à la mémoire* des fondateurs, en 1878, de la Ligue pour l'émancipation de la nation albanaise.

Et pourtant, le ver est dans le fruit. On n'en fait pas mystère à Pristina, où les tensions nationalistes sont, de toute évidence, au premier rang des préoccupations des dirigeants. La direction de la Ligue des communistes du Kosovo fait son autocritique. Les incidents d'avril 1981 – qui démarrèrent sur une histoire de cantine étudiante mais firent, officiellement, une dizaine de morts – ont été comme un coup de tonnerre dans un ciel serein. *« Nous avons vécu dans l'illusion que la question nationale était réglée »*, explique Azem Vlasi, le jeune (trente-huit ans) et nouveau président provincial du parti, très albanais lui-même, en évoquant l'euphorie des années 60 et 70 où tout semblait aller pour le mieux dans le meilleur des mondes socialiste et autogestionnaire.

A posteriori, et compte tenu des suites, on tente de se livrer à une analyse scientifique des événements. Leurs origines ? Des *« antagonismes historiques »* que l'on croyait digérés et qui ne l'étaient nullement – d'autant moins sans doute (mais oserait-on en parler aujourd'hui à Pristina ?) que la dernière guerre les aurait plutôt aggravés qu'effacés.

Les influences extérieures aussi. Et d'abord celle de Tirana, dont la radio et la télévision déversent la propagande sur le Kosovo. Sinan Hasani, albanais aussi et qui doit prendre le 15 mai les fonctions de chef de l'Etat yougoslave, s'échauffe pour dénoncer *« l'irrédentisme des dogmatiques staliniens »* de Tirana et leur collusion avec les éléments albanais les plus réactionnaires – *des « fils d'espions »* – réfugiés à l'étranger.

Les séductions du régime d'Enver Hodja et de ses successeurs peuvent-elles attirer une jeunesse qui, en Yougoslavie, bénéficie de libertés dont on ne pourrait seulement rêver de l'autre côté de la frontière ? Attention ! La République d'Albanie se présente non seulement comme la championne de l'unité nationale albanaise mais comme une *société qui sait où elle va*, où chacun est logé, éduqué et nourri, où n'existent *ni chômage ni inflation*, pas plus que les différences entre riches *et pauvres*.

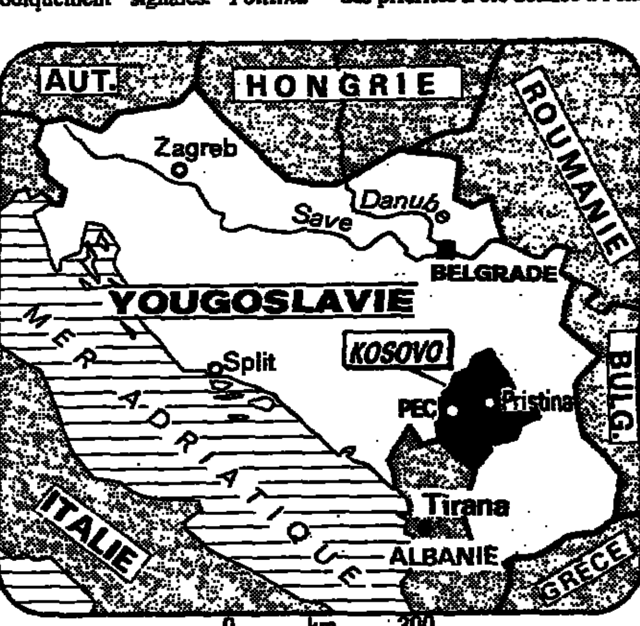
Propagande élémentaire sans doute mais qui n'est pas entièrement sans effet dans un milieu où le nationalisme se nourrit naturellement d'insatisfactions multiples. 95 % des Albanais du Kosovo, nous dit-on, étaient illettrés en 1945. Il a donc fallu quelque temps – une, deux générations ? – pour que des cadres d'origine albanaise puissent être formés afin de partager réellement les responsabilités dont les Serbes avaient jusqu'alors le privilège. En même temps, *l'élévation du niveau* culturel et la diffusion d'un enseignement *en albanais ont contribué* à la prise de conscience nationale. A *la limite*, des Albanais *ayant achevé* dans leur langue des études supérieures *ont eu tendance*, ne serait-ce que pour des raisons pratiques, à se *replier sur leur communauté*.

Ajoutons à cela que les mêmes Albanais, représentant déjà les quatre cinquièmes de la population, sont assurés de voir cette proportion s'accroître encore puisque leur taux de natalité (plus de 2,5 %) est très supérieur à celui des autres nationalités présentes dans la province. De là à vouloir un Kosovo ethniquement pur, doté de tous les privilèges d'une république au moins autonome...

Le Kosovo, d'autre part, est *la* partie de la Yougoslavie la plus arriérée économiquement. Il a d'autant plus souffert de la crise qui affecte l'ensemble du pays. Impossible d'obtenir une indication précise sur le taux de chômage mais on sait qu'il est environ le double de celui de la Yougoslavie dans son ensemble (près de 14 %). Quant au revenu par tête d'habitant, il n'est que le tiers de la moyenne nationale.

C'est sur ce fond de tableau que s'est réveillé le feu mal éteint d'un nationalisme albanais dont les Serbes – 13 % de la population – ont été les premiers à faire les frais. *« Nous sommes confrontés au mécontentement d'une partie des Serbes »*, ne cache pas Azem Vlasi, pour qui *« un nationalisme en engendre un autre »*.

Ce qui est certain, c'est que derrière le calme apparent un profond malaise s'est installé entre les communautés. A Belgrade, on parle de vingt à vingt-cinq mille Serbes qui ont quitté le Kosovo au cours des cinq dernières années et des frottements, sinon des incidents, sont périodiquement signalés. *Politika* citait récemment le cas d'un village dont les habitants, tous serbes, menaçaient de quitter la province si une famille albanaise était autorisée à s'installer parmi eux.



Psychose

Le vice-président du conseil exécutif de Serbie, Vukoje Bulatovic, s'inquiète de son côté de nouvelles formes de pressions. Jusqu'à une époque récente, dit-il, des Serbes du Kosovo – province de la République de Serbie – voyaient leurs cultures saccagées, d'autres leurs animaux *empoisonnés*, leurs bois *incendiés*, leurs enfants parfois malmenés sur le chemin de l'école. Il *en résultait* une psychose qui les incitait au départ, même s'ils devaient ainsi perdre une partie de leurs biens. Mais on leur propose maintenant des sommes considérables pour racheter leurs propriétés. D'où vient tout cet argent ? N'est-ce pas la manifestation d'une *« politique coordonnée » ?*

Il y beaucoup d'amertume dans les propos de M. Bulatovic, qui observe que le problème du Kosovo concerne la Yougoslavie tout entière mais que *« l'effort principal »* doit venir de la province elle-même. Or, estime-t-il, *« la différenciation n'est pas encore assez nette à l'intérieur même du parti entre ceux qui veulent maintenir le système actuel et ceux qui s'y opposent »*. Manière de dire que le *nationalisme* albanais, officiellement dénoncé à Pristina *comme* à *Belgrade*, n'est pas sans compter quelques soutiens – occultes ? – *parmi les dirigeants* mêmes de la province.

Exorciser

Le Kosovo constitue en tout cas, de l'avis général, une bombe à retardement qui menace le système yougoslave tout entier et dont la manipulation n'autorise aucune maladresse. Pas de mesures particulières *de sécurité*, assure Azem Vlasi, pour qui *« un problème politique doit être résolu par des moyens politiques »*, c'est-à-dire non policiers, et qui pense sans doute que la répression aurait pour premier effet de renforcer le militantisme nationaliste.

Ceux qui, en nombre indéterminé, ont été arrêtés à la suite des incidents de 1981 ont, paraît-il, retrouvé la liberté et ni à Pristina, ni à Pec, ni à Prizgen, ni sur les routes, où les charrettes à chevaux ou à ânes sont aussi nombreuses que les voitures, les forces de l'ordre ne semblent s'intéresser à autre chose qu'aux problèmes de circulation (1). Mais *le nouveau président de la Ligue* des communistes se garde lui-même de pronostics trop optimistes : *« Nous ne nourrissons pas l'illusion que nous allons pouvoir déraciner le nationalisme des consciences. L'objectif est d'obtenir qu'il ne se manifeste pas... en espérant qu'il disparaîtra graduellement. »*

En attendant, Belgrade fait son possible pour réduire, sinon éliminer, les sources proprement matérielles de mécontentement. Près de la moitié des fonds fédéraux réservés aux régions les plus défavorisées de la Yougoslavie vont au Kosovo et représentent les deux tiers des investissements réalisés dans la province. A entendre Nazim Mustafa, président du gouvernement provincial et représentant lui aussi, à quarante-cinq ans, d'une nouvelle génération de dirigeants, à priorité des priorités a été donnée à l'emploi.

Les crédits iront donc vers des activités employant le maximum de main-d'œuvre – industries de transformation, agriculture intensive, petite économie (artisanat, services).

Sans négliger tout de même les *ressources naturelles, le charbon* notamment dont le Kosovo est riche, *mais que l'on souhaite exporter* de moins en moins à l'état brut. Encore *une fois cependant, priorité* doit demeurer à l'emploi, au point même – comme c'est déjà le cas dans une usine d'amortisseurs proche de Pristina – de retarder l'introduction de technologies modernes qui pourraient être réductrices de main-d'œuvre.

C'est tout ce que l'on peut faire pour le moment, même si l'on est conscient que cette action économique n'est pas un remède miracle – surtout dans le contexte d'une inflation galopante – et qu'elle n'entraînera pas nécessairement un changement des mentalités. Alors, pour le reste, on exorcise... Un jour d'avril 1943, les Allemands fusillaient deux jeunes gens près de Prizgen, un Serbe et un Albanais. L'un des deux avait *refusé la liberté qui lui était* offerte si son camarade devait être exécuté. Ils *moururent* donc tous les deux. De leurs deux noms accolés, Boris et *Ramiz, a été baptisé* le nouveau et très moderne palais des sports dont la *construction s'achève* à Pristina.

ALAIN JACOB.

(1) *Des Albanais du Kosovo* continuent cependant à être traduits devant *les tribunaux yougoslaves pour activités* nationalistes, notamment l'appartenance à des « organisations illégales ». Au cours du mois d'avril, neuf d'entre eux ont ainsi été jugés à Pec et au moins dix autres à Prizgen. Les peines connues qui leur sont infligées vont de trois à sept ans de prison. Le 8 mai encore six lycéens d'origine albanaise ont été condamnés à PEC, pour « activité hostile » à la Yougoslavie à des peines de deux à quatre ans de prison.

Espagne

Le président de la Cour suprême échappe à un attentat

De notre correspondant

Madrid. – Deux semaines après la mort de cinq gardes civils dans un attentat à la voiture piégée à Madrid et six jours après l'assassinat d'un homme de soixante-douze ans à Saint-Sébastien, c'est le président du tribunal suprême, M. Antonio *Hernandez Gil, qui a échappé* de justesse à un attentat, le jeudi 8 mai, à Madrid.

Vers 14 h 30, sa voiture venait de ralentir à un signal lumineux lorsque trois projectiles ont été tirés avec un lance-grenade depuis un véhicule stationné en seconde position. Le réflexe du chauffeur, qui a brûlé le feu rouge, a évité le drame. Une des grenades s'est incrustée dans le coffre arrière de la voiture, mais sans blesser ses occupants.

M. Hernandez Gil est non seulement un juriste renommé, mais aussi un homme politique de premier plan. Nommé sénateur par le roi en 1977, il fut président du Parlement à l'époque où celui-ci élabora la Constitution de décembre 1978. Il fut également, à partir de décembre 1982, président du *Conseil* d'Etat avant d'être nommé, au début de *cette année, à ses fonctions* actuelles. Il passe pour un homme *d'idéologie libérale*.

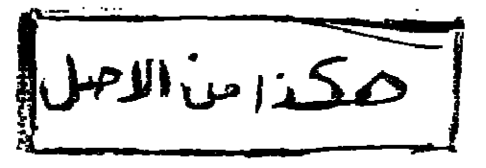
Cette action a été re vendiquée vendredi par l'ETA militaire comme les deux précédents attentats. Jeudi, l'organisation séparatiste affirmait, dans un communiqué qui a soulevé l'indignation générale, que l'assassinat du *retraité de Saint-Sébastien* était dû à une *« dramatique erreur »*.

La recrudescence des attentats semble liée à la récentre ouverture de négociations sur la *« pacification du Pays basque »* entre la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA, et le PNV, le Parti nationaliste basque, à l'initiative de la première (les autres formations politiques, pour leur part, ont refusé de dialoguer avec le « bras politique » de l'ETA).

La première rencontre entre les représentants des deux formations avait *coïncidé avec l'assassinat des* cinq gardes civils. L'attentat contre M. Hernandez Gil, cette fois, s'est produit le jour même où le PNV et *Herri Batasuna* se mettaient d'accord sur la date de la seconde réunion, fixée au 26 mai.

Dans les milieux proches de l'ETA, on considère que celle-ci veut *« négocier en position de force »*. Mais ces violences confortent surtout ceux qui rejettent toute négociation avec l'ETA ou avec ses partisans.

THIERRY MALINIAK.



politique

Les successions de Gaston Defferre

Malgré l'émotion très vive qu'a suscitée à Marseille la mort de Gaston Defferre et avant les obsèques de celui qui a régné pendant trente-trois ans sur la ville – une cérémonie œcuménique aura lieu en présence de M. Mitterrand à la cathédrale Sainte-Marie-Majeure, le lundi matin 12 mai, tandis que les Marseillais défileront devant le cercueil exposé à la mairie du samedi soir au dimanche soir – les problèmes que posent les différentes successions ouvertes par cette mort occupent les esprits. A la mairie, après l'ouverture des hostilités par les élus qui revendiquent l'héritage defferriste, les partisans de M. Michel Pezet ne s'avouent pas battus. Au *Provençal*, la venue dans les locaux du journal de M. Christophe Riboud alimente à son tour la rumeur. De leur côté, les instances nationales du parti, et notamment M. Lionel Jospin, sans prendre parti, s'efforcent de calmer les esprits, afin que rien d'irréparable ne se produise.

A la mairie : place aux rumeurs

De notre envoyé spécial

Marseille. – La politique a horreur du vide. Et parfois le dégoût du trop-plein. Dans une ville déserte, ce jour d'Ascension, au point de faire apparaître comme incongru, sinon vaguement obscène, cet affrontement en champ clos, la guérilla socialo-socialiste a fait rage. Le texte des «defferristes» *(le Monde* du 9 mai), cet appel de la Timone, comme le dénoncent déjà les camarades-adversaires, a bien évidemment précipité le mouvement.

Décidés, contraints presque, au silence, jusqu'au mardi 13 mai, lendemain des funérailles, les «pezétistes» ont, sous l'offensive, rompu la trêve. Michel Pezet – *«Pezet le proscrit»*, titre vendredi matin *le Méridional*, comme l'on dirait «M» le Maudit – a fait sa réapparition publique. C'est-à-dire d'abord télévisuelle. Il a dit son écœurement devant le procès en parricide instruit à son encontre, son indignation face aux grandes manœuvres engagées avant même l'enterrement de Gaston Defferre, sa détermination actuelle à n'être *«ni candidat ni non-candidat»*. Un peu plus tard, il le répétait dans le bureau d'un de ses lieutenants, devenu bunker pezetiste : *«J'en ai assez. Cette campagne finira bien par s'arrêter. Ou je finirai par frapper. Il est odieux de vouloir nous faire porter la responsabilité de la mort de cet homme.»*

Au-delà, Michel Pezet et les siens ont passé leur journée à mesurer l'ampleur et la réalité de l'offensive. Et à essayer de la désamorcer.

Ceux d'en face, à la mairie, car l'affaire géographiquement se joue d'une rive à l'autre du Vieux-Port – se sont efforcés de la prolonger et de la renforcer. Vieux rituel donc, la chasse aux signatures. Les pezetistes ont cherché l'erreur dans la liste des dix-neuf signataires. Ils l'ont trouvée. Mme Jeanne Mazel n'avait pas, ou pas encore, signé. Dix-huit donc au lieu de dix-neuf. De même ils ont, c'est la règle du jeu, fait pression, rappelé les camarades signataires au sens du devoir, évoqué l'intérêt supérieur du parti et de la fédération, et le souvenir des services rendus. Bref, ils ont essayé de déstabiliser les *brebis égarées par l'émotion du deuil.*

Les defferristes, eux, ont consolidé. Sans succès visible dans le camp socialiste. Le chiffre de vingt et un signataires circulant comme acquis, l'art peut-être de prendre son objectif pour la réalité n'était pas fondé. Mais les signataires ont d'évidence marqué un point auprès des radicaux de gauche. Les quatre conseillers municipaux MRG sont, de tous côtés, l'objet d'une «calinothérapie» intensive. Il faut préciser, pour comprendre cette sollicitude extrême, que les MRG font partie du groupe socialiste et apparentés à la mairie.

Les pezetistes entendent bien que le choix du candidat à la succession du maire soit le choix du groupe tout entier (trente-neuf élus). Les héritiers, eux, s'y opposent, estimant que le choix du candidat socialiste est l'affaire des seuls socialistes (trente-trois conseillers ou trente-quatre selon les comptabilités respectives).

Les apparences

Les quatre conseillers MRG ont publié un communiqué, jeudi soir, à la fois pour affirmer *«leur fidélité à l'idéal defferrien»*, au contrat municipal signé en 1983 et pour exprimer leur souhait *«que le PS désigne en son sein le candidat le plus apte à poursuivre l'œuvre entreprise depuis plus de trente ans»*. Autrement dit les affaires du PS sont le problème du seul PS, nous voterons pour le candidat du PS ; et s'il était defferriste...

Au-delà de ces opérations de *charme, séduction, débauchage*, la politique à Marseille est aussi affaire d'apparences. Apparences de grâce ou de disgrâce. Trois «Parisiens», trois nationaux, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Jean-Pierre Chevènement, sont venus à Marseille jeudi. Ils sont venus rendre hommage à Gaston Defferre et réconforter sa veuve, bien évidemment. Mais aussi prendre des *nouvelles. Dans* la matinée, ils se sont rendus à la mairie pour entendre les signataires de l'appel faire, pendant une bonne heure, l'exposé de leurs motivations et ils ne sont pas allés voir Michel Pezet.

C'est ainsi et cela ne signifie pas grand-chose. Qui écoute ne comprend pas nécessairement. Mais cela a suffi au bonheur de la rumeur du jour : Paris, décidément, pencherait pour un côté et pour une solution, le ticket Jean-Victor Cordonnier – Philippe Sanmarco. Ces deux hommes ont été très vus à chaque étape de la crise, aux côtés de M. Laurent Fabius, de M. François Mitterrand, aux côtés enfin des trois derniers visiteurs.

La rumeur n'est que cela, après d'autres, avant bien d'autres. La même Marseille ne murmurait-elle pas la veille que, puisque Lionel Jospin était avec Michel Pezet, Laurent Fabius ne pouvait être, lui, que contre, que si Philippe Sanmarco avait l'oreille de Pierre Joxe, Paul Quilès, lui, faisait donner la garde et accessoirement *le Matin de Paris* en faveur des pezetistes ?

Rumeur, rumeur, tout cela n'est que rumeur.

PIERRE GEORGES.

Au « Provençal » : que faire ?

De notre correspondant régional

Marseille. – Derrière la mairie, le Provençal. Les affrontements entre élus socialistes pour la succession de M. Defferre ont occulté provisoirement les problèmes posés par une autre vacance : celle créée à la tête du groupe de presse que dirigeait l'ancien maire. Différents mais nullement secondaires par rapport aux incertitudes concernant le pouvoir municipal.

Né avec la Résistance en août 1944 et considéré aujourd'hui comme l'un des plus avancés techniquement en Europe *(le Monde* du 8 mai), le groupe du *Provençal* faisait l'objet d'une très grande attention de la part de Gaston Defferre qui en était la *« colonne vertébrale »*. Les contours : la gestion directe du *Provençal* (160 à 170 000 exemplaires vendus chaque jour), du *Soir* (20 000) à Marseille et de *Var-Matin-République* (90 000) à Toulon, ainsi que le contrôle indirect, par le biais d'accords de fabrication de régie publicitaire et de diffusion conclus en 1971, du quotidien marseillais de droite, *le Méridional* (75 000 exemplaires), rédactionnellement autonome.

M. Defferre n'en était que l'un des trois actionnaires principaux, sensiblement à égalité avec les héritiers des deux autres fondateurs, Antoine Cordesse (dont la veuve est la sœur du maire de Marseille) et l'ancien député (PS) du Vaucluse, Francis Leenhard. En 1982 d'autre part, M. Jean Riboud, ancien PDG de Schlumberger Ltd, était entré dans le conseil d'administration du groupe à la faveur d'une augmentation du capital.

A cette date *le Provençal* avait alors besoin d'argent frais pour digérer d'importants investissements (de l'ordre de 120 millions de francs) qu'il venait de réaliser dans les secteurs de l'impression, de l'encartage et des expéditions. Il avait émis environ 10 000 obligations convertibles en actions, souscrites pour l'essentiel par M. Riboud. D'un montant global de 40 millions de francs au taux de 6 %, ces obligations doivent être remboursées par quart chaque année à partir de 1989.

Après le décès de Jean Riboud, l'été dernier, elles ont été recueillies par son épouse et son fils Christophe, PDG de l'institut de sondage IFOP et directeur général de la cinquième chaîne de télévision.

Malgré ce ballon d'oxygène, les difficultés du journal n'auraient pas disparu. *« Notre situation financière est très saine »*, affirme pourtant M. André Poitevin, PDG du groupe. En 1985, *le Provençal* a dégagé un *cash-flow* de 12 millions de francs, et en ce printemps la diffusion a été dopée par l'organisation d'un nouveau jeu, le « loto scratch ». *« Jusqu'à 20 % d'augmentation certains jours »*, précise M. Poitevin, qui n'a pas gardé le souvenir d'un *« tel succès de ventes »*. Il n'empêche que la *« cure de majorité »* que s'est offerte le groupe pendant une législature a pesé négativement sur son audience.

Même si au tassement de la diffusion du *Provençal* a correspondu une amélioration notable de celle du *Méridional*. Defferre à la barre, les écueils paraissaient moins redoutables.

Aucune hypothèse concernant le devenir du groupe n'est, *a priori*, éliminée. Y compris celle d'une continuité sans histoire de la gestion par des actionnaires restant solidaires. Mais des rumeurs déjà se sont répandues au sujet d'une prise de participation de M. Christophe Riboud. Coïncidence, le fils de l'ancien PDG de Schlumberger – et ami personnel de M. Mitterrand – s'est longuement entretenu, le jeudi 8 mai, avec Mmes Poitevin et Mme Edmonde Charles-Roux. M. Christophe Riboud pourrait éventuellement, dit-on, négocier par anticipation les obligations qu'il détient avec sa mère.

La situation pourrait être propice, suggèrent également certains, à d'autres opérations de rachat. Le nom de M. Hersant est – inévitablement – cité. Le magnat de la presse, explique-t-on, pourrait s'intéresser, lui, au *Méridional*, en dénonçant les accords qui lient ce quotidien au *Provençal*, dès lors en position économique incertaine. Une fusion des titres ? Pour M. Poitevin, elle serait une *« hérésie »*, et si d'ailleurs elle avait présenté un intérêt, *« elle eût été faite depuis longtemps »*.

La politique rédactionnelle

Autre inconnue : la politique rédactionnelle du *Provençal* et de ses satellites. Sera-t-elle infléchie à droite ? La mention de *« Journal des patriotes socialistes et républicains »* est restée inscrite au fronton du *Provençal*, après le changement de présentation graphique du journal l'an dernier, fait remarquer M. Jean-René Laplayne, directeur de la rédaction. *« Je suis personnellement persuadé*, ajoute-t-il, *qu'il n'y aura pas de verrou idéologique. »*.

Au *Méridional*, on est aussi pour le statu quo, *« On a souvent dit que nous étions les journalistes les plus libres de France »*, note le rédacteur en chef, M. Laurent Gilardino, en évoquant les campagnes politiques menées par le journal contre Gaston Defferre, au bénéfice de la nouvelle majorité.

Il n'est enfin jusqu'à *Var Matin* qui s'interroge sur l'après-Defferre. Le maire de Marseille avait amorcé l'an dernier une opération de concentration des moyens d'impression avec le quotidien toulonnais. Elle s'était heurtée à une vive résistance du personnel avec la *« compréhension »* de la directrice du journal, Mme Anne-Marie Lafont-Leenhard, fille de M. Francis Leenhard.

GUY PORTE.

● *Le 41e anniversaire de la victoire du 8 mai 1945* a été célébré à Paris par le président de la République accompagné du premier ministre au cours de la traditionnelle cérémonie à l'arc de triomphe de l'Etoile. M. Chirac avait auparavant assisté à une messe à l'église Saint-Louis des Invalides.

● *Les élections en Polynésie sont confirmées.* – Le Conseil constitutionnel a déclaré irrecevable, le mardi 6 mai, une requête en annulation des élections législatives en Polynésie qui avait été déposée par M. Enrique Braun Ortega, candidat sans succès contre M. Gaston Flosse (RPR). Le Conseil a constaté que la requête n'avait pas été signée comme elle aurait dû par le requérant lui-même mais par son avocat. Le 16 mars, la liste conduite par M. Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud avait enlevé les deux sièges à pourvoir.

● *Le FLNKS reçu par M. Pons.* – Les trois principaux responsables du FLNKS ont été reçus, le jeudi 8 mai, par M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM. *« Chacun a confirmé ses positions »*, a déclaré, après l'entretien, M. Jean-Marie Tjibaou, président de la région Nord de Nouvelle-Calédonie. Le dirigeant indépendantiste était accompagné de MM. Yeweiné Yeweiné, président de la région des îles Loyautés, et Léopold Jorédié, président de la région Centre. Selon lui, le ministre a fait savoir que ses positions étaient *« évolutives »*, mais, pour M. Yeweiné, la discussion est *« mal partie »* et si elle *« évolue ainsi, nous allons nous retrouver encore sur les barrages et dans les rues »*. Dans un communiqué, M. Pons a rappelé *« la volonté du gouvernement d'assurer le respect des principes de la démocratie et donc de la volonté exprimée par la majorité de la population calédonienne »*.

● *Les attributions de M. Flosse.* – M. Gaston Flosse, secrétaire d'Etat chargé des problèmes du Pacifique sud, a rendu publique une lettre de mission que lui avait récemment adressée M. Jacques Chirac, précisant la vocation de son ministère. Le premier ministre a ainsi souligné que l'action du secrétariat d'Etat *« tendra essentiellement à assurer le rayonnement de nos activités économiques et de notre technologie, de nos scientifiques et de notre capacité de recherche ; de notre culture et de celle des peuples du Pacifique »* dans cette zone appelée à *« jouer un rôle croissant dans les années à venir »*. Mais la mission de M. Flosse ne se limitera pas à assister M. Bernard Pons, ministre des DOM-TOM, dont il dépend. En effet, le président du gouvernement territorial de Polynésie sera *« étroitement associé à la conduite de la politique de la France »* à l'égard des Etats de cette région.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

AU contraire de M. de La Palice, qui *« un quart d'heure avant sa mort était encore en vie »*, Gaston Defferre est mort trente-six heures avant qu'il ne pousse son dernier soupir, jeté bas avant que la nature ne sonne l'heure. Cette soirée de lundi où fut défait le maire de Marseille devant le front de ses amis fut aussi le dernier instant de sa vie. La chute politique et la chute physique ne sont que les deux images d'un même événement, que le temps n'a séparées qu'à peine. Mais c'est la première qui fait date. Il y a du roi Lear dans cette fin.

Intarissable mine de sujets de dissertations françaises, La Fontaine avait, comme Shakespeare, mais plus brièvement, peint, sous les traits du *Lion devenu vieux*, le monarque qui achève son règne, cerné puis mordu par ceux qu'il avait si longtemps subjugués :

Le lion, terreur des forêts,
Chargé d'ans et pleurant son antique [prouesse,
Fut enfin attaqué par ses propres sujets,
Devenus forts par sa faiblesse.
Le cheval s'approchant lui donne un coup de [pied ;
Le loup, un coup de dent ; le bœuf, un coup [de corne.
Le malheureux lion, languissant, triste et [morne,
Peut à peine rugir, par l'âge estropié.
Il attend son destin sans faire aucunes [plaintes,
Quand voyant l'âne même à son antre [accourir :
Ah ! c'est trop, lui dit-il ; je voulais bien [mourir ;
Mais c'est mourir deux fois que souffrir tes [atteintes.

Chacun des acteurs de la nuit de Marseille, celle qui aura été la première de l'éternité des autres, se choisira un rôle, s'il lui sied de figurer.

A lire cette fable, on mesure ce qu'a d'absurde le « chromo » d'un La Fontaine auteur pour écoliers. Autant que La Bruyère, plus que La Rochefoucauld, il est moraliste en ce que la morale est une règle de conduite et d'observation des hommes qui échappe au temps et aux modes.

Mais l'enseignement, le clérical comme le public, a assassiné, parmi d'autres massacres, et cette veine et cet homme. Comme un autre poète le disait de lui, on pourrait craindre que La Fontaine ne soit aussi célèbre que méconnu.

Il n'est personne en France pour ignorer son nom, mais plus grand monde pour citer davantage que *la Cigale et la Fourmi, le Loup et l'Agneau*, ou encore *la Laitière et le Pot au lait* ; et encore moins de monde pour éviter la niaise lecture qui fait de La Fontaine un philosophe à l'eau de rose.

∴

Gaston Defferre disparu, la souveraineté de M. Mitterrand se rétrécit encore. Elle s'abrège de l'amitié, qui compte tant pour le président de la République. On sait la douleur qu'il éprouva au décès de Georges Dayan, son seul mentor peut-être ; on devine, sans doute sur un autre registre, la peine qu'il ressent à la mort de son *« vieil ami »*. Ces sentiments ne sont pas de ceux que le public peut partager. S'ils se montrent, on dénonce l'impudeur ; s'ils sont tus, l'indifférence. Mieux vaut la deuxième solution. M. Mitterrand n'est pas homme à vouloir séduire avec son mouchoir.

Bien qu'étant son cadet, il parlait de lui avec l'indulgence d'un grand aîné pour les frasques d'un jeune homme. Pourquoi pas ? Gaston Defferre n'avait-il pas préservé chez lui de ces zones désordonnées et curieuses qui marquent la permanence de la jeunesse ? Celle qui considère la vie comme une gigantesque permission.

M. Mitterrand ne se cachait pas que le passage de Gaston Defferre à la tête de l'ordre public, du temps qu'il était ministre de l'intérieur, n'était pas une réussite. Pour en juger, le président de la République paraissait avoir choisi le regard de l'ami plutôt que la froideur du chef de l'Etat.

Cette attitude est d'autant plus compréhensible – celle qui préserve les privilèges de l'amitié – que M. Chaban-Delmas ne s'est pas moins montré atteint, sinon plus, de cette mort inopinée. Avec quelle voix éteinte il a dit *« je vous remercie »* après la minute de silence qu'observèrent, mercredi, selon l'usage, les députés. Il y avait dans ce *« je »* bien plus que des nécessités de grammaire.

Mort

A cet instant, le copinage parlementaire, si souvent dénoncé, trop souvent à juste titre, le cédait à une fraternité dont le Parlement n'avait été, même durablement, le théâtre que par hasard. C'était à l'évidence la jeunesse qui refluait, non plus cette fois synonyme de permission universelle, mais de combats d'abord instinctifs dont le temps avait confirmé la justesse : la résistance à l'ennemi, à ce qu'il incarnait, bien pis qu'une *conquête, l'altération vers la bête de la* nature humaine.

∴

A cette séance, qui était aussi celle des questions d'actualité, M. Léotard s'est trouvé comme nimbé de la mort qui venait de passer. Parlant de la continuité de l'Etat, pour la dire indifférente à tout *« 16 mars »*, ou pour le prétendre, il a défendu avec vraisemblance une certaine idée de la fonction de gouvernement et de la dignité qu'elle réclame. C'est le métier qui lui vient.

Que l'idée de culture provoque des empoignades à l'Assemblée nationale est tout à fait réjouissant. C'est une reconnaissance qui, pour être officielle, est, celle-là, *toujours bonne. C'est que la culture a rang de* grande querelle. C'est parfait.

Ceux que *les Deux Plateaux* de Buren offusquent ont peut-être raison. Ils ont peut-être tort. Mais ils ne peuvent méconnaître que la civilisation, dont la culture n'est qu'une partie, progresse aussi par les injures qui lui sont faites. Quoi de plus pernicieux en revanche que des audaces raisonnables, des innovations auxquelles chacun consent. C'est une sclérose qui se développe masquée, sur fond de consensus. Au contraire, le cri, qu'il soit d'horreur ou d'admiration, est toujours *un signe de bonne santé.*

Et puis, au Palais-Bourbon, cela délasse des numéros de cocotte auxquels se sont livrés M. Juppé et M. Emmanuelli, qui tenaient absolument à repasser, devant les caméras de la télévision, le « grand oral » de l'ENA. Mais il y a des moments où le débat politique se veut si argumenté qu'il perd toute faculté de convaincre. Ces deux-là *s'amusaient ensemble plus qu'ils n'informaient* la « représentation nationale », destinataire prétendue de leurs acrobaties. Ils n'expliquaient pas, ils fabriquaient des pièces montées où les chiffres remplaçaient le sucre filé. Une nouvelle manière de berner le bourgeois.

∴

IL s'est trouvé plusieurs lecteurs pour demander en quoi une carte d'identité infalsifiable serait une atteinte aux libertés. La question est d'autant plus judicieuse que la raison y répond moins que l'instinct. La raison fait valoir que les honnêtes gens n'ont pas lieu de rejeter l'idée de documents inaltérables. Mais l'instinct incite à la méfiance, ainsi que quelques précédents historiques.

Au désagrément d'être, en tout lieu et à tout moment, repérable s'ajoute ce qui risque de se produire durant des époques troublées. Faut-il rappeler, à qui aurait la mémoire courte, combien de vies ont été sauvées, durant l'occupation nazie, grâce à la fabrication de faux papiers ?

Résistants, juifs, étrangers, apatrides, agents en mission, combien n'ont dû d'échapper à la mort que parce que la carte d'identité n'était pas infalsifiable, bien qu'elle fût, sous Pétain, contrairement à l'usage français, obligatoire. Le caractère infalsifiable de la carte d'identité nous ramène à Pétain, autrement dit à la possession obligatoire de ce document. Sinon quelle serait son utilité ? Avant, bien sûr, d'en faire un bon gros fichier *national que l'on pourra relier à tous les* autres.

Et alors, rétorqueront encore les tenants du bon sens à tir court, sommes-nous en guerre ou sur le point de l'être ? Aucune dictature ne nous guette, ni dedans ni dehors. Supposons. Mais c'est précisément quand les libertés sont paisibles qu'il faut se soucier de les protéger ; veiller à ce qu'on n'en rogne rien, pas même ce qui paraît inutile, voire illégitime. Quand il devient légitime puis nécessaire de les préserver, il est déjà trop tard. C'est dans la paix qu'il faut légiférer pour les époques troublées, en veillant à ne pas créer des sociétés trop contrôlables.

∴

N.B. – Le dernier « amateur » (« Nuage ») comportait un grand paragraphe flanqué de guillemets et imprimé en italique. Consacré à la tradition jacobine, il avait le ton de la citation, l'apparence de la citation, mais ce n'était pas une citation. Juste une modeste opinion personnelle que les hasards de la typographie ont muée en ce qu'elle n'était pas.

Le sommet de Tokyo ou la dyarchie à l'œuvre

(Suite de la première page.)

Cette harmonie devait démentir l'hypothèse d'un affaiblissement de la France et décourager, chez ses partenaires, toute tentative d'en tirer profit.

Sur ce plan, le premier ministre estime que la démonstration est réussie. Malgré un protocole japonais particulièrement lourd qui soulignait l'ordre de préséance du chef de l'Etat, M. Chirac, autour de la table des discussions ou lors des entretiens bilatéraux en marge de la conférence, s'est exprimé, souligne-t-on à Matignon, comme il l'a voulu. Il a donné son accord sur les documents communs après les avoir examinés et discutés. Les partenaires de la France ont pu découvrir et peuvent intégrer désormais dans leurs analyses la nouvelle règle du jeu.

Vis-à-vis de l'opinion française, on reconnaît, à Matignon, que l'épisode de Tokyo donne un « léger » avantage à M. Mitterrand, le consensus dont le président de la République se réclamait en matière de politique étrangère ayant été en quelque sorte officialisé par la présence du premier ministre auprès de lui.

Un sujet d'inquiétude : l'Europe

Cependant, l'absence de M. Chirac aurait été interprétée comme la reconnaissance d'un domaine réservé au chef de l'Etat, le chef du gouvernement paraissant se borner, dans cette hypothèse, à un rôle de proposition et à un rôle d'exécution d'une politique déterminée par un autre. Cet inconvénient était évidemment plus grave, aux yeux de M. Chirac, que celui qu'il peut y avoir à ce que soit mise en valeur la place de M. Mitterrand dans les relations internationales de la France.

Le premier ministre avait dès sa déclaration de politique générale, le 9 avril, levé les principaux obstacles qui pouvaient s'opposer à un accord avec le chef de l'Etat dans le domaine international. M. Chirac avait écarté, en effet, l'idée d'une participation de la France à l'initiative de défense stratégique américaine, et il n'avait pas évoqué la remise en cause du traité d'adhésion de l'Espagne et du Portugal à la CEE, qu'il avait déclarée nécessaire au cours de la campagne électorale.

L'Europe reste, toutefois, un sujet d'inquiétude pour le chef de l'Etat, qui l'a indiqué, notamment, le 30 avril, au conseil des ministres. Les positions de M. François Guillaume, ministre de l'agriculture, paraissent à M. Mitterrand susceptibles de mettre en danger la politique agricole commune. On observe toutefois, à l'Elysée, que le point de vue de l'ancien président de la FNSEA semble être équilibré par celui de MM. Jean-Bernard Raimond et Edouard Balladur, dont la prudence a prévalu auprès de M. Chirac lors de la dernière négociation sur les prix agricoles.

L'évolution de la position française vis-à-vis de la Turquie – M. Chirac a reçu le premier ministre turc, M. Ozgal, le 18 avril – ne pose pas de problème à l'Elysée, où l'on rappelle que le renforcement du dialogue avec ce pays, malgré le problème arménien, était inscrit dans la mission que M. Mitterrand avait confiée à M. Etienne Manac'h en juillet 1984. En revanche, les relations avec l'Afrique du Sud pourraient créer des difficultés, M. Mitterrand estimant que la France ne doit pas renoncer à poser le problème du respect des droits de l'homme dans ce pays.

La répartition des responsabilités dans la détermination et la conduite de la politique étrangère a donc été confirmée à l'occasion du sommet de Tokyo. Cet épisode a apporté aussi quelques précisions quant à la délimitation des territoires respectifs. La conférence devant aborder la question de la coordination de la lutte contre le terrorisme, M. Mitterrand avait préparé ce dossier avec M. Pierre Verbrugghe, directeur de la police nationale. M. Verbrugghe, l'un des hauts fonctionnaires dont le président de la République a refusé la mutation, a fait le voyage de Tokyo dans l'avion de M. Mitterrand pour achever de mettre au point la position française. Le premier ministre, qui constitutionnellement « dispose » de l'administration, a ainsi admis qu'un de ses représentants coopère directement avec le chef de l'Etat. Ce dernier marque aussi son droit de regard sur tous les aspects de la sécurité extérieure, y compris lorsqu'elle implique les services de la police.

Après Tokyo, cinquante jours de cohabitation et huit conseils des ministres, MM. Mitterrand et Chirac commencent à mieux se connaître. Il est arrivé même que, pour régler quelque affaire urgente, M. Chirac téléphone directement à M. Mitterrand sans attendre le tête-à-tête hebdomadaire qu'il a avec lui, chaque mercredi avant le conseil. L'inverse s'est également produit, notamment lorsque le chef de l'Etat a téléphoné au premier ministre, qui se trouvait en Côte-d'Ivoire, avant le bombardement américain sur la Libye.

Les « messages » de l'Elysée

Mais l'essentiel des rapports entre Matignon et l'Elysée est assuré par les coups de téléphone quotidiens, que se donnent MM. Maurice Ulrich, directeur du cabinet du premier ministre, et Jean-Louis Bianco, secrétaire général de l'Elysée. Les deux hommes, il est vrai, se connaissaient et s'appréciaient déjà avant le 16 mars. En ces occasions sont, notamment, évoquées les nominations qui peuvent intervenir en conseil des ministres. Elles doivent alors, ainsi que l'a souhaité M. Mitterrand, lui être transmises au plus tard le vendredi précédant, pour lui éviter d'être pris de court.

Si l'on reconnaît Rue de Varenne que « *M. Mitterrand est d'une correction parfaite* », on pense que son attitude est dictée par un précepte que l'on formule ainsi : « *Je suis présent, je veille, mais je ne gêne pas.* » On sait ainsi, du côté de M. Chirac, jusqu'où l'on peut aller trop loin, et l'on applique le précepte que Georges Pompidou attribuait au sapeur Camember : « *Lorsque les bornes sont franchies, il n'y a plus de limites.* » M. Chirac est également attentif aux « messages » que M. Mitterrand peut lui délivrer par personnes interposées, comme ces visiteurs de l'Elysée auxquels sont faites des « confidences » manifestement destinées à être rapportées, ou même comme M. Fabius lorsque, s'exprimant à la télévision après le sommet de Tokyo, celui-ci a jugé que la cohabitation se déroule correctement.

PATRICK JARREAU et ANDRÉ PASSERON.

L'affaire des colonnes de Buren

M. BAUDOIN : on verra quand ce sera terminé

Au cours de son point de presse jeudi 8 mars, M. Denis Baudoin a rappelé que « *M. Jacques Chirac avait toujours désapprouvé le projet voulu par M. Jack Lang et qu'il avait toujours contesté l'implantation des colonnes de Buren au Palais-Royal, estimant qu'elles avaient entraîné une défiguration de ce site* ». Toutefois le premier ministre estime que M. François Léotard a eu raison d'autoriser l'achèvement des travaux car « *le droit moral de l'artiste sur son œuvre doit être respecté et celle-ci ne peut être jugée que lorsque sa réalisation est complète* ».

M. Baudoin a donc ajouté : « *Quand l'œuvre sera totalement terminée les Parisiens jugeront et on verra à ce moment-là les mesures qui devront être prises.* » Selon le porte-parole, il sera alors aisé de vérifier si un mouvement d'opinion se produit et dans quel sens.

DANS LE RHONE

Le découpage électoral provoque une vive tension entre l'UDF et le RPR

De notre correspondant régional

Lyon. – Les rapports entre les tendances centriste et gaulliste du Rhône ont souvent été très tendus. Il n'est donc pas surprenant qu'un des conflits majeurs à propos du redécoupage électoral ait pour cadre un département et surtout une ville qui semblent mal se résigner à la montée en puissance du RPR. Le psychodrame qui se joue à Lyon témoigne des délices de cette « politique politicienne » dont l'actuelle majorité dénonçait les dangers... au moment de la confection des listes pour le scrutin proportionnel.

Forts de leur succès aux législatives du 16 mars dernier – un succès relatif cependant puisque la liste de M. Raymond Barre a précédé celle du RPR, – les amis de M. Chirac tentent de confirmer leurs positions locales et surtout de préparer les prochaines échéances électorales. *Le Progrès de Lyon*, en publiant les cartes des circonscriptions rhodaniennes préparées séparément par le RPR et l'UDF, a provoqué une belle tempête. On retiendra de ces deux épures que les positions de deux sortants UDF – MM. Alain Mayoud et Jean Rigaud – sont au moins menacées par l'adjonction à leurs secteurs traditionnels (respectivement l'ouest lyonnais et le nord-ouest de l'agglomération) de zones plus favorables au vote chiraquien.

Le projet du RPR – un projet « tout en longueur » – ne saurait être défavorable à la seule gauche. Aussi, face aux ambitions du RPR et de son incontestable chef de file, M. Michel Noir, ministre du commerce extérieur, l'UDF hausse le ton. A l'issue d'une réunion de son bureau départemental, le jeudi 8 mai, elle a adopté, à l'unanimité, un communiqué très sec. Elle veut d'abord maintenir les anciennes circonscriptions : « *Sauf exceptions justifiées par le passage de treize à quatorze circonscriptions, les électrices et les électeurs devront pouvoir (...) continuer à voter dans les secteurs où ils se sont prononcés continuellement de 1958 à 1981, c'est-à-dire du général de Gaulle à François Mitterrand.* » Puis défendre le principe du maintien de cinq députés pour la ville de Lyon. L'UDF « *refuse l'abaissement* » (à quatre sièges) sous prétexte de maintenir une « *représentation équitable et nécessaire* » de la ville à l'échelon national. La montée en puissance du RPR fait planer des menaces précises sur la grande force locale des centristes à la mode lyonnaise : la détention des postes-clés de la mairie et de la présidence du conseil général. L'UDF se plaint dans son communiqué du fait que ni M. Francisque Collomb ni M. Jean Palluy, qui détiennent ces deux mandats, « *n'aient été consultés à ce jour* ».

La référence à la proposition de découpage du « *RPR local* » et l'appel à la « *fermeté* » des instances nationales de l'UDF ne doivent pas émouvoir outre mesure M. Noir qui, dans un passé récent, celui des municipales de 1983, a toujours vu ses ambitions avalisées par les instances parisiennes de son mouvement. Le danger pour le RPR viendra, le cas échéant, de M. Barre qui acceptera sans doute mal de voir malmener ses propres colistiers, mais qui pour l'instant se tait. Mais le RPR, prudent, n'a pas trop « chahuté » le territoire électif de l'ancien premier ministre. M. Charles Pasqua (RPR), ministre de l'intérieur, a toujours les ciseaux, sinon la situation, en main.

De plus, M. Noir a « musclé » son équipe. Mme Marie-Thérèse Geffroy, appelée à Paris auprès de M. Jacques Toubon, va très prochainement céder son poste de président de la fédération départementale du RPR à... un adjoint de M. Collomb, M. Serge Guinchard, un universitaire qui a en charge le dossier municipal de la sécurité.

CLAUDE RÉGENT.

Le PS se préoccupe d'attirer à lui le « peuple communiste »

Le bureau exécutif du Parti socialiste réuni le mercredi 7 mai était consacré à la discussion d'un rapport de M. Georges Sarre sur la situation du Parti communiste et sur son évolution. Pour M. Sarre, l'union de la gauche a entraîné régulièrement au sein du PCF des questions sur sa propre identité. « *A chaque crise d'identité, a correspondu*, constate le député de Paris, *une rupture* » : en 1977, celle de l'union de la gauche, et en 1984 le départ des ministres communistes du gouvernement.

En faisant du PS la cible de toutes ses attaques, la direction communiste croit, par le « *pilonnage* », pouvoir rétablir l'équilibre en sa faveur, explique M. Sarre, pour qui la crise, « *latente et refoulée* » depuis 1984, est en train de remonter à la surface. Toutefois, la direction du PCF ne peut désormais plus rompre autrement qu'avec « *une partie du parti* », la rupture avec le PS puis celle avec le gouvernement étant consommées. Ce thème du « *complot* », de la « *menace interne* », permet aux dirigeants communistes, selon l'auteur du rapport, de « *fermer le débat qui s'ouvre pour ne pas répondre aux questions qu'il doit se poser* ».

Quant aux rénovateurs, M. Sarre constate qu'ils sont « *dispersés* », qu'ils n'ont pas de « *corps de doctrine* ». Il doute qu'ils puissent changer la ligne du vingt-cinquième congrès, congrès de l'« *isolement* » aux accents parfois « *mystiques* », précise-t-il.

Sur le terrain, M. Sarre observe que, dans les municipalités d'union, il n'y a pas de crise grave, même si ici et là il y a de réels problèmes que la direction communiste « *appuie* », précise-t-il.

M. Henri Fiszbin, député apparenté socialiste des Alpes-Maritimes, qui assistait pour la première fois au bureau exécutif du PS, a estimé que la crise actuelle du PCF « *n'est pas une péripétie* ». « *Elle s'inscrit dans un déclin irréversible* », a-t-il ajouté avant de déclarer ne voir « *aucune perspective sérieuse* » de redressement pour son ancien parti.

« L'essentiel du mouvement ouvrier »

Rapportant les propos de M. Fiszbin, M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a précisé que l'ancien membre du PCF considère que « *l'effacement du Parti communiste n'implique la disparition ni du peuple ni de la culture communistes* ». Pour M. Fiszbin, aujourd'hui, « *le PS constitue l'essentiel du mouvement ouvrier, c'est avec lui et autour de lui que se construira une grande force de gauche capable de participer à la recomposition de ce mouvement ouvrier* ». Enfin, tout en se sentant solidaire des rénovateurs, il ne leur accorde aucune chance de « *réussir à l'intérieur du parti, à cause du poids des structures et de l'idéologie* ».

LA CONTESTATION AU PCF

Les silences de M. Gremetz

Au cours du point de presse hebdomadaire du PCF, le mercredi 7 mai, consacré essentiellement au sommet de Tokyo, « *acte d'allégeance à Reagan* » de MM. Mitterrand et Chirac (*le Monde* du 8 mai), M. Maxime Gremetz, membre du bureau politique et du secrétariat du comité central, a refusé de répondre à une question d'un journaliste sur les problèmes que traverse la fédération communiste de Meurthe-et-Moselle (*le Monde* du 22 avril).

En parler ou pas

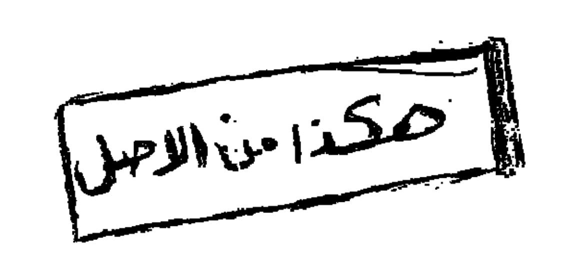
Alors qu'on lui demandait si la direction du parti avait l'intention de ratifier l'élection du nouveau premier secrétaire fédéral (M. Jean-Paul Mougel, un rénovateur lui-même contesté, remplaçant de (M. Alain Amicabile, démissionnaire), M. Gremetz a répondu sèchement que *l'Humanité* avait déjà abordé cette question et qu'il n'est pas dans ses habitudes « *de se répéter* ».

Comme on lui faisait remarquer que le quotidien communiste n'en avait, précisément, pas parlé, M. Gremetz s'est fait fort de prouver le contraire. Cela lui sera difficile car l'organe central du PCF n'y a pas consacré une ligne.

En revanche, *l'Humanité* du 9 mai évoque, pour la première fois, le limogeage de M. Jean Vilanova, premier secrétaire fédéral du Puy-de-Dôme, remplacé par M. Guillaume Laybros, secrétaire de l'union départementale CGT, le 28 avril, après sept heures et demie de discussion au sein du comité fédéral (*le Monde* du 2 mai).

Le silence de M. Gremetz concernant la Meurthe-et-Moselle s'explique peut-être par le fait que M. Claude Billard, membre du bureau politique, doit se rendre le 14 ou le 15 mai dans cette fédération pour annoncer le refus de la direction du parti de ratifier l'élection de M. Mougel. Par ailleurs, le secrétaire fédéral communiste meurthe-et-mosellan a condamné la prise de position officielle de plusieurs militants, dont tous les premiers secrétaires fédéraux de la fédération de 1946 à 1986 – à l'exception de M. Roland Favaro – en faveur d'un congrès extraordinaire (*le Monde* du 8 mai).

Rappelant qu'« *un débat de grande envergure est engagé* » dans le parti, il indique : « *Dans les conditions de ce débat, nous ne comprenons pas et désapprouvons les prises de position de militants, d'élus communistes qui, régulièrement et systématiquement, expriment leur désaccord publiquement et dont certains aujourd'hui affirment leur volonté d'organiser cette activité hors parti.* »



POLITIQUE

POINT DE VUE

Le marigot élyséen

par BERNARD RIDEAU (*)

LA vie politique française est dominée par une seule échéance : l'élection présidentielle. Nous vivons donc dans cette seule perspective. Le retour aux affaires du RPR et de l'UDF n'y a rien changé. *Discrètement*, François Mitterrand fait savoir à ses partenaires *obligés du gouvernement que des* limites existent à ne pas dépasser. Le sommet de Tokyo, l'attention marquée par Jacques Chirac à certaines prérogatives élyséennes dans leur *fond et dans leurs formes* (le premier ministre souhaitant, par exemple, un bon voyage au président au pied de la passerelle du Concorde en partance pour le Japon), indiquent que le chef de l'État est plutôt entendu. Il est vrai que, de son côté, François Mitterrand *évite savamment* les points de friction et donne ainsi beaucoup pour la réussite de la cohabitation.

Bonne intelligence

Ce qui frappe, aujourd'hui, c'est que les deux protagonistes gagnent grandement dans l'opinion grâce à cette coexistence qui sécrète, sinon de l'harmonie, une bonne intelligence. A cette situation exceptionnelle correspondent pourtant des règles non écrites de nos institutions qui trouvent, ici, un éclairage qui confirme leur logique.

1) La répartition des rôles. – Un *président en hauteur*, arbitre dégagé de l'empoigne, avec à Matignon *le grand chancelier* de l'intendance chargé de l'exécution du quotidien ? Le général de Gaulle connut les plus grands fastes de ses deux mandats en 1966, en faisant fonctionner un tel système, Georges Pompidou ayant été reconduit à Matignon après la présidentielle de décembre 1965. Idem pour Pompidou, président, en 1970 avec Jac*ques* Chaban-Delmas *à la tête du* gouvernement. 1978 sera la meilleure année de Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre régnant plus que jamais rue de Varenne. « L'éloignement » actuel de Mitterrand et le dynamisme chiraquien qui ne sont pas en définitive ressentis *comme une fragilité, mais*, au contraire, comme un plus.

2) La primauté des fonctions. – *Lorsque la relation président-premier* ministre se dégrade, tous deux s'en trouvent pénalisés. Année difficile, en 1969, pour de Gaulle, Pompidou renvoyé mais ouvrant la succession par *quelques phrases bien pesées, pro*noncées à Rome ou à Genève. 1973 fut pénible pour le président Georges Pompidou : rappelons-nous le congrès de l'UDR à La Baule, ova*tionnant Chaban-Delmas. En 1976*, Jacques Chirac tentant le tout pour le tout contre Valéry Giscard d'Estaing en démissionnant et en créant dans la foulée une machine de *guerre, le RPR : les deux hommes en* pâtirent, pas en 1978 comme prévu, mais en 1981.

Qui serait le moins gêné de François Mitterrand et de Jacques Chirac si leurs rapports venaient à se dégra*der ? Outre la remise en selle de cer*tains présidentiables moins en vue ces jours-ci (comme Barre, Giscard d'Estaing, voire Mauroy ou Fabius), on assisterait à la disqualification de *l'un d'entre eux, voire des deux*, selon l'attribution de la responsabilité du clash qui s'ensuivrait.

3) Le besoin de sécurité. – Ce besoin, essentiel dans les motivations des électeurs, s'étend à *l'emploi, aux personnes et aux biens*, au pouvoir d'achat, mais aussi à la pratique constitutionnelle. Tout facteur de déstabilisation ou de désordre est réprouvé. Les élections de juin 1968, ou même *celles* d'avril 1978, le montrent contre la gauche. Entre les deux tours de la présiden*tielle de 1974, les partisans* de Mitterrand agitaient des drapeaux rouges et chantaient *l'Internationale*. En 1981, ils arboraient les couleurs tricolores et découvraient les stro*phes de la Marseillaise*.

*Qui sera l'élément le plus rassu*rant pour la prochaine présidentielle ? La cohabitation est perçue comme un moindre mal. Mais, aux premiers accrocs, parions que l'opinion attachée à la stabilité, au nom de cette stabilité, réclamera une élection anticipée. Pas question pour elle de supporter encore des mois de campagne larvée. La maturité *récente des Français* les rend plus exigeants et peu enclins à supporter des compromis mal ficelés et des jeux politiques pourris.

En réalité, jamais une élection de cette *importance* n'a paru aussi ouverte et conditionnée par des péripéties que personne ne pourra maîtriser seul. Le hasard, l'anodine erreur de calcul, la balle mal liftée, sont *susceptibles de faire basculer tout le* cours du jeu. Gauche et droite sont *hétérogènes. La gauche tient sa* cohérence de la personne de François Mitterrand. Ce qui porte à prévoir *que ce dernier sera le candidat du* Parti socialiste parce qu'il est le seul *à en forger l'unité*.

A *droite*, les ambitions *ne man*quent pas. Chaque compétiteur courra sa chance avec autant de pugnacité qu'il se sent le meilleur. Jacques Chirac progresse, renforce sensiblement une image où la dimension de l'homme d'Etat pêchait sin*gulièrement. Mais comment pourra-t*-il assurer l'union de la majorité parlementaire actuelle si toutes ses composantes ne marchent pas dans le même sens et au même pas ?

Sommeil trompeur

Pour l'instant, nous observons un marigot où un groupe de caïmans *sommeillent. Sommeil trompeur*. Le futur seigneur sait qu'il gagnera par l'élimination successive de ses rivaux. Mitterrand, impassible, attend que les prétendants s'entre*dévorent et veille à ce que, dans son* camp, les dents des bébés caïmans *ne* poussent pas trop vite. Pour sa part, Jacques Chirac a compris que seul le mouvement en avant le met*trait à l'abri des mauvais coups de* mâchoire. Les consensus florissant partout dans le pays, le tournoi politicien tourne à une course tactique de reptiles.

(*) Conseil en communication, ancien conseiller de M. Valéry Giscard d'Estaing à l'Elysée.

LES PROJETS DE DÉNATIONALISATION

Le triangle des Bermudes

par MAURICE DUVERGER

IL ne suffit pas de baptiser « privatisation » ce qu'on appelait hier « dénationalisation » pour résoudre un problème qui risque de mener *le gouvernement Chirac vers un trian*gle des Bermudes. La fidélité à sa plate-forme commune pousse aujourd'hui la droite à se lancer dans une aventure symétrique de celle où *la gauche* s'est jetée en 1982 par fidélité à son programme commun. *Dans les deux cas, l'idéologie* domine.

Celle d'aujourd'hui est plus dangereuse que celle d'hier. Le tort de la gauche est d'avoir *nationalisé à 100 % et d'avoir quelquefois* donné priorité à l'objectif social sur l'objectif économique. Fautes *vénielles*, peu à peu corrigées. En général, les nationalisations sont une réussite. Dans *l'ensemble*, le bilan des entreprises concernées est meilleur en 1986 *qu'au moment où l'Etat les a prises* en charge. Qu'adviendra-t-il au contraire si la droite se laisse abuser par les mirages du marché ? Elle pourrait disloquer l'économie fran*çaise, car le marché tend aujourd'hui* à la domination des Etats-Unis et du Japon. Rationaliser les secteurs de pointe, leur injecter des investissements publics plus massifs que les *investissements privés, c'est une* stratégie toujours valable, qu'on ne devrait pas abandonner sans *réfléchir*.

Pour le moment, la plupart des *gens sont indifférents à la dénationa*lisation parce qu'ils n'en mesurent pas les conséquences. Le réveil risque d'être brutal quand ils verront certaines d'entre elles. Quelques-uns *commencent à s'inquiéter de l'usage* des fonds recueillis par cette gigantesque mise en vente. Les divisions de la majorité soulignent l'importance du problème. Raymond Barre voudrait que cet *argent serve à rem*bourser une partie de la dette publique, afin de diminuer les charges permanentes de l'Etat. Edouard Balladur semble au contraire décidé à utiliser cette manne pour couvrir des dépenses de gestion de 1986 et 1987. *Que dirait-on d'un particulier* qui vendrait ses meubles pour maintenir son train de vie au moindre effort ?

Les Français s'agiteront sans doute beaucoup plus *si la* privatisation des entreprises nationales ne se fait pas au grand jour, dans des enchères ouvertes, sans favoriser les amis de la nouvelle majorité dont *beaucoup* sont aux aguets. Les propos du ministre d'Etat sur la rigueur morale laissent entrevoir le risque d'un énorme scandale *qui ne* renforcerait pas les espérances prési*dentielles de Jacques Chirac*. Toutefois, la plus grande menace qui pèse sur elles est d'une *autre nature. Si la* dénationalisation tournait à la « défrancisation », en transférant nos entreprises publiques sous contrôle étranger, le fond chauvin de nos *concitoyens ressurgirait* probablement, et le gouvernement affronterait une rude tempête.

La majorité n'est pas unanime

Sa décision de maintenir la firme Valéo sous direction française montre qu'il a conscience du danger. Mais la majorité n'est pas unanime à *ce propos. Ses éléments les plus* durs affirment que la nationalité des propriétaires du capital importe peu. S'ils géraient les entreprises concernées mieux que ne le feraient nos *compatriotes, nous en tirerions avan*tage par des gains de productivité permettant de créer des emplois et d'accroître nos exportations. On ne voit pas toutefois ce qui empêcherait *les nouveaux maîtres de notre indus*trie de transférer peu à peu ses usines vers d'autres cieux où les charges sociales seraient moins lourdes et les syndicats moins *contraignants*.

Les contradictions de la majorité font craindre qu'elle n'applique guère les garanties envisagées pour maintenir sous contrôle français les entre*prises privatisées. De toute façon, les* traités européens et les mécanismes financiers ne permettent pas d'élever des barrières infranchissables dans ce domaine, dès que plus de la moitié *des actions d'une firme appartien*nent à des particuliers et à des institutions capitalistes. Est-ce pour cela qu'Alain Peyrefitte a suggéré de dénationaliser jusqu'à 49 % seulement dans *Encore un effort, monsieur le président...?* Il rejoignait ainsi *les propositions de Michel Rocard en* 1982, qui voulait limiter à 51 % les participations de l'Etat.

Le projet de loi d'habilitation renverse la proposition en imposant le transfert au secteur privé de la majo*rité des actions des firmes publiques*. Mais l'écart pourrait être comblé si *les ordonnances exigeaient par* exemple que 2 % au moins du capital soit *cédé* au personnel des entreprises concernées, dans des formes particulières empêchent que cette *proportion puisse descendre à un* niveau inférieur. Ainsi, les salariés, et particulièrement *les cadres*, seraient en position d'arbitrer entre les participations publiques et les autres participations *privées*. Une telle solution ne serait pas contraire aux engagements *de la plate-forme RPR-UDF*.

Jacques Chirac aura-t-il la sagesse de se limiter à une privatisation de ce type, qui empêcherait d'installer le capital étranger au cœur de l'économie française ? Tout dépendra sans *doute de la mobilisation des citoyens* contre les perspectives d'aliénation du patrimoine industriel. Elle obligerait le premier ministre à envisager le risque d'un *cyclone* qui pourrait le *faire chavirer. Elle permettrait au pré*sident de la République d'utiliser son veto contre des ordonnances ne garantissant pas l'indépendance de la nation dans un domaine fonda*mental. Sur ce thème, le Parti socia*liste pourrait sans doute déclencher la première grande bataille de la législature, susceptible de renouveler son image et de ramener à lui une *fraction notable des électeurs qui ont* fait sa victoire en 1981. Saisira-t-il l'occasion ?

AU SÉNAT

Quelques lois... rectifiées

Dans l'attente de la transmission du projet de loi habilitant le gouvernement à légiférer par ordonnances en matière économique et sociale, dont l'examen en séance publique pourrait commencer le 20 mai, le Sénat est au « chômage technique ». La seule séance de cette semaine, mardi après-midi 6 mai, a permis l'adoption de quatre conventions internationales et d'une *proposition* de loi visant à abroger l'un des points de la loi du 9 janvier 1986 *« portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales »*.

Souhaitée au départ par M. Jean Lecanuet, reprise par MM. Charles Ferrant et Paul Caron (sénateurs *centristes de la Seine-Maritime*) après l'élection du maire de Rouen à l'Assemblée nationale, l'abrogation proposée visait un article qui apportait un élément de souplesse dans le *régime* applicable au *retrait* des communes des syndicats intercommunaux et des districts dont elles sont membres, mais qui était accompagné d'une disposition rétroactive. Sur *proposition de la commission* sénatoriale des lois et avec l'accord de M. Bernard Bosson, secrétaire d'Etat aux collectivités locales, seule la suppression de la rétroactivité a *été retenue. En fait, la majorité* sénatoriale considérait que le texte initial n'avait pas d'autre but que de permettre à la commune du Grand-Quevilly (dont M. Laurent Fabius est le premier adjoint) de « sortir » du syndicat à vocation multiple de l'agglomération rouennaise (fief de M. Lecanuet), à la suite d'une extension statutaire des attributions *du syndicat destinée à contourner* l'opposition du Grand-Quevilly à verser une subvention pour le parking de la gare de Rouen...

A défaut de « faire la loi », la majorité sénatoriale la défait. Ainsi avait-elle abrogé la semaine dernière une disposition qui concernait les géomètres experts, ainsi la semaine prochaine, le 15 mai, elle supprimera, sur proposition de M. Pierre-Christian Taittinger (RI, Paris), la possibilité pour le gouvernement de nommer ministres plénipotentiaires des non-fonctionnaires en poste depuis plus de six mois.

A. Ch.

A L'EXTRÊME GAUCHE

Epuration avant le 31e congrès du PCI

La direction *spirituelle* et matérielle d'une chapelle d'extrême gauche – « trotskiste » en l'occurrence – n'est pas un métier de tout repos. M. Pierre Lambert, fondateur du « lambertisme », qui se consacre à la sienne depuis 1953, doit, une fois de plus, procéder à une *vigoureuse* épuration. Une nouvelle génération de jeunes *dirigeants*, promus par *lui*, s'était en effet, après d'autres, mis en tête de faire sortir le Parti communiste internationaliste (PCI) de la marginalité.

M. Jean-Christophe Cambadélis, alias « Kostas », ancien président de l'UNEF indépendante et démocratique (ID), et six autres responsables ont été amenés à quitter le PCI pour créer Convergences socialistes (*le Monde* du 18 avril), qui revendique, déjà, quelque cinq cents militants. Leur départ ne suffit pas à rassurer M. Lambert.

M. Cambadélis, qui fut son homme-lige, n'avait-il pas *« constitué* [sa] *fraction secrète en camouflant toutes* [ses] *positions »* et en *« votant tous les rapports et résolutions politiques »* ? C'est ce que soupçonne un texte adopté par le comité central du PCI, le 26 avril dernier. De là à craindre que le ver n'ait laissé des larves dans le fruit, il n'y a qu'un pas que la direction vient de franchir. Elle a fait voter, à l'unanimité de la douzaine de membres du comité central, un texte de défiance... envers eux-mêmes. La résolution stipule, en effet, que *« si, lors de la tenue des congrès, le contrôle des militants sur la direction est assuré, il importe que soit assuré également en permanence le contrôle général des militants sur le comité central »*.

Le texte voté suggère, en outre, la création d'un *Courrier du PCI*, qui s'ajoutera à la déjà très riche littérature dont sont couverts les militants et qui leur permettra de *« communiquer par écrit »* afin de signaler, sans doute, les « déviations » éventuelles.

Cette dégénérescence sectaire, *qui pour certains perdue depuis* l'origine, est confirmée par une contribution au trente et unième congrès de juin prochain, déposée le 21 avril par le « camarade » Roussel. *« Afin que des machinations du type Kostas* [Jean-Christophe Cambadélis] *soient décelées et donc déjouées le plus vite et le plus tôt »*, ce militant propose, ni plus ni moins, la création d'une tchéka, chargée du contrôle idéologique des militants !

O. B.

L'Eden à nu

Derrière lagons et cocotiers, une Polynésie troublante et romantique.

ADMETTONS, puisque presque tout le monde le dit ou l'écrit, admettons que Tahiti et la Polynésie soient un paradis. Imaginons que ce paradis ait une porte. Une porte devant laquelle chacun devra d'abord balayer soigneusement. Tout s'y prête : la longueur du voyage (18 000 kilomètres avalés laborieusement en une vingtaine d'heures de Jet) et le fait, psychologiquement important, que pour atteindre la Terre promise on remonte le temps avec, en bout de course, un décalage horaire de onze ou douze heures.

Une fois vidé son sac et sa tête, que reste-t-il ? D'abord, bien sûr, les enthousiasmes d'un Bougainville (1) face à cette Nouvelle Cythère où *« tout inspire la volupté »*, où, *« jour et nuit, les maisons sont ouvertes »* et où *« chacun cueille les fruits sur le premier arbre rencontré »*. Ou ceux d'un capitaine Cook, constatant qu'ici *« une bienveillante nature a pourvu à profusion non seulement du nécessaire, mais du superflu »*, exemptant ainsi ceux qui y vivent de *« l'obligation originelle faite à l'homme de gagner son pain à la sueur de son front »*. Sans les empêcher, pour autant, de *« faire main basse sur tout ce qu'ils trouvent »*... Un penchant qu'en bon rousseauiste on s'empressa, à l'époque, de justifier en expliquant qu'après tout ces « bons sauvages » ignoraient le droit de propriété.

Une sorte de pays d'Utopie qui devait ensuite nourrir et gaver d'images et de clichés ce mythe de Tahiti qui colle à nos rêves comme un chewing-gum à la semelle d'une chaussure. La plupart, il est vrai, cèdent et capitulent sans conditions. Comme Abel Dupetit-Thouars, cet amiral-poète qui note que *« les poitrines s'y dilatent sous l'enchantement »*. Mais certains, tel Henri Matisse, reviennent des îles *« les mains absolument vides... »*, tandis que d'autres résistent à l'envoûtement.

Pour découvrir l'envers du décor d'un endroit où tout se rouille, s'oxyde et s'amollit. D'un pays qui, comme l'écrit un voyageur en 1933, *« vous prend, vous réduit, vous use et fait de vous une loque poétique et sentimentale »*. Vision que partagera plus tard un T'Serstevens (2), amoureux plus lucide que transi, qui reconnaîtra qu'il faut en effet beaucoup de volonté pour réagir contre *« cette indolence qui a l'aspect de la béatitude, cette mollesse insinuante, cette apathie qui, parfois, devient de la déchéance »*. A se demander s'il ne faudrait pas mieux tourner le dos à ces paradis océaniens qui demandent d'ailleurs à ceux qui y débarquent de présenter... leur billet de retour ! Un paradis aller-retour. Un paradis prêté, offert du bout des lèvres.

Dure, dure, en tout cas, l'arrivée du *popaa* (3) à l'aéroport de Papeete, aux premières lueurs de l'aube, avec *« une demi-planète dans le dos »*. Dans cette atmosphère saturée d'humidité et d'effluves végétaux qui amollit encore un cerveau déjà bien affaibli par un périple exténuant. Pas assez, toutefois, pour échapper au malaise né d'un accueil musical bedonnant et d'un tamouré racoleur qui entraîne dans la danse, en plein aérogare, un Américain bon enfant, première victime consentante d'un rite auquel le touriste sera régulièrement convié tout au long de son voyage. Certains esprits (chagrins ?) feront la grimace : d'autres tendront le cou aux colliers de bienvenue. Paradis gueule de bois ou paradis-guimauve.

Heureux ceux qui feront alors, provisoirement, l'impasse sur Tahiti, pour gagner immédiatement Mooréa, l'île sœur qui, à quelques encablures de là, lui lance le défi quotidien d'une ténébreuse rivale. Un saut de puce dans les airs. Mais pour tomber de haut. On imaginait un paradis alangui, serein et béat, tout en sable fin et cocotiers penchés sur des lagons d'émeraude. Et voilà que se dresse devant vous une masse sombre, festonnée d'anses et de criques, ourlée d'une barre d'écume et dont les sommets déchiquetés griffent un couvercle quasi permanent de nuages maussades.

ROGER-VIOLLET

Bora-Bora

Massifs maudits

« Des sites d'une grandeur terrible », écrira Pierre Loti. Une île ténébreuse, une île « haute », comme Tahiti et ses *« montagnes qui surgissent comme des orages au-dessus des flots »*. Cette fois c'est Bodard qui écrit. Vision d'un journaliste qui, en parlant de *« massifs maudits liés à l'idée de mort, d'ossuaires, de chairs pourrissantes, où nul ne se risque »*, éclaire, à sa façon, le mystère de l'île, le secret de sa troublante séduction.

« Hormis une bande côtière habitée et riante, tout le reste, observait déjà T'Serstevens, *est imprégné d'une mélancolie qui étreint le cœur, et la montagne y est d'une tristesse grandiose. »* Aucun doute, voilà *« une île ciselée au burin du romantisme »*, ainsi que l'écrit joliment Maurice Bitter (4). Un pied de nez de paradis qui vous culbute tous ces rêves puérilement et platement édéniques qui n'en finissent pas de tordre la réalité. Et à cause desquels vous débarquez, ici, méfiant et sceptique, flairant le piège et la tricherie. Et confirmé dans vos doutes par la mascarade de l'aérogare. Trop beau pour être honnête.

Mais, quand surgit Mooréa la romantique, on jubile, soudain réconcilié avec ce paradis têtu, redevenu inaccessible et qui se met à exister par lui-même en se fichant pas mal de vos fantasmes. Majestueuse et hautaine, l'île vous ignore et vous snobe, avec superbe, superbement. Et vous, qui pensiez peut-être qu'un paradis s'offre, se couche sur le dos, se laisse caresser et ronronne, vous voilà obligé de remballer votre mythe !

Pis (ou mieux), vous voilà esclave, envoûté, habité par cette île dont vous n'aurez de cesse, comme pour les autres d'ailleurs, de vous éloigner afin de mieux en percevoir le charme et la beauté, la séduction et la magie. La beauté, elle vous sautera aux yeux, à Bora-Bora, par exemple, lorsque, après avoir escaladé une crête, vous découvrirez un panorama à vous couper le souffle. La magie, elle, sera au rendez-vous de toutes les balades en pirogue (à balancier bien sûr) dont vous ne vous lasserez pas : des « tours d'île » à vous en étourdir, des croisières de coucher de soleil – *sunset cruises* – en compagnie de couples japonais, main dans la main, yeux dans les yeux... et appareils photo en bandoulière. Des couples que l'on retrouvera, la nuit venue, pour la promenade au clair de lune, aux sons de sirupeuses mélopées.

Bariolés et beuglants

Partout, dans cette Polynésie aussi vaste que l'Europe et où une île en cache toujours une autre, on constatera cette esthétique du recul. A Mooréa, jamais plus belle que de Tahiti à l'heure du soleil couchant ; à Bora-Bora, dont l'approche aérienne restera gravée dans les mémoires ; à Huahine, si douce et si paisible de la terre ferme mais si « forte » et romanesque vue du large, avec ses allures d'île au trésor ; à Tahiti, enfin, où l'on tourne vite en rond à force de sacrifier au traditionnel tour de l'île, plutôt fastidieux, même à bord de *trucks* – autobus locaux – bariolés et beuglants.

Dans les atolls, là-bas du côté des Tuamotu, la logique est à l'image du relief : beaucoup plus plate. A l'envie de s'écarter pour admirer succède le désir de s'accrocher à ces filets de palmiers qui, soudain, barrent l'horizon. Obstacles dérisoires (mais accueillants) à cette dérive sans fin, à cette errance à travers un océan immense, survolé sans jamais rencontrer les « bornes du monde ». Envie d'y faire escale, d'y reprendre son souffle. Même si, ici, tout est à l'envers : qu'est-ce qu'un lagon sinon une île d'eau bordée de cocotiers ? Rien n'arrête l'œil. Seule issue : plonger dans l'univers sous-marin qui vous tend son velours et le spectacle féerique de ses nuées de poissons multicolores. Seul le masque que vous portez vous empêchera alors de vous frotter les yeux pour vous assurer que vous ne rêvez pas. Comme, par exemple, dans la « passe » (5) de Manihi, où l'on écarquille les yeux comme un enfant devant les vitrines de Noël.

Retomber en enfance ; telle apparaît bien, en effet, l'une des meilleures façons d'approcher les îles. Histoire de faire table rase de ses préjugés, d'oublier son cartésianisme et de retrouver la fraîcheur et la candeur propices à la découverte de ces paysages à la *Paul et Virginie*. Qui s'entêterait à vouloir comprendre devrait d'ailleurs, rapidement, jeter l'éponge tant le comportement quotidien des Polynésiens s'inscrit dans une philosophie et une logique aux antipodes des nôtres. Trois expressions les résument : *aitea peapea* (c'est sans importance) : *fiu* (j'en ai ras le bol) et *mea haama* (cela me fait honte). Etant entendu que ce qui fait honte ici, par exemple, ce n'est pas de voler, de mentir, d'abandonner ses parents ou de battre sa femme, mais de se mettre en colère, de se montrer nu, de battre un enfant, de dire merci ou de devenir vieux...

Le cœur et le sexe

Comment s'étonner, après tout, que cette *« civilisation du lagon et du cocotier »* repose sur quelques vérités simples, voire simplistes. Telles que : *« Rien ne vaut le plaisir de ne rien faire »*, ou *« seul compte le temps présent »*. Parler d'épicurisme serait trop intellectuel pour ce peuple à l'intelligence purement concrète et pratique. Parler de « j'm'en-foutisme » serait tentant mais injuste à l'égard de ces enfants gâtés. Une population incarnée si gracieusement par la vahiné : *« Un peu plus libre, un peu plus belle, un peu plus nue »*, résume Victor Segalen. *« Vahinés, sirènes merveilleuses, exquises salopes »*, écrira plus crûment Lucien Bodard (6), contaminé, à son tour, par le virus de l'Eden exotique, de la *« primitivité »*, de ces *« journées molles vécues dans un entremêlement incertain d'amour et de sommeil »*.

Chanceux Bodard, qui échappera cependant au triste sort de ces hommes *« envoûtés par le mirage du bonheur, démantibulés, décomposés, prisonniers des illusions de leur dulcinée bronzée »*. Est-ce pour venger ces épaves qu'ont été écrits la plupart des portraits consacrés à ce *« bel animal »* ? On commence en effet par évoquer sa beauté physique, la liberté de ses mœurs, sa réputation d'amoureuse pour ajouter aussitôt que cette dernière est fortement exagérée, avant de la gratifier d'un certain nombre d'amabilités du style : *« La vahiné n'est pas mue par son cœur mais par son sexe »* ou *« nul besoin d'une cour prolongée : plus ce sera rapide, mieux cela vaudra »* (7).

(Lire la suite page 12.)

PATRICK FRANCÈS.

(1) Tahiti fut découverte en 1767 par l'Anglais Wallis. Un an après, M. de Bougainville y jetait l'ancre, et l'année suivante y débarquait le capitaine James Cook, qui devait y revenir deux autres fois.
(2) *Tahiti et sa couronne*. A. T'Serstevens. Albin Michel.
(3) Mot qui désigne une personne à la peau claire étrangère à la Polynésie.
(4) *Iles merveilleuses du Pacifique*. Maurice Bitter. Nouvelles Editions latines, 1, rue Palatine, 75006 Paris.
(5) Trouée dans la barrière corallienne entre le lagon et l'océan. Les poissons y sont très nombreux.
(6) *La Chasse à l'ours*. Lucien Bodard. Grasset.
(7) *Tahiti*. Jean-Marie Loursin. « Petite Planète ». Seuil.

D'île en île

CE reportage a été effectué dans le cadre du circuit la Ora Polynésie proposé par le Club Méditerranée. Une formule idéale qui, en quinze jours, offre un bon aperçu de la Polynésie, dont on découvre à la fois l'archipel de la Société et celui des Tuamotu, c'est-à-dire les îles hautes, d'origine volcanique (Tahiti, Mooréa, Bora-Bora, Huahine) entourées d'un lagon ceint d'une barrière corallienne et les îles basses (Manihi et Rangiroa), atolls coralliens aux lagons intérieurs parfois très étendus.

Un circuit fort bien construit : une préface « farniente » de trois jours dans le superbe village de Mooréa récemment rénové. Puis un jour à Tahiti (qui n'en mérite pas davantage), un jour à Huahine (les bungalows côté jardin de l'hôtel Bali Hai sont de petites merveilles), deux jours à Bora-Bora (l'autre village du Club), où il ne faut manquer ni la somptueuse balade en jeep ni le tour de l'île en pirogue, deux jours à Manihi au Kaina village et ses deux attractions : le patron, Koko Chaze, et son « numéro » très au point de baroudeur-Casanova à la retraite ; et les terrasses des bungalows sur pilotis où, la nuit venue, vous tirerez votre matelas histoire de vous offrir le plus somptueux des ciels de lit.

Pour terminer, deux jours à Rangiroa pour reprendre son souffle au Kia Ora Village de Serge Arnoux, avant de regagner Papeete pour les ultimes courses et un dîner d'adieu dans un restaurant que l'on souhaiterait un peu moins tristounet...

Quelques départs très matinaux mais dans l'ensemble un rythme plutôt relaxe qui permet de nombreux moments de détente. Hébergement irréprochable et nourriture plus que convenable. Chaque étape apporte de l'eau au moulin de vos rêves. On ne s'ennuie donc jamais surtout si on a la chance d'être accompagné par Christiane Lhopital, dite « Zouina », perle blanche au pays des perles noires.

Sans oublier les véritables vedettes du show polynésien : les requins. On fait connaissance à Bora-Bora, où un Tarzan local les pêche au lasso et les hisse à bord au grand émoi des touristes effarouchés. On les retrouve à Manihi, croisant sous vos fenêtres et vous flanquant la frousse de votre vie en pimentant soudain une paisible balade sous-marine.

Une peur que l'on aura l'occasion de maîtriser à Rangiroa en assistant, dans l'eau, à quelques mètres d'eux, au repas des fauves à qui un plongeur débonnaire offrira, sur un plateau, mérous et murènes fraîchement harponnés. Un grand spectacle que l'on dévorera des yeux, le cœur battant et le frisson tenace, même si l'on subodore que ce superbe animal est souvent victime de bien injustes procès. Après tout, parmi les quelque trois cents espèces de requins, huit sont anthropophages et vingt considérées comme vraiment dangereuses. Et les squales ne tuent chaque année qu'une douzaine de personnes dans le monde.

P. F.

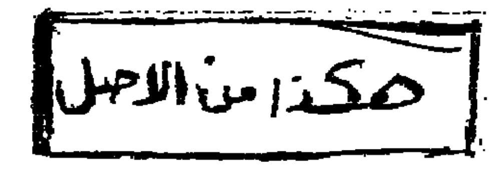
● **la Ora Polynésie.** Prix du forfait de deux semaines Paris/Paris : 28 910 F. Renseignements aux bureaux d'accueil du Club à Paris (place de la Bourse, 90, Champs-Elysées et 106, rue de Rennes) et, en province, à Dijon, Marseille, Bordeaux et Nantes ainsi que dans les agences Havas Voyages et American Express. Tél. : (1) 42.96.10.00 et sur Minitel en composant le 36.14.91.66. Club Méd.

● **Adresses utiles**

Air France : 119, av. des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 43.23.81.81.

UTA, 3, bd Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 42.66.30.30.

Maison de Tahiti et ses îles, 43, av. de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : 42.97.42.46. On peut au moins s'y procurer les brochures des voyagistes qui programment également la Polynésie.



L'Eden à nu

(Suite de la page 11.)

Ce qui permet, il est vrai, aux éconduits et aux bredouilles de se consoler en pensant que « *seule compte ici la vigueur des muscles* »...

Au-delà de ce qu'une telle analyse peut avoir de choquant, voire d'insultant pour celles à qui elle s'applique, reste cette insensibilité de l'âme polynésienne au sentiment, à la poésie, au romanesque.

Vouloir, dans ces conditions, « lire » ces îles, les déchiffrer avec de telles abstractions, c'est, bien évidemment, s'exposer à de belles déconvenues. Mieux vaut assurément, ainsi que l'écrit Segalen, que « *la pensée trop intelligente cède le pas aux merveilleux organes faits pour saisir le monde extérieur à belles dents, à pleines lèvres, à pleines narines et de tous les yeux* » (8). Autrement dit : ne pas chercher à voir la Polynésie comme le paradis imaginé, mais la vivre justement dans un état d'esprit semblable à celui de Gauguin lorsqu'il baptisera *Maison du jouir* la case où il s'installera dans les îles Marquises : avec émotion, instinct, sensualité et volupté.

A défaut de pouvoir retomber en enfance, certains préféreront peut-être, ce qui revient un peu au même, essayer de se mettre dans la peau d'un de ces navigateurs qui, il y a environ deux siècles, firent entrer dans l'histoire la légende dorée de ces paradis retrouvés. Avec des cartes encombrées, comme les esprits d'aujourd'hui, de terres mythiques aux positions incertaines. Pour retrouver le souffle et le parfum de cette quête un peu folle.

Comment imaginer, en effet, plus belle aventure que celle de ces conquérants voguant, « *le bandeau sur les yeux* », à travers les océans, à la recherche de ce continent hypothétique qui hantait l'imagination des géographes et des rois. Ainsi Cook fut-il requis, « *en vertu du bon plaisir de Sa Majesté* », de découvrir ce continent. Après avoir sillonné l'Atlantique et le Pacifique, il concluait : « *Si je n'ai pas découvert de continent, ce n'est pas faute de l'avoir cherché mais c'est parce que, dans les mers navigables, il n'existe pas.* »

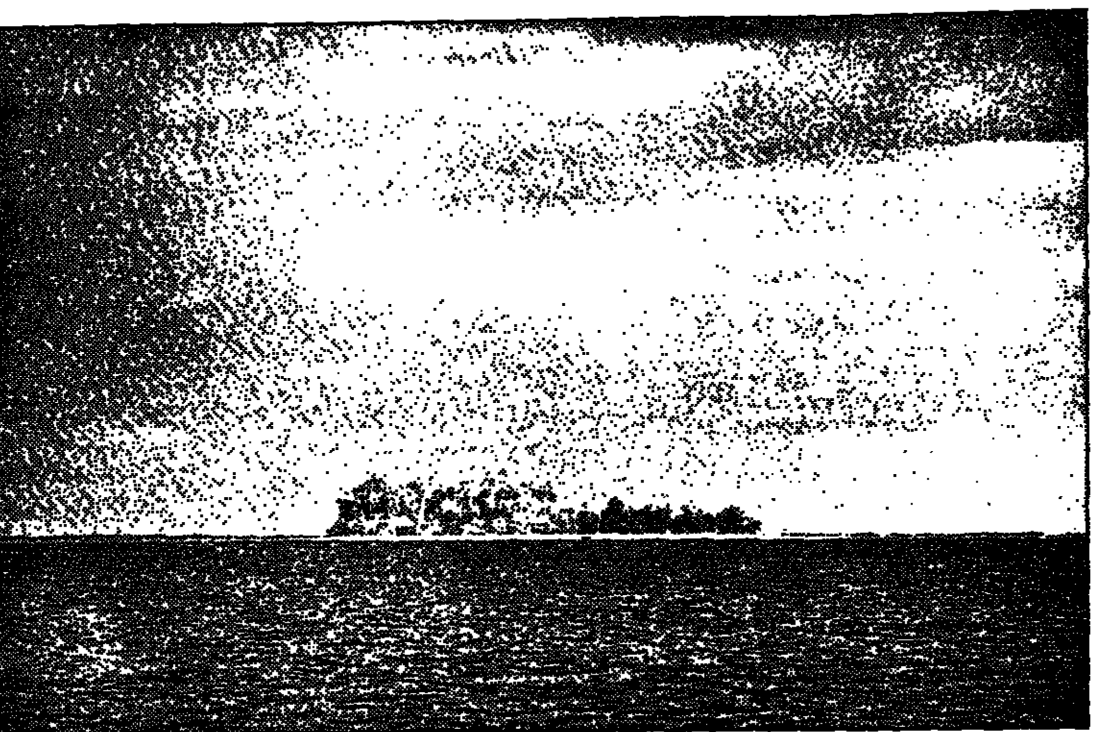
Après tout, comme l'écrivait un auteur anonyme : « *A chacun son Odyssée.* » Et à chacun son île. Voyage toujours recommencé, de tropiques en équateur, d'île en île, d'île en atoll. Horizon ouvert sur l'inconnu et sans cesse repoussé *plus loin. Vers l'île-paradis* : île rêvée, espérée, peuplée de nos fantasmes, attendue, entreaperçue, approchée mais seulement frôlée. Une île du bout du monde. Une île pour aider à vivre. Inabordée. Inabordable.

P. Fr.

(8) Préface de *Noa-Noa*, de Gauguin.

Paradis délaissé

Qui, en France, vend vraiment Tahiti ?


ZACHMANN/MAGNUM

« Flots bleus-sable blanc-cocotiers ».

S'ILS passent en majorité leurs vacances dans l'Hexagone ou autour de la Méditerranée, les Français, lorsqu'on les interroge sur leurs destinations préférées, votent massivement pour les mers et les îles exotiques. Une récente enquête de l'American Express Voyages voyait ainsi Tahiti, plébiscitée par 60 % des personnes consultées, devancer l'île Maurice, les Caraïbes, les Bahamas, Bali, les Seychelles et Ceylan.

A en croire les statistiques officielles, 122 086 touristes ont visité la Polynésie en 1985 (1) dont 60 651 Américains et 13 270 Français. Reste que la plupart de ces derniers séjourneraient chez des particuliers, 38 % seulement descendant à l'hôtel, ce qui ramène les touristes français « purs » au niveau des Canadiens et des Néo-Zélandais et nettement en dessous des Australiens (9 400 en 1985). En résumé, 60 % des Français rêvent de Tahiti, environ 13 000 y séjournent et un peu plus de 5 000, seulement, s'y rendent en vrais touristes.

Joli fossé entre le rêve et la réalité ! *Ce qui n'empêche pas un* rapport officiel d'affirmer que la métropole constitue un marché potentiel, que le handicap de la distance est partiellement compensé par une tarification aérienne spéciale et que les Français entendent parler régulièrement de la Polynésie. Vision pour le moins optimiste. D'abord parce qu'il n'est ni simple ni vraiment bon marché de rallier Tahiti : pas de vol direct et une longue attente à Los Angeles dont on se passerait volontiers (2).

A quoi s'ajoutent les prix élevés des vols inter-îles assurés par Air Polynésie et l'impossibilité actuelle de réserver ses places à l'avance sur ces trajets, ce qui fait de cette destination un vrai casse-tête chinois pour les voyagistes français. Ensuite parce que, comparée à la promotion dont bénéficient, en métropole, les Antilles, la Polynésie fait figure de parent très pauvre.

Le fait est que le marché français n'a pas vraiment profité de la volonté des responsables du territoire de sortir de la léthargie et de l'immobilisme de la décennie 1972-1982, en mettant en œuvre une véritable politique touristique. Une volonté quelque peu freinée, en 1983, par les effets des cyclones et la grève qui, en paralysant les grands hôtels de Tahiti, devait altérer quelque peu l'image de ce paradis pacifique ; puis, en 1984, par la fermeture (pour rénovation) du village du Club à Mooréa. Mais une démarche qui commence à porter ses fruits ainsi qu'en témoigne une fréquentation en hausse (3).

Image forte et floue

Une volonté récemment illustrée, également, par la campagne « Demain, le tourisme » organisée par le ministère de l'économie afin de sensibiliser la population à l'apport fondamental de ce secteur à l'économie locale (4) et attirer les jeunes Polynésiens vers une activité qui offrira, d'ici 1989, la moitié des nouveaux emplois. Reste que les efforts de promotion de l'OPATTI (Office de promotion et d'animation touristique de Tahiti et ses îles) visent d'abord et avant tout les principaux réservoirs de clientèles actuels (Californie, Sydney et Melbourne en Australie, Nouvelle-Zélande) ou futurs, comme le Japon, marché prometteur mais limité par une médiocre desserte aérienne. Autant de pays qui se taillent la *part du lion d'une enveloppe budgétaire* dont 10 % seulement vont à l'Europe et 8 % à la France.

A noter toutefois qu'un office du tourisme de Tahiti vient d'ouvrir ses portes à Paris. Mais sa promotion visera également l'Europe, second marché après l'Amérique du Nord. Et sa démarche privilégiera davantage les professionnels du voyage que le grand public. Or une destination, c'est d'abord une image, un rêve identifié et accessible, entretenu régulièrement, réaffirmé, voire réactualisé. Dans le cas de Tahiti, l'image est tellement forte *qu'elle en est floue* : une destination lointaine et inaccessible. Au mieux, la folie d'une vie. De plus, le mythe s'est usé. Comme le relève un hôtelier, Serge Arnoux, « *Rousseau, Bougainville et le bon sauvage, jadis notre meilleure promotion, ont été quelque peu oubliés* ».

D'où la nécessité de corriger le tir, en donnant, par exemple, de ce paradis terrestre une image plus proche, plus humaine, plus chaleureuse. Au risque, cependant, de le banaliser et, surtout, en le réduisant au tiercé « flots bleus-sable blanc-cocotiers », de le placer en position désavantageuse par rapport à d'autres paradis de ce type (Antilles, Seychelles, Maurice ou Maldives), souvent plus proches donc financièrement plus abordables. En oubliant, tout simplement, de « vendre » ce qui reste un endroit unique au monde, valant beaucoup mieux qu'un cadre propice à la baignade, au bronzage et au farniente.

Encore faudrait-il, préalablement, ne pas sembler avoir renoncé à une clientèle française considérée comme secondaire ou accessoire, ce qui paraît trop souvent le cas de professionnels fascinés par les marchés giboyeux et juteux qui bordent le Pacifique et *où règnent les dollars. Qui*, en France, « pousse » vraiment la Polynésie ? Certainement pas la maison du même nom qui se morfond avenue de l'Opéra, en plein Paris, et semble n'avoir qu'un seul but : se faire oublier !

Pas davantage, apparemment, la compagnie UTA, dont les yeux sont surtout fixés sur la Californie et le Japon, et qui estime que la distance, le coût de la vie sur place et l'absence d'animation dans les hôtels locaux contribuent à dissuader la clientèle métropolitaine. Quant au Club, traditionnelle locomotive et faiseur de modes, il paraît, lui aussi, obsédé par une clientèle américaine, à conforter, et un filon japonais, à exploiter.

Alors, Tahiti, paradis vraiment perdu ? Plus exactement oublié, ou abandonné à d'autres, plus proches de la Terre promise. Pour l'instant. Car à en croire Gilbert Trigano, patron du Club, l'heure de la reconquête a sonné. « *On avait baissé les bras*, reconnaît-il. *Notre village de Mooréa était usé jusqu'à la corde. Le voilà remis à neuf. Nous allons le relancer. D'abord aux Etats-Unis puis en Europe. Si tant est que les autorités du territoire nous facilitent les choses en nous faisant notamment bénéficier des conditions d'exploitation extrêmement avantageuses consenties au navire de croisière américain* SS-Liberté, *qui croise en Polynésie.* » « *Cela dit*, observe-t-il, *28 000 F pour un vrai paradis, cela les vaut. Reste qu'on peut faciliter l'accès au rêve, grâce au crédit par exemple, formule que nous allons désormais développer.* »

Le paradis à crédit ? Pourquoi pas ? Si cela permet qu'à ce banquet-là les Français cessent de n'occuper qu'un modeste tabouret, en bout de table.

P. FR.

(1) A comparer avec les 4,8 millions de touristes d'Hawaï, les 388 000 de Guam, les 200 000 de Fiji, les 150 000 des Mariannes. Le tourisme à Tahiti représente moins de 2 % du tourisme dans le Pacifique.

(2) Air France jusqu'à Los Angeles, puis UTA jusqu'à Papeete. UTA souhaiterait rallier Paris à Papeete *via* San-Francisco, escale également convoitée par AF.

(3) Une situation que devrait conforter les croisières opérées depuis décembre 1985 par le navire américain *SS-Liberté* dont l'activité est cependant critiquée par certains hôteliers locaux.

(4) Les recettes touristiques ont couvert en 1985 près de 20 % des importations et représentaient plus de quinze fois ce qu'ont rapporté le coprah ou les perles noires. Des revenus qui ont permis au territoire de financer 50 % de ses investissements.

Le subterfuge de l'abbé Pauc

Grâce au trompe-l'œil, Gruissan a retrouvé sa mémoire.

UNE antique figure de proue à l'effigie de saint Pierre, ramenée en 1790 par les pêcheurs dans leurs filets, est à l'origine d'une fête unique, à Gruissan, petit village de l'Aude, *lové entre mer et lagune. Une* fête qui se répète tous les 29 juin, fanfare et prud'hommes en tête, sur un étrange air de scottish, en marche vers Notre-Dame des Anzils, la chapelle aux ex-voto, devenue l'élément majeur de *cette manifestation.*

Le chemin de la « Bonne Mère » grimpe dur à travers le massif de la Clape, avant-poste des Corbières. C'est un calvaire marin. Tout au long, parmi les pierres qui roulent sous les pas, des stèles et des cénotaphes aux inscriptions romantiques (les plus anciennes remontent à 1844) rappellent aux *vivants* le *souvenir* de tel jeune capitaine, de tel fils, tel père, *tel* époux bien-aimé disparu dans la tempête à la fleur de l'âge. Alentour s'étend un paysage superbe et sauvage, tout brûlé de soleil qui embaume la garrigue chauffée à blanc.

Tout au bout du chemin se dresse, solitaire, la chapelle votive. Elle aurait été à l'origine, au treizième siècle, un ermitage important, un refuge de passage. Aujourd'hui, bien restaurée et *remise à l'honneur, elle offre sur* ses murs recouverts de mortier la plus belle collection d'ex-voto jamais vue — une centaine au moins. Toute une histoire d'amour et de foi, naïve et touchante, entre les pêcheurs et leur Vierge protectrice.

En s'approchant, et en touchant, car personne ne peut *s'empêcher, tel saint Thomas,* d'y poser le doigt, on se rend à l'évidence : il s'agit là d'un trompe-l'œil. Excellemment exécuté. Une merveille ! L'abbé Jean Pauc, curé de Gruissan et archéologue distingué, raconte l'histoire de cette substitution dont il est l'artisan. Les originaux existaient bel et bien. Leur nombre et leur variété étonnaient le visiteur.

C'étaient, outre des navires en réduction (balancelles, bombardes, bricks, goélettes, tartanes ou trois-mâts), des peintures et des aquarelles presque toujours d'excellente facture, portant des signatures plus ou moins connues : Adan, Amigues, Bastida, Bombonel (d'Alger) P. Fabre (de Marseille), Le Roux, parmi d'autres.

Cet ensemble, assez rare, laissé à l'abandon, se dégradait peu à peu, au point que certains visiteurs trouvaient normal d'emporter chez eux quelques pièces, histoire de les sauver... L'*haben sauvat*, comme on dit là-bas.

Le sanctuaire pillé

Un jour cependant on décida de faire classer la collection monument historique. L'abbé Pauc, alors aumônier de Narbonne, répertoria et photographia le tout. Bien lui en prit ! Quelques années plus tard, des voleurs pillèrent le sanctuaire isolé, dépouillant l'autel et les murs d'une cinquantaine des plus beaux ex-voto. Ce fut la consternation générale. *Gruissan allait-il* perdre sa « mémoire » ?

Ce vieux village traditionnellement voué à la marine au long cours (les capitaines étaient formés à l'Ecole d'hydrographie de Narbonne), à la marine d'Etat à l'occasion et, toujours, à la pêche, ne put que constater avec une colère impuissante la dispari*tion des objets de sa dévotion.*

C'est alors que l'abbé Jean Pauc eut l'idée, à partir des photos, de *faire* tout repeindre exactement. Mais en trompe-l'œil. Un travail confié au peintre-restaurateur des monuments historiques Robert Cassin et à sa femme, qui devaient ainsi ressusciter les œuvres disparues en les *rendant cette fois impérissables*, en tous les cas invulnérables au vol. Une entreprise qui devait également donner lieu, dans le pays, à un grand élan de générosité, chacun apportant aquarelles, réductions de navire ou créations récentes, telle cette belle œuvre de Courdil illustrant, dans le style de l'époque, le naufrage du *Solveig* survenu en août 1980 au large de l'Espagne.

La chapelle ayant ainsi retrouvé tout son lustre, la fête de la Saint-Pierre pouvait de nouveau battre son plein. Une fois la messe dite, avec toute la pompe requise, commencent les festivités païennes : chants, danses et repas fastueux de poisson grillé arrosé d'un excellent vin de pays. La journée se termine au bord de la mer, dans laquelle on lance des *bouquets* de fleurs.

Quant à l'abbé Pauc, il poursuit inlassablement son œuvre de *sauvetage en matière* d'archéologie et de protection du patrimoine artistique *de* l'Aude. *Conservateur* des antiquités et objets d'art depuis *1972*, il parcourt le pays afin de recenser tout ce qui en vaut la peine. Par exemple, les toiles des peintres narbonnais du dix-septième (il existait dans cette ville une école très remarquable) et notamment du peintre Gamelin, fort prisé à Rome au dix-huitième, et dont il a réhabilité quelques-unes des soixante-deux œuvres conservées dans les églises du département.

L'orfèvrerie du Languedoc retient également son attention, avec de merveilleux objets de culte ou de décoration. Mais ce dont il est sans doute le plus fier, c'est la découverte dans la cathé*drale Saint-Just de* Narbonne, construction du quatorzième siè*cle plusieurs fois remaniée*, d'admirables peintures murales représentant Philippe *Le* Bel et Saint Louis, ainsi qu'un ensemble de bas et de hauts-reliefs où figure notamment l'une des premières représentations du purgatoire.

De plus, les étangs de Gruissan recèlent, protégés par les sables, d'anciens bateaux romains. Lors des travaux d'aménagement du site, on a commencé à en dégager quelques-uns et à récupérer divers objets. Mais il reste beaucoup à faire, de quoi en tout cas alimenter pendant longtemps encore la passion archéologique de l'abbé Pauc et de ses paroissiens. Le visiteur, lui, y trouve son compte ; invité qu'il est à partager cette passion, cette ferveur et cette amitié à l'occasion de la plus belle fête du pays.

CHANTAL DE ROSAMEL.

● ***Fête de la Saint-Pierre* à Gruissan, 27, 28 et 29 juin. Renseignements : Maison des Pyrénées, 15, rue Saint-Augustin, 75001 Paris, tél. 42-61-58-18.**

Quand l'autoroute fait son cinéma

APPARUS à la même époque, à la *fin du siècle* dernier, le cinéma et l'automobile, sont, aujourd'hui, indissociables. Pour s'en convaincre, il suffit de se souvenir de ces grands « classiques » que sont, notamment, *American Graffiti, la Belle Américaine, Duel, le Salaire de la peur*, ou, encore, *Taxi Driver*. C'est donc sur ce thème — « Cinéma et *automobile* » — *qu'une série* d'*expositions* sont organisées, *de juin à septembre prochain*, le long de l'asphalte par la Société des autoroutes du sud de la France. Ce programme d'animation destiné aux usagers des autoroutes du réseau est une rétrospective de l'automobile dans le cinéma. Quatre sujets ont été retenus : la comédie, la course, le policier et l'aventure et, enfin, les séductrices.

Sur les grandes aires de service, en extérieur, des scènes ou des personnages célèbres seront présentés sur des toiles géantes. Dans des salles intérieures, des sélections d'affiches et de photographies de films compléteront ces expositions. Si *l'automobiliste le* désire, il pourra donc passer quelques *moments en compagnie* de Bonnie et de Clyde, de Sabrina, de Laurel et Hardy ou du dernier Nabab.

Au *Village* catalan, près de Perpignan, sera ouverte une exposition d'affiches. *On pourra* voir, au volant, son acteur pré*féré du côté* de Lançon-de-Provence, près d'Aix-en-Provence (autoroute du Soleil), de nombreuses photos de films à Port-Lauragais, sur le canal du Midi, près de Toulouse (autoroute des Deux-Mers).

Sur certaines aires de repos seront également présentées des reconstitutions de scènes, en volume, et des silhouettes géantes de vedettes et d'automobiles. Ce programme d'animation gigantesque, mais à la mesure de l'espace autoroutier, comblera les cinéphiles mais aussi les amateurs de quatre-roues, qui *retrouveront* les « stars » de la pellicule et les véhicules les plus prestigieux.

Outre le Village catalan, Port-Lauragais et Lançon-de-Provence, les principaux pôles d'animation seront situés à Saint-Rambert-d'Albon, près de Vienne (autoroute du Soleil), aux Ruralies, près Niort (l'Aquitaine) et à Saint-Léger, près de Saintes (l'Aquitaine). La comédie ne sera pas jouée uniquement avec des expositions. Un programme de cassettes vidéo est aussi *prévu pour le* voyageur qui sait prendre son temps. *Douze minutes pour apprécier* les meilleurs moments de *Borsalino, des Raisins de la colère,* de *la Coccinelle* et de *la Vieille Dame indigne notamment*. Bref, un bel entracte sur la route des vacances.

Pour la troisième année consécutive, la Société des autoroutes du sud de la France organise ainsi une série d'animations sur les 1 300 kilomètres *qu'elle contrôle pour* permettre aux automobilistes de se *détendre et de se reposer*. Un peu moins d'accélérateur, un peu plus de sécurité. Il est vrai que chaque année on enregistre une augmentation régulière du nombre de passages et du nombre de kilomètres parcourus par l'ensemble des véhicules. Plus de 82 millions d'usagers en 1984 ; plus de 85 millions en 1985. Or, selon une enquête menée par l'Association française des sociétés d'autoroutes, il apparaît que sur cent usagers vingt ne s'arrêtent pas (trajets *courts*), vingt-cinq *ne s'arrêtent* que pour acheter de l'essence, *trente ne s'arrêtent* que pour acheter de l'essence ou se reposer et vingt-cinq s'arrêtent pour acheter de l'essence, se reposer, boire et manger. Un automobiliste sur deux stoppe donc son moteur en cours de trajet pour utiliser un des services offerts à l'usager et pour se reposer. Cet automobiliste est un spectateur potentiel pour une animation organisée tout au long du bitume, bien monotone. *Retrouver Buster Keaton du* côté de Vienne, *c'est déjà* le soleil...

JEAN PERRIN.

Le boom du spa

Quand la piscine fait des bulles.

ON vend aussi du soleil, de la plage et de la randonnée à la Foire de Paris. Dépêchez-vous ! Le Salon du tourisme et des vacances (STV), qui se tient au Parc des expositions de la porte de Versailles (1), ferme dimanche 11 mai. Ce Salon, qui fête cette année son vingtième anniversaire, offre aux curieux, à quelques semaines des vacances d'été, un grand choix de séjours sportifs, de découverte, ou tout simplement de repos. Plus de quatre cents exposants sont présents. Seize des vingt-deux régions françaises, les départements et territoires d'outre-mer ainsi que vingt-sept offices de tourisme étrangers. Essentiellement destiné au grand public, ce village de vacances connaît d'année en année une importance grandissante. Ainsi en 1985, sur les 1 103 439 visiteurs de la Foire de Paris, 653 000 ont circulé parmi les stands du STV. Des voyages plein la besace. Dix jours de randonnée en Laponie entre 5 760 et 5 970 F, une journée de pêche dans la baie de Saint-Malo pour 250 F, le Canada à la carte à partir de 4 990 F, la Réunion en toute liberté pour 3 547,50 F, les Baléares à partir de 1 900 F.

(1) Salon du tourisme et des vacances. Ouvert tous les jours de 10 h à 19 h. Entrée : 22 F.


GILLES RIGOULET

ON connaît l'expansion étonnante de la piscine privée depuis quelques années en France. Ou plutôt des piscines, car la démocratisation de cette installation, naguère élitiste, n'a pu se faire que grâce à l'apparition de nouvelles techniques de construction. Il n'y a plus rien de commun, par exemple, entre la prestigieuse piscine Florida « Miroir », sans aucune dénivellation avec le sol, et l'ingénieux bassin « Funny Pool », formé par une poche souple, autoporteuse, qui peut s'installer n'importe où, le temps de la remplir. Entre les deux, la gamme « Hippo » de Zodiac, désormais bien étoffée, propose des bassins rectangulaires hors sol parfaitement comparables par la taille à ceux des piscines enterrées...

Voilà pour quelques nouveautés « piscines » de cette exposition (1), dont le phénomène marquant reste l'avènement du spa. Mini-piscine avec quelque chose en plus, ce bain à remous originaire des Etats-Unis est apparu en France il y a cinq ou six ans. Aujourd'hui, il passe du stade du gadget à celui de l'équipement.

Comme dans une piscine, on entre à plusieurs ; l'eau n'est pas renouvelée mais filtrée (les capacités vont, en effet, de 350 à plus de 3 000 litres). En revanche, contrairement à une piscine, on n'y remue pas : c'est l'eau qui s'agite autour de vous.

Le fond de la cuve (acrylique, moulée) est percé de dizaines de trous d'où s'échappent des bulles d'air sous pression, alors que, sur les côtés, c'est un mélange eau/air qui jaillit latéralement par des buses orientables. La pression est modulable et ce brassage énergique que permet de supporter des bains à température très élevée (40° à 45°). Deux grandes marques proposent chacune une dizaine de modèles. Traditionnellement, depuis le début, à l'intention d'hôtels ou de clubs de sport, mais de plus en plus pour des particuliers.

Chacun étoffe cette année sa gamme en sens inverse de l'autre. Saunalux, avec un nouveau bassin de 3 mètres de diamètre, qu'on peut installer n'importe où en le coupant en deux pour le transport, qui peut accueillir 12-15 personnes. A l'inverse, Aquaspa sort un mini-spa (1,30 m × 1,80 m) de 350 litres, qui possède néanmoins un équipement aussi complet que les grands, y compris le système de filtration – ce qui explique le prix relativement élevé : 42 000 F. Un troisième fabricant, Jacuzzi, du nom de son inventeur, propose des installations en tout point comparables.

Le prix d'une voiture moyenne

Les effets du spa sont analogues à ceux du sauna. On l'utilise après le sport (ou à la place d'icelui). Bénéfique pour la circulation sanguine, il procure une détente naturelle et combat aussi bien l'arthrose que l'insomnie. Les contre-indications sont moins connues que celles du sauna (parfois dangereux pour le cœur, à moins d'y être habitué depuis l'enfance). Les saunas sont d'ailleurs présents aussi à cette exposition (mêmes marques ; 17 000 F à 25 000 F) ; de même que les « bronzariums »...

Ces trois éléments ont d'ailleurs tendance, après être entrés dans les maisons et les appartements, à en ressortir quand ils sont ensemble. On « casse » des garages, on aménage des caves pour installer des salles de relaxation (qu'il est infiniment plus chic d'appeler des « fitness »). Un spa 4 places revient à 50 000 F environ ; un sauna à 20 000 F et un « bronzarium » de 10 000 à 12 000 F. Soit 80 000 F pour l'ensemble. C'est le prix d'une voiture moyenne. Mais, pour se détendre, c'est nettement mieux !

M. D.

(1) Exposition de la piscine (Foire de Paris), jusqu'au 11 mai, allée principale du Parc des expositions, porte de Versailles, de 10 heures à 19 heures (nocturne le 9 mai). Entrée : 22 F.

Le retour d'un certain luxe britannique

Il n'est pas présent à cette exposition, mais le britannique Bonsack, spécialiste du très haut de gamme en matière de sanitaire, n'est finalement pas très éloigné de tous ces bassins, sportifs ou non, dans la mesure où si ses baignoires ne peuvent pas toutes rivaliser avec les petites piscines sur le plan de la capacité elles supportent allégrement la comparaison, côté prix. A découvrir chez son nouvel importateur : APR : 148, avenue d'Italie, 75013 Paris. Tél. : (1) 45-89-91-09.

PHILATÉLIE n° 1947

Nancy ville de congrès...

... de la Fédération des sociétés philatéliques françaises en 1986. L'origine de l'émission d'un timbre, chaque année, pour la ville du congrès remonte justement au dernier congrès de Nancy, en 1961. Là, elle fut décidée, après un long entretien avec les représentants des PTT, et entérinée à Paris avec bienveillance par M. Jacques Marette, ministre des PTT de l'époque. C'est ainsi que la ville de Caen, en 1963, profita la première de la décision de Nancy. Vente générale le 20 mai (25[e]/86).

2,20 F, bleu gris, vert.

Format 22 × 36 mm. F. 50. Maquette de J.-P. Veret-Lemarinier, gravure par Raymond Coatantiec. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :
– 17, 18, 19 mai, de 9 h à 18 heures, au bureau temporaire ouvert dans l'enceinte du Parc des expositions de Nancy (RN 57). Oblitération « PJ ».
– 17 mai, de 8 à 12 heures, à la RP de Nancy (Meurthe-et-Moselle). Boîte pour « PJ ».

● « Points Philatélie », ouvertures à : Cognac (Charente), le 13/III ; Le Luc (Var), au Musée régional du timbre et de la philatélie, le 22/III ; Alès Ppal (Gard), le 1[er]/IV ; Chalon-sur-Saône Ppal (Saône-et-Loire), le 12/IV ; Limoges préfecture (Haute-Vienne), le 16/V.

Les émissions monégasques...

...première partie prévue pour le 22 mai. Suite de nos informations, voir *le Monde* du 15, 22, 29 mars, 19 et 26 avril.

Centenaire de la statue de la Liberté, New-York :

5,00 F « La liberté éclairant le monde », de Bartholdi. Maquette de Pierrette Lambert, gravé par Czeslaw Slania.

Passage de la comète de Halley : 10,00 F, téléscopes modernes et carte d'observation par Apian en 1532. Dessin et gravure C. Jumelet.

Ameripex 1986, exposition philatélique internationale (Chicago,



22 mai au 1[er] juin) : 5,00 F, drapeaux, sigle et vue de la ville. Dessiné et gravé par Claude Jumelet.

Nouvelle valeur d'usage courant : 10,00 F (voir *le Monde* du 15 mars).

● Retraits de cinq timbres, le 13 juin : vaccin contre la rage, 1,50 ; Retour à la Paix, 2,00 et à la Liberté, 3,00 ; Saintonge Romane, 3,00 ; Solutré, 3,90 F.

ADALBERT VITALYOS.

TELEVISION



Le petit écran miroir du grand

La télévision aux premières loges du Festival de Cannes.

CASCADE de désistements chez les stars américaines, qui, les unes après les autres, trouvent d'honorables raisons pour annuler leur venue au Festival de Cannes. Même Rambo... La télévision française, en revanche, y sera cette année en force. Sans quitter leur fauteuil, juste en pianotant leur télécommande, les téléspectateurs se retrouveront sur la Croisette. Ce sont les chaînes publiques qui seront sur le devant de la scène. Le secteur privé, à l'exception de Canal Plus, elle aussi très active (voir notre supplément TV du 3 mai), sera le grand absent.



Cannes 1985 : Clint Eastwood vient présenter son *Pale Rider*.
Cannes 1986 : Sylvester Stallone-Rambo boude la Croisette...

Antenne 2 installe carrément ses quartiers sur la Côte d'Azur. Dès 6 h 45, dans « Télématin », Jean-Claude Darrigand fera une chronique quotidienne. Au déjeuner (12 h 45), un jour sur deux, la fine équipe de cinéphiles de la chaîne interviendra en direct, apportant sa moisson de reportages. Dans l'intervalle, on recevra quelques « lettres de Cannes » signées Jean Mamère ou Hervé Claude. Pour le dîner, le journal de 20 heures enverra ses propres stars – Claude Sérillon, Bernard Rapp, France Roche – rendre compte des happenings à chaud. Même l'édition de nuit fera une large part au festival.

Ceux qui d'aventure bouderaient les informations n'échapperont pas pour autant aux assiduités (bienvenues) de la « 2 ». Du lundi 12 mai au vendredi 16 mai, « C'est encore mieux l'après-midi », leur offrira, chaque jour à 15 h 55, une heure quarante d'émission en direct d'une bulle installée sur la Croisette. Entre autres attractions, le strip-tease de comédiens connus. Enfin, pour ceux qui en voudront encore, « Le grand échiquier », installé dans la salle des jeux du Palm Beach, présentera (le 14 mai) un numéro spécial. Du très beau monde en perspective : *Placido Domingo*, Claude Lelouch, Anouk Aimée, Sydney Pollak, Julia Migenes-Johnson, Jean-Jacques Beineix... Mais l'apothéose, ce sera la diffusion, le 19 mai, en Eurovision, par Antenne 2 (qui en a acquis l'exclusivité), de la remise des palmes.

FR3 n'est pas en reste. Loin s'en faut. Concurrence déloyale ? A l'heure où les deux autres chaînes se débattront dans les affres des actualités, la « 3 » n'hésite pas à ranger ses jeux au placard pour les remplacer par un magazine du cinéma, une chronique quotidienne (du 9 au 19 mai, à 20 h, en dehors des week-ends) intitulée « La baie des stars ». En direct du festival, Michèle Halberstadt – venue pour l'occasion de la revue *Première* – proposera, pendant une demi-heure, un pot-pourri de rubriques allant du billet d'humeur au « Gros plan » sur un jeune talent, en passant par de « Brèves rencontres » avec Roman Polanski, Miou Miou, Claude Lelouch, Christophe Lambert, *Charlotte Rampling*, Luc Besson, et peut-être Catherine Deneuve.

Pour les fins de semaine, FR3 nous réserve un autre genre de magazine, « *Grand angle* », coproduit avec l'hebdomadaire *Télérama* (les 10 et 11 mai ainsi que les 17 et 18 en fin de soirée). Une émission qui mêlera volontairement les styles : des portraits de vedettes d'aujourd'hui et de demain, des « rencontres choc » – c'est la chaîne qui l'affirme – entre cinéastes, des critiques contradictoires sur le « grand » film, etc.

Même « Liberté 3 », l'émission associative de Jean-Claude Courdy, ira faire un tour à Cannes pour permettre à cinq associations liées au cinéma – et qui n'ont pas souvent accès aux médias – de défendre leurs intérêts (parmi elles, Chrétiens-Médias, la Fédération française des ciné-clubs, des représentants des cinémas d'art et d'essai). Et, bien sûr, l'incontournable Henri Chapier interviendra au cours de « Soir 3 ». Enfin, jetant ses derniers feux, « La baie des stars » recevra, juste après la proclamation du palmarès, les tout nouveaux lauréats.

TF1, un peu à la traîne cette fois-ci, proposera, selon une tradition déjà ancienne, son édition de 13 heures en direct de Cannes. Avec Yves Mourousi, comme de bien entendu. Chaque jour aussi, en fin de soirée, la lecture cédera exceptionnellement la place à l'image : « C'est à lire » devient « C'est à Cannes ». Alain Bévérini et Pierre Géraud proposeront de découvrir en dix minutes l'envers du décor du septième art.

Le magazine de Frédéric Mitterrand, « Etoiles et toiles », s'installera le 12 mai à Cannes. L'émission portera son regard sur la sélection britannique. Une bonne manière de nous faire sortir de la routine... et de nos frontières.

Mais pour la « Une » le jour faste sera le vendredi 16 mai. Patrick Sabatier nous conviera, en direct de la Croisette, à un « Jeu de la vérité-cinéma » : des mordus du cinéma se lanceront leurs « vérités » à la figure tandis que, de leurs chants de sirènes, viendront les bercer Sylvie Vartan, Jeanne Mas, Marlène Jobert... Pour les amateurs, la fête continuera, ce même vendredi à 22 heures, avec « La nuit des starlettes », menée tambour battant par Frédéric Mitterrand, flanqué – curieuse *idée – d'une revenante*, Danièle Gilbert.

La main dans la main avec *France-Soir* et la société de production Système TV, la première chaîne part, comme l'an dernier, à la pêche aux nouveaux talents. Dix candidates starlettes tenteront de séduire les téléspectateurs (par le truchement du Minitel) et un jury de personnalités du show biz. Elles seront jugées sur un vidéo-clip où chacune interprète une scène célèbre du cinéma français face à un acteur confirmé (par exemple *Hôtel du Nord, Quai des brumes...*). Bref, une semaine d'évasion, riche de promesses. On jugera sur pièces.

ANITA RIND
et ALAIN WOODROW.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

SAMEDI 10 MAI

Une histoire immortelle ■■

Film français d'Orson Welles (1967), avec O. Welles, J. Moreau.
FR 3, 0 h 05 (60 mn).

A Macao, dans les années 1880, un vieux et riche marchand américain décide de transformer en réalité une légende de marins circulant dans tous les ports. D'après une nouvelle de Karen Blixen, une superbe méditation sur le thème du démiurge et la force de l'imaginaire.

DIMANCHE 11 MAI

Espion, lève-toi ! ■

Film français d'Yves Boisset (1981), avec L. Ventura, M. Piccoli, B. Cremer.
TF 1, 20 h 30 (100 mn).

On ne peut jamais échapper aux services de renseignement quand on a été un de leurs agents. Et c'est pourquoi Lino Ventura se trouve pris, à Zurich, dans un terrible engrenage. La mise en scène de Boisset ne relâche jamais sa tension.

Les Amants de la nuit ■■

Film américain de Nicholas Ray (1947), avec F. Granger (v.o. sous-titrée. N.).
FR 3, 22 h 30 (90 mn).

Un jeune homme, qui s'est évadé de prison avec l'aide de deux gangsters, est compromis dans les actes de ceux-ci et fuit sans relâche avec la femme qu'il aime. Ce premier film de Nicholas Ray est d'un lyrisme et d'un romantisme bouleversants.

LUNDI 12 MAI

Les Veinards

Film français de Philippe de Broca, Jean Girault et Jack Pinoteau (1962), avec F. Périer, M. Darc, L. de Funès (N.).
TF 1, 15 h 25 (100 mn).

Cinq sketches, dont trois réalisés par Jean Girault, sur les mésaventures de quelques personnages qui ont gagné des lots à divers concours. Cela ne casse vraiment rien.

Romances et confidences ■

Film italien de Mario Monicelli (1974), avec U. Tognazzi, O. Muti.
TF 1, 20 h 30 (105 mn).

Le contremaître d'une usine de Milan qui a épousé sa filleule est obsédé par la jalousie lorsqu'un jeune agent de police se montre trop empressé envers sa femme. Satire des romans-photos et du comportement machiste.

Copie conforme ■

Film français de Jean Dréville (1946), avec L. Jouvet, J. Carmet (N.).
FR 3, 16 h 05 (100 mn).

Un escroc mondain utilise son sosie, représentant en boutons, pour se procurer des alibis. Une idée amusante, des dialogues pétillants, un style de comédie, un double rôle pour Jouvet.

Le Vieux Fusil ■

Film français de Robert Enrico (1975), avec R. Schneider, P. Noiret.
FR 3, 20 h 35 (100 mn).

En 1944, un chirurgien de Montauban dont la femme et la fille ont été massacrés par les Allemands avec les habitants d'un hameau se transforme en justicier sans merci. Un grand cri de douleur pour les victimes de la barbarie nazie, pour un amour brisé. Et des acteurs superbes.

MARDI 13 MAI

Un homme et une femme ■

Film français de Claude Lelouch (1966), avec A. Aimée, J.-L. Trintignant.
A 2, 20 h 35 (100 mn).

Les rendez-vous, à Deauville, d'une femme et d'un homme meurtris par la vie et qui hésitent à tenter un nouvel amour. Le premier grand succès de Lelouch. Palme d'or du Festival de Cannes 1966. Une œuvre romanesque et sentimentale.

L'Aventure du « Poséidon » ■

Film américain de Ronald Neame (1972), avec G. Hackman, E. Borgnine.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

Une nuit de la Saint-Sylvestre, un paquebot, en route pour la Grèce, est renversé par un tremblement de terre sous-marin. Les survivants s'organisent pour s'en sortir. De gros moyens matériels et techniques, du spectaculaire, un microcosme social placé sous l'autorité d'un prêtre non-conformiste.

MERCREDI 14 MAI

Le Futur aux trousses ■

Film français de Dolores Grassian (1974), avec A. Ferréol, B. Fresson, C. Rich.
FR 3, 23 h 10 (85 mn).

Le PDG d'une entreprise touchée par la crise se met, sur les conseils d'un futurologue, à vendre de l'imaginaire à tous ceux qui veulent se faire une double identité. Fable satirique d'une cinéaste à l'humour ravageur.

JEUDI 15 MAI

Don Camillo Monseigneur

Film italien de Carmine Gallone (1961), avec Fernandel, G. Cervi (N.).
A 2, 20 h 30 (120 mn).

Don Camillo occupe un poste au Vatican. Peppone est sénateur à Rome. Tous deux reviennent à Brescello pour régler un différend entre la municipalité et la paroisse.

VENDREDI 16 MAI

La Nuit de Nouvel An

Film soviétique d'Eldar Riazanov (1956), avec I. Ilinski (v. o. sous-titrée. N.).
A 2, 23 h (80 mn).

Fin décembre 1955, pour la préparation de la fête du réveillon dans une Maison de la culture, le directeur s'oppose aux innovations de ses subordonnés. Film de jeunesse – inédit – du réalisateur de Une gare pour deux *et de* Romance cruelle. *Comédie s'attaquant, avec verve, à la bureaucratie encore stalinienne.*

Samedi
10 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE : Le temps de vivre ; 8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service (et à 9 h 45) ; 9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances (diff. le 7 mai) ; 11.00 Hauts de gammes, magazine de la musique, en simultané avec France-Musique : la musique et les médias ; 12.00 Tournez manèges.
13.00 Journal ; 13.50 La séquence du spectateur ; 14.25 Série : La croisière s'amuse ; 15.15 Dessin animé : Astro le petit robot ; 15.45 Tiercé à Saint-Cloud ; 16.00 Temps X, magazine de la science-fiction ; 16.50 Série : Les dames de cœur (redif.) ; 17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 Auto-moto ; 18.55 D'accord, pas d'accord (INC) : 19.00 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Julien Fontanes, magistrat : Week-end au paradis.
De G.A. Lefranc. Avec J. Morel, O. Laure, V. Pradal... (redif.).
En attendant l'ouverture du procès, le célèbre magistrat devra, durant le week-end, protéger quelques prostituées témoins du meurtre de leur amie.
22.15 Droit de réponse : Revue de presse.
Emission de Michel Polac.
Avec N. Copin (*la Croix*), D. Jamet (*le Quotidien de Paris*), M. Chabot (*le Parisien libéré*), C. Cabanes (*l'Humanité*), P. Bénichou (*le Nouvel Observateur*), M. Dejour (*Sud Ouest*), A. Krause (*International Herald Tribune*) et D. Vernet (*le Monde*).
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles. (Redif.)

ANTENNE 2

10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1951 (le maccarthysme ; la guerre de Corée ; Gérard Philipe) ; 12.00 A nous deux.
12.45 Journal ; 13.25 Série : Buck Rogers ; 14.15 Récré A2 (L'empire des cinq, Téléchat) ; 14.50 Les jeux du stade (rugby : championnat de France, demi-finale : boxe : championnat du monde des « super-plume » WBC et des super-mouches WBC) ; 17.00 Les carnets de l'aventure (Mont-Blanc) ; 18.00 Série : Amicalement vôtre ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Autour de Guy Bedos et d'Alain Souchon : Catherine Deneuve, Francis Lalanne, le Grand Orchestre du Splendid...
21.50 Histoires de l'autre monde.
La sonnerie, de R. Friedman. Un téléphone qui sonne sans fil dans un appartement désert...
22.20 Magazine : Les enfants du rock (et à 23.40).
Rock'n'roll graffiti : les Chaussettes noires, Rufus Thomas, Claude François, Dave Clark Five ; *Rockline* à Londres, avec des interviews de Joe Jackson et de John Lydon, l'ex Johny Rotten des « Sex Pistols ». A 23 h 40, concert David Bowie (avril 1984).
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

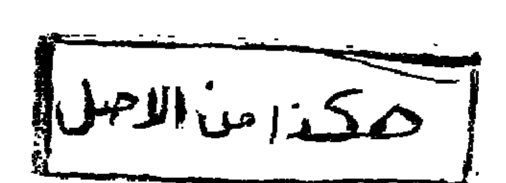
Espace 3 : à 13.15 : Connexions ; 14.30 Objectif santé ; 14.45 Temps au féminin ; 16.15 : Liberté 3, magazine des associations.
17.30 Emissions régionales
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.30, où l'on verra sur tout le réseau Fraggle Rock ; *à 18.55,* Croqu'soleil ; *à 19.55,* Les recettes de Gil et Julie.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
20.05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... les nouvelles aventures de Kit Carson.
21.55 Journal.
22.20 Feuilleton : Dynastie.
Pour ce dernier épisode, il fallait un mariage royal... Fin provisoire, sans doute !
23.05 Grand angle.
Spécial Festival de Cannes.
(Lire notre article.)
0.05 Cinéma : Une histoire immortelle.
Film d'Orson Welles.
1.00 Musiclub.
Œuvres de Tchaïkovski, Chostakovitch, Dargomyjski, Moussorgski, Kelemen et Chrennikov, par Nicolas Guzelev et Nicolas Evrov au piano.

LA 5

7.30 à 18.30 rediff. des émissions de la veille : (7.30 Série : Tonnerre mécanique (et à 14.50) ; 8.15 Pentathlon, jeu et variétés (et à 12.00 et 15.45) ; 10.10 Grand prix, magazine auto-moto (et à 13.55 et 17.35) ; 11.10 Jeu : C'est beau la vie).
18.30 Série : Super Jaimie ; 19.30 Cinq sur cinq, programme musical (et à 0.05).
20.30 Les grands films du petit écran : Evita Peron (1re partie), de M. Chomsky. Avec F. Dunaway, R. Moreno... (et à 1.05).
22.10 Record, le grand show du sport : tennis (demi-finale du tournoi de Forest Hills).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Un espion modèle ; 21 h, A vous de choisir : *Deux rouquines dans la bagarre*, film de A. Dwan, ou : *Trois heures pour tuer*, film de A. Werker ; 22 h 45, Startest.
- TMC, 19 h 55, Spécial Grand Prix de Monaco ; 20 h 15, Série : Knight Rider ; 21 h, *le Trésor de l'Hidalgo*, film d'A. Landsburg ; 22 h 15, *Monte-Carlo zoom* ; 22 h 50, Sky Trax.
- RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, *l'Ile sur le toit du monde*, film de W. Disney ; 23 h, Festival du rire de Rochefort.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Festival du rire de Rochefort.
- TSR, 20 h 15, feuilleton : Maguy ; 21 h, en direct de la Rose d'Or de Montreux : prix international du vidéo-clip 1985-86 ; 23 h 50, sport ; 0 h 5, nuit du film rock (Pulsion ; Bagarre au King Creole ; Tommy).



Dimanche 11 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

8.00 Bonjour la France. 9.00 Emission islamique. 9.15 A Bible ouverte. 9.30 La source de vie. 10.00 Présence protestante. 10.30 Le jour du Seigneur. 11.00 Messe célébrée à l'église Saint-Paul de Nîmes (Gard), prédicateur : le Père Talec. 12.00 Auto : les essais du grand prix en direct de Monaco ; 12.30 Téléfoot.
13.00 Journal. 13.25 Série : Starsky et Hutch (redif.). 14.20 Les *habits du dimanche.* 15.05 Sports dimanche : cyclisme, tour d'Espagne : à 15 h 20, formule 1, championnat du monde des *pilotes, Grand Prix de Monaco (en direct)* ; tiercé à Lonchamp.
17.30 Les animaux du monde : Les funambules de la montagne.
18.00 Série : *Pour l'amour du risque.*
18.55 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de Jean Lanzi et Anne Sinclair, présenté *cette semaine par Anne Sinclair.*
Invité : M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des *P et T et du tourisme.*
19.50 Loto sportif. 20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Espion, lève-toi.
Film d'Yves Boisset.
22.15 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23.15 Journal.
23.15 C'est à Cannes.

ANTENNE 2

8.15 RFE. 9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 (Clémentine, Mafalda, Révolte irlandaise, Les mondes engloutis) ; 11.30 *Dimanche Martin* : Entrez les artistes.
12.45 Journal ; 13.20 Tout le monde le sait ; 14.30 Série : Les deux font la paire ; 15.20 L'école des fans ; 16.15 Kiosque à musique ; 17.00 Série : L'espace d'une vie, réal. Don Sharp, avec Deborah Kerr et Jenny Seagrove. *Réalisme britannique, du travail soigné* (dernier épisode). 18.40 Stade 2 ; 19.30 Feuilleton : Maguy.
20.00 Journal.
20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Liberty Bar.
D'après G. Simenon, réal. J.-P. Sassy. Avec J. Richard, G. Leclerc.
Sur la piste d'un mystérieux Australien assassiné à Cannes – bien sûr, – le commissaire se rend dans un bar.
22.05 Magazine : projection privée.
Marcel Jullian reçoit Louis Leprince-Ringuet, physicien, membre de l'Académie française et de l'Académie des sciences, sur le thème : « la science, l'homme et la foi ». Il commentera l'actualité culturelle et parlera de la béatification du Père Daniel Brottier, des Orphelins d'Auteuil.
23.05 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque : Paris, arts plastiques.
13.00 Emissions régionales ; 15.00 Jumping d'Epinal ; 16.00 Premier championnat d'Europe de tennis court ; 16.35 Jeux de rôles, drôles de jeux. 16.50 Emissions pour les jeunes : les Entrechats, l'Oiseau bleu, Génies en herbe : 18.00 Décibels, avec Bernie Bonvoisin, Fatidique seconde, Blue Valentine, Sfynz, Taxi girl ; 18.30 RFO hebdo.
19.00 Petit à petit passionnément : les robes de mariées : 19.05 Signes particuliers, avec Karen Cheryl : 20.05 Muppet show, avec Charles Aznavour.
20.35 La puce et les géants.
Série de trois films d'après le livre d'Eric Laurent, réal. J. Tchalenko.
Troisième épisode : La vallée du IIIe millénaire. Silicone Valley ! La fortune de la Californie, c'est le silicium dont sont faites les « puces », ces microprocesseurs qui ont révolutionné l'informatique en remplaçant les transistors dans les jeux vidéo comme les fusées intercontinentales. En quelques années, plus de mille entreprises se sont *installées dans ce nouveau El dorado...*
21.20 Grand angle.
Spécial Festival de Cannes.
(Lire notre article.)
21.55 Journal. En direct de Cannes.
22.30 Cinéma de minuit : les Amants de la nuit.
Film de Patrick Brion.
0.00 Prélude à la nuit.
Tannhäuser *(Romance à l'étoile), de Wagner par l'Orchestre philharmonique de Monte-Carlo, avec T. Mohr, baryton, sous la direction de C. Schnitzler.*

LA 5

7.15 à 18.40, rediff. des émissions : (7.15 Cinq sur cinq, programme musical (et à 11.25 et 15.35) : 8.15 Variétés : Cherchez la femme (et à 12.25 et 16.35) : 10.20 Record : le grand show du sport (et à 14.30).
18.30 Série : Super-Jaimie (et à 2.30) : 19.30 Les Schtroumpfs, dessins animés.
20.30 Les grands films du petit écran : Evita Peron (2e partie), série de M. Chomsky (et à 0.05).
22.10 Sport : tennis (finale du tournoi de Forest Hill) (et à 1.30).
23.00 Série : *L'homme de l'Atlantide.*

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, téléfilm : Témoin à charge ; 21 h 55, Grand écran, l'actualité du *cinéma.*
- TMC, 20 h, série : « V » ; 21 h, téléfilm : Qui casse... paie ; 22 h 35, Forum.
- RTB, 20 h 5, L'esprit de famille ; 21 h 30, téléfilm : Double face.
- TSR, 20 h, série : Le tiroir secret ; 20 h 55, Tickets de première ; 21 h 50, le *Défi mondial.*

Lundi 12 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 La maison de TF 1 : comment utiliser les caméras vidéo VHS et 8 mm, abrogation de la loi Quilliot, tailler une robe d'hôtesse pour l'été et bien d'autres petits conseils pour chacun... 15.25 Cinéma : les Veinards, film de Philippe de Broca, Jean Girault et Jack Pinoteau ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : Jo Gaillard (redif.) ; 18.25 Mini-journal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Cinéma : Romances et confidences.
Film de Mario Monicelli.
22.10 Etoiles et toiles.
Magazine de Frédéric Mitterrand et Martine Jouhando.
En direct de Cannes un sommaire lié à l'actualité du 39e Festival international du film : extrait du film de Roman Polanski Pirates ; *rencontre avec Martin Scorsese, dont le film* After Hours *est en compétition ; interview de Marco Ferreri pour son film* I love you, *sexy singes (montages d'extraits de films où les singes ont un rôle au cinéma).*
23.25 Journal.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.30 RFE ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Apostrophes (diffusé le 9 mai) ; 11.25 Histoires courtes ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : La caravane du sel (traversée du Niger avec les derniers grands seigneurs du désert) : 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir, avec Eve Ruggieri) ; 15.00 *Série* : La mer est grande ; 15.55 C'est encore mieux l'après-midi (en direct de Cannes) ; 17.35 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers) ; 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal.
20.35 Les cinq dernières minutes : Régis,
de C. Loursais, réal. G. Lessertisseur. Avec J. Debary, M. Eyraud, V. Silver, P. Crauchet...
Un vagabond assassiné, une femme désemparée, une agence matrimoniale, une fille trop prévenante...
22.20 Série documentaire : Le défi mondial.
D'après le livre de J.-J. Servan-Schreiber, réal. D. Bertolino et D. Creusot.
Dans la deuxième des six émissions, « Les rendez-vous manqués », Peter Ustinov nous raconte les échecs de la décolonisation, exemples à l'appui (Suez, le Congo, Cuba). Une magistrale leçon d'histoire, malgré d'inévitables raccourcis, servie par les dernières trouvailles de l'électronique. A ne pas manquer.
23.05 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 16.05 où l'on verra sur tout le réseau le film de Jean Dréville : Copie conforme ; *17.45* Loups, bars et Cie, ou la cuisine des marins ; *18.55* Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin *animé* : les Entrechats ; 20.05 La baie des stars, spécial Cannes.
20.35 Cinéma : le Vieux Fusil.
Film de Robert Enrico.
22.20 Journal.
22.45 Urba.
Magazine de la ville de J. Cazenave.
La ville n'est qu'un décor, avec un des grands de la décoration, Alexandre Trauner. De nombreux reportages, en particulier sur les quartiers rénovés de Lyon.
23.30 La clef des nombres et des tarots.
Histoire des nombres : au temps des alchimistes.
23.25 Prélude à la nuit.
Danse russe, *de Stravinski, par D. Erlich, violons et P. Cassard, piano.*

LA 5

7.00 à 18.40, rediffusion des émissions : (7.00, Série : Jaimie (et à 10.20 et 14.30) : 8.40, Les grands films du petit écran : Evita Peron (1re partie) (et à 12.00 et 16.10) ; 13.40, Série : L'homme de l'Atlantide (et à 17.50).
18.40 Jeu : C'est beau la vie ; 19.30 A fond la caisse (Supercopter) (et à 23.55).
20.30 Les grands films du petit écran : les Poupées de l'espoir, *téléfilm de D. Petrie. Avec Jane Fonda (et à 0.50).*
23.00 Série : La cinquième dimension.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, série : Dynastie ; 21 h, *le Gitan*, film de J. Giovanni.
- TMC, 20 h, série : Dynastie ; 21 h, *Ballade pour des diamants*, film de D. Curtis ; 22 h 15, Cannes, comme si vous y étiez.
- RTB, 20 h, Ecran-témoin : *Halloween III*, film de T. Lee Wallace, suivi d'un débat sur le thème : le plaisir d'avoir peur.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, le Temps retrouvé : Un homme et des claquettes ; 20 h 25, Théâtre wallon : Faust et Marguerite.
- TSR, 20 h 15, spécial cinéma : *Nos plus belles années*, film de S. Pollack ; 22 h 15, l'actualité cinématographique.

Mardi 13 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.55 *Le chemin des écoliers* : le p'tit kiosque ; 11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal. 13.50 *Série : Dallas (redif.)* ; 14.35 Transcontinental, magazine des voyages : les Pygmées, leur vie et leurs mœurs en République centrafricaine ; 15.40 Reprise : l'Enjeu (dif. le 8 mai) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : Jo Gaillard (redif.) ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.40 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.35 Expression directe : l'Assemblée nationale.
20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 *Les grands écrans de TF 1 :* Pablo est *mort, de P. Lefebvre,* scénario et dialogues de B. Stora, avec J. Perrin, J.-F. Stévenin, R. Bohringer, J. Bouise... (Redif.)
Un policier à suspense avec, comme toile de fond, le terrorisme international, l'activisme d'un groupuscule d'extrême droite, et les retrouvailles impromptues de deux anciens militants trotskistes... Bien ficelé, avec d'excellents comédiens.
22.15 Les enfants de la République.
Série de quatre émissions d'Hubert Knapp. Années d'enfance et d'apprentissage.
Poursuite de la série passionnante, en quatre parties, qui s'efforce de capter pour la postérité la mémoire de quelques nonagénaires et centenaires. Des vies qui laissent *transparaître les règles d'une société, la morale d'une* époque, des vies qui font mal, drôles pourtant, uniques, émouvantes. Une *série* inégalement construite mais indispensable. Knapp sait faire parler les gens !
23.05 Journal.
23.20 C'est à Cannes.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Série documentaire : Nos ancêtres les Français (la mode) ; 11.00 Histoires courtes (L'ombre de Marie ; Dorothée, cinq ans et demi) ; 11.35 Les carnets de l'aventure (les baleines du dieu Gongo) ; 12.00 Journal et météo ; 12.5 *Jeu : L'académie des neuf.*
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (A vif : Jean-Marcel Bouguereau, rédacteur en chef de *Libération*). 15.00 Série : La poupée sanglante, d'après Gaston Leroux ; 16.00 C'est encore mieux l'après-midi. 17.35 Récré A 2 (Téléchat : Image imagine ; C'est chouette ; Super doc...). 18.05 Série : Capitol. 18.30 C'est la vie. 18.50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.* 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le petit Bouvard illustré.
20.00 Journal et Loto sportif.
20.35 Cinéma : Un homme et une femme.
Film de Claude Lelouch.
22.00 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité Agnès Soral, Evelyne Bouix, Jean-Pierre Mocky.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau : La mer buissonnière ; *et à 18 h 55,* Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : Les Entrechats ; 20.05 La baie des stars, spécial Cannes ; 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : l'Aventure du Poséïdon.
Film de Ronald Neame.
22.30 Journal.
23.00 Emissions régionales.
Strasbourg : l'environnement ; Nancy-Reims : Grand Est infos ; Lille-Amiens : La vie des entreprises et magazine des arts et spectacles ; Rennes-Nantes-Le Mans : *variétés ;* Limoges-Poitiers : Côte-d'Ivoire-La Rochelle ; Bordeaux : variétés ; Toulouse-Montpellier : *transats en double et les jardins d'Ester ;* Marseille-Nice-Corse : rencontre avec la presse régionale ; Lyon-Grenoble-Clermont-Ferrand : au fil de l'aventure et *la Postiche,* film de la maison du cinéma à Grenoble ; Dijon : Grand Est ; Besançon : Tréteau très tard ; Rouen-Caen : documentaires de la télévision suisse romande ; Paris-Orléans : spécial Elvis Presley (redif.) et Alain Fournier... le coup de foudre.
23.15 La clef des nombres et les tarots.
Histoire des nombres : les lapins de Fibonnacci.
23.15 Prélude à la nuit.
Romance et andantino variato de Paganini, par Alexandre Lagoya, guitare.

LA 5

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille : (7.30, série : L'homme de l'Atlantide ; 8.20, Supercopter (et à 15.05) ; 9.10, Les grands films du petit écran : Evita Peron (deuxième partie) (et à 12.30 et 16.05) ; 10.55, Série : La cinquième dimension (et à 14.10 et 17.45) ; 11.40 Jeu : C'est beau la vie (et à 18.40).
19.30 A fond la caisse (série : Knight rider) (et à 23.00).
20.30 Feuilleton : Flamingo Road (et à 23.55).
21.25 Arabesque, *série de suspense (et à 0.45).*
22.15 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 1.35).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Cinémania ; *les Charlots connection,* film de *J. Couturier* ; 22 h, *le Fils du Corsaire rouge,* film de P. Zeglio.
- TMC, 20 h, *Série : Les deux font la paire* ; 21 h, téléfilm : Une chambre pour deux ; 22 h 35, Cannes, comme si vous y étiez.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : Ce diable d'homme, pièce de R. Lamoureux ; 21 h 55, Dites-moi... Lola Bobesco.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Rox box ; 21 h, Ciné-club : *l'Œuf du serpent,* film d'I. Bergman.
- TSR, 20 h 10, série : Vice à Miami ; 21 h 5, La guerre d'Espagne (no 3 champs de bataille pour idéalistes) ; 22 h, Cadences : pas de deux ; 22 h 40, football.

Mercredi 14 mai — Jeudi 15 mai — Vendredi 16 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 14 mai

10.15 ANTIOPE 1 ; 10.45 Salut les petits loups : Sport Billy, Entre Loups, dessins animés... 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 Journal ; 13.50 Vitamine : les petits creux de Loula, Pourquoi, comment, Punky Brewster ; Vitaboum : deuxième Festival de la chanson pour enfants... ; 16.00 Série : Aux frontières du possible (redif.) ; 17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Série : Jo Gaillard (redif.) ; 18.25 Mini-journal pour les jeunes ; 18.40 Série : la vie des Botes (et à 19 h 10) ; 18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.25 Loto sportif ; 19.40 Cocoricocoboy ; 19.50 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : L'ami Maupassant.
De Cl. Santelli, réal. A. Dhénaut. Avec G. Géret, S. Vollereaux, T. Chelton.
La très belle série sur Maupassant se poursuit avec « L'Héritage », réalisé par Alain Dhenaut. Cette histoire d'une fille à marier, d'un million de francs à hériter et d'un fonctionnaire ambitieux est d'une cruauté extrême. Elle est interprétée, ici, à la perfection.
21.30 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
La correspondance (elle purge une peine de prison, il est aveugle) ; Noires neiges (âgés tous les deux, ils s'adoraient et ne voulaient que rien ne les sépare...) ; Autopsie d'une enquête (reconstitution par la gendarmerie de l'arrestation du « couple Fasquel ») ; Roger Van Rogger... ou la vie d'artiste (l'œuvre d'un artiste peut-elle disparaître à cause d'une autoroute ?) ; La peau de l'ours (Ajar... et après. Nom : Paul Paolovich, pseudonyme : Emile Ajar).
22.30 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Roland Bertin, sociétaire de la Comédie-Française, qui sera M. Jourdain dans le « Bourgeois gentilhomme » à partir du 14 mai.
Au sommaire : les répétitions du « Bourgeois gentilhomme » dirigées par Jean-Luc Boutté ; les évolutions du « Four solaire » compagnie de danse contemporaine ; rencontre avec le peintre Tapiès ; reportage sur un collectionneur de nœuds « pap ».
23.00 Journal.
23.15 C'est à Cannes.

Jeudi 15 mai

11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.
13.00 *Journal.* 13.50 Série : Dallas (redif.). 14.35 Les animaux du monde : Le zoo de Jersey ; 15.05 A votre service. 15.25 Quarté, en direct de Longchamp ; 15.35 A cœur ou à raison : Euro-jazz ; 17.00 La chance aux chansons. 17.25 Série : Jo Gaillard (rediff.) ; 18.25 Minijournal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19 h 10). 18.40 Série : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Infovision
Magazine d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert, J. Decornoy et B. Laine.
Au sommaire : Toreros en béret (la Feria de Nimes, et les vocations qu'elle suscite chaque année) ; la fin du mariage (les conséquences du non-mariage des Français, pour certaines entreprises.
21.50 Feuilleton : la Citadelle.

D'après le roman de A.-J. Cronin, adapt. Don Shaw, réal. P. Jeffries et M. Vardy.
Dans un décor très britannique, la saga d'un jeune médecin intègre dans une petite ville de mineurs aux Pays de Galles. Troisième épisode : la routine des milieux médicaux urbains.
23.00 Journal.
23.15 C'est à Cannes.

Vendredi 16 mai

10.55 Le chemin des écoliers, émission du CNDP ; 11.15 Antiope ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... *manège.*
13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; 14.35 Temps *libre...à la statue de la Liberté ;* 16.00 Série : Alfred Hitchcock présente... Le manteau (redif.) ; 17. La chance aux chansons (hommage à Edith Piaf) ; 17.30 Série : Jo Gaillard (redif.) ; 18.25 Mini journal, pour les jeunes ; 18.35 La vie des Botes (et à 19.10) ; 18.40 Feuilleton : Santa Barbara : 19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 *Variétés :* Le jeu de la vérité
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach en direct de Cannes.
(Lire notre article.)
22.00 La nuit des starlettes

En direct de l'hôtel Martinez à Cannes. *Présentation Danièle Gilbert et Frédéric Mitterrand.*
(Lire notre article.)
23.00 Journal.
23.45 C'est à Cannes.
23.55 Télévision sans frontières.
Mai musical du Ramadan.

ANTENNE 2

Mercredi 14 mai

6.45 Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi ; Latulu et Lireli ; Mafalda ; Jane de la jungle ; les Schtroumpfs ; Méthanie... ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine.
14.00 Téléfilm : Pas de frontière pour l'inspecteur.
15.40 Récré A2 (les Schtroumpfs ; les Poupies ; Tom Sawyer. 17.05 Magazine : Terre des bêtes (les abeilles tueuses). 17.35 Superplatine : Lizzy Mercier Descloux, Philippe Lavil, Hipsway, Elisabeth Anaïs, Chaz Jankel, Jeanne Mas. 18.05 Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : *Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord* (INC) ; 19.15 Emissions régionales.
19.40 *Le petit Bouvard illustré.*
20.00 Journal.
20.35 Le Grand Echiquier : spécial Festival de Cannes.
De Jacques Chancel, en direct de Cannes.
(Lire notre article).
23.15 Journal.

Jeudi 15 mai

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope : 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.5 Documentaire : Exploration d'un quartier menacé dans le XIV[e] arrondissement de Paris : 10.55 Histoires courtes. 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (à lire). 15.00 Série : la Poupée sanglante. 15.55 *C'est encore mieux l'après-midi.* 17.35 Récré A2 (Téléchat ; Image imagine ; Mes mains ont la parole). 18.05 Série : *Capitol.* 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : *Des chiffres et des lettres.* 19.35 Expression directe : le Sénat.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : Don Camillo monseigneur.
Film de Carmine Gallone.
22.25 Boxe : championnats du monde
En direct du stade Pierre-de-Coubertin. Une première...
0.25 Journal.

Vendredi 16 mai

6.45 Télématin ; 9.00 Antiope ; 10.00 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 10.05 Reprise : Championnats du monde de boxe. 11.05 Histoires courtes : Ulysse (film d'Agnès Varda) ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (En forme, avec Demis Roussos) : 15.00 Série : Le poupée *sanglante :* 15.55 *C'est encore mieux l'après-midi ;* 17.35 Récré A2 (Téléchat, Latulu et Lireli, Shera) : 18.05 *Série : Capitol ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres* ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 *Le petit Bouvard illustré.*
20.00 Journal et Loto sportif.
20.35 Feuilleton : Médecins de nuit.
D'après B. Gridaine, réal. J.-P. Prevost. Avec C. Allegret, G. Beller, R. Kirschtein...
Happy birthday : c'est l'anniversaire de Léone, mais son mari l'a oubliée, alors que son ancien amant, lui...
21.35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Zoom arrière, sont invités : Jean-Claude Pascal (le Beau Masque), *Claude-Jean Philippe* (le Roman du cinéma) ; *Catherine Rihoit* (Bardot), *Vadim* (d'Une étoile l'autre), *Sylvie Genevoix* (pour « Danser sous la lumière », *de Shirley Mac Laine), Jean-Pierre Carasso* (traducteur de la biographie d'Orson Welles, par Barbara Leaming) *et Jean-Claude Brialy.*
22.50 Journal.
23.00 Ciné-club : la Nuit du Nouvel An.
Film de Eldar Piazanov (cycle cinéma soviétique).

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 14 mai

14.55 En direct de l'Assemblée nationale.
Questions des députés au gouvernement.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05, où l'on verra sur tout le réseau : Zorro ; *17.30* Edgar le détective cambrioleur ; *18.55* Croqu'soleil.
19.00 Le « 19.20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : les Entrechats ; 20.05, La baie des stars, spécial Cannes.
20.35 Au nom de l'amour (et à 22 h 50).
Emission de P. Bellemare, J.-P. Rouland et R.-J. Bouyer.
« Première mondiale pour la recherche médicale. »
C'est à la sclérose en plaques que se consacre cette émission. Une maladie dont on ne connaît pas les origines et qui atteint le système nerveux. D'évolution très lente, elle affecte peu à peu, mais très gravement certaines fonctions motrices. Il n'existe pas de traitement. Pierre Bellemare se propose de réaliser, « en un temps record », une étude épidémiologique de cette affection. L'intention est bonne mais on peut s'interroger sur la validité scientifique d'une telle enquête.
21.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Suwan Macha, la jonque française de Thaïlande.
22.20 Journal.
23.10 Cinéma : Le futur aux trousses.
Film de Dolorès Grassian.
0.35 La clé des nombres et des tarots.
Histoire des nombres : les descendants de Pythagore.
0.40 Prélude à la nuit.
Passacaille, de Haendel, par le Duo Patterson.

Jeudi 15 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 5, où l'on verra sur tout le réseau : Thalassa *(redif.) : 17.30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *18.55,* Croqu'soleil.
19.00 Le « 19-20 » de l'information.
19.55 Dessin animé : Les entrechats. 20.05 La baie des stars, Spécial Cannes. 20.25 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Hommage à Simone Signoret : Music-hall.
Téléfilm en deux parties de J.-C. Grumberg et M. Bluwal. Avec S. Signoret, D. Oldbrychski, L. Morante...
Le dernier rôle de Signoret. Magistrale. *« Le monde entier est une scène de théâtre »,* disait Shakespeare. Ou, plus cyniquement, un music-hall. *(Voir notre supplément du 4 janvier 1986.)*
22.30 Journal.
23.00 Le bloc-notes de François Mauriac.
Juin 1968-septembre 1970. Le monde qui se défait (dernière émission).
23.05 Avron Big Bang.
De et avec Philippe Avron en différé de la Maison des loisirs d'Avignon : un voyage extatique à travers le monde des esprits.
L'envolée magistrale d'un professeur de « philo » qui n'exclut ni le rire ni la poésie.
0.15 La clef des nombres et des tarots :
Nombres, rythmes, formes et conteurs.
0.20 Prélude à la nuit.
« Concerto pour violon, hautbois et orchestre à cordes », de Bach, par l'Orchestre de chambre de Stuttgart, dir. K. Munchinger, avec H. Zack, violon et L. Lencses, hautbois.

Vendredi 16 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17.05 où l'on verra sur tout le réseau : Le parc régional du Queyras ; *17 h 30,* Edgar, le détective cambrioleur ; *18 h 55,* Croqu'soleil.
19.00 *Le « 19-20 » de l'information ; 19.55 Dessin animé :* Les entrechats ; 20.05 La baie des stars, spécial Cannes.
20.35 Histoires singulières : Le tatouage.
De B. Clemens. Réal. V. Quest. Avec D. Benedict, J. Seagrove, G. Sewell...
Au moment où Frank Rowlett, petit truand, assassine un tatoueur asiatique, ce dernier lui plante une aiguille et peu à peu la scène du meurtre se dessine sur son corps.
21.40 Vendredi : Sois célèbre mon enfant.
Enquête d'Yves Dalain et Cl. Schauli, pour le magazine « Temps présent » de la TV suisse romande.
Quelle a été l'enfance de ce jeune premier de l'Opéra de Paris ? Exemple ou mise en garde. Une enquête bien illustrée.
22.40 Journal.
23.00 Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace.
Invité : B. Capillon, chef d'état-major de l'armée de l'air. Au sommaire : le général Capillon et la patrouille de France ; Coupe d'Europe de para-ski ; gros porteur du Cameroun ; Enfants non accompagnés ; Le Mirage 2000 ; Le concours.

LA 5

Mercredi 14 mai

7.05 à 19.30, rediff. des émissions : (7.05 Série : Knight Rider (et *à 14.35) ; 7.55 Les grands films du petit écran :* Les poupées de l'espoir (et à 12.00 et 15.25) : 10.25 Jonathan, magazine de l'aventure (et à 17.55) ; 11.10 Jeu : c'est beau la vie (et à 18.40).
19.30 A fond la caisse (série : Riptide) (et à 23.20).
20.30 *Feuilleton : Flamingo Road* (et à 0 h 10).
21.20 Série policière : Inspecteur Derrick (et à 1.05).
22.25 *Big Bang, magazine de la science* (et à 2 h 10).

Jeudi 15 mai

8.00 à 19.30, redif. des émissions : (8.00. Série : Riptide (et à 15.15) ; 8.50. feuilleton : Flamingo Road (et à 12.30 et 16.10) 9.45. Arabesque, série de suspense (et à 13.20 et 17.00) ; 10.40. Big Bang, magazine de la science (et à 14.15 et 17.50) ; 11.40. Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 A fond la caisse : Chips (et à 23.25).
20.30 Pentathlon, jeu et variétés (et à 0.15).
22.30 Mode, etc : magazine sur la mode (et à 2.15).

Vendredi 16 mai

7.25 à 19.30, redif. des émissions : (7.25, Série : Chips (et à 15.05) ; 8.10, Feuilleton : Flamingo Road (et à 12.10 et 16.00) ; 9.05, Série : L'Inspecteur Derrick (et à 13.00 et 16.50) ; 10.15, Mode, etc., magazine sur la mode (et à 14.05 et 17.55) ; 11.15, Jeu : C'est beau la vie (et à 18.45).
19.30 A fond la caisse (Tonnerre mécanique) (et à 23.30).
20.30 Cherchez la femme (et à 0 h 25).
22.30 Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2.25).

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 14 mai

- RTL, 20 h, série : Les routes du paradis ; 21 h, *Zazie dans le métro,* film de L. Malle.
- TMC, 20 h, série : Falcon Crest ; 21 h, *Mieux vaut tard que jamais,* film de R. Crenna ; 22 h 35, Cannes, comme si vous y étiez.
- RTB, 20 h, Bizness, bizness, magazine économique ; 21 h, série : Mission casse-cou ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, *Vera Cruz,* film de R. Aldrich ; 21 h 45, Catherine Lara ; 22 h 50, *Rock film festival 86.*

Jeudi 15 mai

- RTL, 20 h, série : Dallas ; 21 h, *Enfants de salauds,* film d'A. de Toth.
- TMC, 20 h, Cinénigmes : 20 h 25, série : Max la Menace : 21 h, *la Tour infernale,* film de J. Guillermin ; 0 h 15, Cannes, comme si vous y étiez.
- RTB, 20 h 5, Autant savoir : les bancs scolaires ; 20 h 30, *Mourir d'aimer,* film d'A. Cayatte ; 22 h 20, Le monde du cinéma.
- RTB - TELE 2, 20 h, Concert : trio Raphaël Rays : 20 h 50, Année du ballet.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : notre enfant a disparu ; 21 h 15, série : Dynastie ; 22 h 15, Série noire : *Chantons en cœur,* de J.-L. Godard ; 0 h 20, Rock film festival 86.

Vendredi 16 mai

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h 5, *Blow up,* film de M. Antonioni.
- TMC, 20 h, série : Le renard ; 21 h, Gala du Zénith à Paris.
- RTB, 20 h 5, feuilleton : Les Colby ; 20 h 55, Grand écran (musique et film) : *Honeysuckle Rose,* film de J. Schatzberg.
- RTB - TELE 2, 20 h, Paroles : entretien avec Paul Franchimont ; 21 h, Ecritures ; 21 h 30, Lumière bleue.
- TSR, 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 45, *la Passante du Sans-Souci,* film de J. Rouffio ; 22 h 35, Les visiteurs du soir : Hugues Gall ; 23 h 15, football.



L'Inde grande puissance

FOULES de Bombay ou de Varanasi, rues engorgées de Calcutta, pauvreté, poids écrasant, parfois, des traditions et de la religion... Au-delà de ces images stéréotypées, l'Inde de nos jours est bien autre chose. Discrètement, elle est en train de devenir l'une des grandes puissances économiques du monde. Cette transformation entraînera-t-elle une cassure entre le passé et le futur ? *« Les images d'hier et de demain sont aussi les images d'aujourd'hui »*, répond un sage hindou. Toute la portée de cette phrase se dégage de la trilogie que propose Canal Plus (et plus tard FR3) sous le titre « Kal, ou l'Inde revisitée ». « Kal », un mot hindi qui, justement, signifie à la fois « hier » et « demain ».

Lentement, méthodiquement, les auteurs de ce document (diffusé en trois parties) dévoilent les changements profonds que vit l'Inde : Kim Gordon Bates (collaborateur du *Monde*) avec son enquête minutieuse et Jean-Jacques Flori avec ses caméras traquant les moindres détails. Du petit village où l'on expérimente l'alphabétisation par la télévision aux programmes spatiaux, en passant par les usines d'ordinateurs et les centres d'affaires internationaux, on est convié à une promenade riche en découvertes, allant bien souvent à l'encontre des idées reçues. *« En Inde comme ailleurs,* dit à un moment le commentateur, *rien n'est à voir, tout est à interpréter. »*

C'est l'un des mérites de cette émission que de ne tomber ni dans le piège d'un esthétisme ou d'un misérabilisme outrancier ni dans celui d'une information partisane. Le téléspectateur reste juge. On lui soumet des faits, des points de vue contradictoires. Une fois encore, Catherine Lamour et son équipe du département « Document-Evasion » de Canal Plus nous offrent un produit de qualité.

ANITA RIND.

● **« Kal, ou l'Inde revisitée ».** Première partie : **« Des vaches et des ordinateurs »**, le 11 à 7 h. Deuxième partie : **« Bientôt neuf cent millions de consommateurs »**, le 10 à 17 h, le 14 à 1 h 45, le 16 à 10 h. Troisième partie : **« l'Inde au futur »**, le 17 à 17 h, le 21 à 1 h 35.

Sélection

TÉLÉFILMS, SÉRIES

Le tiroir secret, enquête policière avec Michèle Morgan, *grand-mère sexy, pour la première fois au petit écran. Deuxième* épisode, le 10 à 17 h 55, le 11 à 22 h 35, le 13 à 10 h 05, le 16 à 2 h 05.

Virginia (Ronde de pierre), début des quatre-vingts épisodes d'une « novella » brésilienne, où l'héroïne, Virginia, nous fera partager ses tribulations familiales et amoureuses, dans l'atmosphère et la musique des années 40 au Brésil. A partir du 12, du lundi au vendredi, à 13 h 30 en clair.

Les Triplés, les trois petits affreux « BCBG » sévissent à nouveau. Du lundi au vendredi, à 12 h et à 20 h en clair.

SPORTS

Football : les coulisses (en clair) et Coupe de la Ligue, le 10 à 20 h 15 et 20 h 30, **Basket américain**, le 11 à 16 h 15, le 12 à 23 h 30. **Les K.O. de Canal Plus**, le 12 à 22 h 30.

Les films

CHAIR POUR FRANKENSTEIN. – Film italien de Paul *Morrissey et Antonio Margheriti* (1973). Le 10 à 23 h 20, le 12/13 à 1 h 10, le 16/17 à 4 h 45.

Le baron de Frankenstein crée un couple de créatures en principe parfaites. Humour trop sanglant d'un cinéaste de l'« underground » américain.

LA GRANDE CUISINE ■. – Film germano-américain de Ted Kotcheff (1978). Le 11 à 17 h 45, le 14 9 h 25, le 15 à 22 h 15.

Les plus grands chefs-cuisiniers du monde sont assassinés les uns après les autres. Comédie policière dont l'humour noir s'allie au sens de la gastronomie.

MIDNIGHT EXPRESS ■. – *Film anglo-américain d'Alan* Parker (1978). Le 11 à *20 h 30, le 14 à 22 h 45, le 16* à 0 h 30.

Un jeune Américain, arrêté à Istanbul pour avoir voulu sortir *en fraude un peu de haschich,* découvre l'horreur des prisons *turques. Une histoire vraie. Mise* en scène un peu trop sophistiquée.

LE JOLI CŒUR. – Film français de Francis Perrin (1983). Le 13 à 20 h 35, le 15 à 8 h 25.

Un dragueur invétéré « teste » la vertu des femmes pour son ami, sentimental désireux de se marier. Navrant.

FONDU AU NOIR ■. – Film américain de Vernon Zimmerman (1980). Le 14 à 21 h.

Un jeune homme frustré et malheureux commet une série de meurtres inspirés de films qu'il admire. Originale étude de la folie.

DÉTECTIVE ■. – Film français de Jean-Luc Godard (1985). Le 15 à 20 h 35.

Un impresario couvert de *dettes et menacé par la Mafia* prépare le match d'un jeune *boxeur. Intrigue policière évi*demment démantelée. Un *Godard surfait.*

LES CHEMINS DE LA HAUTE VILLE ■ ■. – Film *anglais de Jack Clayton* (1958). Le 16 à 21 h.

Un petit employé sacrifie sa maîtresse, une femme mal mariée, à son arrivisme. Le réalisme social de la « nouvelle vague britannique ». Une admirable création de Simone Signoret récompensée au Festival de Cannes 1959 et aux États-Unis par l'Oscar (1960).

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

MONTY PYTHON, SACRE GRAAL ■. – Film anglais de T. Gilliam et T. Jones (1974). Le 10 à 8 h 50, le 11 à 0 h 45, le 16 à 23 h.

BLANCHE ET MARIE ■. – Film français de J. Renard (1984). *Le 10 à 10 h 20, le 13* à 8 h 30, le 15 à 15 h 30.

***L'ÉTAT DES CHOSES* ■.** – Film allemand de W. Wenders (1982). Le 10 à 0 h 50, le 13 à 15 h 35, le 14 à 0 h 45.

DODO ■. – Film français de F. Leroi (1980). Le 10/11 à 2 h 50, le 15 à 0 h, le 16/17 à 3 h 25.

THE SCAR ■. – Film américain de S. Sekely (1948). Le 10/11 à 5 h 20, le 11 à *23 h 25,* le 13 à 23 h 40, le 15 à 9 h 55.

LE THE AU HAREM D'ARCHIMEDE ■. – Film *français de M. Charef (1985).* Le 11 à 8 h 40, le 12 à 9 h 45.

LES SPÉCIALISTES ■. – Film français de P. Leconte (1984). Le 11 à 10 h 25, le 13 à 22 h 10, le 16 à 14 h.

LE RETOUR DE BUCK LE LOUP ■. – Film franco-italien de L. Fulci (1973). Le 12 à 20 h 35, le 15 à 14 h, le 16 à 8 h 25.

POLAR ■. – Film français de J. Bral (1983). Le 13 à 14 h.

MANÈGES ■ ■. – *Film* français de Y. Allégret (1949). *Le 16 à 15 h 35.*

TV 6

Voici la grille pour la semaine.

Samedi : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 21 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

Dimanche : de 14 h à 24 h, *programme musical.*

Du lundi au vendredi : 14 h, 6 Tonic ; 17 h, Système 6 ; 19 h, NRJ 6 ; 20 h, 6 Tonic ; 23 h, NRJ 6.

France-Culture

SAMEDI 10 MAI

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** *Fréquence buissonnière.*
- **8.05** Littérature pour tous : le théâtre au XX[e] siècle.
- **8.30** Méfiez-vous des histoires : la guerre des corbeaux et des hiboux.
- **9.05** Les temps modernes : tiers-mondisme de gauche, tiers-mondisme de droite, avec le docteur Rony Brauman et le journaliste Alain de Benoit ; à 10.00, Voix du silence : la Colombie ; à 10.40, La *mémoire en chantant, 8 mai, jour de* l'Europe ; à 11.00, Grand angle : les *réfugiés, atterrissage.*
- **12.00** Panorama.
- **14.00** Bon anniversaire, monsieur Beckett.
- **15.30** Le bon plaisir de... Giulietta Masina.
- **19.20** Samedi soir : en direct de Nice, pour le colloque « La télévision de demain, les réseaux européens du futur ».
- **20.00** Le son de chose : portrait de Jean Rouch.
- **20.30** Nouveau répertoire dramatique : *« la Place du mort », de Jean Marti*nez et « l'Imbroglio », de Robert Pinget.
- **22.10** Démarches avec... Jean Launay, à propos de « Histoire de Linz ».
- **22.30** Ricercare : la ballade allemande au XIX[e] siècle.
- **0.05** Clair de nuit.

DIMANCHE 11 MAI

- **1.00** *Les nuits de France-Culture.*
- **7.03** Chasseurs de son.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.25** La fenêtre ouverte.
- **7.30** Littérature pour tous, avec Georges-Emmanuel Clancier.
- **7.45** *Dits et récits : contes russes.*
- **8.00** Foi et tradition.
- **8.30** *Protestantisme.*
- **9.05** Ecoute Israël.
- **9.35** *Divers aspects de la pensée* contemporaine : la libre pensée *française.*
- **10.00** Messe, au monastère des bénédictins de Vanves.
- **11.00** De 25 centimes à 4,50 F, cinquante ans de presse.
- **12.00** Des Papous dans la tête.
- **13.40** *L'Homme violenté de Velickovic :* entretiens avec Vladimir Velickovic, dessinateur, graveur et peintre.
- **14.00** Le temps de se parler.
- **14.30** Comédie-Française : « Schippel ou le prolétaire bourgeois », de Carl Sternheim. Avec C. Samie, M. Aumont, D. Rozan...
- **16.25** La tasse de thé : rencontre avec... Annie Duperey ; Histoire-actualité : l'Amérique contre-attaque.
- **19.10** Microfilms.
- **20.00** Repérages, la chanson d'expression française (Jean-Paul Resimont).
- **20.30** Atelier de création radiophonique : Laisses, André du Bouchet, laisses. Avec P. Tal Coat, A. du Bouchet, *P. Quignard...*
- **22.30** Scénarie : le violon dans tous ses *états.*
- **0.00** Clair de nuit.

LUNDI 12 MAI

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : la difficulté d'être (et à 10 h 50 : cinq visages de Nicolas Machiavel).
- **9.05** Les lundis de l'histoire : à propos du livre de Fernand Braudel « Identité de la France ».
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** *Passeport pour l'avenir : hors* l'université, les arts.
- **11.30** *Feuilleton : Voyage au bout de la* nuit.
- **12.00** Panorama : en direct du Festival de Cannes, à 12 h 45 : Biologie, et à 13 h 30 : Tombé dans le pano.
- **13.40** Le quatrième coup.
- **14.00** Un livre, des voix : « le Chinois de la douleur », de Peter Handke.
- **14.30** Portes de Fès.
- **15.30** Les arts et les gens : les fonds régionaux d'art contemporain (RAC) ; à 16 h 20, un tour de France des musées (à Angers).
- **17.10** Ile-de-France, chef-lieu Paris : la bicentenaire de la Bergerie nationale.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Perspectives scientifiques : douze clés pour l'électronique.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : les étrangers à Paris, de *1800 à 1830.*
- **20.30** A quel sein se vouer ? de Pierre *Louki.* Avec C. Nicot, F. Jeanneret, F. Blot.
- **21.30** *Latitudes : les « sanzas » des Bar*biras du nord-est du Zaïre.
- **22.30** *La nuit sur un plateau.*

MARDI 13 MAI

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance (voir lundi).
- **9.05** La matinée des autres : Emilie-sur-Pô, Emilie-sur-Marne.
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** *L'école des parents et des éducateurs :* parents-enseignants, un dialogue impossible ?
- **11.30** Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Instantané : magazine musical : le Mai de Bordeaux, le Festival de Saint-Denis.
- **14.00** Un livre, des voix : « la Nuit transfigurée », de Rezvani.
- **14.30** « La Terre des folles », de L. Cossé.
- **15.30** Mardis du cinéma : King Kong.
- **17.10** Le pays d'ici : à Evreux.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Perspectives scientifiques : objet technologique, le « mât ».
- **20.00** *Musique, mode d'emploi :* les étrangers à Paris de 1800 à 1830.
- **20.30** *Le journal du corps.*
- **21.30** Diagonales : Bernie Bonvoisin ; le *groupe africain* Xalam.
- **22.30** Nuits magnétiques : la nuit et le *moment* ; le dernier Barthes.
- **0.10** Du jour au lendemain.

MERCREDI 14 MAI

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : voir lundi.
- **9.05** Matinée la science et les hommes : ombres et lumières (émission enregistrée à La Villette).
- **10.30** Musique : Miroirs (et à 17 heures).
- **11.10** Le livre, ouverture sur la vie : les jeunes et la poésie.
- **11.30** Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** Avant-première.
- **14.00** Un livre, des voix : « la Sensitive ou l'innocence coupable » de *Michel* Perrein.
- **14.30** *On a marché sur la lune,* de J. Girardon et D. Simmonet.
- **15.30** *Lettres ouvertes, magazine littéraire.*
- **17.10** *Le pays d'ici, à Evreux.*
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** *Perspectives scientifiques :* éthologiques, questions d'aujourd'hui sur *le comportement animal et humain.*
- **20.00** Musique, mode d'emploi : les *étrangers* à Paris de 1800 à 1830.
- **20.30** Pour ainsi dire, magazine de la *poésie. Avec M. Nuridsany ; portrait* de Daniel Boulanger ; Nicole Boulestreau et la poésie de Paul Eluard.
- **21.30** Pulsations : perspectives du XX[e] siècle. Presque tout le clavecin, avec Elisabeth Chojnacka.
- **22.30** Nuits magnétiques.

JEUDI 15 MAI

- **0.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** Les chemins de la connaissance : les mythologies de l'insecte ; (et à 10.50 : cinq visages de Nicolas Machiavel).
- **9.05** Matinée une vie une œuvre : Emmanuel Kant, ou l'amour fou de la métaphysique.
- **10.30** Musique : miroirs.
- **11.10** Répétez, dit le maître : la philosophie au laboratoire.
- **11.30** Feuilleton : Voyage au bout de la nuit.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** *Peintres et ateliers :* Ivan Messac.
- **14.00** Un livre, des voix : « Journal d'un *colonialiste* » ; « *Tabarca* », de Raymond Gauthereau.
- **14.30** Nouvelles des Etats-Unis : Henry James : « La chose authentique » ou « Le vrai et le faux ».
- **15.30** Musicomanie : Reinhard von Nagel, facteur de clavecin.
- **17.10** Le pays d'ici : à Evreux.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : la transfusion sanguine.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : les étrangers à Paris de 1800 à 1830.
- **20.30** Ecrit pour la radio : « la Femme perdue » de Didier Martin. Avec M. Bouquet, C. Rich...
- **21.30** Perspectives du XX[e] siècle : Presque tout le clavecin, avec Elisabeth Chojnacka ; Martial Solal, Félix Ibarrondo et Roberto Sierra, par l'Ensemble instrumental (P.Y. Artaud, flûte, A. Angster, clarinette, R. Perrot, hautbois, A. Flammer, vio*lon, M. Tournus, violoncelle).*
- **22.30** Nuits magnétiques.
- **0.10** Du jour au lendemain.

VENDREDI 16 MAI

- **1.00** Les nuits de France-Culture.
- **7.00** Culture matin.
- **8.15** Les enjeux internationaux.
- **8.30** *Les chemins de la connaissance :* voir jeudi.
- **9.05** *Matinée du temps qui change :* y a-t-il encore une classe ouvrière, mutation ou permanence ?
- **10.30** Musique : miroirs (et à 17 h).
- **11.10** *L'école hors les murs :* des locataires qui en savent long.
- **11.30** Feuilleton : *Voyage au bout de la* nuit.
- **12.00** Panorama.
- **13.40** On commence : magazine du théâtre.
- **14.00** Un livre, des voix : « le Fils de *l'ogre », de Henri Gougaud.*
- **14.30** Sélection prix Italia : « De natura *sonorum », de B. Parmegiani.*
- **15.30** L'échappée belle : l'Irlande (Connemara, *de terre et d'eau).*
- **17.10** Le pays d'ici : à Evreux.
- **18.00** Subjectif.
- **19.30** Les grandes avenues de la science moderne : le champ magnétique terrestre.
- **20.00** Musique, mode d'emploi : les étrangers à Paris de 1800 à 1830.
- **20.30** Le grand débat : le front populaire, histoire et présent. Avec J.-M. Jeanneney et D. Mayer, anciens ministres, et les historiens P. Ory, *A. Prost et J.-P. Rioux.*
- **21.30** Black and blue : « Lady Day », *comédie-jazz au Théâtre de* Boulogne-Billancourt.
- **22.30** *Nuits magnétiques.*
- **0.10** Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 10 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.02** *Avis de recherche :* œuvres de Beethoven, Biber, Stenhammar, Berber.
- **9.10** Carnet de notes.
- **11.00** *En blanc et noir :* œuvres de Beethoven et Schubert, par S. Richter, piano.
- **12.00** Désaccord parfait : débat sur « Schubert : Quatuor Rosamonde » ; à 14 h Concert : œuvres de Beethoven et Schubert, par le Quatuor Orlando.
- **15.00** Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal, le Quartette du trompettiste J.F. Canape.
- **16.00** Opéra : le Livre de vie, de N. Oboukov, par le Groupe vocal de France, *dir. M. Tranchant.*
- **19.05** Les cinglés du music-hall.
- **20.04** *Avant-concert.*
- **20.30** Concert (donné le 5 mai au Théâtre *de la Ville) : « Danse sacrée et danse* profane pour harpe et orchestre » de Debussy, « Désintégrations » de Murail, « Création mondiale » (commande de l'IRCAM) de Malherbe, « Déserts » de Varèse, par l'Ensemble intercontemporain, dir. E.P. Salonen, sol. *M.C. Jamet, harpe.*
- **23.00** Les soirées de France-Musique : archives, *J. Szigeti, violon, à 1 h,* champ d'étoiles, voyages à travers *la chanson.*

DIMANCHE 11 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.02** Concert promenade : musique viennoise et musique légère.
- **9.10** Musiques sacrées : œuvres de J.S. Bach.
- **10.00** Touche pas à mon héros : génie et métamorphoses de Franz Liszt, le *lion du faubourg Saint-Germain,* œuvres de Beethoven, Liszt, Berlioz...
- **12.05** Magazine international.
- **14.04** Top laser : œuvres de Mozart, Berlioz, *Bach, Bruckner, Schubert,* Chausson.
- **17.00** *Comment l'entendez-vous ? « Le* jardin secret », œuvres de Verdi, Puccini et Mozart.
- **19.05** Jazz vivant : le quartette du vibra*phoniste Gary Burton.*
- **20.04** Avant-concert.
- **20.30** *Concert (en direct de la salle* Pleyel) : « Beatus Vir » de Vivaldi, *« Messe solennelle en ut mineur » de* Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique et l'Ensemble vocal de Lausanne, dir. M. Corboz, sol. Y. Kenny, R. Alesander, H. Crook, W. Lechte.
- **23.00** Ex-libris ; à 1 h les *Hollywoodiens.*

LUNDI 12 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : Richard Wagner, aspects de la Tétralogie.
- **12.10** Le temps du jazz : Chicago blues.
- **12.30** Concert (le 30 janvier 1985) : œuvres de Liszt, Schubert, par J. Bolet, piano.
- **14.02** Repères contemporains : Daniel Tosi.
- **15.00** Les chants de la Terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : Portrait d'Erich Kleiber, repères biographiques ; à 17 h, le futurisme.
- **18.02** Avis aux amateurs.
- **19.10** Premières loges : Margherita Grandi, œuvres de Verdi et Puccini ; mélodies de M. Trémois par C. Panzera et Pierre Mollet.
- **20.04** Jazz d'aujourd'hui : vient de paraître.
- **20.30** Concert (en direct de la Grande Halle *de La Villette) : « Prélude à* l'après-midi d'un faune » de Debussy, « Rituel » de Boulez, « Shéhérazade » de Ravel, « les Bandar-Log » de Koechlin, « Iberia » de Debussy, par l'Orchestre philharmonia de Londres, dir. S. Rattle, sol. M. Ewing, mezzo.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : œuvres de Mozart, Haydn et Schubert ; à 0 h, le musicien de minuit : *Bobby McFerrin.*

MARDI 13 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : voir lundi.
- **12.10** Le temps du jazz : voir lundi.
- **12.30** Concert (donné le 22 février) : œuvres de Roussel, Britten, Stachowski, Schoenberg, par l'Orchestre de chambre polonais, dir. *J. Maksymiuk.*
- **14.02** Repères contemporains : œuvres de Masson.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : les métiers du spectacle, l'opéra.
- **15.00** Côté jardin, magazine de l'opérette.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : voir lundi.

MARDIS POUR FRANCE-MUSIQUE.

- **18.30** En direct du Grand Auditorium 104 : œuvres de Fauré, Poulenc, Bailly par la Maîtrise de Radio-France, l'Ensemble instrumental et le Quatuor Margand, dir. M. Lasserre de Rozel.
- **20.10** Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
- **20.30** En direct du Grand Auditorium : « Deux marches et un intermède », de Poulenc, « Mouvement du cœur » de Auric/Françaix/Preger/Sauguet, « Deux préludes posthumes, Gnossiennes » de Satie/Poulenc, par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. J.C. Pennetier, sol. G. Reinhart, baryton, R.Mc Coy, piano.
- **22.30** *En direct du Grand Auditorium* 104 : œuvres de Scriabine, Ohana, *de Séverac,* Albeniz *par P. Roberts,* piano.
- **0.00** Les soirées de France-Musique : poissons d'or, œuvres de Chambers, Reich, Lachenmann.

MERCREDI 14 MAI

- **6.00** Musique légère.
- **7.10** L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : voir lundi.
- **12.10** Le temps du jazz : voir lundi.
- **12.30** Concert (donné le 3 mars au Centre *Georges-Pompidou) :* œuvres de Gillet, Malherbe, Geay, Dench, Correggia, par l'Ensemble 2e 2m, dir. R. François.
- **14.02** Tempo primo : œuvres de Bach, Isaye, Beethoven.
- **15.00** Acousmathèque : Tetrastases ou les quatre espaces de l'extase.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : voir lundi.
- **19.12** Répertoire italien : œuvres de Frescobaldi.
- **19.30** Spirales, magazine de la musique contemporaine.
- **20.04** Jazz d'aujourd'hui : où jouent-ils ?
- **20.30** Concert *(donné en l'église Sainte-*Clotilde à Paris) : œuvres sacrées de *Charpentier, par l'ensemble* Les Arts florissants, dir. W. Christie, sol. A. Steyer, *M. Zanetti, M.C. Valfin...*
- **23.00** Les soirées de France-Musique : jazz club.

JEUDI 15 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- **9.05** L'oreille en colimaçon.
- **9.20** Le matin des musiciens : voir lundi.
- **12.10** Le temps du jazz : voir lundi.
- **12.30** Concert (donné le 29 nov.) : œuvres de Mozart, Brahms, Chopin, Villa-Lobos, Liszt, par N. Freire, piano.
- **14.02** Repères contemporains : œuvres de Castérède.
- **15.00** Les chants de la Terre, magazine de musique traditionnelle et populaire.
- **15.30** Les après-midi de France-Musique : voir lundi.
- **19.12** Répertoire italien : œuvres de Torelli.
- **19.30** Rosace, magazine de la guitare : la guitare et son histoire ; le 28[e] CIG ; les concours internationaux de guitare ; les nouveautés discographiques.
- **20.04** Jazz d'aujourd'hui : bloc-notes.
- **20.30** Concert (en direct de la salle Pleyel) : « Khamma », de Debussy, « Cantate : Alcyone » de Ravel, « Symphonie n° 1 » de Dutilleux par *l'Orchestre national de France,* dir. E. Bour, sol. S. Browne, H. Garetti, J. Protschka.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : *Paradis perdu, la tonalité de ré mineur* ; à 0 h 30, Brodé, Tango, mémoires de Buenos-Aires.

VENDREDI 16 MAI

- **2.00** Les nuits de France-Musique.
- **7.10** L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
- **9.05** Le matin des musiciens : voir lundi.
- **12.10** Le temps du jazz : voir lundi.
- **12.30** Concert (donné le 8 février 1985 à la salle Gaveau) : œuvres de Bach, Haendel, C.P.E. Bach, par l'Ensemble instrumental Mosaïques, dir. : C. Coin.
- **14.02** Repères contemporains : œuvres de Rolin.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : les métiers du spectacle, l'opéra.
- **15.00** Histoire de la musique.
- **16.00** Les après-midi de France-Musique : le futurisme ; à 17 h, la leçon de musique avec Paul Tortelier.
- **19.10** Les muses en dialogues, magazine de musique ancienne.
- **20.00** Concert (en direct de Stuttgart) : « Symphonie n° 2 en ut mineur (« Résurrection »), de Mahler, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, les chœurs de la Westdeutsche Rundfunk, chef de chœurs *H. Schernus, F. Bernius,* dir. G. Solti, sol. F. Lott, soprano, A. Gjevang, mezzo.
- **22.20** Les soirées de France-Musique : les Pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle de l'Empire ottoman.

De « la Terrasse » à « l'Horloge »

Les bonnes recettes d'un Béarnais converti à la Provence.

AU moins, ici, on sait où l'heure loge ! La plaisanterie ne vole pas haut mais est en situation : l'heure loge au plafond de *l'Horloge*, la brasserie en vogue à Monte-Carlo (11, avenue Princesse-Grace. Tél. : 93-25-39-56). En effet, le bar, à l'entrée, est enrichi de pendules indiquant l'heure dans les cinq continents et les principales capitales du monde.

De là, et passé le cap apéritif, on pénètre dans une salle aux recoins amusants, moderne sans trop, pour goûter aux plats préparés par le chef Bruno Caironi. Très chargée, la carte ! Il est vrai qu'entre les déjeuners, les dîners et les soupers cela fait du monde. Du joli monde, même, appréciant également le foie gras de canard de Chalosse et les escargots de Bourgogne, le tronçon de lotte rôti aux gousses d'ail sauce bouillabaisse et la pièce de bœuf au fleurie, la salade de rougets poêlés et le sauté de lapereau fermier pâtes fraîches, le rizotto aux fruits de mer et la choucroute royale.

Les fromages viennent de chez Céneri (le grand affineur cannois), les desserts sont recherchés et la cave, encore un peu mièvre, s'étoffera. Il y a un menu (amuse-bouches, choix de deux plats, fromage, desserts et mignardises à 220 francs nets), et tout cela est bon, bien cuisiné, bon enfant aussi. Au point que l'on n'est pas surpris de lire sur la carte : *« Carte réalisée par Alain Ducasse. »*

Car ce jeune Ducasse, qui m'avait été il y a trois ans recommandé par Jacques Maximin, se révèle de plus en plus comme un maître. Ce Béarnais de trente ans s'est converti à la Provence (sans oublier son foie gras sud-ouestissime) et donne toute sa mesure à *la Terrasse* (restaurant de l'hôtel Juana à Juan-les-Pins, avenue Georges-Gallice ; tél. : 93-61-08-70).

Juan-les-Pins n'est pas « ma tasse de thé », comme diraient les *fans* des nuits de Saint-Trop', mais Ducasse sait m'y retenir par une cuisine utilisant les produits du pays (poissons cuits à la vapeur de fenouil, courgette-fleur, dorade royale au basilic et olives noires, râble de lapereau à l'ail), etc.

Après ce détour par *la Terrasse* (pour un déjeuner de soleil), vous reviendrez par la basse corniche faire un souper-dînatoire à *l'Horloge*. Et si vous trouvez, ce jour-là, à la carte de Ducasse et Bruno Caironi, les supions en cocotte à l'étouffée avec tomates, olives niçoises et basilic avant un gratin d'orange, par exemple, vous n'aurez point perdu votre journée de gourmet.

LA REYNIÈRE.

Apprendre le cognac

Intéressante et amusante initiative que celle-là. Les 24 et 25 mai et 14 et 15 juin (7, rue Liancourt, dans le 14e) des cours de dégustation (et initiation à celle-ci) de l'eau-de-vie charentaise, le cognac ! Histoire de celui-ci, distillation, vieillissement, les crus, les pratiques du commerce, etc., par le meilleur enseignant qui soit : Gérard Allemandou (du restaurant *La Cagouille*, 89 rue Daguerre - Tél. : 43-22-09-01). Ces cours (entre 6 et 12 élèves) comportant les eaux-de-vie dégustées et un repas. Prix 1 070 F T.T.C.

● **Renseignements - Aux apprentis gourmets ». Tél. : 43-22-79-83).**

Les Tables de la Semaine

La Pommeraie Jouffroy

Le patron, Jean-Luc Osouf, est normand ; son chef, Jean-Louis Corre, est breton ; le restaurant, petit et pimpant, est tout neuf. Il y a comme un petit air marin parfumé au cidre et au calva autour d'eux, autour de la carte avec les œufs en cidrette (une sorte de meurette au jus de pommes, 28 F), les poireaux « normande » (25 F), le mignon de porc Cotentin (70 F), le tendron de veau à l'ancienne relevé de vieux calva (55 F), le gratin de melroses au pommeau ou le sorbet au cidre. A ceux qui ne voudraient goûter ce cidre « médaillé à Vimoutiers » (40 F), la carte des vins est prometteuse en vins de Loire, et une collection de très beaux calvados « arrose » le café. Naturellement, vous aurez pu préférer la terrine de foies de canard et le suprême de barbue grillé au beurre d'agrumes, qui sont aussi gentiment présentés pour des additions de 200 F environ. Bonne adresse pour le quartier.

● **La Pommeraie Jouffroy, 36, rue Jouffroy, 75017 Paris, tél. : 42-27-39-41, parking au 40 de la rue. Fermé dimanche.**

La Truffière

Il y a quelque trois lustres s'ouvrait, jouxtant la Contrescarpe, dans une vieille maison de la rue Blainville (Ducrotay de Blainville, 1777-1850, naturaliste, élève de Cuvier), une cave voûtée, vouée par M. Delbos à la truffe et au foie gras. Après des avatars qui l'avaient fait disparaître de l'horizon gourmand, deux frères, Alain Sainsard en cuisine et Christian en salle, semblent s'y sentir bien à l'aise. Ils ont même ouvert une petite salle pour les déjeuners, au rez-de-chaussée. Un petit menu : deux plats, fromage, dessert, vin et service compris, 140 F, pourra vous donner un (bon) aperçu de cette cuisine où les choses ont le goût de ce qu'elles sont. Un menu dégustation accompagné de quatre vins conseillés par Christian (310 F) vous comblera, mais, si vous préférez la carte (moi aussi), je vous signale l'escargotière (44 F), les foies gras (dont un aux noix), le turbotin grillé sauce poivron (112 F), le carré d'agneau farci aux champignons (78 F), le cassoulet (74 F) et le feuilleté chaud aux fraises des bois (52 F). Jolie cave de Bordeaux.

● **La Truffière, 4, rue Blainville, 75005 Paris, tél. : 46-33-29-82. Fermé lundi.**

Chez Julien

Une ancienne boulangerie dont on a gardé l'obsolète décor. Le chef Didier Leroy surmonte une carte courte (les portions peut-être aussi, un peu), d'entrées entre 55 F et 100 F, de poissons et viandes entre 80 F et 95 F : salade de tourteaux frais, thon au fenouil, pigeon farci en feuilleté sauce citron vert. Pour des soirées à la fois distinguées et décontractées, avec un parking tout voisin, un service aimable, c'est un Julien qui vaut largement son compère plus célèbre.

● ***Julien, 62, rue de l'Hôtel-de-Ville, 75004 Paris, tél. : 42-78-31-64. Fermé samedi midi, dimanche et lundi midi.***

Le Relais d'Auteuil

Patrick Pignol est jeune, talentueux, à son compte ici depuis quelques années, bien assisté d'une jeune femme toute de charme timide. Sa carte est intéressante : salade de ris de veau aux poireaux frits (70 F), poêlée de langoustines (75 F), filets de rougets barbets sauce vierge (90 F), escalope de saumon aux huîtres (94 F), râble de lapereau (80 F), etc. On aimerait seulement que, dans le cas du râble par exemple, il soit servi en un seul morceau et que les viandes soient garnies de légumes et non de petits légumes. Très beau plateau de fromages. Le sabayon à l'eau de rose accompagnant le gratin de fruits mériterait d'être couronné aux Floralies.

On sert jusqu'après les matches du Parc des Princes en face.

● **Le Relais d'Auteuil, 31, bd Murat, 75016 Paris, tél. : 46-51-09-54. Fermé samedi midi et dimanche.**

L.R.

MAISON

Meubles au jardin

Esthétique et confort au service du plein air.

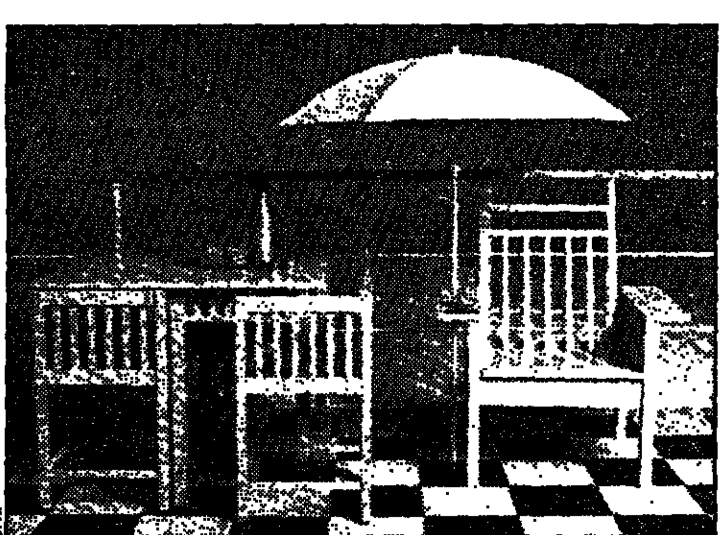
ENFIN du nouveau en mobilier de plein air ! Après plusieurs années où – sans tentations esthétiques – on se contentait d'acheter du pratique pour s'asseoir sur la pelouse, de nouvelles collections donnent envie de meubler son jardin.

Solide, s'intégrant bien au décor végétal, le bois est le matériau des confortables salons d'été. Cette année, le traditionnel banc à dossier y retrouve sa place, *interprété en divers styles.*

Deux créateurs de meubles se sont intéressés au jardin. Pierre Paulin a choisi le teck de Guyane pour des fauteuils et une banquette dont les accoudoirs biseautés rejoignent le fronton du dossier (3 000 francs le fauteuil). Cette collection Vendôme de Bial est vendue au Cèdre rouge à Paris. Dans ce magasin, consacré au jardin et à son décor, est aussi présentée la ligne Keywest de Dejou, imaginée par Marc Berthier, en bois laqué d'un ton vert amande. Les pieds arrière des sièges et ceux de la table basse sont disposés en oblique.

En bois laqué d'un coloris également inhabituel pour le jardin – le gris perle, – la collection Canasta diffusée dans les magasins Habitat est de lignes très droites. Le fauteuil à haut dossier (1 350 francs) a de larges accotoirs – tablettes, l'un d'eux percé d'un trou pour y placer un petit parasol. Quatre chaises à dossier angulaire s'emboîtent sous le plateau carré d'une table de repas.

A la Boutique danoise, le salon de jardin Drackmann est en pin laqué blanc. Le banc et les fauteuils, à dossier à lattes et croisillons et accoudoirs en légère courbe, entourent une table haute, rectangulaire (3 300 francs le banc de 120 cm, vendu en kit). Pour déjeuner dehors, abrité du soleil ou d'une soudaine ondée, une maisonnette en pin laqué blanc a l'élégance d'une « gloriette » du siècle dernier. Ce pavillon octogonal, coiffé d'un toit pointu à huit pans, vaut 46 189 francs sans vitrages. Tout autre style avec le kiosque du Monde sauvage, en bambou ton naturel ou teinté blanc, noir, vert ou coq de roche.



D.R.

Laza ligne « Canasta » en hêtre laqué gris (Habitat).

Démontable, ce kiosque s'inscrit dans un carré de 2,60 m de côté. Encadrant une table, quatre banquettes ont un dossier dont les montants supportent un toit en forme de chapeau chinois, 12 000 francs.

Rétro

Les nouveaux sièges en rotin gardent le charme des formes rétro mais leur garnissage se modernise, mêlant rotin et Rilsan. Tel ce damier, en noir et blanc, sur les meubles de Drucker vendus dans la boutique le Jardin de Saint-Paul : guéridon, fauteuil bridge tout en rondeur et chaise longue à beau piètement, 3 400 francs.

Légers et pratiques pour passer du jardin à la maison, les sièges de la ligne Nomad, présentés à la Boutique danoise, sont en aluminium laqué blanc et garnis d'un tissu résille synthétique blanc. Les fauteuils « metteur en scène » sont pliants et peuvent se prolonger d'un repose-pieds qui, avec un plateau, devient table basse. La chaise longue a deux versions : incurvée pour le repos, ou se mettant totalement à plat pour le bain de soleil près de la piscine.

Pour dîner à deux sur un balcon, un ensemble compact en métal plastifié réunit une table rectangulaire à plateau de verre et deux fauteuils à barreaux. Solidaires du piètement de la table, ils pivotent pour se ranger sous celle-ci (1 250 francs au BHV). Minimum d'encombrement aussi pour la table de balcon Dabaya d'Allibert (995 francs, chez les spécialistes du mobilier de plein air). En résine de synthèse blanche, avec plateau rectangulaire à grands damiers, elle se replie par moitié – en console – ou entièrement, et se transporte par une poignée incorporée.

JANY AUJAME.

● **Le Cèdre rouge, 22, av. Victoria, 75001 Paris. Tél. 42-33-71-05.**

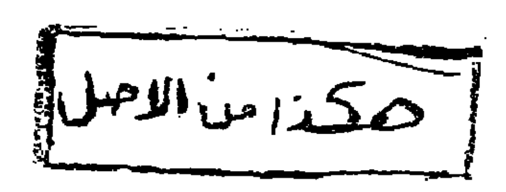
Habitat, à Paris et en province (*nouveau magasin à Rennes*).

Boutique danoise, 42, av. de Friedland, 75008 Paris. Tél. 42-27-02-92.

***Le Monde sauvage*, 20, rue Pierre-Lescot, 75001 Paris. Tél. 42-61-85-06.**

Le Jardin de Saint-Paul, 24, quai des Célestins, 75004 Paris. Tél. 42-78-08-89.





échecs

N° 1176

Un bouquet de surprises

(10e finale de l'Olympiade par correspondance)

Blancs : J. PENROSE (Grande-Bretagne)
Noirs : B. VUKCEVIC (Yougoslavie)

Partie espagnole.

1. é4	é5		19. *Cxg5!*	bxç3
2. Cf3	Cç6		20. Df4	Fxd4 (l)
3. Fb5	a6		21. Ch7!! (m)	Fé5
4. Fa4	Cf6		22. *Dxh6*	Té6 (n)
5. 0-0	b5 (a)		23. Cxf6+	Txf6 (o)
6. Fb3	Fb7		24. Fxf6	Fxf6 (p)
7. Té1 (b)	Fç5		25. Té3! (q)	Fé5
8. ç3 (ç)	d6 (d)		26. Th3	Dé7
9. d4	Fb6		27. Th5!	f5 (r)
10. Fg5	h6		28. Dg6+	Dg7
11. Fh4	0-0 (é)		29. Dé6+!	Df7
12. a4	éxd4 (f)		30. Dç8+	Df8
13. axb5	axb5		31. Dxç7 (s)	Fg7
14. Txa8	Fxa8		32. Txf5	Dé8
15. çxd4	Té8		33. Tg5	Df8
16. Cç3 (g)	g5 (h)		34. Txa5	çxb2
17. Dd2!! (i)	Ca5 (j)		35. Ta7!	abandon. (t)
18. Fç2	b4 (k)			

NOTES

a) Refusant le « système ouvert » *(5..., Cxé4) comme le « système fermé »* (5..., Fé7), les Noirs tentent d'obtenir une position active en choisissant la *« variante* d'Arkhangelsk » (5..., b5 et 6..., Fb7).

b) Préparant la formation de pions ç3 et d4. D'autres idées sont autorisées comme 7. Cç3 ; 7. d3, Fé7 et 8. ç4 ; 7. ç3 et 7. d4. L'attaque 7. Cg5 est inoffensive après 7..., d5 ; 8. éxd5, Cd4.

ç) Le pseudo-sacrifice 8. Cxé5 est *réfuté par 8..., Cxé5 ; 9. d4, Cf-g4!* ; 10. Té2 (si 10. dxç5?, Db4 ; 11. h3, Dxf2+ ; 12. Rh1, Cf3 ; 13. Tf1, Dg3), Fb6 ; 11. h3, Df6! ; 12. hxg4, Fxd4 ; 13. g5, Db6 (Pavlenko-Bielokurov, 1966).

d) Et non 8..., Cg4 à cause de 9. d4, éxd4 ; 10. *h3!*, *Cxf2* ; 11. Rxf2, dxç3+ ; 12. Rg3, Fd6+ ; 13. é5, Cxé5 ; 14. Cxé5, Dé7 ; 15. Cxç3, 0-0-0 ; 16. Cd5, Fxé5+ ; 17. Txé5, Dxé5+ ; 18. Ff4 (Tringov-Radulov, 1966).

é) Le carrefour critique. Les alternatives sont 11..., 0-0 ; 12. a4 ; *11. ..., Dé7* ; 12. a4 et *11.... Dd7* ; 12. a4. Cette dernière *continuation, malgré quelques* insuccès, demeure intéressante ; après 11..., Dd7 ; 12. a4, 0-0-0 ; 13. axb5, axb5 ; 14. Ca3, g5 ; 15. Fg3, h5! les Noirs ont un certain contre-jeu.

f) Sur 12..., Té8 la réponse 13. Dd3! donne un bon jeu aux Blancs ; de même, après 12..., Ca5 ; 13. Fç2, Té8 ; 14. Cb-d2, ç5 ; 15. d5!, b4 ; 16. h3, Fç8 ; 17. Dé2, Dé7 ; 18. Cf1, Cb7 ; 19. Cé3, Rh8 ; 20. Cf5, Fxf5 ; 21. éxf5, Fa5 ; 22. Cd2!, bxç3 ; 23. Fxf6, Dxf6 ; 14. Cé4, Dé7, 25. f6! (Hawley-Suster, par cor.).

g) Vukcevic perdit avec les Blancs dans une partie par correspondance contre Kapic en 1977 après 16. Dd3, Ca5 ; 17. Fxf6 (mieux que 17. Fç2, g5 ; 18. Cxg5, hxg5 ; 19. Fxg5, Té6! et les Noirs finirent par gagner dans la partie par correspondance Toothill-Kosenkov), Dxf6 ; 18. Fç2, Fç6 ; 19. Cç3, b4 ; 20. é5, dxé5 ; 21. Db7+, Rf8 ; 22. Cxé5, g5 ; 23. Cd5, Té6 ; 25. Té2, Fé8 ; 26. Cg3, Fd4 ; 27. Ch5?, Dxé5! ; 28. abandon.

h) La riposte classique.

i) Une surprise de taille : dans les parties connues comme Ciocaltea-Planninc et Enklaar-Planninc en 1973, *la suite fut* 17. Fg3, Ca5 ; 18. é5, Cxb3 ; 19. Dxb3, Fxf3 ; 20. gxf3, Fxd4 ; 21. é6 avec un jeu peu clair ou 18. d5, b4 ; 19. Fa4, Té7 ; 20. Ca2, Cxé4 ; 21. Cxb4, f5 ; 22. Cç6!

j) Il est bien clair que *la prise du* Fh4 donnerait aux Blancs une attaque irrésistible après 18. Dxh6.

k) Penrose devait analyser précisément cette position dans laquelle deux pièces sont en prise.

l) Si 20..., hxg5 ; 21. Dxg5+, Rf8 ; 22. Dh6+

m) Encore une belle pointe inattendue : si 21..., Rxh7 ; 22. é5+

n) Menace 23..., Cxh7.

o) Si 23..., Fxf6 ; 24. é5!

p) Encore une surprise : les Blancs sont *prêts* à échanger les D : si 24..., Dxf6 ; 25. Dxf6, Fxf6 ; 26. Ta1!, *çxb2* ; 27. *Txa5* et les Blancs gagnent.

q) L'attaque continue.

r) Si 27..., Ff6 ; 28. é5!

s) Menace 32. Dh7 mat et 32. Dxa5.

t) Avec raison.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1175
G. NADAREICHVILI. 1965.

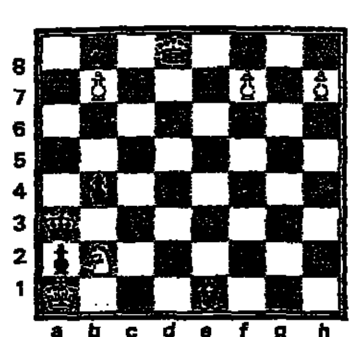
(Blancs : Rb8, Pb3, b7, d5. Noirs : Ra6, *Pb6, b5, b4, b2.*)

1. Ra8!, b1=D. Maintenant si 2. b8=D, Dh7! ; 3. Dç8+, Ra5 et les Noirs menacent 4..., *Db7+* avec pat. *La* solution est piquante : 2. b8=C+!, Ra5 ; 3. Cç6+, Ra6 ; 4. Cxb4+, Ra5 ; 5. Cç6+, *Ra6* ; *6. b4! et les Blancs gagnent.*

– De nombreux lecteurs ont trouvé une solution plus rapide que celle que nous avons proposée de l'étude de Derdle, n° 1169, parue le 22 mars dernier. (Blancs : Rg4, Dd2. Noirs : Rg1, Cé2 et d4). La simple clef 1. Rg3 ne souffre, en effet, aucune discussion. En remerciement à tous ceux qui nous ont écrit, un joli problème de Cheron, aperçu à la vitrine de la librairie de Cannes, « Les fous du roi » (Blancs : Rç2, Th8, Ff8, Ch6. Noirs : Ra1, Fb2, Pa2.) Mat en trois coups.

ÉTUDE

L. KATSNELSON
(1979)



BLANCS (5) : Ra1, Cb2, Pb7, f7, H7.

NOIRS (5) : Ra3, Dd8, Fé1, Pa2, b4.

Les Blancs jouent et font nulle.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1174

Le conseil d'Hoffman

« Quand vos cartes sont maîtresses sauf une, écrit Martin Hoffman, il est bon, avant de faire une impasse ou de chercher un partage, de réaliser d'abord les levées qui *sont toutes faites.* » Si ce sage conseil avait été appliqué dans la donne suivante, le chelem aurait été réussi quelle que soit l'entame. Il est certain, d'ailleurs, que l'attaque la *plus neutre, le Valet de Pique*, était la meilleure.

Nord : ♠ A R D 7 5 2 ♡ R 7 4 ◇ 8 5 ♣ 10 7
Ouest : ♠ V 10 ♡ D 10 6 3 2 ◇ A 9 7 4 2 ♣ 8
Est : ♠ 9 8 6 3 ♡ V 9 5 ◇ 6 3 ♣ R 6 4 3
Sud : ♠ 4 ♡ A 8 ◇ R D V 10 ♣ A D V 9 5 2

Ann. : E. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	Passe	1 ♣
passe	1 ♠	passe	2 ◇
passe	3 ♠	passe	4 ♣
passe	4 ♡	passe	4 ♠
passe	5 ♣	passe	6 SA...

Ouest a entamé le Valet de Pique pris par l'As du mort. *Le déclarant a* ensuite joué Carreau et, après avoir fait l'As de Carreau, Ouest a rejoué le 10 de Pique pour le Roi de Pique ; ensuite, sur la Dame de Pique, Ouest n'a plus fourni. *Le déclarant a* alors joué le 10 de Trèfle pour le 3 d'Est, le 2 et le 8 de Trèfle d'Ouest. *Comment Sud aurait-il dû ensuite jouer* pour gagner le PETIT CHELEM A SANS ATOUT contre toute défense ?

Réponse :

Il suffit, avant de refaire *l'impasse à Trèfle, de tirer les Carreaux et les Cœurs* en terminant au mort avec le Roi de Cœur. Est, obligé de conserver son dernier Pique, doit jeter un Trèfle, ce qui permettra à Sud de prendre le Roi car la position est la suivante dans les quatre dernières cartes :

♠ 7 ♡ R 7 ♣ 7 / ♡ 8 ♣ A D V — ♠ 9 ♣ R 6 4

Sur le Roi de Cœur Est doit *jeter le 4 de Trèfle* pour ne pas libérer le 7 de Pique. Mais le déclarant n'a plus qu'à refaire l'impasse à Trèfle pour réaliser encore trois levées dans cette couleur.

L'impasse d'Oslo

C'est une impasse qui semble à première vue inutile, mais qui est finalement indispensable pour avoir une rentrée supplémentaire. Son nom vient sans doute de ce qu'elle avait permis de réussir un chelem au cours du championnat d'Europe d'Oslo en 1938. Voici cependant l'illustration la plus spectaculaire de cette impasse. Il s'agit d'une donne du championnat du monde de 1969.

Nord : ♠ D V 10 ♡ D 7 3 ◇ A 9 3 ♣ D 9 4 3
Ouest : ♠ 7 ♡ A 10 6 4 ◇ 10 8 4 2 ♣ A R 5 2
Est : ♠ A 5 3 ♡ V 8 5 ◇ 7 6 ♣ V 10 8 7 6
Sud : ♠ R 9 8 6 4 2 ♡ R 9 2 ◇ R D V 5 ♣ –

Ann. : N. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
X...	Forquet	Y...	Garozzo
–	Passe	passe	1 ♠
contre	surc.	3 ♣	3 ♠
5 ♣	passe	passe	5 ♠...

Ouest a entamé le Roi de Trèfle, Sud a *coupé* et a *joué* le 2 de Pique. Pour le 7 sec d'Ouest, Est a pris le 10 de Pique du mort avec l'As et a rejoué le 5 de Pique. *Comment Garozzo en Sud a-t-il gagné* CINQ PIQUES ? La défense aurait-elle pu le faire chuter ?

Note sur les enchères :

Le « passe » de Nord sur « 5 Trèfles » était le « forcing pass » qui obligeait le partenaire à dire « 5 Piques » ou à « contrer » (Nord en surcontrant 1 Pique ayant promis une belle main).

Courrier des lecteurs

« Le mort a-t-il le droit de prévenir tout le temps son partenaire de quelle main il doit jouer ? », demande P. Deluc.

L'article 42 prévoit que *« le mort peut essayer d'empêcher une irrégularité comme, par exemple, de jouer de la mauvaise main »*, mais l'article 43 précise que *« le mort ne doit pas attirer l'attention sur une irrégularité avant qu'elle ne se produise »*. Il en résulte que le mort ne peut avertir le déclarant de jouer de sa main ou du mort que *si manifestement il est sur le point de se tromper.*

Bien entendu, si le mort a regardé le jeu de son partenaire (parce qu'ils ont échangé leurs jeux avant de s'étaler), il perd tous ses droits.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

N° 241

Le paronyme est pyromane.

N°	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AANNNT?			
2	EEFGILS	TANNAN (T)	H 3	64
3	CDEOSUU	GIFLEES (a)	10 D	78
4	AEIIPTT	DECOUSU	G 2	78
5	I+AEMMOU	PIETAIT (b)	E 5	36
6	EOU+AIRS	MIMAT	8 A	24
7	ABNQTUU	OSSUAIRE	J 8	60
8	U+ACELOR	BANQUET	15E	48
9	ADINRSW	COULERA	L 9	88
10	–EEHIMOO	ANIS	M 12	34
11	EHO+BEES	EMOI	8 L	29
12	BEEHO+GL	BANQUETASSE	15 E	60
13	BEGLO+UX	HE	14 F	28
14	GO+EIJNS	BILEUX	O 7	27
15	GINOS+HL	JE	N 10	52
16	GIL+PRTW	PHONONS (c)	5 E	24
17	GRTW+ELV	POIL	I 4	21
18	GLRW+DEI	VENT	J 3	23
19	DGILW+EV	CAPEER (d)	4 G	22
20	GIW+FORT	VELD (e)	2 I	20
21	GIRTW+DR	FOU	I 13	21
22	DGRTW+E?	RI	1 J	13
23	DERT+AKZ	W(H)IG	B 6	33
24	DEZ+RY	KART	M 3	37
25	DERZ	YEN	G 13	22
26		FEZ	F 10	17
				959

Nous nous intéressons aujourd'hui aux anagrammes paronymiques, c'est-à-dire proches par l'aspect ou la sonorité, par exemple DÉCALER et DÉLACER. Contre toute attente, il est souvent difficile à un scrabbleur de passer d'un mot à son paronyme, comme si l'esprit, porté sur un rail, avait du mal à passer l'aiguillage.

Voici donc un apologue délirant où vous devez remplacer les mots en capitale par leur anagramme paronymique. La « solution », qui n'est guère plus sensée que le cryptogramme, est en fin d'article.

« Va au bout du GOYAVE, ma BICHONNE ! Il n'y a pas de quoi, ce SCIURIDÉ ! Nourris d'ALBERGE MÉDICALE, SULFITE et PISOLITE sont SCARIFIÉS par les FÉLIDÉS et l'ACALÈPHE (ah ! l'INSECTE...). Alors seulement, le SPECTRE MALTERA la TRIBUNE du CRÉATEUR. Nul ne CONSTATE que ma langue... FOUCHTRA ! ».

(a) TANNANT est variable au sens propre et figuré. En cas de doute, jouer EGLEFINS, 5 B, 74. (b) marchait comme un oiseau. (c) quantum d'énergie acoustique. (d) mettre à la cape (supplanté par CAPEYER). (e) plateau sud-africain recouvert par la savane.

Championnat d'Ile-de-France,
mairie de Joinville-le-Pont, 26 avril 1986, première manche.
Tournois au Gymnase, rue Emile-Moutier, le 2e et 4e vendredi à 20 h 30.

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15.

Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes. Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

1er D. ROQUES 947
2e P. LEVART 944
3e *M. PUCHEAULT 943*

● Résultats finaux : 1. Levart, 2. Roques, 3. Mollard, 4. Caro, 5. Delol, 6. Bescond, 7. Bonnet. Michel Duguet participait... à l'arbitrage.

● Traduction de l'apologue. « Va au bout du VOYAGE, ma BONNICHE ! Il n'y a pas de quoi ce *(sic)* SUICIDER ! Nourris d'ALGEBRE *DÉCIMALE, FISTULE et PILOSITE* sont SACRIFIE(E)S par les FIDELES et l'ACEPHALE (ah ! l'INCESTE...). Alors seulement le SCEPTRE MARTELA la TURBINE du REACTEUR. Nul ne CONTESTA que ma langue FOURCHAT ! »

MICHEL CHARLEMAGNE.

MOTS CROISÉS

N° 405

Horizontalement

I. Une façon de mépriser le public. – II. Ce qu'il fait avec la pierre n'est guère constructif, c'est le moins qu'on puisse dire. Pour les *sanglots lents des violons.* – III. Fait le singe. Donne l'air cochon. – IV. C'est la riposte. Elles sont naturellement favorables aux stars. Elle doit prévenir et guérir. – V. Voile. Noire *pour les nuits blanches.* – VI. Beurk. Particulièrement remarquable. – VII. Au bout, l'on sait tout. Fait un enzyme. Dans l'auxiliaire. – VIII. Divise ou s'aplatit. Petit titre. *Dur. – IX. Fit un habillage. Fait des* habillages. – X. On n'y procède pas seulement avec le mètre.

Verticalement

1. C'est elle qui a fait les propositions. – 2. Réduisait à trois fois rien. – 3. Pour lui, c'est toujours l'expulsion. Se mit à l'abri. – 4. Pas beau. Pour l'union, il passe à l'acte. – 5. Signe d'inflammation. Le doublé fait mal. – 6. Pronom. Un des résultats *de bonnes ententes.* – 7. *Donne* une bonne assiette. Rivière. – 8 Des rats visiblement affolés. N'est jamais jeune. – 9. Ils se tiennent. Pronom inversé. – 10. Extrême-*oriental. Il a une vieille philosophie.* – 11. Il n'aura rien appris. Donne la pomme. – 12. Voyelles. Il s'élève vers le ciel. – 13. Pour faire marcher à la baguette.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II							■						
III						■						■	
IV				■						■			
V								■					
VI			■										
VII							■				■		
VIII					■				■				
IX				■									
X													

SOLUTION DU N° 404

Horizontalement

I. Contrexeville. – II. Hueras. Tarait. – III. Etroites. Abri. – IV. Frit. Océanien. V. Destour. Rie. – VI. Es. Ebriété. Ré. – VII. Bulbes. Niel. – VIII. Adorai. Sa. Tel. – IX. RER. Téléphone. – X. Epaississants.

Verticalement

1. *Chef de gare.* – 2. *Outrés.* Dep. – 3. Néris. Bora. – 4. Trotteur. – 5. Rai. Oblats. – 6. Estourbies. – 7. Ecrie. Li. – 8. Etse. Esses. – 9. Va. Art. Aps. – 10 Iranien. Ha. – 11. Labié. Iton. – 12. Lire. Réent. – 13. Etincelles.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

N° 405

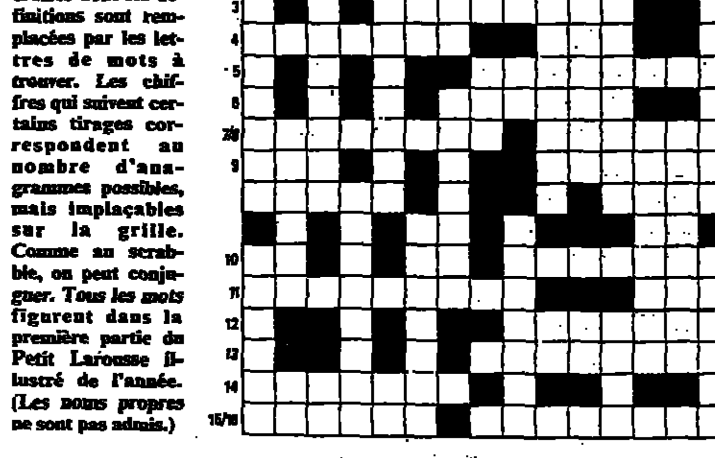
Horizontalement

1. CEILORT. – 2. AACINOR. – 3. ACDEIIRT (+4). – 4. DEEEINR. – 5. CEEEILOR. – 6. AERSST (+7). – 7. *ABEIILPS.* – 8. EIIMNT. – 9. EINRTU (+2). – 10. AAABHNU. – 11. AAEEMPRST (+4). – 12. CEEILRU (+1). – 13. AEEEHPRS. – 14. DEIMOST (+1). – 15. AEEINR (+4). – 16. AEEGRUXZ.

Verticalement

17. ACELNPTU. – 18. AADDER. – 19. AEE NSU (+1). – 20. AEILNORU (+1). – 21. ACEEHLOT (+1). – 22. ACDEIIRT (+4). – 23. *AEIMPPS (+1).* – 24. *AEILSSV* (+3). – 25. AEHIPRS (+1). – 26. BCIIMORU. – 27. AADLNTU. – 28. EEIRSSST (+3). – 29. ACDEEIIR. – 30. AAIILMNS (+1). – 31. ABEEGNRT (+1). – 32. AELLUX.

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres de mots à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais implaçables sur la grille. Comme au scrabble, on peut conjuguer. *Tous les mots* figurent dans la première partie du Petit Larousse illustré de l'année. (Les noms propres ne sont pas admis.)



SOLUTION DU N° 404

Horizontalement

1. ECHEVELE. – 2. ADULAS (SALAUD). – 3. DOUCINE. – 4. SIRTAKI. – 5. IDEALES (DELAIES). – 6. NEREIDES, ver marin. – 7. GROINS (GIRONS GRISON). – 8. PUBIENS. – 9. SERENITE (ENTIERES EREINTES ETERNISE). – 10. *TOURNA* (AURONT ROUANT). – 11. MEZZANINE. – 12. ELITISTE. – 13. JASPEES. – 14. ASQUES, organe du champignon (SAQUES). – 15. URTICALE (ARTICULE CULERAIT RECULAIT ULCERAIT). – 16. SPATHES, bot. – 17. LISEREE (REELISE RELIEES).

Verticalement

18. EDITION. – 19. TRAJETS. – 20. PSAUMES. – 21. ECANGUE. – 22. REMPART. – 23. BRONZEES (SNOBEREZ). – 24. ENERGIE (INGEREE RENEIGE). – 25. *AZTEQUE.* – 26. LESERENT (ETERNELS). – 27. IONIENNE. – 28. SUDISTE (SEDUITS SUSDITE). – 29. DROSSA. – 30. PIETINAS (PIANISTE). – 31. LAGUNES (ANGELUS ENGLUAS GNAULES LANGUES). – 32. ASSENER. – 33. *AKINESIE.* – 34. *SINISER.* – 35. FEERIE (FERIEE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Le Monde

SPORTS

CIBLES

BASKET-BALL

Une ligue pour les pros

Pour la dix-huitième fois depuis sa création en 1949, le championnat de première division de basket-ball va changer de formule. *Peu satisfaits de celle qu'ils avaient réclamée à cor et à cri l'an dernier, les dirigeants de clubs en ont réclamé une nouvelle pour l'an prochain. Conçu pour multiplier les recettes juteuses en multipliant les rencontres aller-retour,* le championnat 1985-1986 s'est avéré compliqué et ennuyeux. Le prochain sera tout aussi compliqué, avec trois poules de huit du 13 septembre au 12 novembre, fondues en deux groupes de douze du 19 novembre au 28 mars. Mais on l'espère plus passionnant avec une troisième phase qui se jouera, du 4 avril au 1er mai, sous la forme de « play-off », c'est-à-dire par élimination directe, entre les seize meilleures équipes.

Révolution plus définitive, la Fédération française de basket-ball a décidé de s'engager dès la prochaine saison sur la voie du professionnalisme en copiant ce qui se fait dans le football. La création d'une ligue, émanation de l'actuelle commission du haut niveau, permettra de distinguer *les problèmes de l'élite de ceux de la masse.* L'adoption d'un « statut du joueur professionnel » gommera les effets pervers de l'amateurisme marron. Les joueurs signeront désormais des contrats à temps, et Jean-Claude Darmon s'occupera de la promotion pour remplir les paniers percés.

J.-J. B.

DOPAGE

Muscles sans engrais

Sur 492 athlètes britanniques de haut niveau interrogés, 460 (93 %), parmi lesquels les champions olympiques Daley Thompson, Sebastien Coe et Steve Ovett, *ont accepté le principe des contrôles* antidopage continus que la fédération britannique (BAAB) va imposer dès cette saison.

Il s'agit de dissuader les sportifs d'utiliser pendant les phases d'entraînement des stéroïdes anabolisants. Ces véritables « engrais du muscle » ne sont pas décelés lors des analyses faites à l'occasion des compétitions si les « cures » sont conduites sous certaines conditions.

« Nous n'avons pas décidé cela pour piéger les athlètes, mais plutôt pour que la compétition soit juste entre des compétiteurs honnêtes », a déclaré Sir Arthur Gold, président de la commission du BAAB chargée du dopage. Il a précisé que, mensuellement quarante des cinq cents meilleurs juniors et seniors britanniques seront tirés au sort et devront sous quarante-huit heures fournir aux laboratoires des *échantillons destinés aux tests. Ceux qui refuseraient de se soumettre* à ces contrôles seraient automatiquement exclus des équipes britanniques. *« J'espère que d'autres nations nous suivront dans cette voie »,* a ajouté Sir Arthur.

L'intention peut paraître louable. Mais le dopage moderne n'a plus rien à voir avec les antiques potions magiques. Si, au lieu de tenter, désespérément, d'endiguer les progrès de la médecine et de la pharmacopée par des contrôles dont les résultats ne correspondent *guère à la réalité (1), ne serait-il pas temps d'organiser scientifiquement* et ouvertement la recherche médicale sportive à l'échelle mondiale ?

A. G.

(1) Le bulletin n° 3 de l'Association générale des fédérations internationales sportives (AGFIS) indique que la proportion des contrôles « positifs » l'an dernier a été de 0,5 % en Espagne, 0,8 % en France, 1,2 % en Suisse et 1,5 % en Allemagne fédérale.

Le temps des marins suisses

Un peu moins de huit mois après être parti de Portsmouth, le maxi-monocoque *UBS-Switzerland,* du Suisse Pierre Fehlmann, *était attendu* vendredi 9 mai dans le port du Solent, où il devait boucler en premier les 27 000 milles (50 000 kilomètres) de la quatrième Course autour du monde en équipages. Déjà vainqueur de deux des trois premières étapes au Cap et à Punta-del-Este (Uruguay), le bateau suisse battra le record *établi quatre ans plus tôt par* le voilier néerlandais *Flyer* (120 jours, 6 heures, 34 minutes) mais devra pourtant laisser la victoire finale dans cette épreuve disputée en temps compensé au seul voilier français engagé : *l'Esprit d'équipe,* barré par Lionel Péan.

SOUVENT raillée, la marine *suisse est cette fois à l'honneur.* A quarante-trois ans, Pierre Fehlmann, un ancien ingénieur d'IBM qui participait à sa troisième Course autour du monde après avoir disputé la Transat anglaise en solitaire en 1976, puis la première Route du *rhum en 1978* et quelques autres courses transatlantiques, n'est certes pas un marin d'eau douce. Les amateurs d'histoires suisses auraient toutefois pu relever que pour baptiser son bateau, construit près de Genève sur les phans du Néo-Zélandais Bruce Farr, Fehlmann avait dû louer un énorme avion-cargo pour transporter son maxi-monocoque *jusqu'à Monaco.* Ils auraient pu noter ainsi que, pour cette course à travers les trois océans par les caps les plus redoutés, douze de ses quinze équipiers étaient, curieusement, issus des régates de dériveurs et n'avaient, pour la plupart, jamais navigué en mer.

C'est pourtant sa minutie dans la préparation et l'habileté de régatiers de son équipage qui ont *permis à Pierre Fehlmann* de boucler un tour de monde sans histoires à raconter aux arrivées. Ainsi, après avoir mené la course à travers les quarantièmes rugissants, puis doublé le légendaire cap Horn, il avouait à l'arrivée en Uruguay n'avoir déchiré ni spi ni foc et avoir seulement été un peu contrarié par l'un des deux générateurs du bord qui consommait trop d'huile. D'ailleurs, il a attendu le mercredi 7 mai, deux jours avant de rallier Portsmouth, pour rompre sa première drisse de spi.

A l'heure où d'autres concurrents cherchaient encore un commanditaire, Pierre Fehlmann avait, il est vrai, déjà trouvé son budget (12 millions de francs pour la construction du bateau et 6 millions pour la course) auprès de l'Union des banques suisses et disposait de son nouveau voilier en matériaux composites (kevlar, nomex et aluminium) pour sept mois de préparation avec deux traversées de l'Atlantique. Le seul regret du navigateur suisse sera de ne pas avoir renouvelé l'exploit du Néerlandais Cornelius Van Rietschoten, vainqueur en 1981 de la dernière Course autour du monde *en temps réel et en temps* compensé avec son maxi *Flyer.*

Bagne flottant

Pierre Fehlmann et *UBS-Switzerland* devront en effet laisser la victoire finale, comme dans trois des quatre étapes en temps compensé, à un bateau plus petit (17,60 mètres à la flottaison au lieu de 24,50 mètres) mais à l'équipage tout autant motivé et préparé : *l'Esprit d'équipe* de Lionel Péan, attendu autour du mardi 13 mai à Portsmouth, alors qu'il disposait pour la dernière étape d'une marge de 8 jours, 19 heures, 30 minutes et 48 secondes pour franchir la ligne derrière Pierre Fehlmann.

Doté d'un budget de 8 millions de francs de la société Bull, désireuse de développer auprès de son personnel le concept d'esprit d'équipe, Lionel Péan avait choisi une option très différente de celle du navigateur suisse. Il avait préféré racheter et modifier, pour 3 millions de francs, l'ex-*33 Export,* un voilier en aluminium conçu par Philipppe Briand – l'architecte à la mode de *French-Kiss* – pour la dernière Course autour du monde.

« Ce n'est pas le bateau le plus rapide qui va gagner mais celui qui sera le mieux mené, avait pronostiqué le skipper français. *Le résultat dépend pour 70 % de l'équipage. »* Celui de *l'Esprit d'équipe,* qui totalisait déjà *18 000 milles d'entraînement* avant le départ, était l'un des mieux rodés. Le froid et la dureté des manœuvres dans l'univers des icebergs des quarantièmes rugissants, l'humidité permanente, les odeurs et la moiteur au passage des tropiques, l'inconfort et l'extrême exiguïté de ce bagne flottant vivant au rythme des quarts ne sont pas venus à bout de l'esprit de commando réclamé à ses hommes par Lionel Péan.

« Contrairement aux maxis que les équipages ne peuvent exploiter au maximum pour ménager les structures, le gréement ou par manque d'entraînement, les manœuvres posent beaucoup moins de problèmes sur un voilier de la taille du nôtre, où l'on n'hésite pas à les répéter chaque fois que c'est utile, explique Lionel Péan. *Ainsi, nous avons pu tirer 90 à 95 % du potentiel de* l'Esprit d'équipe. » En fait, la plus grande frayeur est venue du voilage du mât à 50 centimètres au-dessous du pont, deux semaines avant l'arrivée de la troisième étape à Punta-del-Este, qui n'avait pas empêché le bateau français de remporter cette manche en temps compensé, après une réparation de fortune.

Comme ceux de quatorze des quinze bateaux qui avaient pris le départ le 28 septembre dernier, les équipiers du voilier français rallieront Portsmouth après avoir effectué un tour du monde et, peut-être plus encore, le tour d'eux-mêmes. Les mauvais souvenirs deviendront les plus délectables. Leur cagnotte se sera enrichie des primes promises par leur commanditaire : 160 000 F (20 000 F par équipier) par victoire d'étape et 100 000 F par équipier pour le succès final. Mais il leur restera probablement un regret : celui de s'être un peu fait voler leur victoire – la première d'un bateau français – et la vedette par les maxis de la course. D'ailleurs, Lionel Péan a déjà une ambition et un nouveau projet : repartir dans quatre ans avec un maxi en aluminium et un pont composite dessiné par Philippe Briand pour briguer cette fois le doublé en temps réel et en temps compensé.

GÉRARD ALBOUY.

LES HEURES DU STADE

Automobile

Championnat du monde de formule un, Grand Prix de Monaco. (Dimanche 11 mai (TF1, 15 h, direct).

Aviron

Challenge du PUC. Les 9, 10 et 11 mai à Nogent-sur-Marne, 24 courses, une vingtaine d'équipes dont le huit d'Oxford.

Basket-ball

Championnat de France phase finale (treizième journée). Samedi 10 mai à 20 h 30.

Orthez-Monaco, Villeurbanne-Limoges, Challans-Saint-Etienne, Tours-Antibes. En cas de victoire, Orthez est champion.

Boxe

Championnat du monde supercoq WBC. Jeudi 15 mai au stade Pierre-de-Coubertin à Paris.

Le Mexicain Daniel Saragosa contre le « dieu » thaïlandais Samath Payakaroon (A2, 22 h 25, direct).

Cyclisme

Quatre Jours de Dunkerque. *Jusqu'au dimanche 11 mai.*

Tour d'Italie. Départ lundi 12 mai.

Tour de Romandie. Jusqu'au dimanche 11 mai.

Tour d'Espagne. Arrivée mardi 13 mai.

Escrime

Challenge Martel à l'épée. Samedi 10 et dimanche 11 mai à Poitiers.

Football

Coupe de la Ligue. Samedi 10 mai à 20 h 30.

Guingamp-Quimper, Angers-Lorient, Thonon-Gueugnon, Besançon-Mulhouse, Niort-Orléans (19 h), Limoges-Tours, Le Puy-Lyon, Grenoble-Saint-Etienne (18 h 30), Caen-Rouen, Martigues-Montpellier, Béziers-Alès (18 h 30), Reims-Montceau, Sedan-Chaumont, Cannes-Istres (17 h), Sète-Nîmes (16 h 30), Abbeville-Dunkerque, Racing-Red Star (Canal Plus, 20 h 15, direct) et Valenciennes-Beauvais (le 9 mai, 20 h 30).

Tournoi du PUC. Samedi 10 *et dimanche 11 mai au stade* Charléty à l'occasion du 80e anniversaire du PUC.

Gymnastique

Coupe olympique (messieurs). Samedi 10 et dimanche 11 mai à Forbach.

Haltérophilie

Championnats d'Europe. Jusqu'au lundi 12 mai, à Karl-Marx-Staadt (Allemagne de l'Est).

Judo

Championnats d'Europe *(messieurs).* Jusqu'à *dimanche* 10 mai à Belgrade (Yougoslavie).

Karaté

Championnats d'Europe. Jusqu'au dimanche 10 mai à Madrid (Espagne).

Motocyclisme

Championnat du monde de *moto cross* **(250 cm3),** *Grand* **Prix d'Italie.** Dimanche 11 mai à Gallarate (Italie).

Tennis

Tournoi de Forest Hills (États-Unis). Jusqu'à dimanche 11 mai (la « 5 », samedi 10, 22 h 15, *demi-finales, et dimanche* 11, 22 h 10, finale).

Internationaux d'Italie à Rome. Du 12 au 18 mai. Derniers réglages sur terre battue avant Roland-Garros.

Triathlon

Triathlon des Mureaux. Dimanche 11 mai à 11 h (départ du triathlon promotion) et à 14 h 30 (triathlon A). Première sortie de la saison.

Rugby

Championnat de France *(demi-finales).*

Toulouse-Graulhet, samedi 10 mai à Tarbes (A2, 15 h, direct). Toulon-Agen, dimanche 10 mai à Toulouse (Canal Plus, *16 h 15, direct, codé).*

Roulé-Boulé

AP

7 400 roulés-boulés en dix heures et dix minutes : c'est le record renversant établi par le New-Yorkais AshritaFurman.

L'Himalaya, scientifiquement

« L*'ALPINISME au chronomètre, ce n'est pas de l'alpinisme.* » Alors que les Patrick Profit, Eric *Escoffier et Marc Boivin* monopolisent l'attention des médias en sprintant vers les sommets, Benoît Chamoux lance tranquillement cette affirmation comme une *boule dans un jeu de quilles.*

Aspirant guide âgé de vingt-cinq ans, originaire de La Roche-*sur-Foron* (Haute-Savoie), il a un palmarès qui soutient la comparaison avec celui des vedettes : descente à ski extrême au Pérou, tentative d'ascension hivernale de l'Everest et *enchaînement* « ultra rapide », l'été dernier, du Gasherbrum II et du Hideen Peak, deux 8 000 m pakistanais.

Il repart le 14 mai dans la région de Karakorum pour s'attaquer au K. II (8 611 m) puis au Broad Peak (8 047 m). Cela n'a certes rien d'extraordinaire. Ce qui l'est plus en revanche ce sont les conditions dans lesquelles Benoît Chamoux compte atteindre ses objectifs. Bien sûr, il fera appel *à la rapidité et à la sûreté* pour vaincre notamment la très difficile arête sud-sud-ouest du K. II *où avait échoué en 1979* l'expédition nationale de Yannick Seigneur. Mais la performance ne sera qu'un élément d'un ensemble plus large englobant recherche médicale, géographique, géologique et ethnologique. *« Il ne faut pas ignorer ou abandonner des valeurs qui créent la particularité de l'alpinisme. La montagne et spécialement l'Himalaya sont autre chose que de vulgaires stades »,* explique Benoît Chamoux.

Dans cette perspective, il a adhéré à une association « Challenge 8 000 » qui vient de se créer en Italie autour de grimpeurs de pointe comme Agostino da Polenza et Gianni Calcagno. Ce groupe comprend *autant de scientifiques* que de sportifs. Les premiers doivent étudier les matériels, les besoins et les réactions des seconds confrontés à un environnement spécifique des sommets de 8 000 m. *« Cela devrait permettre,* dit Benoît Chamoux, *de réduire les mésaventures physiologiques et psychologiques fréquentes chez les alpinistes les mieux préparés. »* Au cours des cinq prochaines années, lui et ses compagnons envisagent ainsi de gravir les quatorze montagnes les plus hautes du monde. Un retour aux sources de l'alpinisme en quelque sorte. Cette démarche tranche avec les défis de l'Italien Reinhold Messner, père de l'himalayisme de compétition, et du Français Christophe Profit qui rêve d'enchaîner les quatorze 8 000 m en un seul été.

A.G.

Les dames du cycle

LES femmes n'ont pas seulement leur Tour de France qu'elles disputeront cette année pour la troisième fois : les *épreuves cyclistes* de même inspiration se multiplient à l'intérieur de l'Hexagone comme à l'étranger

Le Tour de l'Aude connaît un succès significatif. Sa deuxième édition, qui vient de s'achever, rassemblait les routières d'une *quinzaine de pays,* au nombre desquelles des Américaines, des Soviétiques et des *Chinoises.* On ne peut espérer une participation aussi étendue en faisant appel aux professionnelles. *Cette course* pittoresque constituait chronologiquement la troisième épreuve par étapes *de la saison réservée* aux dames, après le Tour du Texas remporté par Rebecca Twigg et les Six Jours de Saint-Ambroix, gagnés par une autre Américaine, Phyllis Hines, devant la Française Jeannie Longo. Laquelle avait réalisé la meilleure ascension du mont Saint-clair, sur les hauteurs de Sète.

Les prochaines rencontres se produiront à l'occasion du Grand Prix de Saint-Calais, de la Semaine fédérale à Châteaulin et de la Ronde d'Aquitaine, dans la perspective d'un Tour de France particulièrement difficile, qui lancera les concurrentes à *l'assaut* des hautes cimes : les Pyrénées, les Alpes et le Puy-de-Dôme sont au programme.

Au total, trente-quatre épreuves féminines de large audience auront lieu en France *en 1986, le comité de Bretagne* établissant un record avec treize organisations.

Plus de mille cinq cents Françaises, licenciées à la Fédération de cyclisme, pratiquent la compétition de haut niveau, contre mille deux cents l'an passé. Elles *n'étaient* que trente-trois en 1959. Le seuil des cent licenciées avait été franchi en 1967, et celui des mille licenciées en 1978. C'est dire l'extraordinaire progression *de cette activité* qui n'a pas forcément un lien précis avec le MLF. Les performances ont, elles aussi, réalisé un bond spectaculaire. L'an dernier, dans le Tour du Colorado dominé par Jeannie Longo, la moyenne des étapes a fréquemment dépassé 45 kilomètres/heure, et la championne du *monde de vitesse, Isabelle* Nicoloso, couvre habituellement les 200 mètres en moins de 12 *secondes,* ce qui représente un temps de référence chez les hommes.

Où s'arrêteront ces amazones modernes et comment évaluer leurs mérites ? On les dit plus courageuses que leurs collègues masculins, car elles abandonnent *moins souvent (cela se vérifie à la* fois dans les courses et dans les rallyes cyclotouristiques), mais un polytechnicien passionné de vélo, Claude Genzling, affirme qu'elles sont aussi plus douées morphologiquement, en raison d'un long fémur...

JACQUES AUGENDRE.

Cannes 86

LA ville de Cannes est hérissée de chicanes, ponctuée de sens interdits incongrus. On ne passe pas, on ne circule pas. Sauf lorsqu'un chauffeur de taxi connaît le représentant de l'ordre par son prénom : « Et alors, Émilien, j'y vais comment, moi, au Gray d'Albion ? » *Alors Émilien, bon prince, entrouvre la barrière... Parvenir au Palais des festivals relève du parcours du combattant : la grande peur américaine, la peur de l'attentat a été prise au sérieux. Au moins, et à juste titre, par les responsables de l'ordre. Parce que la gent festivalière, malgré toute sa bonne volonté, n'arrive pas à avoir peur. Elle accepte la fouille des sacs à main avec bonne humeur (* « C'est épatant, *disait un Israélien.* Je me crois chez moi. »*) et sourit aux nombreux promeneurs, attentifs et musclés, qui déambulent, l'air de rien, en crachotant dans leur talkie-walkie.*

DANS le port, le galion Polanski ramène les yachts qui l'entourent à la dimension de fourmis blanches. Des cohortes de badauds l'entourent avec un respect mêlé de mélancolie. Il est trop beau pour être vrai.

SUR LA MER CALMÉE

Dans la grande salle, en attendant l'ouverture, M. François Léotard, accompagné par Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, et par M. Michel Noir, ministre du commerce, font nettement moins de succès que Coluche. Celui-ci s'est trompé de jour, apparemment, à moins qu'il ne s'offre une répétition générale pour la projection de Tenue de soirée. *Il est en minirobe moulante, avec une queue de « bunny » de Play Boy, couvert de bijoux, maquillé comme une enseigne au néon. Il éclipse toutes les jolies dames, c'est le couac bienfaisant du saltimbanque.*

PAS de couac en revanche dans la présentation de Jean-Claude Brialy. On l'accuse parfois gentiment d'être de toutes les cérémonies, mariages, enterrements, remises de décorations. C'est vrai qu'il est devenu l'ami de la famille, la grande famille du spectacle. Là, dans le ton de l'intimité chaleureuse et de l'affectueuse complicité, il s'est surpassé. Attaque vive : « Je suis plus fort que Rambo puisque je suis devant vous et que je suis heureux. » *Mais pirouette immédiate :* « Cannes n'est pas Beyrouth et aujourd'hui, 8 mai, je salue les amis américains qui nous ont aidés à libérer la France. »

Présentation du jury, compétent, cosmopolite, présidé par Sydney Pollack, le triomphal metteur en scène de Out of Africa. *Une minute rare, précieuse, lorsque le rideau rouge s'ouvre sur le vieil homme et l'enfant, le vétéran et la benjamine, la pérennité d'un art et l'éternelle jeunesse du talent, Charles Vanel, quatre-vingt-quatorze ans de Charlotte Gaïnsbourg, quatorze. Tout le monde se lève et applaudit. La petite fille, qui a tourné deux films, a les larmes aux yeux. Le vieux monsieur, qui en a tourné deux cents, s'en va à petits pas, appuyé à son bras. Le trente-neuvième festival est ouvert. Non, Cannes n'est pas Beyrouth.*

DANIÈLE HEYMANN.

SÉLECTION « *PIRATES* », *de Roman Polanski*

Que d'or, que d'or...

Un somptueux pastiche des comédies hollywoodiennes de voiles et d'abordage. Mais que reste-t-il de l'aura sulfureuse de Polanski ?



Walter Matthau, le capitaine Red.

RIEN n'est plus déplacé, perturbant pour un artiste que le souci de plaire, et cela à l'encontre même de sa pente intime. Dans le cas de Roman Polanski, reconnu par tous comme un véritable créateur doué d'un génie élégant et malin, on sait que *les drames personnels* et un assez absurde procès aux Etats-Unis l'ont déjà écarté, depuis *Tess*, de sa voie singulière, du ton si particulier qui donnait sa saveur à *Cul-de-sac* ou au *Bal des vampires*. Comme s'il désirait avant tout être admis dans le milieu, le juste milieu des cinéastes grand public, et faire oublier son aura sulfureuse. *Pirates* se présente ainsi comme une longue broderie (deux heures quares minutes) luxueuse, sur un *sujet de pure fantaisie*, un somptueux pastiche des comédies hollywoodiennes de voiles et d'abordages, entre *l'Ile au trésor* et *le Corsaire rouge*, avec un zeste de *Peter Pan*. Mais la grâce donnée à Peter Pan de voler jusque dans nos rêves ne se monnaie pas, et dans *Pirates* l'argent se montre trop, parfois jusqu'à la gaucherie.

Walter Matthau, le capitaine Red, est donc un affreux pirate à la jambe de bois (il ne fait pas dans la finesse, soit dit en passant), flanqué d'un charmant petit Français (Cris Champion), qui prend d'assaut un galion de la très catholique flotte espagnole à la fin du dix-septième siècle.

A bord du galion des hidalgos pleins de morgue, une ravissante aristocrate (Charlotte Lewis) et le trône d'or massif d'un souverain aztèque. La cupidité de Red, la candeur du Français et de la jeune *Espagnole alimenteront* plein de batailles au sabre, de beuveries en des îles lointaines, d'évasions impossibles.

Il y a dans *Pirates* tous les ingrédients indispensables au genre maritime et d'aventures – les requins rôdeurs, les matelots brimés, les soleils couchants, les pièces d'or perdues dans la mer, – et tout cela devrait assurer au film une audience sans limite, pour les petits et les grands, les Américains, les Français, les Japonais, les Soviétiques, bref, un public mondial. Mais de Polanski que *reste-t-il ? De* rares traces d'une méchanceté vivifiante : Red envisageant de dévorer son petit moussaillon, Red se faisant tailler un nouveau pilon, un déjeuner de rat bouilli sur assiettes en vermeil, la belle agonie d'un capitaine qui se pose les grandes questions de la vie tandis que son confesseur somnole, un valet emperruqué qui dort pendant qu'on égorge son maître, un joli baiser sous un lit où Red met doucement au supplice l'orteil goutteux d'un potentat de Maracaïbo... Brefs éclats d'une cruauté qu'on aimait florissante. Aussi, comme un songe, la poupe d'un galion dans la nuit, panaché de lanternes magiques (encore *Peter Pan*), emblématique d'une idée adolescente de l'épopée.

Mais la prudence ne sied pas au talent si allègre de Roman Polanski. Son navire ne donne pas un instant l'impression de naviguer vraiment ni le plaisir ironique d'un trucage accepté comme tel. Et on ne peut pas lui pardonner complètement ce cadeau qu'il nous fait de laisser en rade de Cannes le galion de 8 millions de dollars qui lui a servi de décor. Comment mieux tuer en plein jour le fantasme de l'écran ?

MICHEL BRAUDEAU.

SECTIONS PARALLÈLES

D'un côté, l'atmosphère paradisiaque d'un long week-end entre amis au bord de l'eau, c'est « Le déclin de l'empire américain », de Denys Arcand. De l'autre, l'enfer d'un monde archaïque enfoui dans les entrailles de la terre, c'est « Salomé », de Claude d'Anna. Mais le ver est dans le fruit de la douceur de vivre canadienne. Et un film fabuleux est sorti de l'imagination d'un réalisateur français.

« SALOMÉ », de Claude D'Anna

Sur une planète stérile

ORSON WELLES a tourné *Macbeth* dans un petit studio de Republic Pictures. De simples décors en carton, il a fait surgir ce qu'André Bazin a appelé « *l'univers d'une préhistoire de la conscience à la naissance du temps et du péché* ».

Sur une pellicule couleurs, avec un luxe de moyens, dans un espace dont Welles n'avait pu disposer, Claude d'Anna a suivi le même chemin pour *Salomé*. Dans son film (projeté à Cannes dans la section « Un certain regard »), la pièce d'Oscar Wilde vire à la tragédie shakespearienne. Le palais d'Hérode Antipas devient un labyrinthe de grottes et de salles immenses creusées dans la roche, un entassement de caves dont la plus profonde est un puits : Yokanaan, enchaîné, y rugit ses imprécations.

Hérode, le tyran, reçoit les ondes de ce terrorisme : *elles agissent sur* ses nerfs et sur ses sens à la façon d'un philtre. Ce prisonnier, vers *lequel on descend par un vieil ascenseur*, il ne peut le tuer. Peut-être l'aime-t-il ? Salomé va venir déranger cela comme le reste.

On est loin de Gustave Moreau dans ce film aux décors fabuleux. Les paysages extérieurs sont ceux d'une planète stérile. Si le premier des sept voiles est rouge (Claude d'Anna s'en explique dans l'entretien ci-dessous) les flammes sont bleues, et une lune livide apparaît pour baigner d'érotisme morbide cet univers barbare de science-fiction *primitive, antérieur au* Nouveau Testament et à la religion judéo-chrétienne.

Statue du crime, belle comme un *faisceau de poignards, sans remords* mais non sans folie, Pamela Salem incarne une Hérodias décidée à garder le pouvoir à tout prix. Elle est prête à trahir jusqu'à son complice, cet Hérode halluciné et pantelant de désir dont Tomas Milian promène la sauvage perversité.

Fille dressée contre sa mère, dont le pouvoir de fascination érotique servira à la vengeance, vierge amoureuse, refusant dans la fièvre et le sang le jeu de tous les pouvoirs, Salomé (incarnée par la jeune actrice Jo Champa) devient un éblouissant fantasme. La mise en scène, magnifiée par les éclairages et la musique, se règle sur son imaginaire, fait du temps un vertige. Un film réellement fabuleux.

ANNE REY.

UN ENTRETIEN AVEC LE RÉALISATEUR

« Je suis un musicien manqué »

LA Pente douce, Trompe-l'œil, l'Ordre et la Sécurité du monde, Le Cercle des passions, Partenaires : *Claude d'Anna a signé cinq films d'auteur depuis 1972. Portraits de femmes fascinants, secrets des pouvoirs occultes ou des familles perverses, trouble et déchirements de l'amour, pour chaque sujet, son univers esthétique s'est renouvelé. Et voici* Salomé. Opéra filmé ?

« *J'ai évidemment pensé à Richard Strauss,* dit Claude d'Anna. *Mais je préfère, dans ses opéras,* Elektra *à* Salomé. *Mon film ne rejoint l'opéra qu'à travers la pièce d'Oscar Wilde qui a inspiré le livret.*

» *En fait, tout est venu de mon producteur, Henry Lange. Après* Partenaires, *il m'a dit :* « Pourquoi pas *Salomé ?* » *Le titre s'est immédiatement associé dans ma tête à la couleur rouge. Mehanem Golam, de Cannon Productions, a tout de suite accepté le projet.*

» *Le texte de Wilde est maniéré et manque de ressort dramatique. La relation entre Salomé et sa mère y est presque inexistante. Il fallait faire intervenir quelque chose de l'extérieur : ce furent les rapports de l'empire romain et du royaume de Judée. Dans la pièce de Wilde, Salomé est montrée comme un brulot de violence sexuelle, une condensation d'énergie qui détériore un ordre. Je suis parti de l'idée que la jeune fille, ramneée à la cour d'Hérode, serait l'étincelle qui provoquerait un coup d'Etat.*

« *J'ai demandé à Egisto Macchi d'écrire la musique. Il travaillait d'arrache-pied, il ne trouvait pas ce qu'il fallait. Puis, sur le tournage, il a emporté des boucliers et les a entrechoqués : ça a été le départ de la bande-son qui est à la fois musique de film et musique de scène.*

« *Je suis un musicien manqué. Les références à la musique m'aident à tout organiser – décors, éclairages, costumes, jeu des acteurs – selon l'imagination et le rêve. Avec le décorateur, j'ai inventé une nouvelle civilisation dont les représentants de l'Empire romain diffèrent par les vêtements et la technique. Quand les gens de Cannon ont vu les premiers rushes, il ont cru s'être trompé de projection ! Le film terminé, ils ont voulu réustiliser ces décors coûteux. Ils m'ont proposé de tourner... un opéra. J'ai donné mon accord pour un* Macbeth, *de Verdi, avec Shirley Verrett. Le temps qu'on prenne contact avec la chanteuse et qu'elle accepte, les décors étaient démontés. Néanmoins, le projet subsiste.* »

Propos recueillis par
JACQUES SICLIER.

« LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN », de Denys Arcand

Quand le Québec se libère

QUATRE hommes et quatre femmes, entre vingt et quarante ans, se retrouvent pour un long week-end au bord de l'eau, dans l'atmosphère paradisiaque de l'été indien. Leur point commun : l'enseignement de l'histoire, qu'ils donnent ou reçoivent dans une université de Montréal. De leurs ancêtres, des anciens colons, ils ont gardé cette même séparation des sexes, cette réserve entre hommes et femmes qu'on retrouve à Londres comme à Toronto, à Sydney comme à Montréal.

Auteur du scénario et metteur en scène du film présenté à la Quinzaine des réalisateurs, Denys *Arcand raconte en fait l'histoire* de sa propre vie : lui aussi est historien, ce qui peut d'ailleurs expliquer le *côté sociologique de sa démarche.* On l'a vu dans son monumental documentaire sur les ouvriers du textile, *On est au coton*, comme dans ses films de fiction : *la Galette maudite*, *Réjeanne Padovani*. Tous gardent un ton détaché, impérial, très pince-sans-rire, reconnaissable immédiatement.

Les huit personnages du *Déclin de l'empire américain*, bavards impénitents à la recherche de leur équilibre sexuel et sentimental, forment une sorte de phalanstère à la Pierre Kast *(la Morte Saison des amours)*. A ceci près que leur jeu de chaises musicales (on change régulièrement de couche et de partenaire) dépasse la simple spéculation intellectuelle. On apprend sans équivoque qui est qui et qui fait quoi.

Arcand se refuse à tout moralisme, à toute philosophie, sortirait-elle du boudoir. Il s'en tient à montrer avec vérité un milieu : celui d'intellectuels « affranchis » mais déboussolés par leur liberté de mœurs fraîchement conquise, restés en fin de compte foncièrement petits-bourgeois. Quand les Américains renient leurs vieilles valeurs – la famille et le mariage, – d'où le déclin, les individus n'ont pas forcément la force de supporter leur liberté.

Le résultat est un film assez pervers, où le bonheur reste à conquérir, où l'amour fait toujours très mal.

LOUIS MARCORELLES.

L'Amérique au Carlton

LES Français tiennent leurs quartiers dans les sous-sols du palais, les Italiens s'affichent sur le fronton de la gare maritime. Les Américains, eux, reçoivent au Carlton. Warner, Columbia, Metro Goldwyn Meyer, se partagent les grands salons. Dans les étages, Cannon, Embassy, la Fox et quelques dizaines d'autres compagnies hollywoodiennes transforment les chambres en stands. Sur la façade du Palace, Silvester Stallone veille, l'arme au poing, pour présenter *Cobra*. Mais Stallone n'est pas à Cannes, pas plus que Steven Spielberg, Martin Scorsese, Robert De Niro, Gene Hackman, Burt Reynolds ou Sam Shepard. L'affaire libyenne a vidé la Croisette de ses stars américaines.

Qu'importe : pendant la crise, les ventes continuent. Ni la peur ni l'honneur blessé de l'Amérique ne peuvent faire renoncer à ce *fantastique outil* de promotion qu'est le Festival. « *Business is business* » *commente ce producteur de la côte* ouest qui explique que, avec la baisse du dollar, l'appétit des télévisions européennes et la montée de la vidéo, le marché de Cannes s'annonce plus fructueux que jamais. Il ajoute pourtant, comme pour s'excuser : « *Si j'avais pu faire autrement, je ne serais pas venu. La France a eu tort de ne pas laisser passer nos avions* ». Un de ses confrères se montre plus cynique : « *Les Français sont devenus les alliés objectifs de Kadhafi. Alors, ici, on ne risque rien* ».

Ni l'absence des stars ni de spectaculaires déploiements de police ne découragent la foule des badauds et des chasseurs d'autographes massés toute la journée devant le Carlton. A défaut d'un Stallone improbable et toujours espéré, on se rue sur un présentateur de télévision ou sur un vague sosie de Lambert Wilson. Quand le cinéma est roi, le rêve l'emporte. « *Il paraît qu'ils sont venus tout de même* » glisse une lycéenne à ses copines. « *Qui ?* » « *Starsky et Hutch* ».

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Un galion bien assuré

30 millions de dollars : tel est le montant de l'assurance souscrite *auprès de la Lloyd's pour le Neptune*, galion vedette du film de Polanski, pour lequel deux mille ouvriers tunisiens ont travaillé pendant un an.

Jumelage

Mmes Anne-Marie Dupuy et Charlotte Sparado, respectivement maires de Cannes et de Beverly-Hills, vont procéder, dimanche 11 mai, sur la Croisette, au jumelage de leurs villes. Cela afin de « *permettre d'améliorer l'image de la France outre-Atlantique* ». A Cannes, la clientèle touristique est en effet constituée pour le tiers environ d'Américains... Sauf cette année.

culture

MUSIQUE

Les frères Kuijken sont belges ; Gilbert Amy, français ; Murray Perahia, américain. Les premiers participent au renouveau de la musique baroque auprès de Frans Brüggen et de Gustav Leonhardt. Le deuxième a été le disciple de Pierre Boulez, son successeur au Domaine musical. Au dernier, il faut souhaiter la carrière de son père spirituel, Rudolf Serkin. Glorieuses dynasties.

BEETHOVEN PAR HAITINK ET PERAHIA

Mesuré...

MURRAY Perahia est le pianiste des bonnes surprises. Son intégrale des concertos de Mozart (1) débuta petit, progressa de disque en disque pour faire finalement plus que bonne figure face à celle, à peine ultérieure, d'un Alfred Brendel. Plongé dans Mozart, Perahia déclarait volontiers qu'il ne comprenait rien à Beethoven. Cette incompréhension devait être relative puisque après une *Appassionata* passionnante (2), il s'attaque à l'inaccessible : les concertos.

Là, encore, même scénario. Un premier disque (3) laisse croire à une erreur de distribution rédhibitoire entre un orchestre tout en muscles (le Concertgebouw) et un pianiste tout en finesse. Perahia le feu follet, le maître-chanteur du clavier, le fils spirituel de Rudolf Serkin, semblait quelque peu dépassé par le Beethoven du troisième et, surtout, du quatrième concerto. Aurait-il les épaules assez solides pour affronter le dernier, *l'Empereur* ? Au début du concert qu'il a donné à Amsterdam, quelques heures avant de l'enregistrer, les paris étaient ouverts.

Ce pianiste américain de trente-neuf ans, plutôt secret, plutôt fluet, a bien été obligé cette fois de hausser le ton pour répondre à l'un des trois meilleurs orchestres d'Europe, alliance de solidité berlinoise et de fluidité viennoise, dans cette salle du Concertgebouw à l'acoustique flamboyante, face à un public dominical de vieilles dames qui ne s'en laissent pas conter. Il a planté des gammes huilées, des arpèges impeccables, dans une masse orchestrale déferlante. Bombant le torse, amplifiant systématiquement les attaques et la sonorité, il a fait front. Match égal : d'une certaine façon, il a gagné.

Mais la partie, curieusement, ne fut ni épique ni survoltée. Haitink, dont on connaît le peu de goût pour l'excès, dirigea sur son quant-à-soi, faisant écrire au critique d'un grand hebdomadaire hollandais qu'« *Il n'était pas en forme* ». Voire : une formidable *Troisième Symphonie*, de Bruckner, allait prouver sa bonne santé. Mais bon, il ne fallait pas compter sur lui pour un *Empereur* échevelé. Au concert passe encore (et des concerts comme celui-là, franchement, on en voudrait). Mais peut-on enregistrer, sans y mettre un peu de démesure, les concertos pour piano de Beethoven ? *L'Empereur* en particulier ?

A. R.

★ Murray Perahia donne, le mercredi 21 mai au théâtre des Champs-Elysées, un récital Beethoven, Chopin, Schubert, Tippett.

(1) Un coffret de treize microsillons (M13 42055) ou de treize disques compacts CBS (M 13K 42055).

(2) Un disque compact CBS (MK 39 344).

(3) Un microsillon CBS IM 39 814 (les concertos 1, 2 et 5, *l'Empereur* devraient paraître avant la fin de l'année).

LA « PETITE BANDE », salle Gaveau

Le style Kuijken

CE sont beaucoup de questions que suscite le concert donné salle Gaveau par la *Petite Bande*, sous la direction de son chef, Sigiswald Kuijen et retransmis en direct par France-Musique. Ces artistes, célèbres pour avoir fait souffler un vent bienfaisant et souvent rafraîchissant sur la musique antérieure à 1750 se produisaient dans des œuvres de haydn et Mozart (beaucoup plus récentes, donc) et l'on peut se demander s'ils en tirent un parti aussi intéressant que certains de leurs confrères ou de leurs adversaires.

A leur actif, il y a bien sûr la qualité des timbres, la douceur des cordes en boyau moins tendues, la fusion harmonieuse des vents. Mais n'est-ce pas aussi l'esthétique de la Philarmonie de Berlin ? Au moins, la flûte de Barthold Kuijken, difficilement conciliable avec un orchestre moderne, apporte-t-elle dans le concerto de Mozart une touche irrésistible même si l'on sait que cette œuvre était à l'origine destinée au hautbois...

En revanche, on reste assez surpris par le caractère lénifiant de l'interprétation de la *Symphonie nº 52 de haydn*, le phrasé se résumant au respect des seuls changements de nuances indiqués dans la partition. On s'étonne aussi du peu d'importance accordée à la pulsation qui constitue pourtant le nerf de la musique à cette époque. Enfin, dans cette œuvre comme dans les suivantes, la lenteur des andante en correspond guère avec ce qu'on peut connaître des habitudes du temps.

Il ne saurait être question de contester l'utilisation d'instruments anciens chaque fois qu'il se révèle techniquement impossible de rendre justice à certaines exigences des participations anciennes. On ne peut pas plus plus invoquer la fasseté ou le moindre perfectionnement de ces instruments, ces notions ayant été largement remises en cause par la révélation de virtuoses incontestables de la viole gambe, de la flûte ou du violon baroque. On ne s'aviserait pas plus de contester que le premier devoir d'un interprète est de s'inquiéter des codes en vigueur à l'époque où a été composée la partition qu'il étudie.

Mais à quoi bon bouleverser des traditions efficaces, fussent-elles contestables en partie, si c'est seulement pour faire la preuve que nos oreilles, notre sensibilité, ne sont plus celles de nos aïeux ? On sait cela, comme on devrait admettre que les chefs-d'œuvres du passé ne nous parlent que dans la mesure où nous parvenons à leur faire balbutier quelques mots de notre langue. La question est donc seulement de décider si on les interroge bien ou si l'on n'amenuise pas les réponses par l'étroitesse des questions.

Le problème posé par ce concert, dont oon retiendra surtout la *symphonie « l'Imériale »*, de Haydn, donnée pour finir, dépasse donc la querelle des anciens et des modernes. Ne faut-il pas s'inquiéter de ce qu'on confonde encore trop souvent les partis pris d'interprétation assez discutables en l'occurence, ou les qualités instrumentales très réelles avec des préoccupations historiques ? D'ici peu, on assimilera le style baroque (ou classique) au style Kuijken et tout sera à recommencer. Mais c'est assez naturel et la génération suivante, sans doute, n'attend que cela.

GÉRARD CONDÉ.

UNE CRÉATION DE GILBERT AMY

Entre Webern et Varèse

DANS le cycle « Images de la musique *française* », grande exposition de trois mois au programme un peu hétéroclite qui réunit les principales institutions parisiennes, le concert donné par Gilbert Amy à la tête du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France (qu'il avait fondé en 1976) marque sans doute un sommet.

Le directeur du Conservatoire supérieur de Lyon, qui aura cinquante ans en août prochain, nous a rappelé qu'il est toujours un des meilleurs chefs français, avec une interprétation éblouissante d'*Amériques* de Varèse, partition pantagruélique pour quelque cent quarante instruments, d'un lyrisme en apparence désordonné mais aimantée sans cesse par une personnalité farouche, truculente, piétinant la terre avec une passion libérant (l'œuvre est de 1926) un nouveau monde musical.

Mais le compositeur Gilbert Amy, assez silencieux ces dernières années, a fait lui aussi une belle rentrée en créant son *Prœludium*, premier volet d'une partition de grande envergure pour un orchestre presque aussi important que celui de Varèse. « *L'origine thématique de l'œuvre*, écrit-il, *tient en une inflexion mélodique microscopique et un élément rythmique très bref dont l'origine se trouve dans un ouvrage de Webern. C'est la nécessaire et fructueuse contradiction entre l'aspect atomique du matériau et la richesse de la facture qui m'a constamment tenu en haleine dans la composition de cet ouvrage.* »

Entre Webern et Varèse, donc, toute l'œuvre est emportée par une pulsation vigoureuse et une énergie intérieure très active, alliées à des visions orchestrales d'une vie frémissante, de superbes déflagrations de cuivres, des fonds immobiles et lumineux, des jeux de lignes subtils, des percussions pétillantes ou terribles, une succession d'événements qui s'épanouissent dans l'instant, sans ralentir la progression du discours unifié par une écriture polyphonique très dense. Une page magistrale.

Strophe (dans sa seconde version créée en 1978) était ensuite interprétée par Mary Shearer, soprano américaine à la voix de diamant. C'est aussi une partition maîtresse d'Amy où alternent plages extatiques et épisodes violents, d'une puissante concentration lyrique.

JACQUES LONCHAMPT.

PEINTURE *Le musée des Beaux-arts de Nantes*

Renaissance

Le palais, construit au vingt-et-unième siècle, pour abriter les acquisitions de la ville de Nantes, vient de rouvrir après dix ans de travaux. Un exemple de muséographie parfaitement réussi.

COMMENT rendre à sa destination première, après l'avoir vidé de ses occupants, un noble palais-musée construit à la fin du dix-neuvième siècle ? Comment organiser l'espace reconquis, vaste, trop vaste même ? La solution choisie à Nantes, après une décennie entière de travaux, est celle de la simplicité. Les longues galeries, les salons aux quatre angles, ont été conservés intacts. Le patio central à double étage d'arcatures a été rendu à son immensité. Le hall destiné aux statues, le double escalier orné de frises à l'antique ont été restaurés, nettoyés, si bien que ce musée de peinture devient aussi, comme à Lille et Amiens, musée de muséographie ou d'architecture muséale.

Ces salles hautes, éclairées d'une lumière de serre, appellent grands formats et peinture puissante. Les Stella et les La Tour y sont plus à l'aise que les primitifs de la collection *Cacault* (que l'on revoit enfin aujourd'hui dans toute sa richesse, un peu pâlie par ce jour tombé du ciel).

L'essentiel demeure l'enfilade dix-neuvième. Il fallait mettre adroitement en scène la collection achetée tout au long du siècle à l'initiative de la ville : l'édifice entier semble avoir été imaginé pour elle. Malgré un Ingres illustrissime (*Madame de Sennones*), un Corot classique et un Delacroix orientaliste, le morceau de bravoure reste la galerie des « pompiers » : ils sont mieux accrochés qu'aux Augustins de Toulouse, les Elie Delaunay, les Sigalon, les Baudry, les Picou, tous nantais ou presque, tous tragiques et extravagants, qui font mourir Marat devant une Charlotte Corday révulsée ou Athalie au centre d'un carnage de six mètres !

A l'évidence, Delaunay mériterait une rétrospective : son *Ixion précipité dans les Enfers* figure parmi les chefs-d'œuvre du siècle.

Après une telle débauche de songes macabres, les réalistes font terne. Les *Cribleuses* de Courbet et les bœufs de Bracassat ennuient, anéantis par le voisinage bruyant des ténors des Salons.



Encre d'Atlan (1945)

Pour la réouverture, le patio a été livré à Atlan. Bénéficiant de l'« abstract revival » français, celui-ci a tenté après 1945 de renouveler primitivisme et expression en traçant au pastel et à l'huile des pictogrammes « nègres » sur le carton ou la toile. Il se répète souvent et englue sa violence dans trop de courbes bouclées et de couleurs maigres. Mais il reste l'exemple d'une inspiration abstraite qui reprend fidèlement, quoique avec d'autres moyens, la tradition du symbolisme archaïsant à la Gauguin.

D'autres expositions suivront, une fois le musée définitivement aménagé (il lui manque encore une galerie et ses mezzanines sur patio). « *Je crois que Nantes est une ville assez bête* », disait Flaubert. Il ne pourrait plus en dire autant.

PHILIPPE DAGEN.

هكذا من الاصل

هكذا من الاصل

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

AMÉRIQUE. Escalier d'or (45-23-15-50), 20 h 30.

DAUPHIN, FILS DE HENRI IV, Petit Rond-Point (42-56-70-80), 18 h 30.

VIE ET MORT DE PASOLINI. Tourtour (48-87-82-48), 22 h 30.

LES ILES. Centre Georges Pompidou (42-77-12-33), 20 h 30.

LA PANTHÈRE REPENTIE, Potinière (42-66-44-16), 21 h.

DISSIDENT IL VA SANS DIRE, Théâtre Noir (43-46-91-93), 20 h 30.

AVENTURES DU BARON DE FENEST, Châtenay-Malabry, Campagnol (46-61-33-33) 20 h 30.

GHETTO, Créteil, maison des Arts (48-99-00-50), 20 h 30.

Les salles subventionnées

SALLE FAVART (42-96-06-11), 19 h 30 : *la Fille du régiment.*

CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : *20 h 30 : Electre : Théâtre Gémier :* 20 h 30 : Arlequin poli par l'amour, la *Tête noire.*

ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30 : Question de géographie.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : *les Baigneuses de Californie* ; 21 h 30 : Perséphone, de Y. Ritsos.

TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : *Portrait de famille.*

BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-Vidéo, Vidéo-Information : à 16 h, Corsikayak, de L. Chevalier ; L'année du ballon, de H. De Turenne ; à 19 h, Cinéma et réalité, de G. Dufaux ; Vidéo-Musique : à 16 h, Madame Butterfly, de Puccini ; à 19 h, The Catherine Wheel, de D. Byrne ; *Concerts-spectacles au café viennois : concerts :* à 18 h 30, lieder de Schoenberg, Mahler, Brahms, Zemlinsky.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Musique populaire d'URSS/Grandes voix du Bolchoï.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse, 20 h 45 : Carolyn Carlson.

Les autres salles

ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ARCANE (43-38-19-70), 20 h 30 : Miss Tootlie-Pootlie.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18) 20 h 30 : la Dupe.

ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

ATHÉNÉE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27), salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Fragments lunaires.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : Entre le rêve et *l'illusion.*

CARTOUCHERIE, Théâtre du Soleil *(43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire* terrible mais véritable de N. Sihanouk, roi *du* Cambodge ; 1re partie ; Epée de Bois (48-08-39-74), 20 h 45 : Paradoxe sur *le comédien.*

CINQUANTE THEATRE (43-55-33-88), *21 h : La femme qui frappe.*

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE *(45-89-38-69), 20 h 30 : Galerie :* Antoine et Cléopâtre ; Resserre, 20 h 30 : Scènes particulières d'une journée ordinaire ; Grand Théâtre, *20 h 30 :* Arlequin serviteur de deux maîtres.

COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), *21 h : L'âge de monsieur* est avancé.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 21 h : Poil de Carotte.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 22 h 15 : les Voisins.

DIX HEURES (46-06-07-48), 20 h 30 : la Femme assise ; 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.

DIX-HUIT-THÉATRE (42-26-47-47), 21 h : l'Avion dans la tête.

EDEN-THEATRE (43-56-64-37), *21 h :* Du sang sur le cou du chat.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Amérique.

ESPACE GAITÉ (43-27-95-94), 20 h 30 : la Stratégie des papillons.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 21 h : les Fantaisistes.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), *20 h 30 : Europa ou la tentation d'Antonio.*

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Histoires québécoises ; 21 h : Il était une fois... un *cheval magique.*

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Femme.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : Tant que vivray ; 21 h : Gaston H.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon.

LA BRUYERE (48-74-76-99), 20 h 30 : Vieilles canailles.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I. 19 h : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise ; II. 19 h : Pardon M. Prévert ; 21 h 45 : Témoignage sur Ballyberg ; 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute surveillance ; 20 h 15 : Savage Love.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.

MATHURINS (42-65-90-00), 20 h 30 : Partage de midi.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. – Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

ŒUVRE (48-74-42-52), *20 h 45 :* La mienne s'appelait Régine.

PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), I. 21 h : Et Juliette ; II. 20 h 30 : Speedy *Banana : 22 h 30 : Rufus*, 300 dernières.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, *voisine.*

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

PLAISANCE (43-20-00-06), 20 h 30 : Operaphorisme.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97), I. 19 h 30 : Ma'Dea. II. 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21h : la Panthère repentie.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), *21 h : Nuit d'ivresse.*

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TEMPLIERS (42-78-91-15), 20 h 30 : Réverire.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DU FORUM (43-66-67-83), 21 h : Ben Donald.

THEATRE DE L'ILE-ST-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.

THEATRE DE LA PLAINE (42-50-15-65), *20 h 30 : les Tribulations de* Pierre, Paul, Gédéon Preux, huissier de *justice.*

THEATRE DE LA PORTE GENTILLY *(48-06-65-52), 20 h 45 : Impasse du* désir.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y-a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : Buffo.

THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 18 h 30 : Jacques le Fataliste ; 20 h 30 : le Cid. – II. 18 h 30 : Dauphin fils de Henri IV ; 20 h 30 : Reviens, James Dean, reviens.

THEATRE 13 (45-88-16-30), 21 h : Une petite douleur.

TOURTOUR (48-87-82-48), *18 h 30 :* Mary contre Mary ; 20 h 30 : Dernier *show en* Cochinchine ; *22 h 30 : Vie et* mort de P.-P. Pasolini.

TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'âge d'or.

VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. *20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les* Démones Loulou II : 22 h 30 : l'Etoffe *des blaireaux. – II. 20 h 15 : les* Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds *nickelés.*

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. *20 h 15 :* Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles *nous veulent toutes. – III. 20 h 15 :* Pierre Salvadori.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 22 h : Nashredoin et histoires de thé.

GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Christian Dosogne.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 18 h 30 : D. and J. Memories ; 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : Buffo.

Le music-hall

BATACLAN (47-00-30-12), 20 h 30 : Bill Baxter.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises ; 19 h : le Rat dans la contrebasse.

DÉJAZET TLP (48-87-97-34), 20 h 30 : Henri Tachan.

OLYMPIA (47-42-52-86), *20 h 30 :* Brenda Wootton.

PIGEON DE LA BUTTE (42-62-57-95), 22 h : J. Dulac et le mime Daniel.

THÉATRE DU JARDIN (47-47-77-86), 20 h 30 : W. Fukuda.

La danse

AMERICAN CENTER (43-35-21-50), 21 h : le Roi Barok et d'impromptu.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Rencontres internationales de danse.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60), *20 h 45 : Solos sans frontières.*

THÉATRE MONTORGUEIL (42-36-12-61), 20 h 30 : Compagnie X Sud.

Salle Cortot, 20 h 30 : F. Killian (Schumann, Tchaïkovski, Prokofiev).

Temple de Pentemont, *20 h 30 : M.* Inagaki (Sor, de Visée, Dogson).

Table Verte, 22 h : . Ghanassia (Liszt, Albeniz, Chopin.

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : K. Chahine, F. Lockwood, J.M. Jafet : *20 h : Dardevit ex-Transat.*

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : *J.P.* Sasson Quintet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h 30 : Los Vanvan.

CITHEA (43-57-99-26), 19 h 30 : Vertigo ex-Ophen.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 9 mai

DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Locos Solos, P. Grandry ; 20 h 30 : G. Dudek, R. Van den Broek, A. Havrand, R. Weber.

ELDORADO (42-08-23-50), 19 h 30 : Odissey, Jo Critik, L'Affaire Louis Trio.

FLAMINGO (43-54-30-48), 20 h 30 : M. Graille.

GIBUS (47-00-78-88), 22 h : In Cold Blood, Robyn Hitchcock, The Egyptians.

MONTANA (45-48-93-08), *20 h 30 :* Quartet Pamela Knowles.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), 22 h : Irakli.

NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : Papaito.

PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : Barbecue.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Woopee Makers.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : J.L. Longnon, M. Meschinet, H. Sellin, C. Alvim, T. Rabeson.

PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : Rido de Bayonne.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : *Dany Doriz Big Band.*

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Kenny *Wheeler.*

Festival

Xe SOIRÉES DE SAINT-AIGNAN Hôtel de Saint-Aignan-Icomos (42-77-35-76), 21 h : Compagnie Altair *(le Cantique des cantiques* ; mise en scène M. Lonsdale (Gluck, Bach, Vivaldi).

En région parisienne

BOBIGNY, MC (48-31-11-45), 20 h 30 : Othello.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44), 20 h 30 : Lady Day.

CHATENAY-MALABRY, Théâtre du Campagnol (46-61-33-33), 20 h 30 : les Aventures du Baron de Faeneste.

CRÉTEIL, Maison des arts (48-99-00-50), 20 h : Ghetto ; MJC (48-99-75-40), le Langage de la boîte et Nu perdu ; MJC-Bar musique : les Responsables.

GENNEVILLIERS, salle H.-Colin (47-93-26-30), 20 h 30 : Aden-Arabie.

IVRY, Théâtre (46-72-37-43), 20 h : Hamlet.

MANDRES-LES-ROSES (45-98-85-55), 21 h ; *Trio* Henry (*Martin*, Schubert, Ravel).

MONTREUIL-SOUS-BOIS, Grand Huit (48-59-46-52), 21 h : Scoliose ; Main bleue (48-57-37-44), 22 h : la Manigua.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.

ROSNY, Théâtre du Plateau (48-94-86-02), 20 h 30 : Comme il vous plaira.

SAINT-MAUR, salle d'Arsonval (48-89-20-49), 21 h : Coup de griffe.

SCEAUX, les Gémeaux (46-60-05-64), 22 h 30 : A Little Westbrook Music.

VINCENNES, Théâtre D.-Sorano (43-74-*81-16), 20 h 30 : Anne Boleyn. Château* (43-65-63-63), 20 h 30 : Au bout du couloir.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

25 ans de la Semaine de la critique : 16 h, Histoire d'Adrien, de J.-P. Denis ; 19 h, *Seule elle danse, de R. Dornhelm* (v.o., s.t. ang.) ; 21 h, Hommage à Alexandre Trauner : Hôtel du Nord, de M. *Carné.*

BEAUBOURG (42-78-35-57)

17 h, Cinéma expérimental et avant-garde : Contrepoint collage ; 19 h, Rétrospective du cinéma vénézuélien : Cuando quiero llorar no lloro, de M. Walerstein.

SALLE GARANCE

(Programmation détaillée au 42-78-37-29) : t.l.j. à 14 h 30 : Vienne et le cinéma 1911-1938 ; t.l.j. à 17 h 30 et 20 h 30 : le cinéma yougoslave.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) : V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; *v.f. : Opéra* Night, 2e (42-96-62-56).

AMADEUS (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (45-74-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11).

L'ATELIER (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ATOMIC CYBORG (It., v.f.) : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

L'AVENIR D'ÉMILIE (All., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LES AVENTURIERS DE LA 4e *DIMENSION* (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e *(45-62-41-46) ; Marignan, 8e* (43-59-92-82) ; V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; *UGC Gare de Lyon, 12e* (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Studio Cujas, 5e (43-54-89-22) ; V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : *Utopia, 5e* (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; *Parnassiens, 14e (43-35-21-21)* ; V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).

BERLIN AFFAIR (v.o.) (*) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). – V.f. : Opéra-Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Richelieu, 2e (42-33-56-70)* ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14 Juillet Odéon, *6e (43-25-59-83)* ; *Colisée*, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; *Gaîté* Rochechouart, 9e (48-78-81-77) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; *Bastille, 11e (43-07-54-40)* ; *Fauvette*, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-*18-03)* ; *Mistral, 14e* (45-39-52-43) : Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

CHÉREAU, L'ENVERS DU THÉATRE (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, *8e (45-61-94-95).*

LE COMMANDO DU TRIANGLE D'OR (A., v.f.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Images, 18e (45-22-47-94)

CONSEIL DE FAMILLE (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16).

DELTA FORCE (A., v.o.) : George-V, 8e *(45-62-41-46). – V.f.* : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (43-25-10-30) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40). – *V.f.* : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : la Géode, 19e (42-45-66-00).

FERESTADEH (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

GARDIEN DE LA NUIT (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

GINGER ET FRED (It., v.o.) : Quintette, 5e (46-33-79-38).

HIGHLANDER (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).

L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : *Lucernaire, 6e* (45-44-57-34) ; *UGC*-Biarritz, 8e (45-62-20-40).

L'ILE DES AMOURS (Port.-Jap., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76). – V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

MACARONI (It. v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

MAINE-OCÉAN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (43-26-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

MAXIE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE MÉDECIN DE GAFIRE (Mal.-Nig., v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).

LES MONTAGNES BLEUES (Sov., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (A., v.o.) (*) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC-Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

NEXT OF KIN (Aus., v.o.) (*) : UGC Danton 6e, (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93)) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette (à partir de jeudi), 5e (46-33-79-38) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-39-29-46)) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PARIS MINUIT (Fr.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (*) (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

ROCKY IV (A., v.f.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e *(46-33-10-82).*

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.o.) : *UGC Danton, 6e* (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; *v.f. : Français*, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40.

SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).

SIGNÉ RENART (Suisse) : 14-Juillet Odéon (H. sp.), 6e (43-25-59-83).

SOLEIL D'AUTOMNE (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ;) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-40) ; v.f. : *Gaumont Opéra, 2e (47-62-60-33).*

LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama (H. sp.), 13e (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SWEET DREAMS (A., v.o.) : Épée de *bois, 5e (43-47-57-47).*

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

TAXI BOY (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC *Montparnasse, 6e* (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; *Bienvenüe Montparnasse, 15e* (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; *Maillot, 17e (47-48-06-06)* ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, *2e (42-33-56-70) ; Ciné* Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; *Saint-Germain Village, 5e* (46-33-63-20) ; Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Hautefeuille (2 salles), 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Parnassiens, 14e (43-45-21-21) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (48-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Wepler Pathé, *18e (45-22-46-01)* ; Secrétan, *19e* (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-46-*10-96).*

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet *Odéon, 6e (43-35-59-83)* ; *Publicis* Champs-Élysées, 8e (47-20-76-23) ; Gaumont *Champs-Élysées, 8e (43-59-04-67)* ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; *Nation, 12e* (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; PLM Saint-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LES TROTTOIRS DE SATURNE *(franco-argentin, v.o.)* : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ULTRAVIXENS (v.o.) (**) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, *5e (46-33-79-38)* ; *George V, 8e* (45-62-41-46) ; v.f. : City Triomphe, 8e *(45-62-45-76)* ; *Lumière, 9e (42-46-49-07)* ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; *Fauvette, 13e (43-31-56-86)* ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; Pathé Clichy, *18e (45-22-46-01).*

VAUDEVILLE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, *6e (43-26-48-18).*

20 JOURS SANS GUERRE (Sov., v.o.) : Cosmos, *6e* (45-44-28-80) ; *UGC Marbeuf, 8e* (45-61-94-95).

ZONE ROUGE (Fr.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; UGC Boulevard, 9e *(45-74-95-40)* ; Gaumont *Parnasse, 14e* (43-35-30-40).

Z.O.O. (brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AUBERGE DU PRINTEMPS, film chinois de King Hu (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

LA MACHINE A DÉCOUDRE, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Mercury, 8e *(45-62-75-90)* ; *Maxéville, 9e* (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-90-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

PIRATES (sortie le jeudi 8 mai), film *américain de Roman Polanski* (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; *Bretagne, 6e (42-22-57-97)* ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; *St-Germain-des-Prés, 6e* (42-22-87-23) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; *Ambassade, 8e (43-59-19-08)* ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04). – V.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES, film américain de William Friedkin (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-56-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-86).

LE SURDOUÉ DE LA PROMO, film américain de Robert Rosenthal (v.f.) : *Ermitage*, 8e (45-63-16-16) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; UGC *Boulevard*, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).

UNE FEMME POUR MON FILS, film algérien de Ali *Ghanem (v.o.)* : St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

PARIS EN VISITES—

DIMANCHE 11 MAI

« La terre natale de Racine et de La Fontaine et terre d'accueil de Jeanne d'Arc et Rubens », inscriptions : 45-26-26-77 (Paris et son histoire).

« L'hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle.

« A travers le vieux Montmartre », 15 heures, 2, rue du Mont-Cenis.

« Exposition Architectures fantastiques », *15 heures, 1, rue Ronsard.*

« L'atelier de Nicolas Schoffer, maître de l'art cinétique », *15 heures*, sortie métro La Fourche (Paris passion).

« Le château de Maisons, à Maisons-Laffitte » et « Le château du Courson et l'église Saint-Sulpice de Fabières », inscriptions : 42-74-22-22 (Marion Ragueneau).

« L'Opéra », 15 heures, devant entrée (Marion Ragueneau).

« L'île Saint-Louis pas à pas », 11 heures (Marion Ragueneau).

« La peinture italienne au Louvre : de Giotto à Léonard de Vinci », 10 h 30, porte Jaujard (M. Pohyer).

« L'Institut et l'Académie française », 15 heures, 23, quai Conti (M. Pohyer).

« L'ancien collège des Ecossais et l'église Saint-Etienne *du Mont* », 15 h 30, 65, rue du Cardinal-Lemoine (A. Ferrand).

« L'hôtel particulier de la Païva », 9 h 30, 25, avenue des *Champs-Elysées* (M. Hager).

« Rodin *dans son hôtel particulier* », 11 heures, 77, rue de Varenne (M. Hager).

« Ascension dans le clocher et les *galeries supérieures* de l'église Saint-Germain-des-Prés », 14 h 45, métro Saint-Germain-des-Prés, lampes de poche (M. Banassat).

« Une heure au Père-Lachaise », 10 heures et 11 h 30, entrée principale (V. de Langlade).

« De Pierre Brasseur à Pascale Ogier : tombeaux de gens de théâtre et de cinéma », 14 h 45, entrée principale du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Le Sénat, Louis XIII et la Journée des dupes, la duchesse de Berry », 15 heures, 12, rue de Tournon (I. Hauller).

« Cours et jardins du quartier Mouffetard », 10 h 30, métro Monge (P.-Y. Jaslet).

« Le Marais, l'hôtel de la Brinvilliers, l'affaire des poisons », 15 heures, *métro* Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

CONFÉRENCES—

60, boulevard *Latour-Maubourg*, 14 h 30 : « Le bouddhisme et la Thaïlande » ; 16 h 30 : « Florence 1985 » ; 18 h 30 : « L'astrologie en images et Nostradamus » (M. Brumfeld).

1, rue des Prouvaires (1er étage droite), 15 heures : « Spiritualité de la médecine des prochaines années » (M. Jodin) ; « Radiesthésie et voyance » (Natya).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Le père du « Beauf' »

Entre deux giboulées, en ce printemps pourri, enfin une belle éclaircie : cinquante-deux minutes avec le dessinateur Cabu, sur FR 3, jeudi 8 mai. Souvenirs drôlatiques du père du *« Grand Duduche »*, de *« Catherine »* et du *« Beauf' »*.

Gérard Rondeau et Jean-Noël Despert, auteurs de l'émission, ont construit par petites touches *une image – mélange de férocité et de tendresse* – de l'humoriste qui se définit lui-même comme *« un dessinateur itinérant aimant parfois l'humour noir »*. Bel euphémisme de la part de quelqu'un qui n'a jamais *eu peur*, depuis près de quarante *ans* (ses *premiers* dessins de presse datent de 1950), de partir en guerre contre les modes, l'air du temps, les racistes, les phallocrates, *« la bêtise tout court »*.

Jean Cabut, dit Cabu, est né le 13 janvier 1938 à Châlons-sur-Marne. Dès qu'il a su tenir un crayon, il s'est mis à dessiner, raconte son père. Il caricaturait les profs du lycée, les copains, et n'avait pas son pareil pour croquer propos et situations sur le vif. De vrais petits reportages à l'emporte-pièce. *« Tous mes personnages viennent du lycée »*, dit Cabu. Aujourd'hui, frisant la cinquantaine, spécialisé dans la caricature politique, l'homme a conservé *son air de potache, de* garçonnet qui vient de faire un bon canular.

Châlons, on y est sans cesse revenu après quelques haltes : au *Canard enchaîné* où Cabu *« se planque »*, chaque lundi, seul dans une salle, avant d'aller livrer ses dessins, comme il le faisait au lycée quand il grimpait tout en haut des escaliers de l'infirmerie pour se concentrer ; sur le plateau de « Récré A 2 », mimant Charles Trénet et Cab Calloway, son chanteur de jazz préféré. Le rock, il n'aime guère.

Châlons, où il nous a promené sur les lieux de son enfance. A l'emplacement de sa maison *natale, aujourd'hui disparue* et *remplacée – « C'est une pitié »* – par une demeure de *« style canado-hispano-belge »*. Cette ville de garnison, aussi, qui fait ressortir sa vieille rage contre les militaires. Et *la « bande »* de *Charlie-Hebdo ?* Il la *revoit* un peu moins souvent qu'auparavant, mais *« c'est toujours la famille »*. Les réunions sont un peu tristes depuis que Reiser n'est plus là. Mais, *« on réussit quand même à parler de lui en rigolant »*. Tout est dit.

ANITA RIND.

Vendredi 9 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Des vacances de A à Z.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Cette émission de variétés est réalisée à Ouarzazate, au Maroc, pour donner un petit air d'avant-vacances. Avec Marc Lavoine, Vivien Savage, Diane Tell, Pierre Billon...

22 h 45 Série : Arsène Lupin : Herlock Sholmes lance un défi
D'après l'œuvre de M. Leblanc, réal. J.-P. Désagnat, adapt. C. Brule. Avec G. Descrières, R. Carel, H. Virlojeux... (rediff.).
Le gentleman-cambrioleur, grâce à son habileté et à ses dons de pilote, parvient à dérober un somptueux collier.

23 h Journal.

23 h 15 C'est à Cannes.

23 h 15 Télévision sans frontières.
Mai musical du Ramadan.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Feuilleton : Médecins de nuit.
D'après B. Gridaine, réal. J.-P. Prevost. Avec P. Rouleau, C. Allegret, G. Beller...
Marie-Charlotte, jeune diabétique, est soignée par l'équipe de Médecins de nuit : elle a dix-sept ans et s'est enfuie de chez elle...

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les livres du mois », sont invités : Czeslaw Milosz (Visions de la baie de San-Francisco) ; *Ewa Czarnecka et Aleksander Fiut* (Milosz par Milosz ; *entretiens sur la littérature polonaise) ; Jean d'Ormesson* (Tous les hommes en sont fous) ; *André François* (André François) *et un invité surprise.*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Alexandre Nevski.
Film soviétique de Serguei Mikhailovitch Eisenstein (1938), avec N. Tcherkassov, N. Okhlopkov, A.L. Abrikossov, D. Orlov (v.o. sous-titrée. N.).
Au dix-huitième siècle, le prince Alexandre Nevski devient le chef populaire de la lutte contre les Chevaliers teutoniques, envahisseurs de la Russie. Réalisé sur commande du gouvernement soviétique à un moment où les relations étaient tendues entre l'URSS et l'Allemagne nazie, ce film-épopée est porteur de propagande idéologique. On l'admire davantage pour sa mise en scène, sa perfection plastique et sonore, bref ses qualités formelles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3



20 h 35 Histoires singulières : Et le mur s'écroula.
Réal. P. Annet, scénario D. Spooner et J. Peacock. Avec B. Benton, G. Hunt, B. Deacon...
A Londres, une église désaffectée, en cours de démolition, est le théâtre d'événements étranges. Frayeur, mystère des forces obscures, aucun des ingrédients habituels aux films d'épouvante ne manque à l'intrigue.

21 h 35 Vendredi : Le monastère de la rue.
Magazine d'André Campana, reportage d'A. Darteville et M.-H. Rabier.
Trois frères franciscains vivent avec les sans-abri une vie d'errance, guidés par la foi en Dieu. Un reportage tout à fait inhabituel. Cette émission, prévue le 18 avril, avait été remplacée en dernière minute par l'hommage rendu à Marcel Dassault.

22 h 35 Journal.

22 h 55 Espace francophone : Enfant de Brel et de personne.
De D. Gallet, réal. P. Hermant.
La nouvelle génération de chansons en Belgique avec P. Rapsat, Maurane, P. Charpentier, D. Odieu, Gangsters d'Amour.

23 h 25 La clef des nombres et des tarots.

23 h 30 Prélude à la nuit.
Concerto en sol mineur pour orgue, orchestre à cordes et timbales, de Poulenc, par l'Orchestre philharmonique de Montpellier-Languedoc-Roussillon, dir. Moshe Atzmon.



FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Le parc régional du Lubéron ; 17 h 30, Edgar, détective cambrioleur ; 18 h, Action 3 ; 18 h, Croq'soleil ; 19 h, Journal.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars ; 21 h, Manèges, film de Y. Allégret ; 22 h 35, Polar, film de J. Bral ; 0 h 15, Du Sang pour Dracula, film de P. Morissey ; 1 h 55, Blanche et Marie, film de J. Renard ; 3 h 25, Boxe ; 4 h 25, Dodo, film de F. Leroi ; 5 h 40, Série : Winchester à louer.

LA « 5 »

20 h 30, Cherchez la femme (et à 0 h 25) ; 22 h 30 Grand Prix, magazine auto-moto (et à 2 h 25).

TV 6

14 h, 6 Tonic (et à 20 h) ; 17 h Système 6 ; 19 h NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Commissaires de la République 1944-1946, les maîtres du pouvoir. Avec Charles-Louis Foulon et René Cassin.

21 h 30 Black and blue : chez le libraire (le guide du jazz, par Jean Wagner).

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment ; la résistance des femmes.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (donné salle Pleyel le 28 juin 1985) : *Concerto pour violon et orchestre en sol mineur nº 1*, de Vivaldi ; *Symphonie espagnole pour violon et orchestre*, de Lalo ; *Concerto pour violon et orchestre en ré majeur*, de Tchaïkovski, par l'Orchestre national de France, dir. Ch. Dutoit, sol. I. Perlman, violon.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles : Irma Kolassi ; à 0 h, Musique traditionnelle : Année de l'Inde, Kihori Amonka.

Les programmes du samedi 10 et du dimanche 11 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 10 mai

ILE-DE-FRANCE

Compiègne, 14 heures : affiches de cinéma.

Dimanche 11 mai

Bonnières, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **L'Isle-Adam**, 14 h 30 : vins, alcools ; **Provins**, 14 heures : timbres ; **Versailles**, Chevau-Légers, 14 h 15 : mobilier, objets d'art, tableaux.

PLUS LOIN

Samedi 10 mai

Arles, 14 heures : livres, cartes postales, tapis ; **Carcassonne**, 14 h 30 : livres ; **Orléans**, 14 heures : tableaux, mobilier, objets d'art.

Dimanche 11 mai

Alençon, 14 heures : Extrême-Orient, art primitif ; **Amilly**, 14 heures : meubles, objets d'art, tableaux ; **Honfleur**, 16 heures : timbres ; **Limoges**, 14 heures : argenterie, bijoux, tableaux, objets d'art, mobilier ; **Manosque**, 14 h 15 : céramique, argenterie, mobilier, art 1900 et 1940.

FOIRES ET SALONS

Bellegarde, Bordeaux-Quinconces, Chartres, Clermont-Ferrand, Dijon, Eauze-en-Armagnac, Flers, Marans, Milly-la-Forêt, Paris square des Batignoles, Paris PLM Saint-Jacques (« Toymania », dimanche seulement). **Sablé-sur-Sarthe, Trouville, Yvetot.**

INFORMATIONS « SERVICES »

EN BREF

CONCOURS

TROIS OSCARS POUR LA VILLETTE. – *Pour la quatrième année consécutive*, la Cité des sciences et de l'industrie organise « l'Oscar de La Villette du jeu et du jouet à caractère scientifique et technique ». Ce concours est ouvert *à tous les concepteurs*, groupes de concepteurs indépendants et fabricants français. Trois produits ou projets sont récompensés chaque année. La date limite d'inscription est fixée au *30 juin. Le dossier complet* avec description du produit et maquette ou prototype doit être retourné avant le 15 septembre.

★ **Renseignements et inscriptions Mme Florence Soufflet, tour Pariféric, 6, rue Emile-Reynaud, 93306 Aubervilliers, Cedex. Tél. : 48-39-85-83.**

HISTOIRE

LE FRONT POPULAIRE. – La Fédération unie des auberges de jeunesse, dans le cadre de la célébration du cinquantenaire des « congés payés 1936 », recherche, pour la création d'un fonds de documentation, toute personne susceptible d'apporter des témoignages sur cette période. FUAJ/AnsBaggerman, 6, rue Mesnil, 75116 Paris. Tél. : 45-05-13-14.

INFORMATIQUE

PERSPECTIVES 86. – International Data Corporation (IDC) organise le 21 *mai* à Paris une journée de conférences pour ceux qu'intéresse l'évolution des marchés de l'informatique et des nouvelles technologies de la communication. Parmi les sujets *abordés* : « Vue générale du marché européen de l'industrie informatique et prévision » ; « Les micro-ordinateurs : émergence de nouveaux constructeurs face à IBM » ; « Panorama général de l'industrie informatique » ; « Mise à jour de l'industrie informatique et des nouvelles technologies » ; « L'entreprise française est-elle prête à exploiter les nouvelles facilités de l'informatique ? » ; « Prédictions 86 » ; « La stratégie IBM », « L'industrie de la communication » et « Les services de l'informatique électronique : réseaux à valeur ajoutée, disques optiques, banques de données ».

★ **Inscriptions IDC France, 12, avenue George-V, Paris-8e. Tél. : 47-23-00-21. Prix : 4 500 F, h.t.**

SOLIDARITÉ

LA PRUNELLE DE SES YEUX. – Un chien guide d'aveugle – indispensable aux non-voyants pour se diriger – coûte plus de 50 000 F. Le Club des chiens guides d'aveugles d'Ile-de-France en donne chaque année à des non-voyants. Il lui *en coûte plus* de 50 000 F par chien. Vous pouvez aider son action en parrainant des chiens déjà attribués (ayant donc fait la preuve de leur efficacité dans ce *rôle difficile*). Cet organisme édite également une gazette, *la Patte dans la main,* tenant au courant les adhérents de la vie du club.

★ **Club de chiens guides d'aveugles d'Ile-de-France, *Centre Corteville*, 3, rue Eugène-Dorlet, 77170 Coubert. Tél. : 64-06-73-82, CCP 3 452 50 C Paris.**



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 9 mai à 0 heure et le samedi 10 mai à minuit.

Situation générale :

Des conditions anticycloniques s'établissent sur la majeure partie du pays, et seules les régions de la Bretagne au Nord et au Nord-Est se trouveront en marge du courant perturbé qui circulera sur les îles Britanniques.

Samedi : Le matin, le ciel sera encore assez nuageux à très nuageux sur les régions situées au nord de la Loire et du Nord-Est. Sur les régions côtières de la Manche, du Cotentin au Nord, le ciel couvert pourra être accompagné de quelques bruines. Le long des frontières du Nord, le ciel sera aussi couvert. Ailleurs, le ciel sera dégagé mais des brouillards fréquents se seront formés du Sud-Ouest au Centre-Est. Le vent de secteur nord à nord-ouest sera encore modéré sur le golfe du Lion.

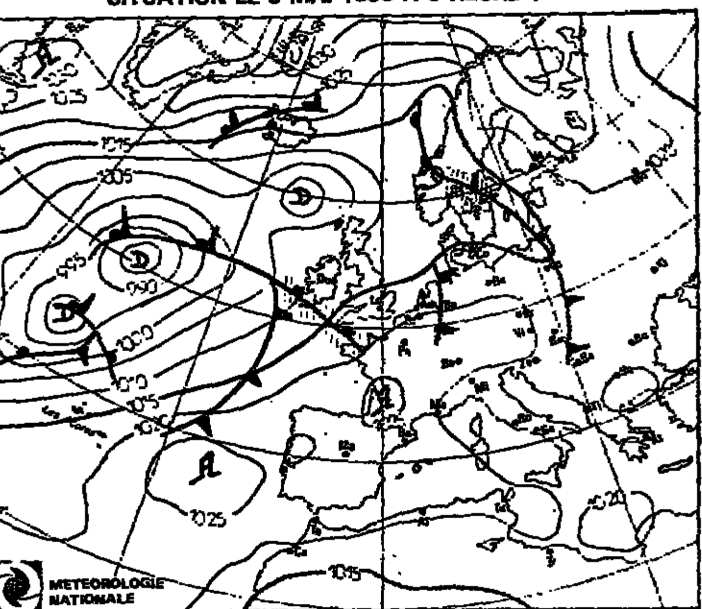
Au cours de la journée, les nuages resteront fréquents du nord de la Bretagne au Cotentin et le long des frontières du Nord. De belles éclarcies se développeront au nord de la Loire, et de la Bourgogne à la Marne jusqu'au Nord-Est.

Les températures, de l'ordre de 7 à 10 degrés le matin (jusqu'à 13 degrés sur les côtes méditerranéennes) monteront jusqu'à 15 à 16 degrés sur les régions les plus nuageuses, jusqu'à 18 à 20 degrés ailleurs sur la moitié nord, et atteindront 20 à 24 degrés sur la moitié sud, et localement sur l'extrême sud 27 degrés.

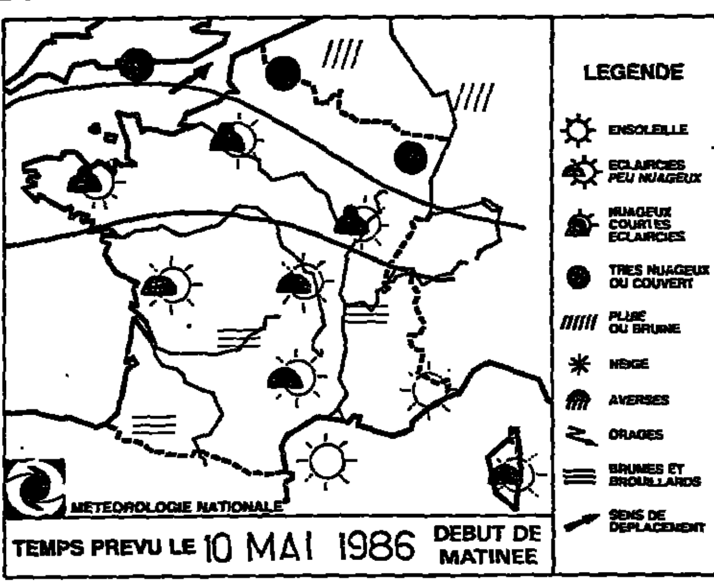
Dimanche : L'aspect du temps en France sera proche de la veille. Toujours une couverture nuageuse assez dense sur les régions côtières de la Manche et le long des frontières du Nord, avec par endroits quelques bruines. Sur les régions au nord de la Loire jusqu'au Nord-Est, les nuages fréquents le matin feront place à de belles éclaircies dans la journée. Sur la moitié sud, après la dissipation des brouillards sur le Sud-Ouest jusqu'au Centre-Est, il fera beau et assez chaud.

Les températures matinales seront stationnaires, quant aux maximales, l'après-midi, elles monteront encore un peu dans le Sud et seront sans changement ailleurs.

SITUATION LE 9 MAI 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 11 MAI A 0 HEURE UTC



LEGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COURTES ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARDS – SENS DE DÉPLACEMENT

METEOROLOGIE NATIONALE

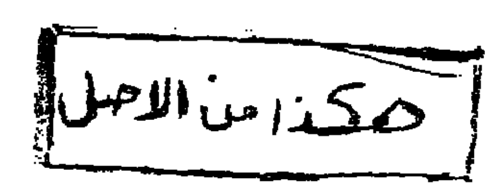
TEMPS PREVU LE 10 MAI 1986 DEBUT DE MATINEE

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE				TOURS	16	8	C	LOS ANGELES	20	11	S
AJACCIO	20	10	N	TOULOUSE	20	9	S	LUXEMBOURG	13	6	C
BIARRITZ	20	12	S	POINTE-A-PITRE	31	21	S	MADRID	22	6	S
BORDEAUX	18	9	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	28	15	S
BOURGES	16	6	C					MEXICO	27	13	O
BREST	12	10	C	ALGER	23	13	S	MILAN	23	10	S
CAEN	15	10	C	AMSTERDAM	15	10	N	MONTRÉAL	14	8	N
CHERBOURG	13	10	P	ATHÈNES	20	14	S	MOSCOU	21	5	S
CLERMONT-FERR.	17	9	C	BANGKOK	27	24	O	NAIROBI	22	16	N
DIJON	17	8	C	BARCELONE	21	9	S	NEW-YORK	24	9	A
GRENOBLE St-M-H	21	6	S	BELGRADE	23	12	P	OSLO	13	9	C
LILLE	14	8	C	BERLIN	15	6	N	PALMA-DE-MAL.	24	9	S
LIMOGES	14	7	C	BRUXELLES	15	7	S	PÉKIN	28	11	C
LYON	17	8	C	LE CAIRE	26	16	S	RIO-DE-JANEIRO	25	23	P
MARSEILLE-MAR.	22	13	S	COPENHAGUE	12	5	S	ROME	21	10	B
NANCY	16	8	P	DAKAR	25	20	S	SINGAPOUR	29	26	A
NANTES	15	10	C	DELHI	37	28	O	STOCKHOLM	21	10	N
NICE	19	13	N	DJERBA	31	17	N	SYDNEY	24	14	S
PARIS-MONTS.	16	10	C	GENÈVE	19	9	C	TOKYO	26	18	S
PAU	20	8	S	HONGKONG	30	26	N	TUNIS	26	16	S
PERPIGNAN	21	14	S	ISTANBUL	14	6	S	VARSOVIE	25	11	P
RENNES	13	10	P	JÉRUSALEM	19	12	N	VENISE	21	10	N
ST-ÉTIENNE	17	6	C	LISBONNE	21	13	S	VIENNE	19	9	N
STRASBOURG	18	10	A	LONDRES	14	7	A				

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)



COMMUNICATION

La préparation de la loi sur l'audiovisuel

Après la mise au point de M. Denis Baudouin, *porte-parole du premier ministre*, à propos de la réforme de l'audiovisuel (*le Monde* du 9 mai), M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, a confirmé le 8 mai le caractère précaire du texte actuellement en discussion. « *Certains articles* [du projet] *ont déjà été modifiés* », a précisé le ministre.

Arbitrages vers le 15 mai, présentation du projet de loi au conseil des ministres le 21 ou le 28 mai, puis discussion au Parlement : pour tenir ces délais, la concertation interministérielle bat son plein. On répète, Rue de Valois comme à Matignon, que l'on travaille encore sur de nombreuses hypothèses et qu'aucun problème brûlant — notamment la privatisation des chaînes publiques — n'est tranché.

Libéralisme à quatre vitesses

Malgré les divergences qui subsistent au sein de la majorité, le texte préparé par M. Xavier Gouyou Beauchamps, qui circule actuellement dans les ministères concernés, *paraît dans son esprit très représentatif de la volonté du gouvernement.* M. François Léotard a indiqué, le 8 mai, qu'il permettait d'apprécier l'« *architecture générale* » du projet. Au-delà de l'audiovisuel, il définit *les grands principes de la communication* mais renvoie pour sa réglementation à toute une batterie de décrets d'application.

Comme la loi de juillet 1982 (qui *serait abrogée à l'exception des dispositions sur le cinéma et les journalistes*), le texte du ministère de la culture et de la communication commence par affirmer que la communication est libre, puis s'emploie à distinguer différents régimes de liberté... plus ou moins contrôlés par l'Etat.

Pour tous les services utilisant les ondes hertziennes (radio, télévision, mais aussi *satellites* et *faisceaux* de télécommunication), la pénurie des fréquences justifie une régulation stricte exercée par la Commission nationale de la communication. Celle-ci a tout pouvoir pour faire et défaire le paysage hertzien au rythme des autorisations accordées aux télévisions et aux radios privées, de la réattribution de la « 5 » et de TV 6, dont les concessions sont « résiliées », de la vente des chaînes privatisables. Elle définit en outre les règles du jeu entre les différents acteurs par le biais des cahiers des charges et arbitre la concurrence entre les chaînes.

Transparence et pluralisme

Dès que l'on quitte les ondes pour utiliser les câbles, le manque de fréquences ne limite plus l'initiative, et la régulation est confiée aux lois du marché. L'opérateur d'un réseau câblé se retrouve face au pouvoir des communes, seules habilitées à autoriser la construction et l'exploitation du réseau. Comme aux Etats-Unis, la négociation entre intérêts politiques et économiques détermine le nombre et la nature des chaînes distribuées par le câble.

Quelques restrictions toutefois à cette liberté : c'est la Commission nationale de la communication qui définit les normes techniques du réseau. Elle donne aussi un avis sur un cahier des charges. Avis auquel l'Etat est contraint de se conformer. Enfin, cette réglementation ne concerne que les services audiovisuels ; bien qu'empruntant des câbles, les réseaux de télécommunications ne relèvent pas de ce texte.

Pour tous les autres services (télématique, circuit fermé, etc.), la liberté est plus grande puisqu'ils ne sont soumis qu'à une déclaration préalable et, éventuellement, aux seules obligations vis-à-vis du *cinéma*. Le texte de M. Gouyou-Beauchamps fait un sort particulier à la radiotélévision publique, qui hérite du contrôle le plus sévère. Elle dépend, en effet, de la Commission nationale de la communication *pour ses fréquences et le respect de* son cahier des charges. Mais elle est aussi directement sous la tutelle de l'Etat en ce qui concerne le montant de ses ressources et indirectement pour la nomination de ses dirigeants.

On a donc affaire à quatre régimes réglementaires différents, ce qui montre bien que le « libéralisme » est un exercice difficile dans le secteur de la communication. Le texte *du ministère de la culture* et de la communication y ajoute un dispositif général sur la transparence et la concentration. Pour la transparence, on retrouve curieusement des dispositions très proches de la loi sur la presse de *1984*, que l'actuelle majorité se prépare à abroger : interdiction de prête-noms, actions nominatives, information de la Commission nationale sur les cessions de parts du capital, intérêts étrangers limités à 20 %, le tout assorti d'un dispositif pénal rigoureux.

En matière de concentration, le texte est plus souple. Certes, il interdit de posséder deux autorisations d'émettre si *l'audience* des stations concernées dépasse quinze millions d'habitants; mais on note l'absence de toute réglementation multimédias, ce qui était déjà le talon d'Achille de la loi de 1982. Un entrepreneur pourrait très bien posséder dans la même région un journal, une radio, une télévision, voir un réseau câblé. Mieux encore : le texte prévoit que les entreprises de presse qui investiront dans l'audiovisuel pourront bénéficier d'une exonération fiscale, l'article 39 *bis* du code général des impôts étant étendu aux investissements dans l'audiovisuel pour une durée de cinq ans.

Voilà qui risque de renforcer certaines positions dominantes, au moins au niveau régional, surtout si le gouvernement décide de vendre FR 3 région par région.

Mais on sait que le texte de M. Gouyou-Beauchamps n'est considéré que comme un brouillon pour la concertation interministérielle, comme s'est empressé de le souligner le porte-parole de M. Jacques Chirac. Il est donc fort possible que la cohérence du projet de loi soit profondément revue et corrigée dans les jours qui viennent.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Comme au bon vieux temps

Le « premier jet » de la « réforme Léotard » (*le Monde* du 9 mai) est inquiétant pour le service public de l'audiovisuel. Pour, au moins, deux raisons. La première, c'est la réduction à terme de la télévision publique à une seule chaîne. Ce serait confiner celle-ci dans un ghetto politico-culturel qui ne lui laisserait aucune chance face au privé. La vente de FR 3 risquerait de retirer aux régions des stations qui, peu à peu, prennent leur identité et qui, l'indépendance acquise par la loi de 1982 aidant, ne sont *plus seulement* les relais du pouvoir central voulus par le général de Gaulle. Le secteur privé prendrait-il efficacement la suite ? Ce serait aussi un risque pour la qualité d'ensemble des *chaînes — l'exemple des* programmes de la « 5 » n'incite pas à l'optimisme — et pour les capacités de production, fragile équilibre eu égard à la faiblesse du marché intérieur. Cet équilibre *peut être conservé avec la privatisation* d'une seule chaîne, il n'en serait plus de même avec deux.

La seconde raison concerne la tutelle. Dans le schéma mis au *point par M. Xavier Gouyou-*Beauchamps, collaborateur fidèle de M. Valéry Giscard d'Estaing, il n'y a plus de Haute Autorité chargée de veiller à la neutralité et à l'équilibre des programmes *de l'information. Ces notions* ont disparu du projet, renvoyées — au mieux — à un décret fixant les cahiers des charges des sociétés publiques, un texte gouvernemental. Les présidents des chaînes de radio et de télévision seraient nommés au sein des conseils d'administration, dont *cinq membres sur onze* seraient désignés par l'Etat, quatre par la future Commission nationale de la communication, deux représentant le personnel. Autant dire que la majorité sera assurée, *dans chaque société, pour que le* pouvoir désigne ses mandataires et impose ses vues.

Enterrée la loi de 1982, qui avait — enfin — essayé de couper le cordon ombilical entre l'information télévisée et le pouvoir ? On avait salué à l'époque le progrès que représentait la création d'une Haute Autorité nommant les présidents. On se rapprochait du système britannique. Et M. Jacques Chirac lui-même, dans son premier discours de premier ministre à l'Assemblée nationale, a rendu hommage à l'institution. Il est *permis d'espérer qu'il saura*, au moment des arbitrages, imposer ce point de vue.

On croyait pourtant le passé *révolu*. Les vieilles lunes resurgissent, et les prétendus champions du *libéralisme s'empressent de* tenter de s'approprier les médias de masse. Comme au bon vieux temps. Au mépris d'une évidence qui s'est imposée depuis cinq ans et que chaque sondage vérifie : la télévision publique appartient aux citoyens-téléspectateurs, pas au pouvoir politique.

YVES AGNÈS.

Une lettre de M. Olivier Guichard

M. Olivier Guichard, ancien ministre, député de la Loire-Atlantique, nous écrit après l'article d'Yves Agnès sur « La chasse aux journalistes » à la télévision (*le Monde* du 15 avril). Nous y avions cité une lettre de M. Guichard à M. Jean-Noël Jeanneney, s'étonnant que la station décentralisée de Radio-France vînt toucher la Vendée « *sur un secteur couvert depuis longtemps par une radio privée qui reflétait assez bien l'état d'esprit de la majorité d'une population peu favorable à l'actuel gouvernement* ». Nous écrivions : « *Pour M. Guichard, les moyens d'information semblent donc devoir être politisés et « refléter la majorité ». Ainsi, à travers la privatisation, on en finirait avec la neutralité du service public de radiotélévision et l'on se dirigerait vers une information si possible monocolore* »

M. Guichard estime qu'il s'agit là d'un commentaire « *utilisant des procédés qui relèvent de l'amalgame et de la simplification* ». Il nous écrit :

« *La « neutralité » du service public de radio est une expression qui pourrait prêter à sourire, mais tel n'est pas mon propos. Puisque M. Agnès tire des conclusions d'une partie seulement de l'« anecdote » racontée à sa manière par M. Jeanneney dans son livre récent, je rappellerai que, dans un éditorial du 13 septembre 1985, j'ai en effet protesté contre les émissions d'un réémetteur de Loire-Océan, installé à La Roche-sur-Yon, et qui brouillait les émissions de Radio-Alouette.*

« *C'est ce que M. Jeanneney, dans son livre, appelle* « une petite « maladresse technique de TDF ». *Il y fut mis fin à la suite de ma protestation. Loin de m'élever contre le pluralisme, et dans le même article, je me réjouissais de voir arriver Radio-Loire-Océan à Nantes. Tout permettait de penser que c'était une radio départementale, puisque la direction de Radio-France était venue en demander le financement au département de Loire-Atlantique.*

« *Au reste, dans mon rapport « Vivre ensemble », en 1976, (page 275, comme me le rappelle M. Jeanneney), je proposais déjà la création de radios départementales. Au nom de quoi M. Agnès me reproche-t-il d'être contre le pluralisme ? Est-ce vouloir politiser les moyens d'information que de demander — comme je le fais depuis longtemps sans succès — que les collectivités locales aient leur mot à dire dans l'utilisation de ces moyens ?* »

Dans une interview au « Nouvel Observateur »

« JE NE VEUX PAS DE BATAILLE JURIDIQUE, JE VEUX NÉGOCIER » *déclare M. Jérôme Seydoux*

« *Je suis très serein, vous savez. Mon objectif n'est pas de me lancer dans une bataille juridique contre le gouvernement. C'est de négocier.* » M. Jérôme Seydoux, PDG de la cinquième chaîne de télévision, qu'il a créée avec M. Silvio Berlusconi, joue la modération dans l'interview qu'il a accordée au *Nouvel Observateur* (9-15 mai). Sur la qualité, souvent décriée, de la « 5 », M. Seydoux admet que la chaîne privée est « *un piètre exemple de la télévision que l'on va faire. (...) Nos programmes correspondent à ce qu'on pouvait faire. Pas forcément toujours à ce qu'on aurait aimé faire.* »

Après avoir confirmé que la « 5 » a « *fait des offres pour le mois de septembre* » à Patrick Sabatier, Stéphane Collaro et Bernard Tapie, à la question de savoir ce qu'il fera si la future loi sur l'audiovisuel remet la concession en question, le PDG répond : « *Si le gouvernement décidait de tout casser et procédait à un appel d'offres, nous serions candidat à notre propre succession, ainsi qu'aux autres chaînes, et notamment Antenne 2* »

Quant au prix qu'il serait prêt à payer, il a répété que le chiffre de 4 milliards de francs est « *un prix parfaitement réfléchi. La « 5 » représente un investissement de 1,5 milliard de francs. La Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) vaut trois milliards, si on la rapporte aux 230 millions de francs que paie Moët-Hennessy pour racheter les 8,2 % d'actions Hachette dans la CLT. Or Antenne 2 est une bien plus belle affaire que la CLT.* » M. Seydoux n'a pas encore rencontré le ministre de la culture et de la communication, M. François Léotard.

● *M. François Léotard, ministre de la culture*, a remis, mardi 6 mai, les prix du concours des chantiers de bénévoles de la Caisse nationale des monuments historiques Le premier prix national récompense la restauration du château de Montfort (Basse-Normandie), le premier prix régional a été remis à la Société d'histoire et d'archéologie de Saverne pour la restauration du château fort de Daubeschlagfelsen (Bas-Rhin).

● *Une nouvelle donation Lartigue.* — Le photographe Jacques-Henri Lartigue a remis à M. François Léotard, mercredi 7 mai au Grand Palais, les négatifs et les albums qu'il a réalisés entre avril 1983 et mars 1986. Agé de quatre-vingt-douze ans, Lartigue avait déjà fait donation à l'Etat, en juin 1979, de deux cent cinquante mille documents (soit l'ensemble de son œuvre à l'époque), dont plus de cent mille clichés clichés qui sont régulièrement exposés au Grand Palais (où s'ouvre, le 15 mai, une nouvelle exposition, « Le troisième œil », présentant pour la première fois les photos en relief prises entre 1902 et 1928).

● *L'historien d'art danois Haavard Rostrup* vient de disparaître à l'âge de soixante-dix-huit ans. Conservateur de la Glyptothèque de Copenhague jusqu'en 1978, il avait consacré de nombreux ouvrages, articles et expositions aux peintres français des XIXe et XXe siècles.

CARNET

Fiançailles

— Nous annonçons avec le plus grand plaisir les fiançailles de

Lennart RUDSTROEM
et
Véronique FRANCHI.

Celles-ci se dérouleront dans la plus stricte intimité à Stockholm.

Décès

— Mme Claude Arnal,
Valérie, Jean-Philippe Arnal,
M. et Mme Jean-Louis Arnal,
Vincent Arnal.
Et toute sa famille et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude ARNAL,

survenu le 5 mai 1986, dans sa cinquante-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le lundi 12 mai, à 11 heures.

7 *bis*, rue Alexandre-Parodi,
75010 Paris.
6, rue du Mont-d'Hor,
51220 Saint-Thierry.

— Le conseil d'administration
et les membres du personnel des sociétés Artim et Tecmar

ont la douleur de faire part du décès de

M. Claude ARNAL,
leur président,

survenu le 5 mai 1986, dans sa cinquante-quatrième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le lundi 12 mai, à 11 heures.

147, avenue Charles-de-Gaulle,
92200 Neuilly.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Pierre-Antoine BALLAND,

survenu le 30 avril 1986, en son domicile, dans sa cinquante et unième année.

De la part des familles Balland, Chazalviel, Dazelle, Duhem, Fassina, Groulez.

— Mme Paul-Eugène Benoist,
née de Froment,
et Marie-Agnès,
Les familles Vitteaut, Naret, de Froment, Latour,

invitent ceux qui ont connu

M. Paul-Eugène BENOIST,
directeur de la Banque de France de Roanne,

décédé le 7 mai 1986, à partager leur peine et leur espérance.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— « *J'ai l'assurance que ni la mort, ni la vie... ni les choses présentes, ni les choses à venir... rien ne pourra nous séparer de l'amour de Dieu manifesté en Jésus-Christ notre Seigneur.* »
(Rom. 8, 38-39.)

Le Seigneur a rappelé auprès de Lui sa servante

sœur Antoinette BUTTE,
fondatrice
de la communauté de Pomeyrol,
chevalier de la Légion d'honneur,

le 30 avril 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Hélène Butte,
sa sœur,
La famille de Maleprade,
Ses neveux et petits-neveux,
Les sœurs de la communauté de Pomeyrol, à Saint-Etienne-du-Grès, 13150 Tarascon.

— Le conseil d'administration
et l'ensemble du personnel de l'Institut international de robotique et d'intelligence artificielle de Marseille

ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston DEFFERRE,
président fondateur de l'IIRIAM,

survenu le 7 mai 1986.

— **M. Michel DINNEQUIN**

nous a quittés à l'âge de soixante et onze ans, le 4 mai 1986.
Durant sa longue maladie, il a demandé que Dieu accepte l'offrande de ses souffrances pour tous ceux qu'il aimait.

De la part de Mme Michel Dinnequin,
Ses enfants, Françoise, Bernard, Yves, Geneviève, Paul-Luc,
Et leurs familles et amis.

— Saint-Rémy-l'Honoré. Saint-Cloud.

Mme Michel Heitzmann,
son épouse,
Elisabeth, Annick, Caroline, Jean-Baptiste, Christian,
ses enfants,
Ainsi que toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Michel HEITZMANN,
ingénieur ECAM-ESE,

survenu le 2 mai 1986.
L'inhumation a eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église de Saint-Rémy-l'Honoré.
Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Michel HEITZMANN,
43 *bis*, rue des Tennerolles,
92210 Saint-Cloud.

— Le docteur et Mme Marc Leroy,
leurs enfants et petits-enfants,
prient de faire part du décès de

Mme Paul LEROY,
née Madeleine Mabire,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
survenu le 28 avril 1986 à Bayeux, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité, en l'église de Saint-Vaast-sur-Seulles (Calvados), suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, le 30 avril.

15, rue Franche, 14400 Bayeux.
6, rue Stanislas, 75006 Paris.

— Les familles Munier, Kodoma, Bernard, Jouando,

ont la douleur de faire part du décès de

Paula MUNIER-DOUMAIN,

le 28 avril 1986.

Les obsèques ont eu lieu le 2 mai, au cimetière de Brissarthe (49).

— Mme veuve Jeandel, née Lucienne Pelisson,
M. et Mme Paul Pelisson,
M. Daniel Pelisson
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Pelisson,

ont le chagrin de faire part du décès de

M. Maurice PELISSON,

leur père, grand-père et frère,
survenu dans sa quatre-vingt-neuvième année à Royan.

— Mme Léon Roucoules,
Le docteur Pierre-Etienne Roucoules,
Le docteur Véronique Chassang,
M. Philippe Chassang,
Mme Gaubert Roucoules,
Romain Roucoules,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Léon ROUCOULES,
professeur honoraire
de l'université Paris-V,
président honoraire
de l'Académie de chirurgie dentaire,
chevalier de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père,
survenu le 7 mai 1986, dans sa quatre-vingt-unième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Odile, le samedi 10 mai, à 10 h 30, 2, avenue Stéphane-Mallarmé, à Paris-17e.
Priez pour lui.
Prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

13, rue Brémontiers,
75017 Paris.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Gérard DEMARGERIE,

une messe sera célébrée le mercredi 14 mai 1986, à 14 heures, en l'église Saint-Pierre de Chaillot.

— Depuis dix ans

Alain MOPPERT

repose dans sa forêt de Vieux-Moulin.

Tahiti.

Soutenances de thèses

— Université Paris-III, vendredi 16 mai, à 14 heures, salle Octave-Gréard (Sorbonne), M. Guy Rosa : « Victor Hugo, le droit à la parole. »

société

SÉCURITÉ

LE RÉTABLISSEMENT DES FICHES D'HOTEL

Paperasserie et informatique

« Le gouvernement a décidé de rétablir les fiches d'hôtel. » Une petite phrase au détour du communiqué qui suit le conseil des ministres du 23 avril dernier. Chapitre : *La sauvegarde de la sécurité des personnes et des biens et le renforcement de la lutte contre le terrorisme.*

L'idée n'a pas été lancée au hasard. Pourtant, le ministère de l'intérieur n'en dira pas plus. Annoncer à l'opinion le rétablissement d'un moyen de contrôle est une chose. Résoudre les problèmes posés par ce retour à une procédure abandonnée en 1975 en est une autre.

Quand, aux premiers mois du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur d'un gouvernement dirigé par M. Jacques Chirac, affirme que les fiches de voyageurs et le registre de police où elles sont recopiées *« ne sont pas des formalités indispensables »*, l'usage de la fiche demeure néanmoins pour les clients étrangers. Ceux-ci l'acceptent d'autant plus facilement que la pratique est courante dans le monde entier. *« Automatiquement*, explique le concierge d'un hôtel parisien, *les Américains présentent leur passeport dès leur arrivée. »*

A partir de cette date, toutefois, les fiches ne sont plus collectées quotidiennement. Fini le temps des « hirondelles », ce duo de policiers cyclistes qui, dans les grandes villes, fait la tournée à l'aube pour recueillir les fiches et les rassembler au commissariat.

« Day use »

Mais l'usage de la fiche demeure aussi parce que, Les hôteliers tiennent à connaître leurs clients. Pour mieux les servir, aussi bien que pour être en mesure de les rattraper en cas de chèque sans provision. Certains consignent dans un fichier une foule de renseignements sur chacun de leurs clients. Dans ce palace proche des Champs-Elysées à Paris, qui compte plus de deux cents chambres et trente-cinq suites, la réception remplit une fiche pour tout nouveau client, français ou étranger. Outre l'état civil figurent des indications propres à agrémenter les prochains séjours : M. X..., par exemple, n'aime pas les tulipes. Les étrangers ne s'étonnent jamais qu'on les interroge sur leur état civil ; les Français l'acceptent : *« Une fois tous les six mois nous essuyons un refus. Nous demandons alors de payer d'avance. »*

Payer dès l'arrivée, c'est l'exigence imposée par tous les établissements aux clients « de passage », ceux qui viennent occuper une chambre pour quelques heures seulement et qu'on appelle des *day use.* Hommes d'affaires entre deux avions quelquefois, couples le plus souvent.

C'est cette clientèle qui pourrait s'inquiéter du rétablissement des fiches obligatoires. Bien qu'ils s'en défendent, tous les hôtels comptent parmi leurs clients des couples d'« amoureux », comme les appelle cette responsable d'une organisation professionnelle de l'hôtellerie. *« Avec l'expérience, nous les reconnaissons sans peine. Voyageurs sans bagages, ils n'ont pas le même comportement que les couples légitimes. L'homme, en général, est beaucoup plus prévenant... »* Ces clients aux semelles de vent, fuiront-ils désormais l'hospitalité des hôtels qui devront les « ficher » ? Le risque n'effraie pas les hôteliers outre mesure.

> *Le gouvernement hésite devant une mesure d'une efficacité douteuse*

En revanche, que la fiche d'hôtel assure l'arrestation de terroristes, personne n'y croit. Ce genre de clients ont les moyens de disposer de papiers « en règle ». *« Ils doivent même faire en sorte*, explique un chef de réception, *qu'on n'ait pas à les rappeler, après leur départ pour chèque en bois ou clé emportée. »* Des clients modèles en somme.

N'empêche, selon un responsable du syndicat des commissaires, le travail de la police s'est vu compliqué par la suppression des fiches. Le déplacement des petits et moyens délinquants était repéré par l'examen des fiches d'hôtel. *« C'était donc un complément utile dans la lutte contre le banditisme. »* C'est aussi l'avis du chef de réception d'un hôtel deux étoiles de Montpellier : *« Chaque Français se sent aujourd'hui responsable de la sécurité, et nous devons y prendre notre part. »*

Hôteliers citoyens

Mais la plupart de ses collègues ne partagent pas son avis. *« Encore de la paperasserie*, soupire ce concierge d'un établissement parisien quatre étoiles. L'enthousiasme est d'autant plus modéré, affirme un responsable du Syndicat national des restaurateurs, limonadiers et hôteliers, que *« nous avons appris en même temps le retour aux fiches et le blocage de nos prix »*. A la Fédération nationale de l'industrie hôtelière, l'approbation est plus perceptible. *« Les hôteliers étant des citoyens*, dit-on, *ils appuient la lutte contre le terrorisme. Mais s'il fait bien son métier, l'hôtelier connaît son client, avec ou sans fiche de police. »* L'opposition est plus nette à l'idée de devoir retranscrire les fiches sur un registre de police, comme avant 1975.

Les fiches nouvelle formule pourraient *rester* à l'hôtel au lieu d'être collectées et dépouillées quotidiennement par la police. Quelle serait alors leur utilité, à moins qu'elles ne puissent à tout moment être consultées ? Les grands hôtels, et d'autres, ont terminé, ou à tout le moins commencé, l'informatisation de leur gestion. La comptabilité, mais aussi l'entretien des chambres font désormais appel à l'électronique. A tout moment la réception dispose donc de l'état des lieux. Conséquence logique : la liste des clients est aussi traitée par l'informatique. *« Le PDG nous a dit : soyez prêts au rétablissement des fiches*, raconte un chef de réception ; *nous le sommes. Je peux instantanément sortir la liste des clients actuels. »*

Avec les fiches informatisées, la protection de la confidentialité devient encore plus mince. Le fichier est à portée de la main. Toute création d'un fichier, informatisé ou manuel, exige aujourd'hui consultation de la commission Informatique et libertés. Son président, M. Jacques Fauvet, affirme n'avoir pas été saisi pour l'instant d'un projet de fiches d'hôtel.

Le « flou » qui continue d'envelopper les intentions des pouvoirs publics autorise pour l'instant toutes les hypothèses, même si, au ministère de l'intérieur, on espère aboutir à un texte – un décret – à la fin du mois de mai. Depuis onze ans, le terrorisme a gagné du terrain, mais les mœurs aussi ont évolué. Fiches uniquement pour les étrangers (encore que la discrimination soit *« déplaisante »*, avoue un chef de réception, et pas toujours facile ?) Fiches seulement pour les clients de nuit ? Fiches remplies par le client sans vérification d'identité ? Obligation de payer par chèque ou par carte de crédit – avec, aux yeux des hôteliers, les avantages (pas de manipulation d'argent) et les inconvénients (risque de comptes non solvables) que cela comporte ? Les formules envisageables ne manquent pas.

Si les citoyens apeurés ont battu des mains à l'annonce du retour aux fiches d'hôtel, les choix nécessaires à sa mise en œuvre ne sont pas faits. L'imprimeur de la région parisienne qui, jusqu'en 1975, livrait de trois à quatre millions de fiches par an, attend la commande qui lui fera oublier le million et demi de fiches imprimées d'avance qu'il a dû jeter en 1975.

CHARLES VIAL.

CHANGEMENT DE MAJORITÉ A LA COMMISSION INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

Les députés élus le 16 mars ont désigné leurs nouveaux représentants à la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Il s'agit de MM. René André, député RPR de la Manche, et Pascal Clément (UDF, Loire), qui remplacent MM. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime) et François Massot, député socialiste des Alpes-de-Haute-Provence jusqu'au 16 mars.

La désignation des deux nouveaux représentants de l'Assemblée nationale fait basculer à droite la majorité des dix-sept membres de la CNIL. D'autre part, M. Jacques Fauvet, président de la commission, a désigné comme rapporteur des textes que le gouvernement prépare sur l'identité M. Jacques Thyraud, sénateur (RI) du Loir-et-Cher. Ancien président de la CNIL, M. Thyraud a été préféré à M. Clément pour instruire ce dossier sur lequel la commission devra bientôt donner son avis.

FAITS DIVERS

Au Raincy

UN JEUNE D'ORIGINE MAGHRÉBINE PORTE PLAINTE CONTRE UN POLICIER

L'Inspection générale des services (IGS) a été chargée d'une enquête par le parquet de Bobigny à la suite d'une plainte déposée à la gendarmerie du Raincy (Seine-Saint-Denis) par un jeune homme d'origine maghrébine affirmant avoir été frappé par un policier lors d'un contrôle d'identité dans la nuit du 7 au 8 mai. Le policier mis en cause a été placé en garde à vue.

Agé de seize ans, le jeune homme se trouvait avec quatre amis à proximité d'un magasin qui venait d'être cambriolé lorsque le groupe a été interpellé pour un contrôle d'identité par une patrouille de police. Pendant qu'il était interrogé dans le car de police, ses amis sont partis chercher de l'aide et sont revenus à une vingtaine pour réclamer sa libération. Les policiers affirmeraient que le jeune homme a fait une chute en sortant du véhicule, lorsqu'il a été relâché. Le policier mis en cause est un homme d'une trentaine d'années, îlotier depuis près de sept ans au commissariat du Raincy.

● *Agression contre une vieille dame à Paris.* – Mme Larroux, une vieille dame de quatre-vingt-huit ans, a été grièvement blessée à la tête par un malfaiteur, qui s'est introduit chez elle, le 6 mai dans l'après-midi, rue de la Tombe-Issoire à Paris (14e). Victime d'un traumatisme crânien, elle a été hospitalisée, dans le coma.

L'enquête a été confiée à la 6e division de police judiciaire. Pour l'instant, les enquêteurs ne font aucun rapprochement entre cette agression et la série de meurtres de vieilles dames commis à la fin de 1984 et au début de 1985 à Paris.

● *Guerre commerciale entre la SNCF et la voie d'eau : six bateliers condamnés.* – Six bateliers accusés d'avoir mis le feu à des wagons de marchandises en septembre dernier, ont été condamnés, le mardi 6 mai, par le tribunal de Rouen, à trois mois de prison avec sursis et à payer solidairement 50 000 F à la SNCF. Les six hommes avaient été arrêtés alors qu'ils venaient d'incendier deux wagons qui avaient apporté des céréales dans le port de Rouen. Cette action avait été décidée au moment où le port de Rouen était paralysé par une grève de la batellerie qui avait duré plusieurs semaines. Les mariniers protestaient contre les tarifs préférentiels pratiqués par la SNCF pour le transport des céréales.

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DES PARENTS D'ÉLÈVES DE L'ÉCOLE PUBLIQUE

M. Schleret accuse les syndicats de la FEN de « confisquer l'école à leur profit »

De notre envoyé spécial

Le Cap-d'Agde. – Les congrès, c'est comme les foires : l'important, c'est de réussir le meilleur « carton ». Et à ce jeu-là M. Jean-Marie Schleret n'est manifestement pas mauvais. Devant huit cents délégués réunis du 8 au 10 mai au Cap-d'Agde (Hérault) pour leurs assises nationales, le président sortant de la Fédération des parents d'élèves de l'école publique (PEEP) s'est, en effet, offert un discours d'ouverture qui fait mouche.

La cible était classique : la « nébuleuse laïque » organisée autour de la FEN (Fédération de l'éducation nationale) et dont la dénonciation devant un congrès de la PEEP garantit un appréciable succès de salle. Mais le tir était cette fois-ci particulièrement tendu. *« A force d'avoir constamment, depuis quarante ans, privilégié le même partenaire, soit par collusion politique, soit par crainte, non seulement ce partenaire a fortifié son empire, non seulement il entend s'ériger en monopole dans le champ scolaire, mais il parvient encore à le cacher à l'opinion »*, a notamment déclaré M. Schleret avant d'enchaîner : *« Faire et défaire les ministres, faciliter le bon déroulement d'une rentrée scolaire moyennant quelques solides dessous-de-table, casser une rentrée quand le profil politique du ministre de l'éducation nationale ne lui plaît pas, voilà le pouvoir que s'arroge une organisation qui, par ses multiples ramifications, tente de mettre le pays tout entier sous influence. »* Le président de la PEEP a dénoncé le *« racket »*, la *« fabuleuse supercherie de la Mutuelle accidents-élèves (MAE), présentée aux parents comme l'assurance de l'école, collectée par des fonctionnaires, mais qui est en réalité l'une des composantes de la « nébuleuse laïque » et alimente les caisses de ses principales organisations »*.

Et M. Jean-Marie Schleret a lancé un double appel : aux enseignants pour qu'ils *« s'insurgent »* contre des syndicats qui *« confisquent l'école à leur profit »*, et au gouvernement pour qu'il rétablisse enfin l'équité entre tous les partenaires du monde de l'éducation.

Un ministre « rassembleur »

Il est vrai que le président de la PEEP peut espérer aujourd'hui être mieux entendu qu'il y a six ans, lorsqu'il venait de prendre en charge la direction de la seconde association française de parents d'élèves du public. Son bilan est en effet largement positif. En pleine période de décrue syndicale, la PEEP a vu le nombre de ses adhérents grimper de 409 000 en 1980 à 450 000 aujourd'hui ; dans le même temps, sa grande rivale, la FCPE (Fédération des conseils de parents d'élèves) a perdu le quart de ses membres, passant d'un million à 750 000. Les résultats des élections scolaires ont permis à la PEEP d'améliorer régulièrement ses positions (32 % des voix dans le second degré contre 28 % il y six ans) – le FCPE demeurant majoritaire avec 57 % des voix.

Fort de ces résultats et de la *« bonne distance »* qu'il estime avoir maintenue avec le pouvoir politique, le président de la PEEp a distribué les bons et les mauvais points. *« Nous sommes déjà conduits à constater*, a-t-il indiqué en parlant de M. René Monory, *la volonté du ministre rassembleur, qui, contrairement à son prédécesseur, n'a plus de carrière politique à construire et parait vouloir ne pas se cantonner à la sphère du discours »*.

Ainsi, l'abrogation de la réforme des lycées, que M. Chevènement avait *« bricolée sans aucune concertation »*, est-elle une bonne chose aux yeux de la PEEP. De même l'*unification* de la formation des professeurs de collège, dont M. Jean-Marie Schleret observe avec intérêt les effets sur l'unité de la FEN. De même encore la désectorisation annoncée ; sur ce point toutefois, il s'est montré prudent, estimant que, si le principe de la liberté de choix des parents est essentiel, il ne faut pas que ses applications conduisent à l'anarchie et *« pénalisent les élèves les plus démunis ou les établissements les moins attractifs »*. Bref, M. Schleret fait globalement crédit au nouveau ministre de l'éducation nationale.

GÉRARD COURTOIS.

Les chefs d'établissement de la FEN favorables à la décentralisation

De notre correspondant

Limoges. – La décentralisation et la désectorisation (la liberté pour les parents de choisir l'établissement scolaire de leur choix) ont été au centre du congrès du SNPDES, le Syndicat national du personnel de direction des établissements secondaires, affilié à la FEN et regroupant les proviseurs, censeurs et principaux des lycées et collèges, qui vient de se tenir à Limoges.

M. Edmond Benayoun, secrétaire général du syndicat, a souligné que *« la décentralisation peut être une bonne chose si on nous donne les moyens des nouveaux pouvoirs qui vont être les nôtres »*. Quant à la désectorisation, elle implique *« un effort (...) pour réduire les inégalités qui persistent (...) entre les établissements scolaires »*.

Ces perspectives ne font pas oublier les préoccupations professionnelles qui leur sont liées : *« On semble plus soucieux en haut lieu d'accroître les responsabilités des chefs d'établissement que de satisfaire leurs revendications*, a déclaré M. Benayoun. *Nous demandons de meilleures garanties dans l'exercice de nos fonctions, une révision de nos rémunérations et l'ouverture d'une négociation pour définir un véritable statut de notre profession. »*

G. C.

PARIS

Des taxis avec téléphone pour cinq passagers

Depuis trois semaines, un nouveau type de taxi circule dans les rues de Paris. Ces Renault-Espace rouge et bleu, dont les flancs portent l'inscription *« Taxi de Paris Ile-de-France »* constituent une petite révolution. Les clients y trouvent d'abord une vaste banquette et deux strapontins. Pour la première fois depuis longtemps, cinq passagers peuvent donc prendre place dans un taxi parisien. Il ne leur en coûte qu'un supplément de prise en charge de cinq francs. L'habitacle est équipé d'un téléphone, et parfois même d'une petite télévision ou d'un écran vidéo. Une vitre à l'épreuve des balles de calibre 11,43 sépare ce compartiment de celui du chauffeur, à côté duquel se trouvent les bagages. Un interphone et un passe-monnaie établissent les indispensables liaisons.

Le prototype, mis au point par Renault, Matra et Primagaz avait été présenté l'an dernier dans la cour de l'Hôtel de Ville par M. Jacques Chirac lui-même. *« Nous voulons encourager les taxis parisiens à se moderniser*, avait expliqué le maire. *Il faut d'abord, augmenter leur capacité et leur confort, ensuite mieux associer la sécurité du conducteur. »* Malgré ce parrainage prestigieux, il a fallu près d'un an pour persuader les chauffeurs de taxi parisiens que le nouveau véhicule était vraiment supérieur aux voitures qu'ils trouvaient jusqu'ici sur le marché. Une vingtaine d'artisans ont sauté le pas ; ils se sont réunis en un groupement d'intérêt économique (GIE) animé par l'un d'eux, M. Maurice Nadal, dont le garage est à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis.

Haut perchés

Le prix du modèle est élevé : 133 000 francs, et il était nécessaire de faire la preuve de sa rentabilité. C'est apparemment fait. Les professionnels ont apprécié, paraît-il, les dispositifs assurant leur sécurité et la souplesse du moteur, qui peut fonctionner aussi bien à l'essence qu'au gaz de pétrole liquéfié. Or le gaz est vendu actuellement 2,80 francs le litre, c'est-à-dire deux fois moins cher que l'essence. Il est même économique par rapport au gazole et il entraîne un moindre entretien du véhicule. Comme il n'existe pour l'instant à Paris et en banlieue qu'une vingtaine de stations-service où l'on peut trouver du gaz liquéfié, les nouveaux taxis sont équipés de deux réservoirs, celui contenant de l'essence ne devant servir qu'en secours.

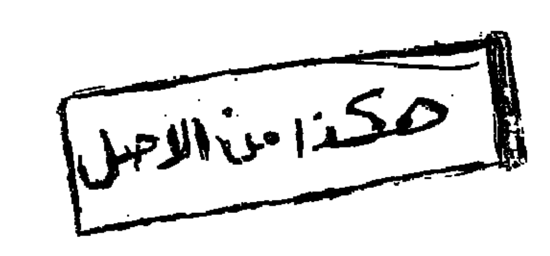
Les passants aussi y trouvent leur avantage. Les résidus de combustion du gaz sont dix fois moins polluants que ceux des combustibles classiques et le moteur est plus silencieux. Inconvénient de la Renault Espace : son plancher est si haut perché que les personnes âgées et les handicapés ont beaucoup de difficultés pour s'y hisser. Le GIE des artisans compte faire ajouter des poignées et des marchepieds aux prochains modèles. En outre, dès la fin juin, un numéro de téléphone unique permettra d'appeler les nouveaux taxis.

Ceux-ci ont eu tout de même du mal à s'imposer, car leurs dimensions et leur confort faisaient croire aux clients éventuels que le prix de la course était majoré. Il n'en est rien. Leurs taximètres sont exactement les mêmes que ceux des modèles traditionnels.

Après une période d'observation, le succès est venu. *« Nos adhérents enregistrent une augmentation de leurs gains de 30 % à 40 %*, assure M. Nadal. *A présent, tout le monde veut s'équiper de ces véhicules. J'ai déjà sept cents demandes en attente. »* Comme les cadences de fabrication, et surtout de montage, des aménagements spéciaux ne peuvent suivre, les modèles nouveaux n'apparaîtront que très progressivement dans les rues de la capitale : 60 à la fin juin, 400 en décembre et, si l'engouement se confirme, 1 500 à la fin 1987. Cette flotille ne représentera alors qu'environ 10 % des 14 300 taxis de la capitale.

Pourtant, comme devant chaque innovation, des protestations se font entendre dans la profession. Les compagnies de taxis, par exemple, estiment que les couleurs rouge et bleue sur les nouveaux véhicules font croire qu'ils appartiennent à la ville. *« C'est une sorte d'escroquerie »* entend-on murmurer. Réponse de M. Jean-Pierre Pierre-Bloch, adjoint à la circulation : *« Il fallait encourager cette initiative, qui est utile à tout le monde. »* Réponse plus malicieuse de M. Nadal : *« Les deux couleurs ? C'est une simple coïncidence, voyons. »*

MARC AMBROISE-RENDU.



RELIGION

Être musulman en France

(Suite de la première page.)

« Nous sommes des enfants perdus. La France est un désert spirituel. Il n'y a pas de relations humaines autres que des relations d'intérêt » : le premier choc pour un croyant comme Cherif, vingt-six ans, arrivant d'Algérie en France, est la découverte d'une société sans âme et sans Dieu.

Avant de manger, d'écrire, de travailler, autant d'actes qui sont pour lui sacrés, le bon croyant dit : *« Bismillah... »* (« Au nom de Dieu »). Si la modernité est confondue avec la sécularisation et la perte du sens du sacré, les musulmans la refusent : *« Une société qui n'intègre pas le sacré est considérée comme perverse. »*

L'un des concepts les moins compris est celui de la séparation des confessions et de l'État. Le musulman se demande pourquoi la puissance publique en France ne fait pas tout pour encourager la vie religieuse, car celle-ci est pour lui la condition de l'équilibre de l'individu et de la société. La vie du fidèle est rythmée par les cinq prières quotidiennes, mais les conditions de travail n'y sont pas adaptées.

La mosquée ou la prison

Des demandes sont régulièrement adressées aux autorités françaises par la Mosquée de Paris pour que le travail du vendredi dans les entreprises soit réduit d'une heure (certaines le font déjà) ou pour que les deux fêtes de l'Aïd et celle du premier jour du l'an de l'hégire soient déclarées *jours fériés. « Ce serait,* dit Cheikh Guessoun, adjoint du recteur de la Mosquée de Paris, *un acte symbolique profond. »*

> *Comment jeûner pendant un mois dans un environnement indifférent ou hostile ?*

Vivre l'islam dans une société laïque est une épreuve d'autant plus difficile que la communauté ne peut compter que sur elle-même pour pourvoir à ses besoins religieux. Trois à quatre mille personnes — beaucoup de jeunes étudiants et de femmes — se rendent chaque vendredi après-midi à la grande Mosquée de Paris, place du Puits-de-l'Ermite. Elle déborde, faute de place à l'intérieur de la salle de prières, beaucoup vont chercher un asile, pour leur modeste tapis, dans les allées contiguës. Haut lieu symbolique de l'islam en France, la Mosquée de Paris est actuellement en grand frais. Ses deux nouvelles salles d'ablution — femmes d'un côté et hommes de l'autre — en riche mosaïque verte et blanche ont coûté 3 300 000 francs. Les demandes d'aide adressées à l'Etat et à la mairie sont pour le moment restées lettre morte.

« Un islam de catacombes », dit le recteur. On estime à environ 700 le nombre de lieux de prière pour une communauté de 3 millions d'âmes qui connaît un réveil religieux sans précédent. Dans ces chiffres, on classe quelques grandes mosquées (deux à Paris, en région parisienne : à Bobigny, Drancy, Mantes-la-Jolie ; en province : à Marseille, Lille, Annecy, Strasbourg), mais aussi dans des appartements d'HLM, dans des caves d'immeubles et des foyers de travailleurs). Une situation notoirement insuffisante au regard de la communauté qui fait répandre le slogan suivant : *« Français, construisez des mosquées et vous fermerez des prisons ! »*

La revendication porte maintenant sur les cimetières : les tombeaux doivent être orientés vers La Mecque et faute de trouver des emplacements adaptés, les bons musulmans rapatrient leurs défunts, à grands frais. Le cimetière musulman de Bobigny, unique en France, ne suffit plus : *« Dans chaque cimetière,* dit un responsable religieux, *il faudrait un carré réservé aux musulmans. »*

Mais devant les batailles politiques et administratives liées à la construction des lieux de culte — après cinq ans, le projet de la mosquée à Lyon est toujours dans les cartons, — les musulmans de France prennent peu à peu leur parti d'une religion qui ne soit pas trop *« visible » : « L'islam n'est pas dogmatique. On peut tout aussi bien prier dans sa chambre ou dans un hangar. Il vaut mieux former des hommes que construire des pierres. »*

La grande question est devenue celle, en effet, de l'encadrement et de la formation de cette communauté. Une religion qui ne se transmet pas dépérit vite et le risque est d'autant plus grand que la communauté est plus éloignée géographiquement de ses sources.

Même si la tradition orale est toute puissante dans l'islam, les musulmans installés en France manquent d'ouvrages, non seulement de copies du Coran, de textes d'interprétation, mais aussi de manuels pratiques pour le ramadan ou le pèlerinage du hadj : *« Les livres qu'on nous envoie des pays arabes,* dit un responsable, *sont totalement inadaptés à la mentalité, aux manières de vivre et aux réalités vécues en France. »*

C'est le même casse-tête pour les imams. Dans n'importe quelle mosquée, quiconque connaît quelques sourates du Coran peut présider la prière. Mais devenues plus exigeantes en matière d'étude, les associations vont chercher dans les pays du Maghreb des imams dont elles prennent en charge les conditions de séjour en France.

Hommes pieux, connaissant par cœur le Coran, portant barbe et turban, ils ne savent cependant rien de la réalité occidentale et imposent à des jeunes pratiquants nés en France des habitudes venues tout droit de Kabylie ou du Rif marocain. La Mosquée de Paris refuse même les certificats d'aptitude et, devant le malaise grandissant, des pays musulmans ont envoyé en France l'an dernier pour le ramadan des imams qualifiés, dont une dizaine d'Algériens, cinq Tunisiens, quatre Egyptiens et même deux Libyens.

Du vendredi au dimanche

Cela laisse entière la question de l'enseignement coranique à la charge de parents incompétents, impuissants, ou limité à quelques cours dans les mosquées. Parmi tous les griefs qui opposent parents et enfants immigrés, la question de l'éducation morale et religieuse est l'une des plus irritantes. *« Vous n'imaginez pas à quel point les familles sont déchirées,* explique Adlen Bentounès. *Les jeunes filles veulent porter des minijupes, sortir en boîtes et, comme leurs copines françaises, prendre la pilule. Vous devinez la réaction des parents musulmans. Des drames éclatent qui se traduisent par des fugues et des suicides. »*

S'agissant d'enfants déchirés entre deux cultures, cette question de l'éducation est d'autant plus ressentie dans la communauté musulmane que son réveil culturel et religieux se traduit surtout par une soif de comprendre, d'apprendre et d'approfondir l'islam et l'étude de la civilisation arabe.

Quelques cours d'arabe sont donnés dans certaines écoles élémentaires de la région parisienne, mais des refus polis sont opposés à la Mosquée de Paris quand celle-ci demande aux académies et aux mairies de libérer des salles de classe à des fins d'enseignement du Coran. De même l'enseignement de la langue arabe et de la civilisation islamique est-il limité à quelques départements universitaires. Il est à noter enfin qu'au département d'histoire des religions à Paris-IV, celle de l'islam n'est pas enseignée...

Marginalisation, isolement, ignorance. Ces mots reviennent comme des litanies. Des groupes se prennent en charge comme la société des Amis de l'islam : faute de pouvoir se retrouver et prier ensemble le vendredi, près d'une centaine d'hommes et de femmes — médecins, techniciens, ouvriers, commerçants, chômeurs — se réunissent tous les dimanches dans leurs locaux de Drancy, rue Barbusse. Chants, prières, litanies, méditation du Coran et moments de fête alternent pendant tout l'après-midi.

Leur conception d'un islam moderniste, ouvert, généreux commence à être connue. La société des Amis de l'islam est sollicitée pour donner des cours dans la région parisienne ou animer des « journées islamiques » dans tel lycée ou collège. Ils refusent toute subvention des pays arabes ou des municipalités.

Un cas isolé. La grande faiblesse de la communauté musulmane est sa pauvreté et son sous-developpement culturel. *« Nous ne parvenons pas,* dit Mohamed Arkoun, universitaire, *à porter nos problèmes à un niveau de responsabilité tel qu'ils puissent être pris au sérieux. Les juifs ont des représentants aux points-clés de la société, mais les musulmans forment encore un immense marais. Leurs problèmes pour le moment ne peuvent être résolus que par des initiatives de charité. »*

Sans compter les influences politiques des pays d'émigration qui contrôlent en France — et avec quel soin ! — leurs ressortissants. La France a une carte à jouer, assure Mohamed Arkoun, *« car, dès que vous parlez aux jeunes d'un islam moderne, humaniste et universaliste, le seul islam authentique, vous les intéressez. Mieux, vous les libérez. »*

HENRI TINCQ.

● *Le pape dans la Romagne « rouge ».* — Jean-Paul II a commencé, le jeudi 8 mai, un voyage de trois jours dans la région d'Emilie-Romagne, considérée comme l'une des plus anticléricales d'Italie. En Romagne, ancien Etat pontifical, où la plupart des élus sont communistes, l'accueil a été courtois. Salué par le maire communiste de Forli, parlant de cette visite comme d'*« un signe des temps nouveaux »*, le pape a répondu que l'Eglise acceptait *« les profonds changements »* intervenus depuis la dernière visite du pape, Pie IX.

● *Le bicentenaire de la naissance du curé d'Ars.* — Cinq mille fidèles et une douzaine d'évêques ont célébré, le jeudi de l'Ascension à Dardilly (Rhône), le deuxième centenaire de la naissance, le 8 mai 1786, de Jean-Marie Viamney, futur curé d'Ars. La cérémonie était présidée par le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, et le cardinal Marty, ancien archevêque de Paris.

SPORTS

JUDO

Le colosse à la cheville d'argile

Des deux frères Vachon, qui défendaient les couleurs de la France, le 8 mai, pour la première journée des championnats d'Europe de judo à Belgrade, un seul est monté sur le podium : Roger. En finale des mi-lourds, il s'est incliné, comme l'an passé, face au Belge Robert Van de Walle. Christian a été éliminé par le Soviétique Veritchev, champion 1985 au premier tour en lourds, catégorie qui a été remportée par le Néerlandais Wilhelm.

De notre envoyé spécial

Belgrade. — En prenant du muscle, les judokas modernes auraient perdu la spiritualité de leur art. Une vision superficielle de ce sport de combat fondé sur la souplesse permettrait d'aboutir à cette conclusion. Elle ne résiste pas à une analyse plus sérieuse. Pour ce qui est de la musculature, Robert Van de Walle est en effet un phénomène. Or, le Belge, qui a été champion olympique en 1980, compte vingt-sept médailles à son palmarès, qu'il a commencé à élaborer en 1974. On pourrait donc en déduire que de gros biceps font le champion.

Il est certain qu'il n'est plus possible de s'imposer au plus haut niveau sans une condition physique et des qualités athlétiques lors du commun. Le petit maigrichon qui fait basculer le fort des Halles grâce à une prise japonaise secrète, c'est désormais un mythe. Mais les muscles à eux seuls ne résolvent rien. Un adversaire ne se laisse pas renverser comme un sac de farine. Bref, il n'est pas de champion qui, en plus de la force, ne sache détourner à son profit celle de son rival pour triompher. Et Van de Walle en a magistralement fait la démonstration jeudi contre Roger Vachon.

Sur la bonne voie

Le Français est lui aussi une force de la nature. Champion d'Europe des mi-lourds en 1981, il avait, depuis lors, gagné deux médailles d'argent et autant de bronze dans cette catégorie. Remis en question par la Fédération française après des contre-performances aux Jeux olympiques, puis au championnat du monde, il avait particulièrement bien préparé le rendez-vous yougoslave, pour montrer aux sélectionneurs que, à vingt-huit ans, il tenait toujours sa place dans l'équipe nationale.

En dominant largement en demi-finale le Soviétique Koba Kurtanidze, qui l'avait battu en février dernier au tournoi de Tbilissi (Géorgie), Roger Vachon a montré qu'il s'est remis sur la bonne voie. Pourtant, il n'a pas pu aller plus loin dans sa démonstration. En finale, il retrouvait le Belge qui l'avait battu l'année dernière en Norvège. Le judo de Van de Walle est-il plus subtil que celui de Vachon ? Comme leur affrontement a surtout ressemblé à une bataille de chiffonniers, rien n'a permis de l'affirmer. Parfois, on avait le même sentiment que le Français allait étouffer le Belge comme un poulet. Mais à Belgrade, comme à Hamar (Norvège) l'an passé, tout ce désordre ne tendait que vers un but : faire avancer le pied gauche de Vachon.

Dans cette position — et seulement dans celle-là — pendant une fraction de seconde, le combattant de Villiers-le-Bel est vulnérable. Il s'agissait donc pour lui d'éviter ce faux pas sans hypothéquer ses opportunités d'attaque. En revanche, Van de Malle ne devait pas laisser passer la moindre occasion de donner son coup de patte.

Et il ne la laissa pas passer, parce que cet Hercule des tapis à le génie du combat : sur une reprise de garde, il a cueilli la cheville gauche de Vachon, qui marchait vers lui en mettant tout naturellement un pied devant l'autre. La précision du geste, une simple pichenette, effectuée avec le plus grand naturel, était un saisissant raccourci de l'art du judo. Un dixième de seconde avant ou après, un coup de pied de mule n'aurait pas ébranlé Vachon. Pile à l'instant du déséquilibre, celui-ci s'écroulait, vaincu. Mais le judo était finalement vainqueur.

ALAIN GIRAUDO.

économie

ÉTRANGER

DEVANT LES DIFFICULTÉS DES BANQUES DE L'ÉNERGIE ET DE L'AGRICULTURE AUX ETATS-UNIS

Les autorités fédérales s'apprêtent à « reréglementer » l'activité bancaire

Le FARM Crédit System (FCS) américain a perdu 206 millions de dollars au premier trimestre du fait de prêts irrécouvrables à l'agriculture, et les prêts à risques « atteignent désormais 68 % du total des crédits accordés. Avec en outre à gérer les ennuis des banques de l'énergie, les autorités fédérales s'apprêtent à reréglementer les activités bancaires.

Correspondance

Washington. – Des événements se préparent dans le secteur bancaire aux Etats-Unis. Ce n'est un secret pour personne : avant le début de la prochaine décennie, le cinquième des 18 000 banques et caisses d'épargne du pays n'existeront plus. Elles n'auront pas disparu pour autant : elles auront été absorbées. A la faveur des crises bancaires en cours et de celles à venir, c'est en *réalité* une restructuration complète des agents financiers des Etats-Unis *qui est en cours. Les autorités fédérales* cherchent, par tous les moyens, à *amortir la législation* bancaire. Ainsi après avoir dérégulé, elles s'apprêtent dans certains cas à *« reréguler »* ou... à changer leur fusil d'épaule.

Les *bénéfices brillants annoncés* par de grandes banques comme la *Chemical New-York Corporation*, la Marine Midland Bank, la Bankers Trust New-York Corp., la *Manufacturers* Hanover Corp, la Citicorp et quelques autres ne font pas illusion. Ils sont le résultat de la récente période de hauts taux d'intérêt. Alors que ceux-ci sont maintenant à la baisse. Les affaires sont de plus en plus difficiles pour les banques commerciales, qui disposent de dépôts croissants face à un nombre d'emprunteurs de plus en plus retreint et de moins en moins bonne qualité. Les sociétés de premier ordre ont tendance à lever leurs fonds sous forme de papier commercial et d'émissions d'obligations en sorte qu'il ne reste plus guère aux banques commerciales qu'une proportion croissante de débiteurs de second ordre.

Misère profonde

Surtout, ces brillants résultats *masquent* la *misère profonde du secteur* bancaire américain, affecté non *seulement par le problème de la* dette du tiers-monde, mais aussi, à *l'intérieur, par la grave crise de* l'agriculture et par la chute des prix du pétrole. La First City Bancorporation of Texas a annoncé en avril une perte de 232 millions de dollars alors qu'elle présentait 8 millions de dollars de bénéfices il y a un an. Plus d'une centaine, sur les 563 banques que l'administration fédérale qualifie de *« banques de l'énergie »*, parce qu'elles font plus du quart de leurs prêts à des compagnies pétrolières ou gazières, sont sur la liste des institutions financières *« à problèmes »*.

La crainte des autorités est que la faillite d'une grande banque, au Texas par exemple, mais aussi en Louisiane ou en Oklahoma, n'entraîne une crise comparable à celle due à la banqueroute de la Continental de Chicago ; ou qu'une série de faillites plus petites n'entraîne une vague de méfiance et un déséquilibre de l'ensemble du système bancaire.

L'administration attentive

Le secrétaire d'État au Trésor, M. James Baker, a demandé au Congrès de *« faciliter les procédures et les conditions de reprise des banques et caisses d'épargne en difficulté par d'autres »*. Pour encourager les banques en bonne santé à reprendre les autres, le contrôleur de la monnaie, M. Robert Clarke, a proposé le 28 avril que les banques *étrangères* à l'État dont elles achètent un établissement se voient *donner le droit d'étendre* les activités de cet établissement dans *au moins trois autres villes du même* État, là où la législation nationale *l'interdit encore*. Il y a trois ans, le Congrès avait permis aux autorités *financières de rechercher, même au-*delà des limites de l'état d'un éta*blissement en difficulté, des banques disposant d'au moins 500 millions de dollars d'actifs* pour reprendre leurs petites sœurs en dif*ficulté*.

Il est question maintenant d'abaisser la *limite à 250 000 dollars* pour multiplier le nombre des *acquéreurs éventuels. Contrairement* à toute la tradition bancaire *américaine, même les caisses d'épargne* sont maintenant autorisées au *cas par cas à se reprendre* les unes les autres par-delà les frontières des cinquante États américains.

Ces opérations tournent parfois au raid concurrentiel, comme la reprise de la National Permanent Bank de Washington DC, pour laquelle le milliardaire pétrolier californien Gordon P. Getty vient de faire une offre en concurrence avec d'autres groupes. C'est que l'assouplissement de la législation ouvre maintenant aux établissements du district de Columbia la possibilité de se développer dans la Virginie et le Maryland voisins. *Les* grands intérêts voient bien le parti qu'ils pourront tirer de ces petits établissements lorsqu'ils seront autorisés à entreprendre ce qui leur a été interdit jusqu'ici.

C'est pourquoi, indépendamment même des difficultés des petits établissements, on s'attend pour les mois à venir à une vague de fusions *et de concentrations entre banques*, même grandes, et y compris dans les grands *centres financiers comme* New-York et Los Angeles où les *géants de la profession*, aux prises avec des créances moins rentables à l'étranger que celles qui ont cours dans le pays, envisagent de se diversifier géographiquement... chez eux. Dans de telles conditions, on s'explique le débat qui a cours sur la *« dérégulation »* et la *« rerégulation »* de la profession.

En principe, la période de dérégulation de la profession a pris fin au 31 mars, date à laquelle l'exécution du programme quinquennal de suppression des contrôles sur les taux d'intérêt est arrivée à son terme. Les autorités se rendent compte que la concurrence dans laquelle se sont engagés certains établissements, en augmentant démesurément leurs taux pour augmenter rapidement leurs dépôts disponibles, a été la cause de bien des faillites. La croissance rapide, y compris dans les caisses d'épargne qui *se livrent* à des opérations immobilières hautement *spéculatives, explique bien des difficultés.*

« La nécessité et non l'idéologie »

D'un côté, les grandes banques estiment que la dérégulation n'a pas encore été assez loin. De l'autre, les trois agences fédérales qui sont chargées de contrôler les banques commerciales ont entrepris de réclamer au Congrès des pouvoirs accrus pour pouvoir faire évoluer *« en douceur »* la profession. La tendance, reflétant, comme le faisait remarquer récemment le *New York Times « la nécessité et non l'idéologie »* est donc à la *« rerégulation »*. La Banque de Reserve federal, le contrôleur de la monnaie et la FDIC ont tous indiqué, le mois dernier, leur *intention de remonter de 6 % à 9 %* le ratio minimum de capital des banques. La Banque de *réserve* a annoncé qu'elle limiterait l'utilisation de certificats *« à hauts rendements »* (et à hauts risques) dans les offres publiques d'achat non amicales.

La FED et la FDIC étudient ensemble le moyen d'injecter des fonds publics dans les banques en difficulté, au besoin en prenant momentanément une part de leur capital, comme dans la Continental Illinois. La FDIC a renforcé ses équipes de contrôle en engageant trois cents contrôleurs supplémen*taires et mille deux cents* employés nouveaux au cours des derniers *mois. La réglementation des caisses* d'épargne vient d'être resserrée.

La « rerégulation » ne vise pas à revenir au système de réglementa*tion étroite en vigueur dans* les années 70, mais à éviter les excès, y *compris ceux de la dérèglementation*. Les « banques non bancaires » fleurissent : grands magasins ou vendeurs d'automobiles qui s'improvisent gestionnaires de fonds. Inversement, les banques commerciales se lancent maintenant dans toutes sortes d'activités non bancaires, y compris la gestion des entreprises clientes, ce qui explique en partie la vague de fusions et acquisitions qui se déchaîne dans tous les secteurs.

La semaine dernière, une petite banque de Virginie, entreprenant une campagne de publicité pour se faire connaître dans le district de Columbia, se présentait à travers un film *tourné* dans un restaurant de « hamburgers » et qualifiait pour le grand public ses produits financiers à la portée de tout le monde de *« bankburgers »*. Il ne faut rien exagérer.

JACQUELINE GRAPIN.

LE SÉNAT AMÉRICAIN REDONNE UNE CHANCE A UNE PROFONDE RÉFORME FISCALE

S'il continue d'accumuler les revers à propos des crédits militaires, le président Reagan a quelque raison d'être satisfait sur un thème qui lui est cher, celui de la réforme fiscale que la commission *financière du Sénat vient sans doute* de sauver de l'enterrement définitif. Le *projet de texte adopté à l'unanimité*, le mercredi 7 mai en commission, *devrait être entériné « facilement »* par l'ensemble des sénateurs, selon *le leader de la majorité* républicaine, M. Robert Dole.

Accueilli *favorablement* par le sénateur démocrate Edward Kennedy comme par *le très conservateur* démocrate Jack Kemp, ce projet, s'il est entériné dans ses grandes lignes, aboutirait à une transformation radicale du paysage fiscal mais aussi de l'investissement outre-Atlantique.

Ce projet prévoit de tailler sans merci dans la jungle fiscale américaine en ramenant à deux tranches – 15 % *et* 27 % – les quatorze tranches existant actuellement et en supprimant de nombreuses déductions. Selon ses auteurs, quelque 80 % de *contribuables seraient assujettis* à un taux d'imposition de 15 %, environ *6 millions de familles devant* pour leur part échapper totalement à l'impôt. *La nouvelle législation* devrait par contre réduire sensiblement *les possibilités d'allègements* fiscaux pour les Américains les plus aisés. *Au total*, ce sont *les* entreprises qui payeraient l'essentiel de la réforme avec un supplément d'impôts évalué à 100 milliards de dollars en cinq ans.

Cette perspective risque de provoquer de sérieux remous. Pris de vitesse par le vote surprise de la commission des finances, les groupes de pression affûtent leurs armes pour tenter de sauvegarder leurs intérêts lors du débat général au Sénat. S'il ne touche pas à la déductibilité fiscale des intérêts sur les prêts immobiliers, véritable tabou aux Etats-Unis, le projet envisage en effet la suppression des *déductions sur* les intérêts portant sur le crédit à la consommation – *dont l'automobile* – et *sur* certaines contributions aux fonds de *retraite*.

● *Développement des relations sino-américaines.* – La commission économique sino-américaine, dont les travaux ont commencé à Pékin ce jeudi 8 mai, a *été* l'occasion pour *les deux parties de faire* le point de leurs relations. En 1985, le commerce bilatéral a atteint 7,3 milliards de dollars selon les Chinois, 8 milliards selon les Américains, qui comptabilisent certains produits transitant par Hongkong. La coopération entre les deux pays s'est renforcée dans des domaines aussi divers *que* le tourisme, l'aviation, l'électronique, l'énergie ou les métaux *non ferreux, et* les Etats-Unis ne sont plus supplantés que par Hongkong et Macao pour le nombre des entreprises communes créées avec des Chinois : cent trente sociétés de ce type ont reçu l'aval de Pékin en 1985, soit 5,7 % des joints ventures existant en Chine. Une évolution jugée satisfaisante de part et *d'autre, mais, comme* l'a souligné le secrétaire américain au Trésor, il reste encore beaucoup à faire.

POUR LE NOUVEAU GOUVERNEMENT DES PHILIPPINES

La croissance a la priorité sur le remboursement de la dette

Correspondance

Manille. – Le gouvernement de Mme Aquino suivra-t-il l'exemple péruvien ? La question a été longuement débattue lors de deux conseils des ministres extraordinaires cette semaine à Manille. Confrontée à une dette extérieure évaluée à 25,2 milliards de dollars, l'économie philippine devrait normalement consacrer plus de 2 milliards de dollars cette année, l'équivalent de 50 % des recettes à l'exportation, aux seuls remboursements de ses échéances. Si le cabinet de Mme Aquino est divisé sur des points de procédure, voire de principe, ministres et conseillers économiques sont néanmoins unanimes à dire que, dans les circonstances actuelles, cette pression financière est beaucoup trop forte.

Mesures de représailles

Sans qu'un nouveau programme *ait été présenté*, le gouvernement philippin a laissé entendre qu'en aucun cas le service de la dette annuelle ne devra dépasser 10 % des revenus à l'exportation.

Un des principaux conseillers de *Mme Aquino*, Mme Solita Monsod, ministre de la planification économique, a *établi* les grandes lignes de la nouvelle approche gouvernementale *sur le thème* : *« Le développement [économique] est plus important que le service de la dette. »*

Ainsi, *le cabinet à d'ores et déjà* rejeté plusieurs propositions mises en avant *par le* Fonds monétaire international, notamment un réajustement à la *hausse des prix de* certains produits de consommation courante et *principalement celui* du pétrole. Mme Aquino, depuis son accession à la présidence, a en effet réitéré à plusieurs reprises sa promesse de réduire le prix de l'essence.

En attendant, le gouvernement philippin est apparemment divisé sur le problème délicat de la répudiation de certains emprunts contractés sous le régime de l'ancien président Marcos. Certains ministres, comme celui des finances, M. Jaime Ongpin, ont laissé entendre qu'ils démissionneraient si le gouvernement de Mme Aquino refusait d'honorer ses engagements, risquant de provoquer des mesures de représailles de la part du FMI et des nombreuses banques internationales créditrices des Philippines.

Pourtant, Mme Monsod a insisté sur *le fait que « le gouvernement philippin se devait d'analyser attentivement les nombreuses composantes de la dette extérieure »* en vue de renégocier avec ses différents bailleurs de fonds.

Le test Westinghouse

D'autres n'hésitent pas à adopter un ton plus radical. Ainsi, M. René Saguisag, conseiller spécial de Mme Aquino, a fait de la centrale nucléaire de Bataan son cheval de bataille. Cette centrale, qui n'est pas encore entrée en fonctionnement et dont la réalisation fut confiée à la firme américaine Westinghouse, est en effet une des « œuvres » les plus controversées du « régime Marcos ».

D'un coût total de plus de 2 milliards de dollars, le projet a obligé le gouvernement à emprunter près de 1,8 milliard de dollars auprès *de diverses* banques internationales – dont l'Exim Bank américaine, l'*Union de* banques suisses, la Citibank. Or, après que le gouvernement de Mme Aquino eut, la semaine dernière, au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl, décidé de mettre cette centrale « en sommeil » pour des raisons de sécurité, M. Saguisag a fait savoir que *« certaines irrégularités »* avaient été relevées dans le contrat liant Westinghouse à la National Power Corporation, agence d'Etat.

Corruption et pots-de-vin

Si cela se révélait exact, M. Saguisag a annoncé que le gouvernement philippin n'hésiterait pas à *dénoncer* les termes du contrat. Par ailleurs, M. Saguisag vient d'accuser le département américain de la justice de vouloir *« cacher »* des documents importants relatifs à l'affaire. La justice américaine est en effet en train de poursuivre une enquête indépendante à la suite des accusations de corruption et de pots-de-vin qui ont *été portées* contre Westinghouse. Le durcissement du gouvernement philippin sur ce dossier – vu ici comme un indicateur possible de la politique future de Mme Aquino – a naturellement été très mal accueilli dans les milieux bancaires. Une rupture éventuelle du contrat Westinghouse-NPC signifierait le refus du gouvernement philippin de respecter ses obligations envers des banques qui comptent parmi les plus importants bailleurs de fonds de l'archipel. Ainsi, lors d'un entretien avec le journal d'affaires *Business Day*, un représentant d'une de ces banques, tout en conservant l'anonymat le plus absolu, a mis le gouvernement de Mme Aquino *« en garde »* contre tout acte qui *« violerait un des principes cardinaux de la communauté financière internationale »*, à savoir la reconnaissance de dette.

KIM GORDON BATES.

REPÈRES

Dollar : repli à 6,96 F

Sur des marchés des changes plus calmes après l'agitation des jours précédents, le dollar a fléchi vendredi 9 mai, revenant de 7,01 F, cours officieusement coté le 7 mai, à 6,96 F et de 2,20 DM à 2,1850 DM. Son repli a été beaucoup plus vif à Tokyo, où le billet vert a, une fois de plus, battu tous ses records de baisse à 163 yens, après 162,80 yens, sur de très gros ordres de ventes émanant des firmes japonaises elles-mêmes, qui redoutent une baisse ultérieure à 160 ou même 150 yens.

Construction : la situation s'améliore

Les entrepreneurs du bâtiment attendent une légère amélioration de leur activité au cours des prochains mois, particulièrement pour le gros œuvre, écrit l'INSEE, au vu de son enquête trimestrielle dans *ce secteur. L'emploi devrait continuer* d'évoluer plus favorablement. Les carnets de commandes, bien que jugés encore insuffisants par la moitié des entrepreneurs, *sont globalement* considérés comme mieux garnis. Cette amélioration est due à une nette remontée dans le gros œuvre, alors que le second œuvre est en recul.

Production industrielle : + 1,5 % en un an

La *production* industrielle a peu progressé en 1985. L'indice trimestriel calculé par l'INSEE sur la base 100 en 1970 s'est inscrit *à 136 au quatrième trimestre* 1985, *contre* 137 au troisième trimestre (– 0,8 %), après correction des variations saisonnières. *Sur un an (quatrième trimestre 1985 comparé au quatrième* trimestre 1984), la progression de l'indice – bâtiment et travaux *publics exclus – n'est que de* 1,5 %. La *production* de biens intermédiaires régresse de 1,7 % en un an, celle de biens de consommation (+ 1,3 %) et de *biens d'investissements* (+ 2,7 %) progresse. Malgré sa publication tardive, l'indice trimestriel apporte des données intéressantes *sur l'évolution de la* production dans la mesure où il couvre un champ nettement plus large de l'industrie que l'indice mensuel.

SOCIAL

Quand les choix du gouvernement préoccupent le patronat de l'intérim

Pour être particulière et embrouillée, la situation du travail temporaire (l'intérim) a peut-être fourni à M. Philippe *Séguin, ministre des affaires* sociales et de l'emploi, l'occasion de montrer comment *il* pouvait aborder les dossiers les plus délicats. Ses *déclarations*, le 28 avril devant l'Assemblée nationale, en donnent un indice (*le Monde* du 30 avril). Elles pourraient même être considérées comme un nouvel exemple – après celui de l'autorisation administrative de licencie*ment – de la méthode qu'il* entend suivre pour contourner une difficulté.

La plate-forme commune RPR-UDF promettait des assouplissements réglementaires pour le travail temporaire et pour le contrat *de travail à durée déterminée*, dont la limite aurait pu être portée à trois ans. Mais, *plutôt que* de pratiquer la déréglementation libérale, M. Séguin s'est montré prudent : si l'intérim et le CDD (contrat à durée déterminée) feront l'objet d'une ordonnance, celle-ci sera pour l'essentiel privée de contenu.

Le parallélisme entre les deux formules de travail différencié sera maintenu, de même que les délais de carence ou le montant respectif des indemnités de précarité. Quant aux changements, ils seront limités. Les conditions dans lesquelles on peut faire appel à l'intérim ou au CDD (les cas de recours) seront simplifiées et regroupées *en quelques catégories*. L'autorisation préalable de l'administration sera supprimée dans les deux ou trois cas où elle existe, sans que l'obligation d'informer soit remise en cause, l'idée étant, comme pour tous les contrôles existants, d'en limiter le caractère tracassier. Même l'allongement des durées devrait être purement théorique, les mis*sions d'intérim n'excédant pas* deux semaines en moyenne et les CDD ne dépassant pas les douze semaines, toujours en moyenne.

Trop grande habileté

Ainsi, tout en ayant formellement respecté l'engagement initial, M. Séguin a en fait débarrassé de ses aspérités un sujet qui menaçait d'être explosif et fonctionnait à la manière d'un piège. *Mais, il n'est pas pour autant* assuré de convaincre, peut-être en *raison de sa trop grande habileté*...

Le nouveau ministre des affaires sociales était en effet attendu, dans cette affaire, tant par les organisations syndicales que par les syndicats professionnels qui, une fois n'est pas coutume, faisaient pratiquement cause commune. Les uns, comme les autres, estiment avoir beaucoup à redouter de la *flexibilité*, jugée dangereuse pour la protection des salariés ou trop favorable à la concurrence. Les deux parties intéressées pouvaient croire qu'elles avaient non seulement abouti à une solution acceptable, mais également construit un édi*fice conventionnel intangible*. Les dispositions arrêtées par accord *par les partenaires, le* 13 mai 1985, n'avaient-elles pas été reprises intégralement dans la loi de juillet 1985 dont la dernière circulaire d'application date du 14 mars...

Peu ou mal informé de ce *contexte, M. Séguin avait d'abord* semblé vouloir franchir l'obstacle sans plus de précautions. Au vu des difficultés techniques, il a trouvé cette formule de compromis qui a le mérite de ne pas sacrifier politiquement les acquis *contractuels aux exigences de* l'Etat libéral.

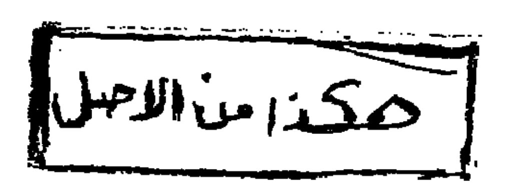
« Timide nettoyage »

Contrairement aux libéraux, qui ne trouveront sûrement pas *leur compte dans ce « timide nettoyage »*, les organisations syndicales se montrent soulagées après quelques semaines d'inquiétude. Mais ce sont finalement les syndicats professionnels de l'intérim, le PROMATT (syndicat des professionnels du travail temporaire) et surtout l'UNETT (Union natio*nale des entreprises de travail* temporaire) qui s'avouent les plus désabusés, si ce n'est les plus sarcastiques dans leurs commentaires. *« On a utilisé un marteau-pilon pour écraser une mouche »*, dit-on à l'UNETT. *« A quoi sert une ordonnance, si c'est une coquille vide ? Qu'y a-t-il à négocier, quand il n'y a plus rien à faire ? »*, se demande-t-on en *observant* l'actuelle absence de concertation. *« Le patronat en tant que tel n'a pas été consulté par le ministre »*, contrairement à ce qui s'était produit avec la gauche au pouvoir, fait-on encore remarquer en répétant *« qu'il s'agit là d'une méthode difficilement admissible »*.

S'il est vrai que ce mouvement de mauvaise humeur s'explique par le souhait déçu d'une profession qui entendait profiter de l'occasion pour obtenir quand même quelques modifications à son avantage (1), cela souligne aussi l'étroitesse des voies que M. Séguin doit emprunter pour appliquer sa politique et ne brusquer personne. Sur d'autres dos*siers épineux, et le ministre* des affaires sociales doit en défendre plusieurs devant *l'opinion, il* devra rééditer son numéro d'équilibriste. A chaque fois, il lui faudra tout à la fois impressionner et ne rien compromettre sans pourtant prendre le risque de mécontenter. Un exercice difficile.

ALAIN LEBAUBE.

(1) L'alignement de l'indemnité de précarité sur le contrat à durée déterminée, le délai de carence et la fin des précautions pénales.



AFFAIRES

LES A-COTÉS DE LA RESTRUCTURATION DE BOUSSAC

Les mécomptes de la formation

Prolongement de l'affaire Boussac ou escroquerie annexe ? Que signifie exactement l'affaire Gérard Le Gal, du nom du directeur de Boussac Formation, l'association créée par *Jean-Claude Boussac*, en 1976, pour gérer le budget de formation et de reconversion du groupe textile (1) ? M. Gérard Le Gal a été écroué le mois dernier, inculpé d'abus de confiance, d'escroquerie et de complicité d'infraction à la législation sur les sociétés (*le Monde* du 15 avril). Parallèlement à l'instruction, une seconde enquête est menée par l'administration à l'initiative du ministre des affaires sociales, M. Séguin, sur la destination des fonds publics alloués à Boussac.

M. Le Gal était le directeur de Boussac Formation, même s'il ne figurait théoriquement pas au nombre de la quarantaine de salariés que compte l'association. Son salaire lui était en fait versé par l'intermédiaire de la Sogéral, sa société qui emploie *aussi sa femme*, Mme Christine Chardon, chargée de la gestion de Boussac Formation. La Sogeral avait comme client essentiel Boussac Formation, mais également traitait ponctuellement avec d'autres entreprises, telle Biderman.

Si au début M. Le Gal gérait surtout la formation du groupe, il s'est peu à peu chargé de trouver des repreneurs aux unités cédées, une fonction qui arrangeait les diffé*rentes directions de Boussac*, même si elle ne figurait pas explicitement dans son contrat. Cette activité a même pris ces dernières années une importance considérable à mesure que le groupe élaguait les actifs déficitaires. Rares étaient alors les cessions dont les repreneurs n'avaient pas été trouvés par M. Le Gal.

« Un calcul byzantin »

C'est ainsi qu'il s'est trouvé impliqué dans l'affaire Internationale Cotonnière, la société qui a racheté *plusieurs divisions de Boussac* (dont Warnier-David et les imperméables Blizzand et Cyclone) et dont les dirigeants ont été récemment inculpés (*le Monde* du 24 novembre 1985). M. Le Gal leur a notamment *prêté* 4,75 millions de francs, et il a garanti six traites de l'Internationale Cotonnière émises pour racheter Warnier-David pour un montant total de 3,4 millions de francs.

La Sogeral aurait d'autre part reçu des honoraires d'une école privée de gestion, l'EBS (Européenne Business School), qu'il avait désignée comme destinataire principal de la taxe d'apprentissage de CBSF (*Compagnie Boussac-Saint Frères*), la partie industrielle du groupe. Ces honoraires pouvaient atteindre 40 % du montant des taxes d'apprentissage ainsi collectées par l'école.

Reste à savoir ce qui motivait M. *Le Gal. Aurait-il poursuivi son* propre intérêt ou était-il entraîné dans des combines sans leur opposer le discernement nécessaire ? En tout cas, on remarque que jamais la Sogeral n'a touché de Boussac Formation les sommes théoriquement prévues par le contrat signé avec l'association en 1979, qui étaient de *5 % du montant total* des recettes annuelles perçues par Boussac Formation.

« *C'eût été un calcul byzantin* », explique M. Maupin, président de Boussac Formation de 1976 à 1985. Seul salaire effectivement versé, un « fixe », annuel, qui a progressivement grossi jusqu'à atteindre 1,2 million de francs en 1985. L'année précédente, un avenant au contrat initial avait finalement régularisé cette situation. Les honoraires reçus de l'EBS auraient pu être interprétés comme « une compensation » (bien qu'insuffisante) de la différence.

Hâte et négligence

M. Le Gal semble aujourd'hui porter le chapeau des responsabilités. Le groupe Boussac se déclare totalement étranger à cette affaire. *Son principal tort aurait été d'avoir « donné à Boussac Formation une trop grande autonomie de gestion »*, suggère Mme Lanciaux, l'actuelle présidente de l'association. Car, si M. Le Gal en était le directeur de fait, les présidents successifs en titre de Boussac Formation étaient, eux, également salariés de Boussac, et *même* y exerçaient des responsabilités : M. Hervé Maupin est secrétaire général du groupe depuis l'époque Willot, et Mme Lanciaux, nommée par M. Arnault, le nouveau PDG depuis l'an passé, en est la directrice des ressources humaines. Mais « *nous ne faisions que signer les chèques une fois par mois* », explique Mme Lanciaux. Les comptes, d'ailleurs vérifiés depuis par un cabinet d'audit, semblent irréprochables, au moins du point de vue de la législation comptable : à *chaque dépenses* correspond une facture.

La *question en* fait posée est celle de la destination réelle des fonds de Boussac Formation et des subventions d'aide à l'emploi des pouvoirs publics. La réponse se trouve peut-être *dans le contrat qui lie la Sogeral* à Boussac Formation. Pourquoi M. Le Gal a-t-il bénéficié d'une telle largesse financière et de telles responsabilités dans la cession des actifs de Boussac ? Pourquoi les dispositions financières de ce contrat *n'ont-elles ensuite jamais* été respectées ?

C'est au juge Michaud (qui a déjà conduit le procès Willot et est aujourd'hui également chargé du procès des repreneurs de l'Internationale Cotonnière) qu'il appartiendra d'établir les véritables responsabilités. En l'état actuel de l'enquête, cette affaire apporte au moins un enseignement. Elle témoigne de la *hâte et de la négligence avec* lesquelles, depuis des années, un grand groupe industriel a procédé aux réductions dramatiques de ses personnels (de 20000 salariés en 1981 à moins de 10000 à la fin de 1986). Derrière le mot aseptisé de « restructuration » se cache une *réalité* plutôt trouble.

DOMINIK BAROUCH.

(1) Boussac Formation gère les *0,8 % de la masse salariale allouée* à la formation, les 0,6 % de la masse salariale allouée à la taxe d'apprentissage, ainsi que les sommes versées par le FNE (Fonds national de l'emploi) et le FSE (*Fonds social européen*). Au total, Boussac Formation a brassé 60 millions de francs en 1985.

● **Rencontre à l'université Paris-X - Nanterre.** — L'Association internationale des étudiants en sciences économiques et commerciales (AIESEC) et *le Monde* organisent, le mardi 13 mai à 12 h 30, à l'université Paris-X - Nanterre (bâtiment G, amphi A), un débat sur le thème « Exportateurs, ceux qui réussissent ». Participeront à cette rencontre, MM. Antoine Basile, consultant international, Hideyasu Nasu, président de Sumitomo-France, Yves Parisot, directeur général de SPIE-Batignolles-International, et Emile Veron, président de Majorette. Le débat sera animé par François Simon, chef adjoint du service économique du *Monde*.

★ AEISEC Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre. Tél. : 47-24-79-92.

— ENTREPRISES —

Photocomposition : Agfa-Gevaert France passe à la fabrication en continu

Devant l'accroissement de la demande, Agfa-Gevaert France a décidé d'augmenter de 34 % la capacité de son usine de Pont-à-Marc (Nord), spécialisée dans la production de papiers et de films pour la photocomposition. La fabrication passe immédiatement en continu avec la mise en place d'une *quatrième équipe*. La société deviendra ainsi un des plus grands fournisseurs de la presse *française*.

Le groupe germano-belge Agfa-Gevaert, premier photochimiste européen et deuxième mondial, à égalité avec Fuji (japonais) derrière Kodak, a récolté, en 1985, les fruits de l'effort de restructuration mené depuis le début de la décennie sous la houlette de Bayer, *devenu, en 1980, son actionnaire à 100 %. Il a dégagé*, avant impôts, un bénéfice record équivalant à 2,3 milliards de francs (+ 17,2 %) sur un chiffre d'affaires de 23,2 milliards de francs (+ 7,5 %) doublé en quatre ans. Son profit net est de l'ordre de 1 360 millions de francs (contre 1 157 millions). Pour la première fois depuis huit ans, la filiale allemande a dégagé des profits.

Etats-Unis : Marriott (hôtellerie) *offre de racheter Saga*

Le groupe américain Marriott Corp. (hôtels, restauration) a annoncé, le jeudi 8 mai, qu'il venait d'offrir de racheter pour 435 millions de dollars une autre société américaine de restauration Saga Corp. Marriott, précise un communiqué, a offert *34 dollars par action ordinaire* de Saga, dont le capital est *divisé en quelque* 12,8 millions de titres ordinaires. Saga a réalisé, en 1985, un chiffre d'affaires de 1,3 milliard de dollars, et Marriott de 4,2 milliards. Ce dernier groupe, qui a acquis en 1985 la chaîne de *restaurants Howard Johnson*, possède également des intérêts dans les chaînes de restauration rapide Big Boy et Roy Rogers. — *(AFP.)*

Canada : Wardair International achète trois Airbus A-300

La compagnie aérienne canadienne Wardair International a annoncé, le jeudi 8 mai, à Toronto, qu'elle avait acheté trois Airbus A-300 pour un montant total de 120 millions de dollars canadiens (1 dollar can. = 5 F). Wardair International, spécialisée dans les vols charters, mettra en service, en août prochain, le premier de ces *avions, des biréacteurs qui* pourront accueillir chacun deux cent cinquante passagers. La compagnie aérienne a, par ailleurs, annoncé qu'elle mettrait en vente, en octobre prochain et en avril 1987, deux de ses *Boeing-747. Wardair Internatio*nal est la troisième compagnie aérienne du Canada, après Air Canada et la compagnie CP Air. — *(AFP.)*

Nominations

● **Aux Trois Quartiers-Madelios, M. GEORGES DE *LEUSSE***, quarante-sept ans, devient PDG. M. de Leusse est PDG de Primistère, administrateur de Paris-France et de Radar SA. Diplômé de l'Institut *d'études politiques*, M. de Leusse a été, notamment, directeur-conseiller du président à Creusot-Loire Entreprises (1972-1977), directeur délégué *de Framatome (1974-1977)*, puis directeur général et membre du directoire de la Société des parfums Hermès (1977-1985).

● **A Rexeco (Centre de recherches pour l'expansion de l'économie), M. PHILIPPE BOULIN**, *soixante* et un ans, devient président en remplacement de M. Jean-Yves Eichenberger. M. Boulin, ancien PDG de Creusot-Loire, est président de Montenay SA.

● **Chez SMH (Société suisse de microélectronique et d'horlogerie)**, deuxième fabricant mondial de montres derrière *le Japonais Seiko, avec un chiffre* d'affaires de 1,86 milliard de francs suisses (6,9 milliards de francs), ***M. NICOLAS HAYEK*** est nommé président. Il remplace à ce poste M. François Milliet. M. Hayek est le « consultant » appelé à la rescousse pour redresser le groupe. *Il est devenu* avec M. Stephan Schmidheiny, homme d'affaires suisse fortuné, et plusieurs investisseurs privés, un des principaux actionnaires de *SMH. La SMH résulte du rassem*blement des anciennes ASVAG (Longines, Rado, ETA...) et SSIH (Tissot, Oméga...). Pour 1985, son bénéfice s'est élevé à 60,4 millions de francs suisses (+ 128 %) soit 230 millions de francs.

● **Chez AEG, M. WERNER BREITSCHWERDT**, cinquante-huit ans, a été élu président du conseil de surveillance en rem*placement de M. Klaus Kuhn, qui* reste membre du conseil. Second groupe de la construction électrique de RFA, derrière Siemens, AEG a été racheté en février par *Daimler-Benz*.

— AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS —



SOCIÉTÉ ANONYME DES BAINS DE MER ET DU CERCLE DES ÉTRANGERS A MONACO

Avis de convocation d'une assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement

Les actionnaires sont convoqués en *assemblée générale ordinaire réunie extraordinairement* à Monte-Carlo, au siège social (salle Blanche du Casino), le vendredi 20 juin 1986, à dix heures trente, avec l'ordre du jour suivant :

— Cession du tréfonds d'une parcelle de 3 850 m² à l'Etat en vue de la construction d'un parc de stationnement et de ses dépendances sous les jardins des Boulingrins.

Seuls les propriétaires d'actions dont le transfert et l'inscription au registre des actionnaires de la société auront été effectués à leur profit au moins dix jours avant le jour de l'assemblée pourront assister à celle-ci ou se faire représenter dans les conditions prévues aux statuts.

Le conseil d'administration.

LE Simco
UNION POUR L' HABITATION

Le montant des loyers émis par la société au cours du premier trimestre de l'année 1986 est le suivant comparé à celui de 1985 :

1985 : F 62 712 176 — 1986 : F 67 181 776

Ces montants ne tiennent pas compte des indemnités compensatrices dues par l'Etat.

GROUPE TOTAL



Compagnie Française des Pétroles

Comptes consolidés au 31 décembre 1985

Au cours de sa séance du 6 mai 1986, le conseil a examiné les états consolidés du groupe Total au 31 décembre 1985 (*en millions de francs : MF*).

	1984	1985
Chiffre d'affaires	158 778	173 120
Marge brute d'autofinancement	8 718	7 923
Résultat	1 307	1 426
● Part du groupe	1 708	1 473
● Part des minoritaires	– 401	– 47
Effet de stock estimé	1 400	– 2 000
MBA hors effet de stock	7 318	9 923

1. — La MBA provient pour l'essentiel, comme les années précédentes, des activités de production pétrolière et gazière, notamment en mer du Nord. Le secteur du raffinage et de la distribution a vu ses résultats très perturbés par un effet de stock négatif de 2 000 MF, dû surtout à la baisse du dollar. Hors effet de stock, la MBA de ce secteur s'est cependant améliorée, notamment chez la filiale américaine TOP (NA).

La MBA du groupe, calculée hors effet de stock, a ainsi nettement progressé de 7 318 à 9 923 MF.

2. — *La valeur des stocks dans les* comptes au 31 décembre 1985 des filiales du secteur raffinage/distribution a été arrêtée en tenant compte de leur valeur marchande à cette date.

La baisse des prix du pétrole survenue depuis le début de l'année 1986 n'a donc pas eu d'incidence dans les comptes de l'exercice 1985. En raison de cette baisse, l'écoulement des stocks existant au 31 décembre 1985 a généré une moins-value de 2 500 MF par rapport à leur valeur au bilan de fin 1985 ; ce montant confirme les prévisions faites lors de la publication des résultats *de la société mère le 5 mars dernier*. Il sera inclus dans les comptes consolidés du groupe en 1986.

3. — Les investissements bruts ont été de 10 888, contre 9 808 en 1984. Les investissements nets ont été de 8 037, contre 7 093. La plus grande partie de *ces investissements a été faite dans* le secteur de l'exploitation et de la production pétrolière.

ÉNERGIE

Gaz de France baissera ses prix d'au moins 15 % à l'automne

Année-test pour Gaz de France. Talonné par la concurrence avivée des produits pétroliers, l'établissement public devra, en octobre au plus tard, avant la prochaine saison de chauffe, ajuster ses tarifs industriels sur ceux du fioul. Après les baisses de 8 % et de 23 % déjà annoncées depuis le début de l'année, une nouvelle diminution d'environ 15 % est inévitable si GDF veut récupérer les clients inconstants *qui préfèrent depuis peu revenir* au pétrole.

Pour se battre sans accumuler de nouveaux déficits, l'établissement, tout juste sorti du rouge l'an passé, *doit, dans le même temps*, réussir à arracher à tous ses fournisseurs des conditions aussi favorables que celles obtenues des Néerlandais et des Soviétiques en 1985. Peu à peu, une sorte de « contrat type » s'impose au marché gazier international. Indexé sur les produits *concurrents du gaz*, très souple quant aux quantités, il permet aux acheteurs comme Gaz de France de se caler durablement sur les tarifs pétroliers.

Un hic : les baisses ne se répercutent qu'avec retard, ce qui oblige l'établissement à anticiper auprès de ses clients, au risque de se tromper. La diminution des prix, pour les contrats hollandais et soviétiques, se répercute ainsi sur neuf mois. Il faudra donc attendre l'hiver prochain pour que l'établissement bénéficie pleinement de la chute des cours du fioul enregistrée au cours du premier trimestre par les pétroliers et *aussitôt répercutée par eux*.

Mais GDF, aidé par le retournement du marché gazier, dominé par les acheteurs, peut aussi jouer sur la souplesse permise par ses contrats, pour moduler ses enlèvements au mieux de ses intérêts. L'objectif est de limiter au minimum les achats tant que la baisse des prix n'est pas totalement répercutée. Gênés par cette tactique, les Soviétiques viennent ainsi d'accepter d'anticiper, dans leurs tarifs, la baisse prévue à l'automne, à la condition que GDF augmente les quantités enlevées. C'est ce qui explique que l'URSS soit devenue depuis peu le premier *fournisseur de gaz de la France*.

Aligner les contrats

L'enjeu principal des négociations en cours est d'aligner les contrats algériens et norvégiens sur ceux acceptés par les Hollandais et par les Soviétiques. Pour la Norvège, les choses paraissent bien engagées. Les opérateurs du gigantesque gisement de Troll (1 200 milliards de mètres cubes récupérables) négocient *depuis l'an passé avec le consortium* européen dont fait partie la France. Il est prévu la vente, après l'an 2000, de quelque 15 à 20 milliards de mètres cubes par an, l'exploitation *devant démarrer en 1995-1996* et atteindre le plein développement en 2010. Ce contrat, particulièrement ardu à boucler, compte tenu du coût très élevé des investissements — de 6 à *10 milliards de dollars*, intérêts compris, soit l'équivalent du tunnel sous la Manche, — devait être conclu d'ici à la fin de l'année.

Les Norvégiens auraient, semble-t-il, d'ores et déjà accepté le principe du netback, c'est-à-dire un calcul de *prix, qui, partant des cours* des produits concurrents au niveau des consommateurs — fioul lourd dans l'industrie, fioul domestique dans l'habitat existant, électricité pour les constructions neuves, — remonte jusqu'au prix payé au producteur, en intégrant des frais divers, de distribution, de transport, de transformation, etc.

Les contrats hollandais et soviétiques, considérés comme exemplaires par GDF, prévoient ainsi une indexation basée pour 40 % sur les cours du fioul lourd, pour 40 % sur les cours du fioul domestique et pour 20 % sur l'inflation des pays les *plus sages, c'est-à-dire la RFA et les* Pays-Bas. Comme le rythme de hausse des prix est, dans ces pays, inférieur de 2 à 3 points à celui de la France, et que l'électricité est, selon le contrat de plan d'EDF, censée augmenter au rythme de l'inflation — 1 point, GDF est ainsi assuré d'être, *sur* le long terme, en dessous des prix de ses principaux concurrents.

Reste l'Algérie. C'est le troisième grand fournisseur de Gaz de France, *à égalité avec les Soviétiques et les* Hollandais. Le contrat est fort différent puisqu'il indexe le prix du gaz sur un panier de pétroles bruts. Il n'est plus applicable, d'une part, car les *prix officiels de l'OPEP n'exis*tent plus et, d'autre part, car il ne prévoit pas de prix-plancher. L'application de la formule contractuelle aux cours au jour le jour des bruts donne un prix d'environ 2 dollars par million de BTU (1), inférieur aux coûts de production et de transport algériens. A 7 dollars par baril pour le pétrole, le gaz algérien *devient gratuit* !

Renégocier sur le fond

C'est pourquoi Alger a accepté récemment un arrangement provisoire avec GDF, qui, coupant la poire en deux, entraîne pour trois mois une baisse des tarifs de 20 %, ramenant ceux-ci au niveau des gaz concurrents, alors que l'application stricte de la formule aux cours spot du brut donnerait une baisse de 40 %.

Il va falloir, cependant, à compter du 1er juillet, renégocier sur le fond de la formule. Les Belges et les Ita*liens ont ouvert la voie à GDF*, mais les négociations jusqu'ici n'ont abouti à rien. Distrigaz Belgique a demandé l'ouverture d'une procédure d'arbitrage international, et l'Enagaz *italienne a adopté* une position très dure.

Gaz de France demeure toutefois optimiste et espère avoir, d'ici à la fin de l'année, conclu avec tous ses fournisseurs des contrats *lui* permettant de bénéficier à long terme de la baisse des hydrocarbures pour défendre son marché. Une ombre au tableau : les projets de dérégularion *du nouveau gouvernement, qui pour*raient remettre en cause le rôle d'opérateur international de l'établissement en autorisant d'autres sociétés privées à importer du gaz. La *direction s'en inquiète*, arguant de l'exemple européen, où tous les pays ont mis en place une structure d'achat centralisée. Elle serait prête en revanche à accepter une libération de la distribution, à condition, dit-elle, qu'on ne l'oblige pas à conserver les zones les moins rentables, comme Paris ou Marseille, et à céder au privé les zones où la distribution gagne de l'argent.

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le BTU (British Thermal Unit) est une unité de mesure conventionnelle ; 1 million de BTU équivalent à 25 cubes.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 mai

Nouvelle hausse

Après un démarrage poussif, avec un gain minime de 0,05 % en séance du matin, la Bourse de Paris a confirmé dans une moindre mesure sa fermeté du début de semaine, dans un marché modérément actif. En fin de séance, l'indicateur instantané progressait de 0,76 %.

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient une nouvelle fois Moulinex et Thomson-CSF (à son plus haut niveau historique), tandis que Poliet (tirant profit de ses bons résultats de 1985), Eurocom, SGE et Esso gagnaient du terrain. Les titres Colas et Darty étaient pour leur part réservés à la hausse.

En revanche, Bis, Promodès et Avions Dassault s'inscrivaient en repli, de même que Alcatel, Legrand, Saint-Louis et Elf.

Autour de la corbeille, les observateurs notaient un courant d'achat soutenu alimenté par les investisseurs étrangers, alors que les Français se montraient généralement plus attentistes, à l'approche du 8 mai. D'aucuns rappelaient que l'an passé à la même époque le mouvement de hausse avait commencé à s'infléchir, jusqu'à novembre. La remontée de l'indice de la Compagnie des agents de change à proximité de son niveau record (404,9) démentait cependant cette vision plutôt superstitieuse.

Sur le marché obligataire, la progression des cours décevait quelque peu les opérateurs. En revanche, la nouvelle émission des CEPME s'arrachait littéralement. A l'étage au-dessus, sur le marché à terme des instruments financiers (MATIF), l'activité restait soutenue. A 13 heures, 2 244 contrats étaient traités. Le contrat à échéance de décembre gagnait 0,26 % à 113,80.

La devise titre s'échangeait 7,06, 7,12 francs (inchangée). Le napoléon s'inscrivait en recul de 4 francs, à 531 francs.

NEW-YORK

Reprise

Wall Street s'est redressé le 8 mai, effaçant partiellement les pertes enregistrées la veille, dans un marché actif. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles, qui avait cédé 12,65 points mercredi, a regagné 10,91 points jeudi, pour clôturer à 1 786,21 points. 136,35 millions de titres ont été échangés (contre 130 millions le 7 mai). Le nombre d'actions en hausse (1 002) dépassait celui des baisses (575), tandis que 401 titres restaient inchangés.

Autour du Big Board, les opérateurs ont accueilli favorablement l'annonce d'une baisse des taux d'intérêt sur les bons du Trésor américains. Les taux sont tombés à 7,37 %, touchant ainsi leur plus bas niveau jamais enregistré. Un mouvement qui a dopé le marché obligataire, avant de profiter à celui des actions. Les inquiétudes qui avaient suivi les trois émissions de bons du Trésor portant sur un montant record de 27 milliards de dollars, en une semaine, ont aussi été dissipées.

Parmi les valeurs bien orientées, figuraient Sperry, Penny (+ 3 dollars), CBS (+ 1,75 dollar) et Honeywell (+ 2,37 dollars). En revanche, Digital Equipment, Ford Motor et Texas Instrument se repliaient. Philadelphia Electric était le titre le plus traité (3,294 millions de transactions), suivi par Sperry (2,959 millions d'échanges), Goodyear, Texaco, Mobil, Saga et IBM.

VALEURS	Cours du 7 mai	Cours du 8 mai
Alcoa	38 7/8	39 3/4
A.T.T.	24 7/8	25 1/8
Boeing	56 3/8	56 7/8
Chase Manhattan Bank	43 3/8	43 1/2
Du Pont de Nemours	78 3/4	77 1/2
Eastman Kodak	56 1/8	56 3/4
Exxon	57 7/8	58 5/8
Ford	81 1/2	80
General Electric	77 1/4	78 1/4
General Motors	79 3/4	79 1/2
Goodyear	31 3/8	31 3/4
I.B.M.	151	148 1/8
I.T.T.	47 1/2	47 1/4
Mobil Oil	29 7/8	30 3/8
Pfizer	60 1/8	59 7/8
Schlumberger	30 1/4	30 7/8
Texaco	31 5/8	32 7/8
U.A.L. Inc.	62	61
Union Carbide	23 1/4	23 1/4
U.S. Steel	20 7/8	21
Westinghouse	52 7/8	53 5/8
Xerox Corp.	58 5/8	60 1/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DU BÉNÉFICE NET DES UAP. – Les trois sociétés constituant l'UAP (UAP-Iard, UAP-Vie et UAP-Capitalisation) ont réalisé, en 1985, un bénéfice net de 1 595 millions de francs, en hausse de 37,5 % sur 1984 (1 160 millions de francs). Le chiffre d'affaires mondial de ces trois filiales d'exploitation a progressé de 15,6 % en 1975, pour atteindre 28,33 milliards de francs.

DES PERTES POUR PETIT BATEAU. – La société Petit Bateau Valtor a annoncé, le 7 mai, une perte nette de 11,1 millions de francs pour l'exercice 1985, contre un bénéfice de 1,9 million de francs en 1984. Le chiffre d'affaires hors taxe de la société mère s'est élevé l'an passé à 435 millions de francs (+ 3,5 % sur 1984).

PHILIPS : BÉNÉFICE EN BAISSE. – Au premier trimestre de 1986, le bénéfice net de Philips a chuté de 44,6 %, à 144 millions de florins (63 cents par action), conte 260 millions de florins (1,22 florin par action) au premier trimestre de 1985.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	6 mai	7 mai
Valeurs françaises	152	152,6
Valeurs étrangères	109,4	109,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 mai	7 mai
Indice général	401,3	403,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 9 mai .... 7 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 mai	9 mai
1 dollar (en yens)	164,30	164,20

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	....	1 800
5 %	62 40	1 315
3 % amort. 45-54	....	2 301
Emp. 7 % 1973	7580	..
Emp. 8,80 % 77	121 10	8 438
9,80 % 78/93	108 30	8 055
8,80 % 78/86	100 92	3 544
10,80 % 79/94	109 35	7 279
13,25 % 80/90	111 90	12 306
13,80 % 80/87	108 40	7 713
13,80 % 81/89	114 60	4 272
16,75 % 81/87	111 55	11 014
16,20 % 82/90	126 10	5 104
16 % juin 82	127 80	14 597
E.D.F. 7,8 % 61	154 70	4 374
E.D.F. 14,5 % 80-92	118 20	12 298
Ch. France 3 %	156	..
CNB Bques janv. 82	104 75	3 752
CNB Paribas	105	3 752
CNB Suez	105 30	3 752
CNI janv. 82	104 60	3 752
CRH 10,90% déc.85	119 20	3 467

BOURSE DE PARIS Comptant — 7 MAI

Cours relevés à 17 h 36

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	442 30	465
A.G.F. (St Cent.)	8870	9000
André Roudière	250	250
Applic. Hydraul.	610	610
Arbel	135	140 40
Artois	290	293
Avenir Publicité	1810	1675

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M. H.	100	100
Métal Déployé	460	442
Mors	230	232
Naval Worms	167	169
Navig. (Nat. de)	137 50	143
Nicolas	680	685
OPB Paribas	469	469
Optorg	218 30	220
Origny-Desvroise	270 50	281 50
Palais Nouveauté	854	888
Paribas-CIP	1010	1020

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Gulf Oil Canada	79	78 50
Honeywell Inc.	540	548
Hoogovens	250	....
I. C. Industries	316	315
Int. Min. Chem.	236	230 50
Johannesburg	750	680 o
Kubota	13 40	13
Latonia	288	288
Mannesmann	800	....
Midland Bank Plc	62 20	67
Mineral-Ressourc.	62 40	63

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Patamelle-R.D.	3926	4010
A.G.F. S.A.	1642	1642
Alain Manoukian	590	590
Anystal	358 50	373
BAFIP	1400	750 d
B.I.P.	1180	1180
Bolloré Technologies	870	883

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Métallurg. Minière	189 90	186
M.M.B.	659	686
Moulin-Dulmas	829	829
Om. Gest. Fin.	399	383 o
Petit Bateau	255	250
Petrofigaz	940	926
Rexel	970	980
St-Gobain Emballage	1330	1384 d
S.C.G.P.M.	230	230
Seine-Matra	824	841

Règlement mensuel

Cours relevés à 17 h 36

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1492	4,5 % 1973	1520	1500	1510	– 0 65
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1145	B.N.P.	1134	1117	1130	– 0 35
1320	C.C.F.	1350	1362	1362	+ 0 88

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
360	Elf-Aquitaine	359	353	350	– 2
320	– (certific.)	330	329	329	– 0
2080	Epeda-B-Faure	2061	2070	2085	+ 1
2650	Essilor	2620	2670	2680	+ 2

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
575	Gen. Motors	575	567	565	– 1 73
50	Goldfields	50 50	50	50 20	– 0 59
44	GdMetropolitain	46	46	45 20	– 1 73
75	Harmony	69 40	69 95	69 60	+ 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
390	Volvo	384	380 50	380 50	– 0 91
245	West Deep	238	234 50	234 50	– 1 47
425	Xerox Corp.	431 20	433	433	+ 0 41
1 50	Zambia Corp.	1 40	1 40	1 40	....

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 088	....	6 750	7 350
ECU	6 860	....	....	....
Allemagne (100 DM)	318 530	....	309	327
Belgique (100 F)	15 615	....	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	282 560	....	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	88 050	....	86	90
Norvège (100 k)	100 900	....	98 500	102
Grande-Bretagne (£ 1)	10 844	....	10 400	11 150
Grèce (100 drachmes)	5 088	....	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 645	....	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	381 520	....	369 500	389 500
Suède (100 krs)	99 760	....	95	100 600
Autriche (100 sch)	45 290	....	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	5 022	....	4 850	5 400
Portugal (100 esc.)	4 799	....	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 148	....	4 850	5 350
Japon (100 yens)	4 226	....	4 050	4 200

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/5
Or fin (kilo en barre)	77700	77400
Or fin (en lingot)	77500	77500
Pièce française (20 fr)	536	531
Pièce française (10 fr)	470	485
Pièce suisse (20 fr)	540	526
Pièce latine (20 fr)	486	491
Souverain	595	597
Pièce de 20 dollars	3020	3010
Pièce de 10 dollars	1650	1657 50
Pièce de 5 dollars	920	925
Pièce de 50 pesos	3050	3000
Pièce de 10 florins	468	478
Or Londres	341 55	342 15
Or Zurich	343	342 50
Or Hongkong	343 05	342 25
Argent Londres	5 14	5 16

Le Monde

LA PRÉPARATION DU BUDGET DE 1987

M. Chirac demande 40 milliards de francs d'économies et une baisse de 1,5 % des effectifs de la fonction publique

Les directives que vient de faire parvenir M. Jacques Chirac à chacun de ses ministres pour la préparation du budget de 1987 sont extrêmement sévères. Dans la lettre dite « de cadrage » qu'il a adressée à chacun des membres du gouvernement, M. Chirac, s'appuyant sur les données fournies par MM. Balladur et Juppé, écrit :

« La réduction du déficit budgétaire et la baisse des prélèvements fiscaux sont au cœur du dispositif de libération de l'économie que le gouvernement met en œuvre pour favoriser une croissance économique plus forte, plus saine et créatrice d'emplois.

» La préparation du projet de loi de finances pour 1987 revêt à cet égard un caractère stratégique. Elle sera nécessairement placée sous le signe du désengagement de l'Etat. »

Après avoir rappelé les 10 milliards de francs d'économies arrêtées dans le collectif 1986, que le gouvernement a rendu public le 16 avril, M. Chirac poursuit :

« La préparation du projet de loi de finances pour 1987 doit, quant à elle, permettre une première étape de réduction du déficit budgétaire, que le gouvernement a pris l'engagement de résorber, hors charge de la dette, dans un délai de trois ans.

» Compte tenu, par ailleurs, de notre volonté de réduire les charges fiscales, c'est un effort sans précédent d'économies, de l'ordre de 40 milliards de francs, qu'il faut réaliser pour parvenir à l'objectif.

» Il est clair qu'un tel effort suppose une mobilisation générale des services, sous votre impulsion personnelle, pour remettre en cause les missions, les structures et les crédits. Il va de soi également que cette impérieuse contrainte interdit d'envisager la satisfaction des multiples intérêts catégoriels, aussi légitimes soient-ils, qui ne manqueront pas de se manifester auprès de vous.

» Je tiens à souligner que notre détermination en ce domaine n'est pas seulement destinée aux acteurs de l'économie nationale. Elle traduit, à l'égard de nos partenaires étrangers, une volonté de redressement qui s'inscrit dans le cadre du récent ajustement des parités monétaires ; elle conditionne la confiance que doit inspirer, à l'intérieur comme à l'extérieur, la nouvelle politique économique de la France. »

« L'administration de l'Etat doit être exemplaire »

Le premier ministre précise alors que *« 5 milliards de francs hors plan d'emploi des jeunes »* seront seulement consacrés aux mesures nouvelles. Les économies devront être faites de la façon suivante : *« S'agissant, tout d'abord, du fonctionnement de l'Etat, il convient de conduire une politique de modernisation et de progrès combinant la diminution des effectifs de fonctionnaires, l'amélioration des techniques et des conditions de travail ainsi que la simplification des procédures et des méthodes.*

» L'objectif de réduction des effectifs de chaque administration est fixé à 1,5 % au moins des emplois aux seules exceptions des personnels enseignants du technique, du supérieur et du second cycle du secondaire et des forces de sécurité qui feront l'objet d'un examen particulier. Il s'étend aux établissements publics et organismes assimilés placés sous votre tutelle. »

Le premier ministre demande que soient étudiées, pour application en 1987, la suppression ou le regroupement de services et d'organismes, la réunion des administrations. Une mission poursuivra l'étude d'un *« allègement des structures administratives et des interventions publiques »*.

« La pause catégorielle sera maintenue », confirme M. Chirac, signifiant par là qu'il n'y aura pas d'augmentation du pouvoir d'achat. *« Je vous rappelle à cette occasion qu'il vous appartient, dans la limite des dotations existantes, de veiller à l'application effective des dispositifs permettant de moduler certains éléments de rémunérations en fonction de la qualité du service rendu. Par ailleurs, j'ai décidé que toute mesure tendant à la réduction des horaires effectifs de travail serait reportée.*

» Les moyens matériels des administrations de l'Etat en fonctionnement et équipement immobilier seront globalement maintenus en francs constants. Seules les dépenses d'énergie devront être réduites de 10 % pour tenir compte de l'environnement international en ce domaine. (...) Il va de soi que vous devez privilégier (...) les moyens propres à accroître l'efficacité et la productivité du service public. Une procédure particulière sera d'ailleurs, comme l'année dernière, mise en place pour examiner vos demandes de crédits d'informatique, de bureautique et de télématique (...). L'administration de l'Etat doit être exemplaire » (dans le domaine de la productivité).

Les subventions de fonctionnement allouées aux établissements publics *« seront reconduites en francs courants, y compris les dépenses de personnel »*. Pour les grandes entreprises nationales également, les concours de l'Etat seront plafonnés *« au plus en francs courants »*. Les collectivités locales, via le ministre de l'intérieur sont elles aussi appelées à la sagesse.

« Les interventions correspondant directement à des rémunérations, à des prestations sociales obligatoires et à des revenus de remplacement feront l'objet de propositions d'aménagement visant à une meilleure gestion et une plus grand efficacité sociale et économique de manière que leur coût budgétaire soit en 1987 réduit par rapport au montant inscrit dans la loi de finances initiale pour 1986. »

Remise en cause des aides aux entreprises

Les autres interventions (économiques) devront être totalement justifiées. *« Les contrats de Plan Etat-régions seront respectés. »*

« J'appelle votre attention personnelle sur le fait que la politique de liberté et de responsabilité arrêtée par le gouvernement conduit nécessairement à la remise en cause de la plupart des aides de l'Etat, en particulier des aides aux entreprises. »

Les demandes de crédits de recherche seront examinées en collaboration avec le ministre de la recherche. Les crédits de formation professionnelle seront eux aussi soigneusement étudiées.

« Vos demandes budgétaires pour 1987 devront parvenir au ministre délégué chargé du budget pour le 14 mai. J'insiste sur le fait, que l'effort exceptionnel de rigueur auquel s'attache le gouvernement doit être soutenu par chacun d'entre vous. Je me réserve la possibilité, au cas où le résultat des conférences budgétaires ne permettrait pas d'assurer les objectifs généraux de financement des allégements fiscaux et de réduction du déficit, de limiter l'enveloppe de mesures nouvelles et d'imposer des réductions supplémentaires de crédits. »

Sur le vif

Un manque

J'ai du chagrin. Je ne me roule pas par terre, c'est pas ça, mais, quand même, il va drôlement nous manquer, Gastounet, à nous les sans parti, sinon le parti d'en rire, à nous les amuseurs qui l'amusions en nous en amusant. Il était le premier à rigoler d'une bonne mise en boîte. Et il doit bien se marrer de cette mise en bière sous des brassées de fleurs de réthorique et de couronnes sans épine tressée, la larme à l'oeil par ses ennemis les plus chers.

C'était pas un petit saint, Defferre. C'était un gros malin, un costaud et un retors, un peu brigand sur les bords. De la gouaille plein les yeux, de la bouillie plein la bouche, un sacré coup de griffe et un sacré caractère. Du nanan pour les humoristes.

Qu'est ce qui nous reste maintenant ? Moi, sortie de mon Jacquot, de mon Mimi et de ce pauvre petit Léo, je ne connais plus personne. Les mecs du gouvernement, on a eu beau me les présenter dans les journaux, à la télé, quand je les vois débarquer chez moi à l'heure du dîner, je suis gênée, je ne les remets pas. Je me penche à l'oreille de mes gosses et je leur demande tout bas : Qui c'est celui-là ? Deux fois sur trois, ils lèvent une fourchette dubitative... Va savoir !

Ils sont tous tellement ternes, tellement effacés, ces petits nouveaux, qu'on n'arrive même pas à leur coller des surnoms. Balladur, le sien c'est Ballamou. Pandraud, ses amis l'appellent Jo. A part ça, qu'est-ce qu'il y a ? Chalandon le renifleur. Pasqua le charcutier, rapport au découpage électoral. Ça ne va pas bien loin.

Ce matin, je suis allée les embêter, au service politique, les tirer par la manche. Depuis le temps qu'ils traînent, tous ces politiciens, ils doivent bien avoir des sobriquets, non ?

– Oui.

– Quoi ?

– Ben, t'as le président de l'Auvergne et le reclus de Saint-Jean-Cap-Ferrat.

– C'est qui ça ?

– T'es vraiment trop bête. Allez, marque-le, pose pas de question. Tes lecteurs, eux, ils sauront.

Si vous le savez, dites-le moi. Ne me laissez pas mourir idiote.

CLAUDE SARRAUTE.

Un Français retenu contre son gré depuis quarante ans en Ukraine

De notre correspondant

Moscou. – Il est arrivé furtivement dans la capitale, où il n'a pas le droit de résider et où, sans permis spécial ni ordre de mission, il lui est impossible de prendre une chambre d'hôtel. Venu de Kharkov (Ukraine) par le train de nuit, il doit donc repartir le jour même. Avec son passeport français, il a pu entrer à l'ambassade. Mais ce document ne lui permet pas de franchir la frontière...

M. Victor Mychalyzin est né au Havre le 9 février 1930 de parents polonais installés en France et naturalisés. En 1946, ces derniers retournent dans leur région d'origine, près de Lvov, polonaise avant guerre, soviétique depuis. Eux-mêmes se considèrent d'ailleurs comme des « Ukrainiens de l'Ouest ». Ils ont emmené leurs enfants avec eux, parmi lesquels ce fils de seize ans qui a cru qu'il ne resterait que quelques mois dans le pays de ses ancêtres. Il y est toujours.

Juste une bonne raison...

« C'était sous Staline », explique-t-il dans un français impeccable avant d'aller reprendre son train. *« Il ne fallait surtout rien dire, sinon on partait en Sibérie. J'avais dans ma poche mon passeport français, établi le 20 février 1945 à Rouvroy (Pas-de-Calais), qui établissait clairement ma nationalité. Mais j'avais aussi compris qu'il valait mieux pour moi ne pas en parler... »*

En 1952, il quitte la petite ville où étaient nés ses parents et s'installe à Kharkov, toujours en Ukraine, mais nettement plus à l'est. Il devient maçon. Son père avait quitté sa mère presque aussitôt après leur arrivée en URSS, et il est mort quelques années plus tard.

En 1967, il se sent suffisamment sûr de lui pour prendre contact avec l'ambassade de France et demander à être rapatrié. A l'Ovir (l'organisme qui délivre les visas de sortie du territoire) de Kharkov, on se moque de lui, et on ne prend pas son cas au sérieux. Un fonctionnaire lui *explique tranquillement* que la question n'est pas de savoir s'il a le droit de partir, mais s'il a une bonne raison de le faire...

En 1979, changement d'attitude. L'Ovir lui extorque 500 roubles pour l'ouverture d'un dossier, mais ne lui donne pas de visa pour autant. Ces dernières années, il est carrément insulté lorsqu'il franchit la porte du bureau de l'Ovir de Kharkov.

M. Mychalyzin est un de ces Français retenus contre leur gré en URSS, pour lesquels Paris intervient régulièrement. Il habite dans un appartement communautaire une chambre de 13 mètres carrés et gagne 160 roubles par mois (environ 1 650 F). *« Voilà quarante ans que je souffre ici. Je voudrais seulement revoir la terre où je suis né et ne pas mourir en URSS »*, explique-t-il simplement. Il n'a plus grand-chose à perdre. Voilà pourquoi, après des années de démarches discrètes et infructueuses, il souhaite que son cas soit rendu public.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Bourse du matin

IRRÉGULIER

Le chômage du 8 mai n'a pas réussi à l'ordinateur de la chambre syndicale. Vendredi matin, repris d'un accès de faiblesse, il se refusait à tout usage. D'après les indications recueillies, la tendance a été irrégulière dans un marché peu actif. Le bilan de cette séance préliminaire s'est soldé par seize hausses, onze baisses et trois inchangées. Avance de BSN (+ 1,5 %), Chargeurs, Michelin, Moët, CSF. Repli de l'Air liquide, Elf, Midi, Perrier.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 9 MAI

Indicateur de séance (%) : + 0 46

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	488 50	491	491
Agence Havas	1895	1890	1885
Air Liquide (L')	828	815	820
Alsthom	555	556	553
Bancaire (Cie)	1258	1260	1275
Bongrain	2145	2140	2140
Bouygues	1205	1208	1222
B.S.N.	3970	4000	4000
Carrefour	3644	3635	3645
Chargeurs S.A.	1282	1290	1300
Club Méditerranée	565	555	556
Dumez	1420	1440	1432
Elf-Aquitaine	350	344	348
Essilor	2680	2680	2695
Lafarge-Coppée	1560	1550	1545
L. Vuitton S.A.	1350	1350	1360
Michelin	3280	3315	3315
Midi (Cie)	6590	6570	6570
Moët-Hennessy	2585	2622	2685
Navig. Mixtes	1200	1206	1218
Oréal (L')	3658	3658	3658
Pernod-Ricard	1245	1265	1265
Peugeot S.A.	1150	1150	1155
Sanofi	807	810	810
Source Perrier	734	722	730
Télémécanique	3690	3730	3735
Thomson-C.S.F.	1385	1410	1410
Total-C.F.P.	385	384	383
T.R.T.	3060	3060	3080
Valéo	810	819	819

A B C D E F G

Canal Plus : millionième abonné

Ce vendredi 9 mai peut-être, mais en tout cas au cours de cette fin de semaine, Canal Plus fêtera son millionième abonné. Un beau succès pour la chaîne à péage qui, l'année dernière à pareille époque, vivait encore des heures noires et à laquelle on avait administré, trois fois au moins, l'extrême-onction au cours de ses six premiers mois d'existence.

Une réussite que Canal Plus ne peut attribuer qu'à elle-même, car elle a trouvé un style, une personnalité bien à elle. Elle se voulait la chaîne de la différence. Elle y est parvenue, offrant toute une gamme d'émissions où dominent, certes, le sport et le cinéma, mais où s'est aussi développée l'information avec « Direct », animé chaque jour par Philippe Gildas à l'heure du déjeuner et avec « Samedi 1 heure », le magazinie hebdomadaire conçu par Jean-Louis Burgat, Erick Gilbert et Frédérick Boulay. Deux émissions diffusées en clair.

Canal Plus c'est aussi les clips et dix heures par semaine de programmes destinés aux enfants, en majeure partie composés de dessins animés. La dernière trouvaille a été de proposer, il y a quelques semaines, « Ca cartoon », une heure hebdomadaire pendant laquelle défilent, sous la houlette de Philippe Dana, de vraies petites merveilles d'anmation.

Avec une couverture qui, aujourd'hui, s'étend sur la presque totalité de la France, la chaîne à péage peut envisager son avenir sous d'heureux auspices. D'autant que les projets de réforme de l'audiovisuel du gouvernement de M. Chirac ne semblent pas vouloir la remettre en question.

La privatisation de l'agence Havas – avec la démission de M. André Rousselet comme PDG du groupe et son remplacement à ce poste par M. Piere Dauzier – a entraîné des remaniements à Canal Plus. Ainsi M. Marc Tessier qui en était le directeur général en même temps que directeur général d'Havas, doit devenir le numéro deux du groupe. Il abandonne donc ses fonctions à la tête de la chaîne à péage, que préside M. Rousselet, et devrait, selon Canal Plus, être remplacé par M. Pierre Lescure, l'actuel directeur des programmes, qui cumulerait les deux fonctions.

ANITA RIND.

Sur CFM

à Paris (89 MHz)
à Lyon (100,3 MHz)
à Bordeaux (101,2 MHz)
à Nantes-Saint-Nazaire (94,8 MHz)
à Limoges (102,1 MHz)
à Toulouse (88,6 MHz)
à Caen (103,2 MHz)
à Brive (90,9 MHz)
à Saint-Étienne (96,6 MHz)
à Montpellier (88,8 MHz)
à Strasbourg (100,9 MHz)
à Douai (97,1 MHz)
à Valenciennes (97,1 MHz)
à Lens (97,1 MHz)

VENDREDI 9 MAI
de 19 heures à 19 h 30
Haroun Tazieff
sera
face au « Monde »
avec MARC AMBROISE-RENDU et FRANÇOIS KOCH

LUNDI 12 MAI
de 19 heures à 19 h 30
Allô « le Monde »
47-20-52-97
Mourir irradié
avec JEAN-YVES NAU et JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
Une émission présentée par FRANÇOIS KOCH

Selon M. Séguin

L'AIDE AU RETOUR ÉTENDUE ?

M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a annoncé, le mercredi 7 mai, en réponse à une question orale d'un député du Front national, que l'aide au retour pour les travailleurs immigrés privés d'emploi serait *« étendue à des travailleurs en activité »*. En matière d'immigration, le ministre a indiqué les « grandes lignes » de la politique du gouvernement qui comporte un seul élément nouveau : *« Aide négociée au retour pour les travailleurs étrangers privés d'emploi en liaison avec les pays d'origine et extension de l'accès à ces formules à des travailleurs en activité. »*

Sur ce point, les déclarations de M. Séguin devront être précisées. L'aide au retour, mise en place par le précédent gouvernement, s'effectuait sur la base du volontariat et faisait l'objet d'une convention avec l'entreprise qui devait réduire ses effectifs ou procéder à des licenciements économiques. En outre, les annulations de crédit, prévues dans le collectif budgétaire du gouvernement Chirac, tablent, pour l'instant, sur une forte amputation des subventions de l'Etat pour l'aide au retour.

M. ANDRÉ BERGERON invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 11 mai, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Bergeron répondra aux questions de Michel Noblecourt et d'Alain Lebaube, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Catherine Mangin, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

ENQUÊTE SUR UNE ASSOCIATION D'AIDE AUX FRANÇAIS MUSULMANS

M. André Santini, secrétaire d'Etat aux rapatriés, vient de demander le concours de l'inspection générale de l'administration (IGA) pour procéder à un *« examen minutieux »* du fonctionnement administratif et financier de l'Office national à l'action sociale, éducative et culturelle (ONASEC).

Cet organisme, qui a pour objet de favoriser l'intégration des Français musulmans, a été créé en juillet 1984 sous la forme d'un établissement public de l'Etat, placé sous la tutelle du ministre chargé des rapatriés, à l'époque M. Raymond Courrière. Selon les services de M. Santini, l'ONASEC a fait l'objet de nombreuses doléances de la part d'associations de rapatriés, qui se sont plaintes de son fonctionnement.

Président de l'ONASEC depuis janvier 1985, M. Georges Morin, ancien chef de cabinet de M. Louis Mermaz, a indiqué que la création en 1984 de cet établissement public, pour gérer des fonds qui l'étaient auparavant par des associations privées, répondait à un vœu de la Cour des comptes. Il a ajouté que l'ancien directeur général de l'ONASEC, M. Georges Dapot, avait écrit au ministre des affaires sociales et de l'emploi, M. Philippe Séguin, pour lui demander de diligenter une enquête de l'inspection générale des affaires sociales (IGAS) sur le fonctionnement de ces associations avant la création de l'ONASEC.

Le budget de l'ONASEC, qui emploie cent soixante-cinq personnes dont quarante au siège, à Carcassonne, s'est élevé à 54 millions de francs l'an dernier.

Le numéro du « Monde » daté 9 mai 1986 a été tiré à 387 792 exemplaires

---